

MAHFOUD BENNOUNE

Esquisse
d'une anthropologie
de l'Algérie politique

ILLUSTREE
PAR

UNE STRATÉGIE ALGÉRIENNE
DE SORTIE DE LA CRISE
*(acceptée, puis abandonnée
par un pouvoir inapte)*

EDITIONS MARINOOOR

MAHFOUD BENNOUNE

Esquisse
d'une anthropologie
de l'Algérie politique

ILLUSTREE
PAR

*UNE STRATÉGIE ALGÉRIENNE
DE SORTIE DE LA CRISE
(acceptée, puis abandonnée
par un pouvoir inapte)*

DU MEME AUTEUR

- L'An 2000 du tiers monde : développement ou régression.* OPU, Alger, 1985.
- El Akbia : un siècle d'histoire algérienne (1857-1975).* OPU-ENAL, Alger, 1986.
- The Making of Contemporary Algeria (1830-1987) : colonial upheavals and post independence development.* Cambridge University Press, Cambridge, 1988.
- Building a new nation :* film documentaire « sur l'industrialisation de l'Algérie », Video Arts, Television limited, Londres, 1983.
- Le hasard de l'histoire, en collaboration avec Belaid Abdesselam et Ali El Kenz.* ENAG, Alger, 1990.
- L'Amérique : de l'Etat providence au pouvoir néo-libéral, de Roosevelt à Reagan.* ENAG, Alger, 1992.
- Genesis. Desarrollo Evolution Del Sistema Politico De la Argelia Contemporanea.* MAPFRE, Madrid, 1996.

PRINCIPALES ÉTUDES SPECIALISÉES

- The French Counter Revolutionary doctrine and the Algerian Peasantry (1954-1962), MRP, New York, 1973.
- The Maghrabi Migrant workers in France.* Medina University Press International, Chicago, 1975.
- The political Economy of Mauretania :* review « of African political Economy », 1978, Angleterre.
- Primary capital accumulation in Colonial Tunisia. Dialectical Anthropology,* elsevier Scientific publishing Company, 1979, Amsterdam.
- The Dynamics of Socio-Economic Change In Three Algerian Peasant Communities. An essay on the dialectical relations between economy, ecology and social organisation.* Libya, 1980-1981, Alger.
- Cultural Ecological Theory and the Ibadite Deseri confederation. Dialectical Anthropology.* Amsterdam, 1985.
- Les fondements socio-historiques de l'Etat algérien contemporain.* In « *Algérie et modernité* », El Kenz, Codesria, Dakar, 1989.
- The causes and Consequences of Hunger and famine In The Third World,* in « Civilization In Crisis, Anthropological Perspectives : Essays », in « Honor of Stanley Diamond », University of Florida Press, 1992...

Dépot légal : 429-98

ISBN : 9 961-72-033-4.

1^{re} édition.

© EDITIONS MARINOOR, Algérie

À la MÉMOIRE de mon père et de mes deux frères, Ali et Amar, tombés au champ d'honneur, pour que vive l'Algérie libre, indépendante, digne et prospère ainsi qu'à celle de tous les officiers, soldats, gendarmes, policiers et patriotes morts depuis 1992 au service de l'Etat, restauré par la Révolution, en défendant les gens du peuple, pris entre les mafias politico-financières et les hordes terroristes intégristes.

PREFACE

Le travail que nous présentons aujourd'hui aux lecteurs algériens est le résultat de quatre études, dont deux furent préparées et rédigées à la demande de deux organismes distincts : « La Fundacion Mapfre America » de Madrid et le « Forum du tiers monde » de Dakar, animé par Samir Amin.

La première d'entre elles remonte au retour de Mohamed Boudiaf au pays, le 16 janvier 1992. Elle a été publiée dans l'hebdomadaire « Algérie Actualités », sous le titre de *Notre dernière chance*, le 27 février et le 5 mars 1992.

La deuxième a été publiée dans le « Forum du tiers monde », en 1993, sous le titre : « Une stratégie algérienne de sortie de la crise ».

La troisième étude provoquée par les conditions dans lesquelles le président Boudiaf a été assassiné par ceux-là mêmes qui étaient sensés assurer sa sécurité, a été menée sous forme d'enquête sur : *Comment Boudiaf a produit le déclin chez le peuple algérien, et notamment chez les jeunes et les femmes*. Elle fut publiée dans les quotidiens nationaux en 1994.

La quatrième et dernière étude que nous avons consacrée à « Genesis Desarrollo y Evolucion del Sistema Politico de la Argelia Contemporanea » a été publiée dans un ouvrage intitulé : « Sistemas Politicos Del Magreb Actual ».

Enfin, nous avons jugé utile de publier, en ANNEXE, quatre lettres ouvertes, dont deux adressées à Monsieur le Président de la République et Ministre de la Défense nationale (1995 et 1997), une à Anouar Haddam, en sa qualité de représentant du FIS-dissous, aux Etats-Unis d'Amérique et porte-parole des groupes terroristes armés ; et l'une au Chef du gouvernement, Ahmed Ouyahia, rédigées en 1995 et 1996. Ces quatre lettres reflètent l'évolution de ma réflexion autour du drame que nous vivons tous, directement ou indirectement.

En dépit de son ton passionné. « L'esquisse d'une anthropologie de l'Algérie politique » s'efforce d'élucider les facteurs endogènes et exogènes déterminant la crise multidimensionnelle qui sévit dans notre pays depuis 1985-1986. Il tente aussi de répondre aux questions suivantes :

1) Les structures sociales segmentaires de base de l'Algérie n'ont-elles pas constitué des obstacles au développement politique de l'Algérie traditionnelle ?

2) Sans l'adoption par le mouvement nationaliste, représenté successivement par l'ENA, PPA, MTL.D. OS, FLN-ALN, de l'idée révolutionnaire des temps modernes, l'Algérie aurait-elle pu réaliser son unité nationale, grâce au dépassement de la segmentarité, mettre en place un contre-Etat, et mener une guerre de Libération de sept ans et demi pour son indépendance ?

3) L'essence putschiste du « système », qui était le produit de deux coups d'Etat consécutifs contre la direction légitime de la Révolution et contre le premier président de la République algérienne démocratique et populaire, en 1965, intronisé roi par les membres de l'EMG de l'ALN de l'extérieur, constituée par les « fuyards », désignés tels par les maquisards des wilayas historiques, n'a-t-elle pas rendu le chadisme inéluctable en imposant par la force la primauté du militaire sur le politique dans l'Algérie indépendante ?

4) Le chadisme, qui représente une rupture historique avec les principes, les idéaux, la vision du monde... du mouvement révolutionnaire algérien n'étant ni une doctrine sociale, ni économique, ni philosophique, mais une vulgaire pratique politique, caractérisée par le népotisme, le clientélisme, le régionalisme tribal et sectaire, le néo-patrimonialisme, la corruption, remettant en cause la possibilité de développement, basé sur l'industrialisation, n'a-t-il pas en raison de tout cela enfanté deux forces contradictoires et complémentaires, que sont les « mafias », identifiées par le président Boudiaf, et les intégristes modérés et extrémistes, géniteurs du FIDA, de l'AIS, du GIA, responsables de la subversion contre l'Etat-nation, et des carnages contre les gens du peuple ?

5) Pourquoi le chadisme a-t-il pu survivre à Chadli ? Ce phénomène n'est-il pas dû au fait que le « système », érigé par Boumédiène sur les cendres des institutions de la Révolution et ses structures révolutionnaires de participation a été détourné par les leaders prédateurs de l'ère Chadli et transformé en instrument de pillage et de spoliation des deniers publics et des couches populaires ? Autrement dit, là encore, l'essence putschiste de la République algérienne démocratique et populaire n'a-t-elle par rendu ce « système » irréformable et indémodifiable ?

6) Comment peut-on expliquer que les deux hommes politiques charismatiques et d'envergure, le président Boudiaf et le secrétaire général de l'UGTA, Abdelhak Benhamouda, sont tous deux tombés morts sous des balles assassines durant des moments décisifs et... dans des conditions louches ?

Pourquoi le troisième homme, Belaid Abdesselam, qui a tenté, en vain, de sauver le pays et ce « système » et ses hommes d'eux-mêmes, grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie nationale de sortie de la crise, a-t-il été renvoyé, et sa stratégie abandonnée au profit du programme d'ajustement structurel du FMI ? Or, nul ne peut ignorer que partout où il a été administré, le PAS a eu des effets plus dévastateurs que ceux d'une guerre ?

7) Pourquoi les détenteurs du pouvoir réel, dont la seule légitimité repose sur le contrôle des forces coercitives, ont-ils refusé de faire un diagnostic exhaustif du drame que vit le peuple algérien depuis 1988 afin de déterminer ses causes systémiques et ses véritables responsables ? Pourquoi s'obstinent-ils à ne pas admettre le fait suivant : tant que le « système » qui a entraîné la ruine du pays et sa déstabilisation n'est pas démantelé, et que la minorité d'hommes qui l'on utilisé pour s'enrichir au détriment de la majorité ne sont pas inculpés et mis derrière les barreaux comme de vulgaires criminels, et les biens qu'ils ont détournés récupérés par la justice et restitués à la collectivité nationale, nous ne serons pas en mesure d'entrayer la tragédie actuelle.

Le système politique algérien, en tant qu'ensemble de méthodes, de pratiques, de procédés, formant à la fois une Constitution théorique mais aussi régissant formellement, mais pas réellement, le fonctionnement de l'Etat, est en partie, le résultat de l'évolution historique, sociologique et culturelle de la société algérienne (1).

De ce fait, il est à la fois enraciné dans, et produit par les structures sociales segmentaires à base communautaire tribale de l'Algérie traditionnelle. En outre, les conditions historiques sous lesquelles le pays a arraché son indépendance en 1962 ont aussi contribué à façonner, non seulement les comportements politiques des acteurs sociaux, mais aussi les caractéristiques du système politique mis en place dès l'indépendance.

En d'autres termes, nous pouvons dire que le système aussi bien que le comportement politique des forces sociales sous-tendant la vie politique de l'Algérie indépendante sont enracinés dans trois traditions : une tradition de l'Algérie d'avant-1830, une tradition française et une tradition révolutionnaire. La coexistence entre les agents porteurs de ces trois traditions a été caractérisée par une compétition aussi bien que par une coopération.

Cependant, le manque de synthèse entre ces trois sources de la culture politique de l'Algérie post-indépendance a abouti à des conflits latents et manifestes qui ont fini par déstabiliser la société algérienne d'aujourd'hui.

Par conséquent, cet état de choses nous oblige à adopter une approche non seulement critique, mais aussi diachronique, synchronique et heuristique afin de mieux élucider la genèse, le développement, l'évolution et l'aboutissement du système politique de l'Algérie post-indépendance.

En tant qu'anthropologue, nous pensons qu'une analyse des relations entre l'histoire politique et les structures sociales de base nous permettra de mieux comprendre et expliquer la nature, la structure et la fonctionnement latent et manifeste du « système » de l'Algérie contemporaine.

Alger, le 21 janvier 1998.
MAHFOUD BENNOUNE

CHAPITRE PREMIER

Les structures sociales de la société algérienne et leur influence sur le développement historique du pays

La genèse, le développement et la continuité de ces structures sociales segmentaires, qui ont marqué le comportement politique des Algériens pendant des millénaires, sont historiquement déterminés. Les racines de la société algérienne remontent au néolithique. Les communautés originelles vivant de la cueillette, de la chasse et de la pêche ont soit inventé, soit introduit l'agriculture (ou la domestication des plantes et des animaux) entre 5 000-3 000 ans avant notre ère. Ce mode d'adaptation ou de production implique la modification de la nature par la culture utilisée par les Algériens de la période post-néolithique en vue de subsister et de se reproduire. Ces activités ont permis aux ancêtres des Algériens de développer des communautés agro-pastorales sédentaires, dont l'entité socio-politique de base était la tribu. Les tribus étaient indépendantes les unes des autres et, par conséquent, réfractaires à la formation d'un Etat central qui exige le dépassement de la segmentarité.

Ces tribus, qui étaient constituées par plusieurs lignages (ou segments), ne s'unifiaient que durant une agression étrangère. Cependant, une fois le danger militaire externe disparu, chaque tribu, et même ses différents segments réaffirmaient leur autonomie interne. Leur résistance contre les agresseurs ne les a jamais amenés à transcender leur organisation sociale, car dès qu'ils ont repoussé les assaillants, ils préférèrent retourner à la vie sociale prévalant dans la commune agro-pastorale ancestrale : d'où le conservatisme socio-

(1) Cette étude est une sorte de synthèse générale de mes travaux sur l'Algérie, qui sont soit inédits, soit publiés ici et là.

culturel, sans parallèle dans la Méditerranée, des populations algériennes : elles veulent perpétuer une sorte de démocratie gentiliste antique.

Une telle situation rend difficile la formation d'un Etat fort, efficace, centralisé et centralisateur, unifié et unificateur, intégré et intégrateur, civilisé et civilisateur... Ce sont ces qualités qui assurent à l'Etat son omnipotence, son omniprésence et, par voie de conséquence, sa pérennité. Cet état social, qui est la résultante des conditions géographiques et historiques, a permis à la majorité des tribus algériennes de maintenir leur autonomie interne au sein de leurs communautés segmentaires agro-pastorales respectives (ou une sorte de commune agraire). Cela a amené leurs membres masculins, qui se sont toujours considérés comme des « guerriers » à porter les armes jusqu'à une période récente, ce qui leur a permis de maintenir leur autonomie relative jusqu'à la colonisation française (1830-1962).

Néanmoins, à partir de l'époque de Massinissa, les tribus algériennes étaient contraintes, par la force des choses, d'entrer en relation directe ou indirecte avec une succession d'appareils étatiques siégeant dans les villes, ce qui a amené Ernest Gellner à noter que les tribus nord-africaines « sont généralement constituées de groupes marginaux ou dissidents dans un continuum culturel et moral plus vaste qui embrasse aussi bien d'autres tribus que des groupes urbains non tribaux » (1)

Il en résulte que, dans l'Algérie traditionnelle, le pouvoir politique s'exerçait, en fait, à différents degrés sur l'ensemble du territoire administré par les autorités de l'Etat. Cela est dû au fait que « la société maghrébine [traditionnelle] se divisait en secteurs de pouvoir effectif où le degré de contrôle variait considérablement selon la distance par rapport au centre ». En d'autres termes, le territoire d'un Etat était réparti en trois zones : la première est complètement contrôlée et intégrée dans le système étatique, la deuxième est lâchement intégrée et indirectement administrée, la troisième constitue *bilad el siba* ou *bilad el baroud* en Algérie (la terre de la poudre) dont les populations

refusent d'obéir aux autorités de l'Etat, sauf si elles y sont contraintes par la force (1). Ce fait historique saillant (qui caractérise l'histoire politique de l'Algérie durant presque 3 000 ans), est à l'origine des cycles khaldouniens propulsés par une double dialectique du progrès et du recul. En effet, selon Ibn Khaldoun, les Etats et les Empires maghrébins qu'il a étudiés ont toujours été formés et aussi détruits soit par une tribu soit par une coalition de tribus. (2)

Malgré la segmentation originelle divisant la société en d'innombrables segments en lutte les uns contre les autres, quelques tribus alliées cimentées par une cohésion supérieure (*aqabiya kubra*), parviennent à dominer les autres segments tribaux ayant de faibles *aqabiya*s. Cette action déclenche un processus d'unification politique englobant d'innombrables fractions antagonistes. Ce processus de fusion et de consolidation aboutit soit à la conquête des territoires d'une dynastie déjà établie, soit à la formation d'un nouvel Etat qui débute généralement par la construction d'une nouvelle ville et des institutions étatiques urbaines capables de promouvoir « al umran » ou civilisation au profit de la société globale. Cependant, les forces centrifuges représentées par une multitude de tribus autonomes et des principautés semi-indépendantes, ont forcé les empires et Etats maghrébins successifs à traverser cinq étapes : formation, développement, épanouissement, déclin et désintégration (3). Le triomphe des forces centrifuges entraîne la croissance de l'économie, la prospérité, l'urbanisme, le développement des arts et métiers ainsi que des sciences et techniques. Ainsi, la formation, le développement et la désintégration des dynasties maghrébines, telles que les Almoravides et les Almohades, illustrent cette dialectique du progrès et du recul.

La défaite des armées des Almohades en Andalousie, en 1212 a entraîné le démembrement et l'émiettement politique du Maghreb. En effet, les tribus du Maghreb qui étaient écrasées par les impôts, opprimées par une administration impériale et forcées à fournir des soldats à l'empire menacé par la Reconquista espagnole, réaffirmeront

(1) ERNEST GELLNER. — *The saints of the Atlas in peoples, and cultures of the*

Middle East, ed. L. E. Sweet The Natural History Press, Garden City, 1970, p. 205.

(1) E. HERMASSL. — *Leadership and National Development in North Africa*, University of California Press, Berkeley, 1972, p. 18.

(2) IBN KHALDOUN. — *Al Moukaddema*.

(3) M. MAHDI. — *Ibn Khaldun's philosophy of history*, University of Chicago Press, Chicago, 1957, p. 203.

leur autonomie par la force. L'affaiblissement politique de l'Afrique du Nord précipita l'intervention des deux puissances de l'époque : l'Empire ottoman et la monarchie ibérique. Cette dernière réussit à occuper plusieurs villes côtières du Maghreb. Devant la menace espagnole, les notables d'Alger sollicitèrent l'aide des frères Barberousse. Cette initiative a abouti à la formation de la Régence d'Alger grâce à l'appui du sultan de Constantinople et de 20 000 volontaires jigiéens et kabyles.

Les structures sociales segmentaires et les circonstances historiques internes et externes ont déterminé les caractéristiques institutionnelles et idéologiques de l'Etat de l'Oudjak (la milice des janissaires) ainsi que son fonctionnement et, surtout, le comportement et les pratiques de la caste militaire turco-ottomane, qui le gouvernera mal durant trois siècles : 1518-1830.

Les caractéristiques saillantes de la Régence d'Alger :

Comme la base économique de cet Etat était la course en mer Méditerranée, pendant au moins l'âge d'or de la piraterie, une grande partie de l'immense arrière-pays était livrée à elle-même. Ses habitants demeuraient libres ou partiellement intégrés. Néanmoins, leur progrès civilisationnel était totalement bloqué. Ce qui a dû provoquer une involution. Dès sa naissance, la Régence d'Alger se confondait avec les Janissaires et la Taifa des Rais. Malgré ce fait, les Algériens ne semblent pas avoir perçu cet Etat comme étranger parce qu'ils considéraient les membres de la caste turco-ottomane comme leurs coreligionnaires, ce qui ne les empêchait pas, néanmoins, de lutter contre ses exactions.

Mais la segmentarité a permis à cette caste d'adapter les formes et les pratiques politico-administratives de leur Etat aux conditions géographiques, à l'état social et à la nature de l'Islam algérien, caractérisé par la coexistence de l'orthodoxie musulmane, du culte des saints et des confréries religieuses qui se manifestent à travers les zaouïas. Elle a su (avec intelligence) forger et mettre en oeuvre une stratégie de préservation du pouvoir centré sur la manipulation systématique des contradictions de la société algérienne globale de l'époque.

Les deys et leurs gouverneurs, les beys, ont continuellement attisé les conflits non seulement entre tribus mais aussi entre les confréries religieuses afin de perpétuer la désunion qui constituait la condition sine qua non de leur domination. Ainsi, cet Etat a développé une logique politique spécifique ayant pour fonction le blocage des tendances centripètes susceptibles d'aboutir à l'intégration des différents segments sous-tendant les structures de la société dans un système étatique central. Car un tel processus unitaire aurait pu amener la majorité de la population à remettre en cause l'hégémonie politique de la caste au pouvoir et, par voie de conséquence, au déblocage structurel de la société. Malheureusement, la segmentarité a rendu quasi impossible une telle prise de conscience. Le résultat découlant du maintien de « l'équilibre de la stagnation » imposé par l'Etat de l'Oudjak a rendu l'Algérie colonisable en 1830.

La formation et la destruction de l'Etat de l'émir Abdelkader.

Après la défaite de l'Oudjak et le démantèlement de son Etat par l'armée française, l'émir Abdelkader s'efforça, avec un succès initial, de former un Etat algérien afin de repousser les envahisseurs. Les forces centripètes qui lui ont accordé leur allégeance (beïâ) ont réussi à unifier et à intégrer, dans cet Etat en gestation, les innombrables tribus, principautés, villes et confréries religieuses qui étaient auparavant récalcitrantes. « L'émir Abdelkader a tenu qu'il fut écrit, sur l'acte d'investiture, que c'était devant l'insistance des chefs de tribus présents qu'il avait accepté de prendre la tête du mouvement ». (1)

Le but de la formation de l'Etat de l'émir était ainsi formulé par lui : « Je rassemblerai les tribus à Takdempt où nous y sommes à l'abri des attaques des Français, et quand toutes mes forces seront rassemblées, de ce rocher escarpé comme un [aigle] de son nid, je m'abattraï sur...[eux] pour les chasser d'Alger, de Bône et d'Oran. »

Ainsi, pour dépasser les limites structurelles de la segmentarité, l'émir Abdelkader a tenté de renverser la double dialectique de la

(1) Cité par A. BOUTALÉB. — In *L'émir Abdelkader et la formation de la nation algérienne*, éditions Dahleb, Alger, 1990, p. 96.

résistance acharnée contre l'occupant étranger et du refus des emprunts socioculturels et techno-économiques qui avaient prévalu jusqu'alors parmi les communautés segmentaires en vue de transcender les valeurs culturelles prévalantes jusqu'alors. Selon Alexis de Tocqueville, l'Emir est parvenu à lever une armée, et l'exemple de la caste de l'Odjak « lui ayant appris que, pour venir à bout de la désobéissance des Arabes, il ne fallait pas seulement de la cavalerie mais de l'infanterie. Il a entrepris de former des régiments de cette armée... Il a formé des bataillons et, profitant de notre expérience, il a donné à ces bataillons une organisation européenne qui le rend maître de ses compatriotes.

« Avec son armée, il a levé des impôts réguliers, qui, à leur tour, lui ont permis d'entretenir et de tenir sur pied son armée. A l'aide de cette même force permanente, il fonde des magasins, prépare ses ressources, forme de longs desseins et peut les mener tranquillement à bout... Il ne fait donc pas se fier au passé et croire que cette puissance, après avoir brillé un moment, s'éteindra comme tant d'autres. Il est au contraire fort à craindre que Abdelkader ne soit en train de fonder chez les Arabes qui nous entourent un pouvoir plus centralisé, plus agile, plus fort, plus expérimenté et plus régulier que tous ceux qui se sont succédé depuis des siècles dans cette partie du monde. »

Tocqueville, qui était l'un des observateurs les plus pénétrants des sociétés humaines de son temps, a conclu, en suggérant au gouvernement français, qu'« il faut s'efforcer de ne pas lui laisser achever ce redoutable travail ».

Malgré une volonté de fer et les efforts gigantesques déployés par l'Emir — qui était un leader charismatique et un magnifique entraîneur d'hommes — en vue de consolider son Etat, de forger l'unité nationale, de moderniser, au moins partiellement, l'organisation militaire et administrative, de construire une base économique capable de soutenir son effort de guerre, il n'a pas pu, à la fois, surmonter les obstacles dressés par la segmentarité (ou les difficultés politiques internes) et chasser l'armée française, forgée par les guerres napoléoniennes en Europe.

L'organisation de l'Etat de l'Emir était non seulement adaptée aux conditions géographiques d'un vaste pays (le XI^e du monde), mais

aussi structurée d'une manière efficace susceptible de permettre à ses partisans de relever les défis lancés par la volonté de conquête de la France.

L'Etat formé par l'Emir était caractérisé par une centralisation de la prise de décision et la concentration du pouvoir politico-militaire entre les mains de son chef. Cependant, l'immense superficie de l'Algérie a contraint l'Emir à doter le pays d'une administration déconcentrée.

Le gouvernement central était présidé par un Premier ministre, assisté de trois secrétaires. Les Habous et les Affaires étrangères étaient confiés à deux secrétaires d'Etat. Un trésorier public était chargé du contrôle et de la gestion des finances de l'Etat.

Le pouvoir judiciaire était exercé par un conseil consultatif composé de onze membres et présidé par un juge en chef (ou kadi el kodat).

Sur le plan administratif et militaire, le pays était divisé en huit provinces dont chacune était dirigée par un khalifa. Chaque province était elle-même subdivisée en nombre variable de zones dirigées par des aghas. Chaque zone était divisée en kaidate, elles-mêmes partagées en cheikhas.

« Tous ces fonctionnaires étaient appointés. Le khalifa était en principe nommé sans limitation de durée, par contre, la durée en fonction de l'agha était de deux ans renouvelables et celle du caïd d'un an, également renouvelable.

« La déconcentration administrative qui donnait tous les pouvoirs aux fonctionnaires dans leur ressort n'atténuait en rien le pouvoir de l'Emir, car tous ces administrateurs, depuis les khalifas jusqu'aux cheikhs, commandaient par délégation de pouvoir, ce qui donnait à celui-ci une grande agilité. » (1)

Formé pour repousser les agresseurs, l'Etat de l'Emir a mis en place une armée professionnelle et a mobilisé une milice populaire. L'organisation de l'armée régulière était la suivante :

(1) *Ibid.*

« L'infanterie était divisée en bataillons de 1 000 hommes, chacun commandés par un agha ; chaque bataillon était subdivisé en détachements de 100 soldats, commandés par un caïd, dont la moitié dirigé par un seyf et 20 hommes par une sorte de sous-officier nommé *dabit essaf* et 10 hommes par un brigadier nommé « *youch* ».

« La discipline était évidemment très strictement et rigoureusement observée. Ses règles étaient contenues dans un code rédigé par l'Emir lui-même.

« La hiérarchisation était scrupuleusement observée, et toute infraction était sévèrement sanctionnée. Le soldat devait surveiller la propreté de sa tenue dont il était responsable, de même qu'il l'était pour l'arme en sa possession.

« Les sanctions au manquement de ces règles variaient de la prison à la peine capitale (celle-ci était appliquée en cas de trahison ou de désertion en temps de guerre) en passant par la dégradation et la peine corporelle... »⁽¹⁾

La hiérarchie s'exprimait par des galons. L'agha portait quatre galons ; le chef de l'artillerie portait également un galon. Tous les membres de l'armée régulière étaient nourris et percevaient en plus une solde, qui était double pour les cavaliers.

L'armée régulière était renforcée par des milices populaires chargées de la défense de leurs territoires et leurs provinces. L'Emir se réservait le droit de les incorporer dans l'armée régulière en cas de besoin. Le nombre de ces volontaires a atteint parfois 60 000 hommes dont plus de la moitié de cavaliers. L'entraînement, l'organisation ainsi que l'armement de cette armée régulière étaient modernes. Churchill, le biographe anglais de l'Emir, a rapporté que ce dernier lui a dit :

« Tous mes réguliers étaient armés de fusils français ou anglais. Je me les avais procurés, au cours de nos batailles, auprès des déserteurs ou par des achats faits au Maroc... Je fabriquais ma propre poudre à Tlemcen, Mascara, Miliana, Médéa, Takdempt ; le soufre venait de France. Quant au salpêtre, j'en trouvais partout pendant la paix ; les villes côtières... me fournissaient le plomb, le Maroc m'en

⁽¹⁾ *Ibid.*, p. 101.

céda une quantité considérable ; et j'en fis mettre en exploitation une mine de plomb dans l'Ouarsenis. »⁽¹⁾

Cette tentative sérieuse de transformation des vieilles structures politiques héritées du passé a échoué. Les conséquences furent très graves : la conquête, la colonisation et l'intégration de l'Algérie à la France.

Ainsi, encore une fois, dans un moment décisif, les forces centripètes impulsées par un leader clairvoyant, intelligent, dévoué et dynamique ont buté contre la muraille érigée par les structures segmentaires de base de la société globale. L'effondrement de l'Etat de l'émir Abdelkader et la reddition de son chef, en 1847, ont permis à l'armée française, en dépit d'une résistance farouche opposée par les tribus, d'ériger un Etat colonial ayant pour objectif immédiat la soumission des Algériens à l'ordre nouveau.

⁽¹⁾ *Ibid.*, p. 93.

CHAPITRE II

La formation de l'Etat colonial, basé sur la violation des droits de l'homme

L'occupation française n'a pas été facile. La résistance a continué après la reddition de l'émir Abdelkader en 1847 jusqu'en 1884. Ce qui a amené Samir Amin à noter que la paysannerie algérienne, trahie par la caste turco-ottomane et par les bourgeois urbains qui ont quitté l'Algérie pour se rendre en Orient, a mené une lutte de cinquante ans contre les conquérants français. (1)

En effet, l'armée d'Afrique, commandée par Bugeaud, et de nombreux généraux encore plus sanguinaires, n'ont pu conquérir l'Algérie que par le recours à une guerre totale qui a failli exterminer ses habitants et dévaster leurs moyens de subsistance.

Les officiers supérieurs de cette armée conquérante ont décrit, avec un réalisme cynique et cruel, les exploits de leurs soldats. D'après le général Montaignac, « aussitôt l'emplacement de la tribu connu, chacun se lance, se disperse dans une direction quelconque, on arrive sur les tentes dont les habitants, réveillés par l'approche des soldats, sortent péle-mêle, avec leurs troupeaux, leurs femmes, et leurs enfants... Les coups de fusil parient de tous les côtés sur les misérables surpris, sans défense ; hommes, femmes, enfants poursuivis sont bientôt enveloppés et réunis par quelques soldats qui les conduisent.

« Les boeufs, les moutons, les chèvres, les chevaux, tous les bestiaux enfin qui furent vite ramassés, le feu est ensuite mis partout

(1) Voir S. AMIN. — *The modern Maghreb*, Penguin, Londres, 1975.

a ce que l'on ne peut emporter, et bêtes et gens sont conduits en convoi ; tout cela crie, tout cela bêle, tout cela brêle, c'est un tapage assourdissant. »

Que faisait-on des prisonnières ? Elles faisaient partie du butin et étaient traitées comme tel :

« On en garde quelques-unes comme otages ; les autres sont échangées contre des chevaux, et le reste vendu aux enchères... comme bêtes de somme. Le sort de celles qui étaient très jolies... ne faisait aucun doute. »

« Les femmes, les enfants, accrochés dans les épaisses broussailles qu'ils sont obligés de traverser, se rendent à nous ; on tue, on égorge. Les cris des épouvantés, des mourants, se mêlent aux bruits des bestiaux qui mugissent, bêlent de tout côté. C'est un enfer ; au lieu du feu qui nous grille, la neige nous inonde.

« Des tas de cadavres pressés les uns contre les autres et morts gelés pendant la nuit. C'était la malheureuse population des Beni Menasseur ; c'étaient ceux dont je brûlais les villages, les gourbis et que je chassais devant moi.

« Des bassines enflammées et systématiquement entretenues furent placées devant les issues des grottes où s'était réfugiée la population... Tous les soldats mettaient de la rage à porter du bois... On trouva, le lendemain, des cadavres amoncelés, cinq cents ou mille, on ne sait. »⁽¹⁾

La paysannerie algérienne continue de résister jusqu'à ce qu'elle ait été quasiment détruite. C'est ainsi que la grande révolte menée par El Mokrani a été écrasée. Une chanson populaire rapporte les désastreuses conséquences de la défaite sur la société algérienne.

« 1871 fut l'année de notre ruine. Elle nous brisa les reins. Nous fîmes brisés comme une assiette. » Ainsi, la population algérienne a baissé de deux millions d'environ quatre millions en 1830, elle n'était plus que de deux millions en 1875.

(1) Cité par CH.-A. JULIEN, — *In Histoire de l'Algérie contemporaine ; conquête et colonisation*, tome I, P.U.F. Paris, 1986, pp. 328, 320.

La philosophie et l'objectif principal de la colonisation ont été formulés déjà en 1847 par le général Larmoricière qui a écrit, dans la préface d'un plan de colonisation de l'Algérie, adopté à l'époque par le gouvernement français, que « la colonisation, avec ses exigences, sera la pierre de touche de la soumission réelle. Elle posera enfin dans leur véritable situation le peuple conquérant et le peuple vaincu. Par une aberration sans exemple, c'est des intérêts de ce dernier que, jusqu'ici, se sont le plus inquiétés la plupart des théoriciens de la question, sollicitude pusillanime dont nous avons payé tous les frais, duperie compromettante vis-à-vis d'un ennemi quelquefois tranquille par épuisement, mais qui nous garde au cœur une haine implacable, la colonie peut seule, par sa masse, le réduire à l'impuissance de s'agiter.

« Ainsi donc, s'il faut rendre l'invasion de la colonie progressive, ce n'est pas pour la ralentir avec quelques arrière-pensées tournées vers les indigènes mais bien pour avoir, au plus tôt, des centres populationnels où le service s'organise facilement. C'est encore pour ne pas faire le vide entre nous et la population arabe qui, surveillée de près, doit fournir le tribut de son travail et de ses ressources à la colonie, l'environnant dans son expansion comme était fait autour du champ défriché la haie formée d'épines qu'on en a extirpées. »⁽¹⁾

En effet, à plus long terme, les exigences de la colonisation eurent pour conséquence la multiplication du nombre des populations paupérisées et prolétariées. Perçues par l'Etat colonial comme le moteur de la résistance algérienne, la plupart des tribus ont été désagrégées et les terres de leurs membres expropriées.

D'après Ageron, le rapport explicatif du décret du 31 août 1858 avait défini clairement que l'Etat colonisateur aura dorénavant pour principal but la colonisation et « pour arme l'assimilation » : « Nous sommes en présence d'une nationalité armée et vivace qui il faut l'éteindre par l'assimilation. »

Ici, le mot assimilation signifie l'imposition de la législation française en vue de démembrer les communautés agropastorales régies par leurs coutumes, les traditions religieuses et les lois de la Régence.

(1) Archives nationales de France, F. 80 1805, cité par M. BENOÛTE, — *El Kabia, un siècle d'histoire algérienne 1857-1975*, O.P.C.-E.N.A.L. Alger, 1986, p. 81.

Le régime politique de l'Algérie coloniale.

Le régime politique et administratif du pays consacre la prépondérance des Européens. L'Algérie existe bien en tant qu'entité étatique mais de nature coloniale. Les colons européens constituent la caste dominante, et le peuple autochtone devient « *les masses exploitées, dominées et exploitées en raison de leurs origines ethniques, « raciales » ou religieuse : appelées « arabes, musulmans ou indigènes* ».

L'inégalité entre Algériens et Européens caractérisait la situation coloniale dès le début de la conquête. La démocratie libérale était le seul privilège du colonisateur. Dans ce domaine, les représentants des colonisateurs » ne cachaient pas leurs sentiments. En 1903, Emile Lauché, professeur de droit à l'université d'Alger, « exposait, sans détour, la philosophie politique de l'Etat colonial ».

« *Les Français sont aujourd'hui en Algérie dans des conditions semblables à celles où se trouvaient les Francs en Gaule. Une race victorieuse impose son joug à une race vaincue. Il y a donc des maîtres et des sujets, des privilèges et des non privilèges. Il ne peut y avoir d'égalité.* »

« Ainsi, l'inégalité est donc érigée en principe. Sujets, les Algériens n'ont pas le droit de voter aux élections de l'Assemblée nationale. Leur représentation, dans les assemblées en Algérie, est minoritaire. Sur le plan pénal, les Algériens sont justiciables de mesures d'exception répressives laissées à l'appréciation des fonctionnaires de l'autorité connue sous « le code de l'indigénat ». »

Le régime spécial de l'indigénat exclut les Algériens musulmans, sujets français, du bénéfice des droits et libertés garanties par les différentes Constitutions françaises au citoyen français.

Les Musulmans étaient soumis à une justice répressive spéciale non-conforme au principe du droit pénal. Des peines étaient infligées (amendes, emprisonnements, séquestres collectifs, déportations, travaux forcés, corvées) aux Algériens par des administrateurs (détachant les pouvoirs d'administrer et celui de juger) pour des délits qui n'étaient pas considérés comme tels s'ils étaient commis par des colons.

Par ailleurs, l'Etat colonial a accordé aussi un pouvoir absolu au gouverneur général de la colonie intégrée à la France. En effet, par sa simple décision, « *l'indigène pouvait être interné, envoyé en Corse, dans un pénitencier ou assigné à résidence dans un douar ou une localité loin de sa tribu* ». Cette peine était appliquée comme moyen d'intimidation contre ceux qui n'acceptaient pas la domination française, contre les marabouts et les pèlerins clandestins de La Mecque, mais aussi comme une pénalité complémentaire des peines de droit commun... L'amende collective était prononcée par le gouverneur général dans des cas d'incendie de forêts et pour des faits insurrectionnels. Le séquestre tantôt individuel, tantôt collectif, était appliqué dans les cas d'actes d'hostilité soit contre les Français, soit contre les tribus soumises à la France.

Au régime spécial de l'indigénat, aux infractions et peines propres aux indigènes, il faut ajouter de nombreuses mesures de rigueur dans l'exécution des peines. Par ailleurs, les autorités françaises créèrent des tribunaux spéciaux pour réprimer les crimes et délits définis par les lois pénales françaises mais commis par des Musulmans.

Les cours criminelles spéciales furent créées en 1902. Le pays a vécu durant plus d'un siècle sous des régimes d'exception divers caractérisés par l'absence de respect des droits de l'homme. Le statut de l'indigénat n'accordait pas les libertés de réunion, de culte, de presse, d'enseignement et de circulation aux Musulmans.

En outre, les Algériens appelés à servir dans l'armée française étaient contraints de faire trois ans au lieu des deux ans pour les citoyens français. Afin de les considérer comme des mercenaires, l'Etat colonial leur versait une prime de 250 francs par mois. Par ailleurs, un indigène non naturalisé ne pouvait dépasser le grade de capitaine s'il servait dans les spahis et de lieutenant dans les régimes des tirailleurs.

Dans la fonction publique, cette inégalité se traduit par l'exclusion des Algériens des fonctions d'autorité jusqu'en 1919. Cependant, le décret du 26 mars 1919 maintint l'exclusion des Algériens « musulmans » de quarante-quatre fonctions d'autorité, mais l'inégalité de rémunération entre les colonisés et les colons était maintenue dans la fonction publique.

L'inégalité la plus flagrante concerne les contributions. Les Algériens étaient, jusqu'en 1918 et même au-delà, obligés non seulement de payer les impôts directs et indirects de type français, mais aussi des impôts arabes, représentés par l'*achour* sur les récoltes, ancienne dîme religieuse, la *zakat* ou dîme sur le bétail, la *lezma* en Kabylie et *hacker* dans le Constantinois (tribut de même nature que le *kharraj*).

Ces impôts constituaient, pour les Musulmans, un surcroît de charges, un tribut que devaient payer les « vaincus » aux « vainqueurs ». Les Musulmans cultivant les terres européennes payaient *el achour* alors que les propriétaires européens en étaient dispensés. Les plantations de palmiers, achetées par les Européens, ne payaient pas d'impôts alors que les plantations « indigènes » étaient assujéties à l'impôt. Les Musulmans devaient également fournir des corvées dont étaient exempts les citoyens européens : corvées de transport, de surveillance des forêts, de lutte contre les sauterelles. Les impôts directs de type européen frappaient plus durement les Musulmans. (1)

Et si, par malheur les contribuables algériens ne pouvaient pas réunir assez d'argent pour payer à temps ces impôts, voici comment ils étaient contraints de le faire :

« Si l'Arabe n'a pas acquitté ses impôts, l'huissier vient lui faire vendre son troupeau. Si la vente ne suffit pas, on se contente de mettre en prison la femme du Jellah, sûr que celui-ci ira emprunter. »

Ce régime répressif a rendu la vie des populations colonisées infernales.

En effet, les victimes de cet Etat colonial français ont décrit leur situation en ces termes :

« Nous sommes frappés, humiliés, maltraités et, quand nous nous plaignons, on nous répond par un emprisonnement ou une amende. Nos terres sont séquestrées ou expropriées... Nos frères sont jugés par des hommes intéressés par notre extermination... Dire que l'indigène est heureux, c'est plus que mentir... Un condamné à mort, est-il joyeux ou satisfait ? » (1)

(1) Voir C. COLLOT. — *Les institutions de l'Algérie durant la période coloniale (1830-1962)*, coéditions CNRS, Paris et OPU, Alger, 1987.

De telles pratiques discriminatoires et injustes infligées par une démocratie libérale à un peuple vaincu, ont abouti à la spoliation des populations colonisées. Elles ont persisté même après la promulgation des réformes d'après la Deuxième Guerre mondiale.

En effet, en 1947, la loi du statut organique considère dorénavant l'Algérie comme un groupe de départements dotés de la personnalité civile et financière et confie le pouvoir exécutif à un gouvernement général français, assisté d'un Conseil du gouvernement, et le pouvoir législatif à l'Assemblée algérienne. L'Assemblée financière est transformée en une Assemblée algérienne composée de soixante délégués colons (premier collège) et de soixante Algériens (deuxième collège). Ses décisions doivent être soumises à l'homologation et prises à la majorité des deux tiers :

« Le statut de l'Algérie prévoit la suppression des communes mixtes. L'indépendance du culte musulman, l'enseignement de la langue arabe à tous les degrés et le droit de vote des Algériennes. Il soumet toutefois ces clauses aux décisions de l'Assemblée algérienne, qui n'en fera jamais cas. » (2).

En outre, théoriquement, les Algériens devinrent citoyens français. Néanmoins, le statut organique n'abolit pas l'inégalité juridique flagrante, ni l'inégalité socio-économique car cette loi comporte aussi deux catégories de citoyens français : ceux du premier collège, dont le statut civil est français, et ceux du deuxième dont le statut est local.

Concrètement, d'un côté, 464 000 électeurs de statut civil français (hommes et femmes) auxquels viennent s'ajouter 58 000 Musulmans de bonne compagnie, dûment rentés et décorés pour services rendus) de l'autre, 1,45 million d'électeurs musulmans... où l'Assemblée algérienne se compose de soixante délégués du premier collège et de soixante du deuxième collège, ce qui reviendrait à dire que le bulletin de vote d'un Musulman ne vaut à peu près que le tiers de celui d'un Européen. (1)

(1) Cité par CH.-A. AGERON. — *In Les Algériens musulmans et la France*, tome I, P.U.F. Paris, 1968, p. 449.

(2) XI. HARBIL. — *Le FLN : mirage et réalité*. « Jeune Afrique », Paris, 1985, p. 40.

Par conséquent, cette réforme coloniale n'a pas remis en cause la prépondérance des colons : cette situation caractérisée par l'inégalité systématique entre les colonisateurs et les colonisés, a induit une multitude de réactions et de revendications politiques exprimées et formulées par des groupements, rassemblements, mouvements et partis politiques algériens, entre la fin du XIX^e siècle, et le déclenchement de la guerre de Libération, en 1954.

CHAPITRE III

La réaction nationaliste algérienne à la situation coloniale

La classe politique algérienne, après le carnage de Mai 1945 où environ 45 000 Algériens furent massacrés à la suite d'une manifestation durant laquelle les manifestants ont brandi le drapeau algérien et demandé l'indépendance de l'Algérie, était divisée en plusieurs tendances et courants organisés dans divers partis politiques et organisations.

Le massacre de 1945 et le statut de l'Algérie de 1947 ont rendu la revendication de l'assimilation des Musulmans caduque. Ferhat Abbas et ses compagnons, après avoir revendiqué l'assimilation avant 1939, ont modifié leur position. Le parti qu'ils ont fondé sous le nom de l'Union démocratique du manifeste Algérien (UDMA), demandait désormais une république autonome fédérée à la France, n'ayant ni défense nationale ni politique étrangère.

L'Association des oulémas d'Algérie (AOA), fondée en 1931, après avoir demandé le rattachement de l'Algérie à la France en 1936-1937, s'est retranchée, après la mort du cheikh Ibn Badis, dans une position apparemment apolitique. Mais, en réalité, ses membres ont toujours soutenu l'UDMA.

La revendication principale des oulémas était la liberté d'enseigner l'arabe dans des écoles libres et l'association de leurs membres et étudiants à la gestion des affaires de l'Etat colonial, soit comme membres du culte officiel, soit comme professeurs des médersas franco-musulmanes, chargées de la formation de spécialistes en théologie et en jurisprudence musulmanes.

⁽¹⁾ COLETTE et FRANCIS JEANSON. — *L'Algérie hors-la-loi*. Seuil. Paris. 1954. p. 292.

En un mot, ils demandaient à la France de leurs accorder le pouvoir symbolique dans un cadre colonial.

Le Parti communiste algérien (PCA), qui était sous la tutelle du Parti communiste français, dont la majorité des membres était d'origine européenne, ne croyait pas à l'existence d'une nation algérienne et militait en faveur de la formation d'une nation multi-ethnique et multiraciale, c'est-à-dire constituée d'une mosaïque, selon Maurice Thorez, de « vingt races ».

L'Étoile nord-africaine (ENA), issue des couches populaires paupérisées, prolétariées et déracinées par la colonisation, était le seul mouvement qui a revendiqué, dès sa fondation en 1926, l'indépendance totale de l'Algérie et le retrait des troupes françaises.

C'était aussi le seul mouvement qui a compris à la fois la nature du colonialisme et les limites structurelles de la société algérienne représentée par la segmentarité. Cette double prise de conscience a été rendue possible par l'expérience qu'ils ont capitalisée en France au contact des mouvements ouvriers et partis politiques modernes.

A Paris, les fondateurs de l'ENA ont appris leurs méthodes de travail et, particulièrement, leur mode d'organisation et d'opération, voire leur façon de concevoir une action et de la mener, les relations entre la société et l'État, le peuple et la nation. Une telle connaissance, la compréhension et l'expérience directe leur ont permis d'élaborer une stratégie politique visant à dépasser les limites structurelles inhérentes à une société segmentaire par :

1) La mise en place d'une organisation politique moderne à l'échelle de la nation, capable de mobiliser toutes les énergies créatrices du peuple algérien en général et les militants de la cause nationale, en particulier pour libérer le pays ;

2) La promotion d'une dynamique unitaire pour augmenter l'efficacité de la lutte de Libération en empêchant le pouvoir colonial de diviser les différents segments, catégories et couches de la société algérienne en les dressant les uns contre les autres pour pouvoir continuer à dominer l'ensemble segmentarisé.

De 1926 à 1937, l'ENA a transplanté ses structures de France en Algérie, où elle les a implantées parmi les couches populaires les plus

combatives. Interdite en 1937, elle réapparaît sous le sigle du Parti populaire algérien (PPA) durant la même année.

Banni à la veille de la Deuxième Guerre mondiale, le PPA grâce au leadership dynamique du docteur Lamine Debaghine, maintient ses structures et milite clandestinement durant toute la Deuxième Guerre mondiale...

En 1945, il réapparaît comme le parti nationaliste le plus important d'Algérie. Cependant, son interdiction obligea ses dirigeants à former, en 1946, le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD). Le PPA et l'Organisation paramilitaire spéciale, connue sous le sigle de l'OS, créée en 1947, demeurent dans la clandestinité. Cependant, le MTLD qui représente la partie visible de l'iceberg, était conçu pour mener une lutte légale, surtout à l'occasion des élections, dans un cadre pluraliste colonial.

Les élections préfabriquées et l'échec de l'expérience électoraliste du MTLD dans un contexte colonial.

L'expérience électoraliste du MTLD a été vouée à un échec cuisant. Considéré par le gouverneur socialiste Naegelien comme un parti séparatiste, il a recouru à la répression et aux fraudes électorales systématiques pour empêcher ses candidats d'être élus. En effet, à la veille des premières élections à l'Assemblée algérienne du 4 avril 1948, Naegelien ordonna l'arrestation de trente-deux candidats du MTLD sur cinquante-neuf. La justice coloniale les a condamnés à cent quatre-vingt mois d'emprisonnement et 700 000 francs d'amende. Le lendemain, le gouverneur effectua l'un des plus grands truquages de l'histoire des élections.

Le MTLD fut soumis à une répression brutale. 398 de ses militants furent appréhendés et brutalisés par la police. Là où ses militants tentèrent d'empêcher le truquage, la garde mobile fit usage des armes.

Le bilan fut lourd : sept morts et de nombreux blessés à Desmya et quatre morts, quarante blessés et deux cents arrestations à Champlain.

Après cette saignée en hommes et en argent, la majorité écrasante des cadres et militants ruraux et urbains du MTLD demande :

« Ne nous appelez plus aux urnes, donnez-nous des armes ! »

Les rapports des responsables de l'organisation plaident contre l'investissement des forces du parti dans l'«*escroquerie démocratique* ». Dans les prisons, «*les militants rejettent toutes les formes du légalisme et appellent à une action radicale et immédiate*». (1)

Ces élections préfabriquées n'accorderent au MTLD que neuf sièges sur soixante, alors qu'il avait obtenu 90 % des voix. Pour se justifier, le représentant de l'Etat français jugeait «*qu'il y allait du statut de l'Algérie si on ne brisait pas le réseau qui enserrait de plus en plus étroitement le monde indigène, prétendant que si les élections s'étaient déroulées selon les règles du jeu, le nombre de voix n'aurait été obtenu que grâce à la terreur qu'il [le MTLD] inspirait même aux éléments les plus fidèles à la cause française* ». En d'autres termes, pour Naegelien, le choix était entre des élections truquées par le PPA et des élections truquées par le gouvernement. (2)

Sur les neuf délégués élus ou, plutôt, admis par l'administration coloniale pour sauver les apparences, cinq seulement ont pu siéger à l'ouverture de l'Assemblée algérienne, les quatre autres étaient maintenus en prison. D'après Julien, le MTLD avait, en fait, gagné 57 sur les 60 sièges du deuxième collège.

Toute la base du MTLD exprima le désir de mettre fin à cette expérience électoraliste qui était non seulement sans issue honorable, mais aussi coûteuse en vies humaines. La violation des règles du jeu des élections par l'Etat colonial a permis aux partisans de l'action directe de s'imposer temporairement au sein de la direction.

En effet, le comité central qui se réunit à Zeddine décida d'accorder la priorité à l'Organisation spéciale (OS). Cette organisation souterraine devait recevoir les cadres, les fonds et les moyens matériels

(1) M. HARBI. — *Le FLN*, « op. cit. », p. 44.

(2) Cité par Ch.-A. JULIEN. — *In Afrique du Nord en marche : nationalisme musulman et souveraineté française*, Julliard, Paris, 1972, p. 201.

nécessaires pour accélérer la préparation du déclenchement de la guerre de Libération. (1)

Cependant, les tendances «*droitières* » et «*centristes* » hostiles à l'action armée réagirent rapidement contre ces décisions en s'attaquant au chef de file des activistes, le docteur Lamine-Debaghine. Ils réussirent à l'exclure du comité central à l'occasion de la crise berbériste de 1949. Cette crise a été utilisée par les partisans du légalisme électoraliste pour se débarrasser de tous les partisans de la lutte armée.

Messali, qui marcha alors dans cette combine, admettra plus tard «*qu'on a éliminé sans discernement des éléments en les taxant de berbéristes* ». (2)

Cependant, le triomphe des partisans de la voie légale n'était qu'une victoire à la Pyrrhus. Car les membres de l'OS, établie par le parti en 1947, finirent par imposer le recours à l'action directe.

L'établissement de l'Organisation spéciale (O. S.).

L'établissement, au sein du parti PPA-MTLD, de l'Organisation spéciale (OS), a été une réaction à l'expérience traumatisante des événements de Mai 1945. En effet, deux ans plus tard, les jeunes militants partisans du passage à l'action armée forcèrent la direction du parti à la créer. Selon Mohamed Boudiaf, qui était l'un des responsables principaux de l'OS, «*ces militants furent choisis au sein de l'organisation politique clandestine du PPA... sur la base de critères tels que conviction, courage physique, clandestinité, etc.* ».

Au printemps 1948, l'OS commença à voler de ses propres ailes. La direction était confiée à un état-major national constitué d'un coordinateur, Mohamed Belouizdad, et de cinq autres dont Boudiaf, lui-même responsable du Constantinois :

(1) Voir B. BENKHEDDA. — *Les origines du 1^{er} Novembre 1954*, Dahlab, Alger, pp. 125-143.

(2) Cité par M. HARBI. — *In Aux origines du FLN : le populisme révolutionnaire en Algérie*, Bourgeois, Paris, 1975, p. 39.

« Sur le plan territorial, l'Algérie fut divisée en cinq départements : Oranie, Algérois, non compris Alger-ville et la Mitidja qui formaient un département, la Kabylie et le Constantinois. Chaque département, ou unité militaire, était lui-même divisé en zones qui se composaient de régions qui, à leur tour, englobaient des localités. »

La formation dispensée aux militants comportait l'éducation politique et morale et l'instruction militaire.

La première « comportait des cours sur les qualités du militant révolutionnaire, ses droits, son rôle, l'esprit de sacrifice, l'initiative, l'anonymat de l'effort, le comportement militant... ».

La deuxième était « basée sur des brochures d'une douzaine de leçons chacune, allant de la leçon de tir, en passant par les missions individuelles, à l'organisation d'une zone de guérilla. Ces cours théoriques étaient enrichis par l'usage et le maniement des armes individuelles, par des manoeuvres sur le terrain, des exercices d'alerte et quelques rudiments sur les explosifs et la fabrication des bombes. En conclusion, un militant de l'OS, une fois cette formation acquise devait être capable d'organiser et de diriger une action de guérilla » (1)

Ce qu'il faut relever de ce passage de Mohamed Boudiaf, c'est le fait que le mouvement nationaliste a su, non seulement, mettre en place une contre-structure ayant pour but le démantèlement éventuel de l'Etat colonial, mais aussi une contre-culture, capable de changer et de transformer les mentalités, les attitudes, la vision du monde... des cadres et militants du mouvement nationaliste.

Néanmoins, une fois l'entraînement de 1 500 à 2 000 militants de l'OS terminé, la direction du parti commença à tergiverser. A chaque fois que la question du déclenchement était posée, ses membres influents répondaient que des conditions préliminaires nécessaires n'étaient pas encore réunies. Les membres de l'OS étaient utilisés de plus en plus comme des auxiliaires pour assumer le service d'ordre du parti. En 1950, l'OS fut découverte accidentellement par la police coloniale.

(1) MOHAMED BOUDIAF. — *La préparation du 1^{er} Novembre*, éditions de l'Etoile, Paris, 1976, pp. 14-41.

Le comité central qui se réunit en décembre 1950 rediscute les formes de lutte et d'organisation du parti. Durant ce débat, trois thèses se sont affrontées.

Finalement, c'est la thèse présentée par Messali, Benkhedda, Lahouel et Mezghena qui a prévalu. Cette thèse préconisait la combinaison des formes de lutte : la lutte clandestine et l'action légale. Cependant, aucune décision concernant le passage à l'action directe n'a été prise.

Le 28 septembre 1951, sachant que l'administration allait truquer les résultats, le MTLD, l'UDMA et l'AOA demandèrent aux Algériens de boycotter les élections prévues pour octobre. Leur appel commun affirma qu'« à moins de répondre à la force par la force, il n'est pas possible pour les musulmans en Algérie de voter librement, encore moins de parler d'élections ».

Le PCA se désolidarisa de cet appel tripartite. Néanmoins, malgré l'impasse de la voie électorale, la direction du PPA-MTLD ne répondit pas à une demande d'envoi de jeunes militants s'entraîner en Egypte, sous le patronage de l'émir Abdelkrim.

Lakhdar Bentobbal, l'un des responsables principaux de la Révolution, rapporte que l'OS « a été dispersée et nous n'avons plus eu de nouvelles du parti. Nous avons demandé à plusieurs reprises des directives, mais nous n'avons reçu aucune réponse. Même les aides ne nous arrivaient plus... Cette rupture de l'aide du parti nous avait poussés à nourrir des idées noires... Le parti voulait nous affaiblir, pensions-nous. Des rumeurs nous parvenaient selon lesquelles le parti voulait supprimer l'OS et changer de voie. Les membres du comité central étaient, semble-t-il, contre la lutte armée et voulaient revenir aux moyens purement politiques.

« Notre moral évoluait au gré des rumeurs et, progressivement, nous avions forgé l'idée que le parti avait coupé avec nous à dessein pour qu'on finisse par accepter sans difficulté, les décisions de la direction. Entre-temps, les évadés de la prison de Bône, Annaba (Youssef Zighoud, Amar Benaouda...) nous avaient rejoints quelque temps après, en août 1951. »

La direction du parti les a finalement convoqués à une réunion à Batna, présidée par Amar Boudjerida. Tous les recherchés de l'OS qui s'étaient réfugiés dans les Aurès se rendaient à cette réunion pour demander des éclaircissements aux représentants du parti.

Dès l'ouverture de la séance, il les informa en ces termes :

« La phase judiciaire est passée. Vous avez été condamnés à 2,5 et 10 ans de prison par contumace. Nous avons consulté les avocats du parti... Messali est allé à La Mecque et a trouvé des réfugiés au Moyen-Orient. Donc, soit vous allez au Moyen-Orient, soit vous vous rendez à la police. Puisque la phase judiciaire est passée, vous ne serez pas torturés. Vous serez directement présentés au procureur... Je ne vois pas autrement ce que vous allez faire ici et jusqu'à quand vous allez rester. » (1)

Ces maquisards, formés par les cadres de l'OS en vue de déclencher l'action directe, étaient très consternés et très énervés par cette nouvelle, parce qu'on leur avait laissé entendre auparavant qu'ils allaient bientôt recevoir des ordres concernant le jour « J ».

« Noire espoir d'un passage à la lutte armée, affirme Bentobbal, après avoir été si longtemps entretenu venait, tout à coup, d'être balayé. »

« Les irréguliers » comme la direction du parti les a nommés, parce qu'ils vivaient dans la clandestinité ont fait signifier à Boudjerida, d'une manière insultante et méprisante, qu'ils refusaient la proposition du parti car, à l'étranger, « on ne pourrait pas représenter un pays dans lequel rien se s'était passé. »

Quant à la phase de la prison, les irréguliers lui ont rétorqué qu'elle était révolue depuis la découverte de l'OS, le 18 mars 1950. Depuis ce jour, elle est devenue pour eux un sacrifice gratuit.

« Dans ce cas, le parti ne vous prendra pas en charge ! » s'exclama Boudjerida.

« Mais les militants des Aurès présents lui répondirent :

(1) L. BENTOBBAL. — *Mémoires de guerre*, inédites.

« Nous nous chargeons de ces militants : ils sont des nôtres... Si jamais vous les abandonnez, c'est nous qui nous nous en occuperons. »

La séance fut levée sur cet incident. Cependant, les maquisards continuèrent de dénoncer Boudjerida et de l'insulter, même après la suspension de la séance en lui disant, entre autres.

« Tu n'as qu'à faire un rapport. Dis-leur l'accueil qu'on t'a réservé. Nous ne reconnaissons maintenant plus personne, et nous ne marcherons pas sur cette voie. C'est une véritable reddition que vous êtes venue nous proposer. » (1)

Les tergiversations de la direction du parti ont persisté jusqu'à la scission du MTLD en 1954. Après avoir tenté, en vain, dans le cadre du CRUA (Comité révolutionnaire d'unité et d'action), de maintenir le MTLD en tant que parti ayant son appareil organique, sa structure pyramidale, ses dirigeants, ses cadres, ses militants de base, ses sympathisants, ses organisations satellites, ses objectifs... ce qui lui aurait permis de capitaliser son expérience accumulée depuis les années vingt, les participants à la réunion des « 22 » (qui avaient tous appartenu à l'OS) convoqués par Boudiaf, furent contraints, par l'éclatement du parti, d'agir vite. Leur action visait à mettre tous les mouvements réformistes (les élus, les oulémas, l'UDMA, le PCA), et surtout, la direction politique du MTLD qui ne voulait pas entendre parler de lutte armée, devant le fait accompli ainsi que de faire sortir le mouvement nationaliste de l'impasse dans laquelle ses leaders l'avaient poussé.

(1) *Ibid.*

CHAPITRE IV

Les préparatifs du déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954

La crise du mouvement nationaliste a libéré les cadres et militants partisans de l'action directe, ce qui leur a permis, sous l'impulsion de Boudiaf et de Didouche Mourad, de préparer la réunion historique des « 22 » le mois de juillet 1954 à Alger. Durant cette réunion, Boudiaf fut élu coordinateur national du déclenchement de la Révolution, avec le mandat de désigner un comité national comme état-major général du déclenchement de la guerre de Libération nationale. Cette initiative a réussi à mettre en place les structures et contre-structures révolutionnaires, capables de canaliser et de mobiliser les énergies créatrices de tous les patriotes algériens, déterminés à se battre, pour arracher l'indépendance du pays par les armes.

Malgré la défaillance de la direction du parti et l'élection, au bulletin secret par les « 22 », de Boudiaf comme coordinateur national, ses compagnons l'ont autorisé à essayer de trouver une personnalité connue, expérimentée et résolue en vue de la désigner comme leader de la Révolution. Après mûre réflexion, Boudiaf décida d'approcher deux personnalités du PPA-MTLD : le docteur Lamine-Debaghine, comme dirigeant principal, et un jeune arabisant étudiant à la Zeyouna, comme conseiller ou adjoint ou porte-parole.

Le docteur Lamine-Debaghine refusa sans tergiverser en arguant du fait qu'il n'avait été ni consulté ni invité à la réunion des « 22 », tandis que Abdelhamid Mehri n'a pas eu la franchise de rejeter carrément cette offre. Il laissa Boudiaf lui révéler les secrets concernant le déclenchement de la Révolution en préparation. Au lieu de donner une réponse nette, Mehri a répondu :

« Je vais réfléchir. »

D'après Bentobbal, « il s'est dérobé et, depuis ce jour, la réponse tant attendue ne nous est jamais parvenue... Il s'agit là d'un trait dominant de sa personnalité. Il ne prend jamais de décisions et passe son temps à réfléchir. » (1)

En dépit du refus de la classe politique réformiste, le comité des « Six » a réussi à créer les conditions minimales, y compris la rédaction d'une déclaration de guerre contre l'Etat colonial.

La déclaration de guerre contre la France pour restaurer l'Etat algérien.

Il est nécessaire de rappeler les objectifs essentiels définis par le comité des Six présidé par Bouafia et assignés au FLN-ALN, doté de nouvelles structures révolutionnaires. Le but principal était l'indépendance nationale par :

1) La restauration de l'Etat algérien souverain, démocratique et social, basé sur des principes islamiques ;

2) Le respect de toutes les libertés fondamentales, sans distinction de race et de confession.

Les objectifs intérieurs étant :

1) L'assainissement politique par la remise du mouvement national révolutionnaire dans sa véritable voie et par l'anéantissement de tous les vestiges de la corruption et du réformisme, cause de notre régression actuelle ;

2) Le rassemblement et l'organisation de toutes les énergies saines du peuple algérien pour la liquidation du système colonial.

(1) MEHRI, l'actuel secrétaire général du FLN, nommé à ce poste par Chadli Bendjedid, après l'explosion d'Octobre 1988, laissa d'abord le train de la Révolution partir sans lui, une fois qu'elle était bien lancée et que son arrivée à la gare était devenue certaine, il accepta alors de risquer, non seulement de le prendre en marche, mais aussi de prendre, après 1988, le sigle FLN du mouvement qui l'avait impulsé et propulsé, en otage, pour se créer une légitimité historique.

La réalisation des objectifs définis par le comité des Six n'a pas été facile. Car l'Algérie était la seule colonie française considérée comme faisant partie intégrante de la France métropolitaine et la plus peuplée par des colons français qui étaient déterminés à maintenir leur prépondérance, quels que soient le prix et les conséquences. Cela explique le fait que toute la presse française de l'époque réaffirma la souveraineté française et rejeta la responsabilité du déclenchement sur les pays membres de la Ligue arabe.

Par exemple, pour l'Aurore du 5 novembre 1954, « les exécutants sont armés et commandés du dehors ». Pis encore, l'Humanité, exprimant la position du PCF, condamna « le recours à des actes individuels susceptibles de faire le jeu despires colonialistes si même ils n'étaient pas fomentés par eux... ».

Ce fut ainsi que la presse française, de droite, aussi bien que de gauche, a préconditionné les prises de position officielles des dirigeants de l'Etat français de cette période. En effet, pour le gouverneur général, Léonard, « l'Algérie vivait dans l'ordre et la paix » et, par conséquent, il faut dire « qu'absolument rien ne pouvait justifier une telle agression, d'étendre aux trois départements les désordres sanglants qui désolaient les territoires voisins. Pour connaître les origines d'un tel complot, il suffit d'écouter les appels frénétiques de certaines radios étrangères et de savoir les liens directs qui unissent les dirigeants de cette entreprise lointaine avec les groupements terroristes qui ont opéré en Algérie ».

Pour Mitterrand, ministre de l'Intérieur de l'époque : « La seule négociation avec les hors-la-loi, c'est la guerre. » Le 12 novembre, le Premier ministre, Mendès-France exprima la position du gouvernement français devant un débat à l'Assemblée nationale en ces termes :

« Qu'on n'attende de nous aucun ménagement avec la reddition, aucun compromis avec elle... » (1)

Conscients des faiblesses numériques et matérielles ainsi que qualitatives de la résistance, inhérentes à une société segmentaire et,

(1) Cotés par HARBI in 1953. — Op. cit., pp. 17, 26-27.

surtout, marquée par l'histoire du mouvement national et l'expérience traumatique de la crise PPA-MTLD, les fondateurs de la Révolution de Novembre ont mis en place, graduellement, une organisation révolutionnaire omniprésente, auto-reproductrice et, par conséquent, imbattable à long terme.

Se basant sur le vieil adage selon lequel *l'union fait la force*, ils ont demandé au peuple algérien de se soumettre aux exigences de la dynamique unitaire et organisationnelle mise en branle par l'ENA-PPA-MTLD, à sa logique et à ses implications politico-militaires.

En effet, la réalisation des objectifs assignés à la nouvelle organisation politico-militaire exigea l'implantation du FLN-ALN comme parti-nation. Ainsi, les difficultés et problèmes créés par les inégalités des forces algérienne et française ont été finalement surmontées par une efficacité organisationnelle, rendue possible par une direction politique unique. Cette combinaison constitue l'avantage, à la fois stratégique et tactique, de la résistance algérienne (1954-1962).

Le succès de la résistance a entraîné progressivement le ralliement des forces politiques représentées par les centralistes, les partisans de l'UDMA, les oulémas, et même d'un nombre important des membres du PC, des élus et des administratifs, collaborateurs..., à l'organisation politico-militaire érigée par les anciens de l'OS en tant que contre-Etat.

Ce fait aura des conséquences sur la vie politique de l'Algérie indépendante (la prépondérance des activistes, remplacés par les officiers supérieurs de l'ANP après 1962, dans la vie politique de l'Algérie indépendante (ce qui est à l'origine du drame actuel)).

Comme l'originalité du FLN-ALN était l'établissement d'un contre-Etat, doté de structures verticales (ou hiérarchiques) et horizontales (ou territoriales) révolutionnaires, capables de mobiliser, d'organiser, d'encadrer et de canaliser les énergies les plus résistantes et les plus créatrices du peuple algérien en vue de rendre le pays ingouvernable pour la France, nous devons donc esquisser une analyse des structures politico-militaires de l'Algérie en guerre. La mission de ce contre-Etat, de type jacobin, était d'accomplir deux tâches essentielles :

1) Résoudre le problème présenté par les faiblesses d'ordre numérique, matériel, structurel, technique, intellectuel... d'une révolution populaire, face à l'appareil étatique ennemi, ayant une armée classique considérable, suréquipée, bien entraînée, bien nourrie...

2) Forger l'unité nationale, grâce à l'intégration et à l'incorporation des membres des 803 tribus algériennes dispersées à travers le territoire ainsi que les innombrables habitants des bougades, centres urbains et grandes villes au sein desquels les populations étaient encore superstructurellement segmentarisées, dans l'organisation (nidham), seule capable de dépasser les limites structurelles engendrées par la segmentarité ancienne sous-tendant l'organisation de la société algérienne traditionnelle.

Pour obtenir un meilleur résultat de ces structures horizontales, qui s'étendent spatialement sur l'Algérie et la France, des structures verticales, visant à promouvoir une division du travail indispensable à l'efficacité des actions multiples entreprises partout et à tous les niveaux et nécessitant conceptualisation, préparation, planification, supervision, coordination et exécution, ont été mises en place.

CHAPITRE V

Les moyens de réalisation de la restauration de l'Etat

L'organisation était la clé du succès du FLN-ALN. Dès le début, la nouvelle organisation révolutionnaire « NIDHAM » a mis en place des structures organisationnelles indestructibles et, par conséquent, imbattables.

Les structures horizontales (ou territoriales) ⁽¹⁾

Le comité des Six, constitué par la réunion des « 22 » le mois de juillet 1954, a divisé le pays en six zones et élu, au bulletin secret, Mohamed Boudiaf comme coordinateur national du déclenchement de la Révolution. L'une de ses tâches était de nommer les chefs de zones. Toute liberté d'action était accordée à leurs commandants respectifs.

Cependant, le congrès de la Soummam, tenu le 20 Août 1956, après le succès initial de la Révolution, a perfectionné les structures révolutionnaires de l'Algérie en guerre.

Les six zones ont été transformées en six wilayas, chaque wilaya a été subdivisée politico-militairement en trois ou quatre *mintaga* (zone), chaque zone en trois ou quatre *nahya* (région). Chaque *nahya* en trois ou quatre *kism* (secteur). Chaque secteur comprend plusieurs douars (districts ruraux) et chaque district est composé de plusieurs douars, villages.

(1) Voir M. BENNOUCHE — *Les fondements socio-historiques de l'Etat algérien contemporain*, surtout pp. 38-72 et s. CHIKH. — *L'Algérie en armes*. «Economic», Paris, 1981. pp. 239-258.

La capitale du pays, où siégeait le Comité exécutif extérieur, a été érigée en zone autonome, subdivisée en trois secteurs. Chaque secteur a été subdivisé en quartiers et chaque quartier en foyers urbains, champ d'action du groupe, composé de trente et un membres (à savoir quatre cellules de sept membres chacune, c'est-à-dire six militants dirigés par un chef de cellule), deux responsables dirigeant chacun un demi-groupe (soit deux cellules) et qui sont, à leur tour, soumis à l'autorité d'un chef de groupe. Même les Algériens se trouvant en dehors du pays ont été organisés en fédérations : les Fédérations du Front de libération nationale de France, de Tunisie et du Maroc.

Le processus d'appropriation des moyens de subsistance des Algériens, déclenché par la colonisation, a forcé d'innombrables travailleurs à émigrer. En 1954, le nombre des ouvriers émigrés en France était estimé entre 250 000 et 400 000. La Fédération du FLN de France a étendu son *nidham* à travers tout le territoire français, où se trouvaient des ressortissants algériens.

« Le travail intensif et permanent de structuration, l'effort soutenu en vue d'un quadrillage total qui tend à un contrôle complet et rigoureux de l'émigration aboutit au recrutement d'innombrables ouvriers, commerçants et étudiants... L'élément recruté passe généralement par les stades successifs de sympathisant, d'adhérent, de militant, puis de cadre.

« Cependant, le gros des effectifs du FLN (50 %) sont représentés par les sympathisants. Gravissant un degré, le sympathisant devient adhérent, c'est là une étape de triage au cours de laquelle seront choisis les militants. En plus des critères supposés remplis par les sympathisants, les adhérents acceptent et participent à un travail de formation théorique et pratique qui permettra, à mesure que le besoin s'en fera sentir, de sélectionner les meilleurs pour les investir de la qualité de militant.

« Les sympathisants sont également encadrés par les adhérents et ceux-ci le sont par des militants. De la sorte, la catégorie des adhérents assure, par la même, de grands services sur le plan de la sécurité des cadres choisis, eux, nécessairement, parmi les militants. » (1)

(1) ALI HAROUN. — *La septième wilaya*, Seuil, Paris, 1986, pp. 48-49.

Si les structures organisationnelles horizontales incluent trois catégories, différenciées et hiérarchisées (sympathisants, adhérents et militants), les exigences de la clandestinité et la nécessité de mobiliser le plus grand nombre parmi la communauté algérienne ont amené le conseil fédéral à multiplier les échelons des structures territoriales afin d'éviter d'exposer, surtout les militants aux services de sécurité ennemis. Cela explique pourquoi chaque wilaya contient deux superzones, chacune subdivisée en deux ou trois zones, dans les agglomérations très denses en travailleurs.

La zone est subdivisée en deux ou quatre régions, la région en trois secteurs, le secteur en trois kasma, la kasma en trois sections, la section en trois groupes, le groupe en trois ou quatre cellules et la cellule en quatre éléments plus un chef.

Wilaya	6 000
Superzone	8000
Kasma	250 à 300
Section	60 à 100
Groupe	15 à 20
Cellule	5 (1)

Quant aux effectifs moyens de sympathisants et des adhérents de chaque échelon structurel, ils peuvent être résumés comme suit :

Enfin, la cheville ouvrière de cette organisation structurée et hiérarchisée de la Fédération de France du FLN est constituée par les militants qui ont joué un rôle décisif.

Ils ont assuré les tâches les plus risquées et accompli les missions les plus dangereuses. Ali Haroun a raison de les considérer comme l'élément moteur de l'émigration algérienne en Europe. Ils étaient indiscutablement l'avant-garde du combat libérateur.

(1) *Ibid.*, p. 55.

Les autres communautés algériennes dans les pays européens étaient aussi organisées à l'instar de la Fédération de France du FLN. C'est ainsi que la Belgique compte deux régions, la Sarre, une région, l'Allemagne trois régions et la Suisse, une région.

Les réfugiés et les communautés algériennes en Tunisie et au Maroc étaient encadrées par deux fédérations distinctes. Les unités de l'ALN des frontières algéro-tunisienne et algéro-marocaine bloquées en dehors du pays par la construction des lignes Morice et Challe. Les deux PC ont été maintenus après la création de l'EMG de l'ALN de l'extérieur, en 1960.

Cependant, au lieu d'acheminer hommes, armements et munitions aux wilayas de l'intérieur en franchissant les lignes de fortification, mission qui leur avait été confiée par le CNRA au début de 1960, les membres de l'EMG, dirigés par le colonel Houari Boumediène, préférèrent se soustraire à l'autorité du GPRRA et se transformèrent en putschistes préoccupés principalement par le développement et la consolidation de leur influence politique au sein des structures verticales de la Révolution afin de se préparer à saisir le pouvoir le moment venu.

Les structures verticales du FLN-ALN. (1)

L'ingéniosité du FLN-ALN s'est confirmée par sa capacité politique et organisationnelle, à ériger une contre-structure étatique, parallèle et concurrente, réalisant dans la pratique quotidienne, à tous les échelons de l'appareil révolutionnaire, du sommet à la base, non seulement la négation et le minage de l'appareil étatique colonial, mais aussi la réduction progressive de son emprise sur la population algérienne. Le pouvoir exécutif, représenté d'abord par le comité des Six et, ensuite, par le premier CEE, créé par le congrès de la Soummam au sein duquel Abane Ramdane joua un rôle prépondérant, jusqu'aux assassinats, par l'armée française, de deux de ses membres, Larbi Ben M'Hihi et Idir Aïssat, durant la prétendue *Bataille d'Alger* du général Massu et du démantèlement partiel concomitant de l'organisation

(1) M. BENNOUNE. — *Op. cit.*

politico-militaire de la Zone autonome d'Alger, rendu possible par la grève des huit jours de février 1957 et les tortures atroces et systématiques des suspects. Ce qui força les membres du CEE, qui ont survécu, à quitter l'Algérie. Le deuxième CEE, élargi de cinq à neuf membres, était dominé par les colonels de wilaya, tels que Belkacem Krim, Abdelhafid Boussouf, Lakhdar Bentobbal. Ce trio se transforma bientôt en super direction de la Révolution, c'est-à-dire détenant le monopole de l'exercice du pouvoir réel.

Dès sa nomination en 1958, le GPRRA assura le pouvoir exécutif de l'Etat algérien jusqu'à la libération et l'établissement des institutions définitives. Il est investi à la fois d'un pouvoir de légalité active, et particulièrement de la conduite de la guerre à laquelle il doit accorder la priorité. En outre, le GPRRA gère les intérêts de la nation algérienne. Pour obtenir une plus grande efficacité et homogénéiser la conduite de la lutte multiforme, les trois colonels influents fondateurs du FLN-ALN, créèrent le CIG (Comité interministériel de guerre). Ce comité supervise toutes les activités proprement militaires, ce qui consacre désormais de facto la *primauté du militaire sur le politique* et une certaine division du travail entre les activistes de l'OS et les centralistes. Ces derniers s'occupaient de certaines questions politiques et de la diplomatie.

Le CNRA, créé lors du congrès de la Soummam, était l'instance législative suprême de la Révolution. Il définissait la politique générale à mener et contrôlait aussi son exécution par le pouvoir exécutif représenté par le GPRRA et le CIG. C'était le seul organisme habilité à prendre des décisions concernant l'avenir du pays et à ratifier tout accord conclu par le GPRRA. Quoique ses membres fussent cooptés généralement par le « trio », le CNRA a été un véritable parlement représentant toutes les tendances (activistes, centralistes, udamistes, ulamistes) de l'Algérie en guerre.

Depuis le congrès de la Soummam, les wilayas étaient dotées de structures homogènes et hiérarchiques. Chaque échelon de la hiérarchie pyramidale organisationnelle wilaya, *mintaga* et *kism* est commandé par un responsable politico-militaire ayant le grade de colonel, assisté par un adjoint immédiat, chargé des affaires militaires

(lieutenant-colonel) et trois ou quatre commandants responsables des tâches spécifiques : politique, renseignement et liaisons, logistique. Ainsi, la responsabilité est confiée à un conseil, selon le principe de collégialité, mais structuré hiérarchiquement.

Les forces combattantes étaient composées par les moudjahidine (réguliers), les moussébiline (milices rurales), les fidaïyine (commandos urbains).

Les membres de l'ALN constituaient à la fois une armée de partisans par sa méthode stratégique et tactique de lutte (de guérilla) et une armée régulière par ses structures, son commandement, son uniforme, sa discipline, ses couleurs, le port ouvert des armes, ses grades et insignes correspondants.

L'ALN était répartie en différentes unités : *faïleg* (bataillon) ; *kahba* (compagnie), *firqa* (section) et *faoujdj* (groupe). Les moussébiline et les fidaïyine maintenaient des liens étroits et, surtout, « concrétisaient et alimentaient l'osmose entre le FLN et le peuple ».

Les populations rurales étaient organisées au niveau local par des assemblées populaires ou djemaâs. Chacune était dirigée par un conseil de cinq membres dont un président, militant du FLN. Ils étaient désignés par le conseil du secteur. Chaque membre était chargé d'une ou plusieurs tâches spécifiques : ravitaillement, perception des cotisations, justice, recrutement, service de sécurité, logistique et renseignement. L'organisation révolutionnaire du FLN-ALN a étendu sa présence et son emprise à toutes les classes, couches et catégories de la société algérienne.

La plate-forme de la Soummam a insisté pour que la Révolution soit présente partout. Il faut combiner l'action clandestine et l'action légale. Il faut organiser, sous des formes multiples, toutes les branches de l'activité humaine.

Slimane Cheikh a souligné que « l'organisation est entourée d'un halo de mystère qui lui confère auprès des masses un véritable pouvoir charismatique entretenu d'ailleurs par les mois d'ordre et les écrits du FLN qui contribuent à fixer sur le parti des élans d'adhésion et d'attachement. L'évolution du nidham, de l'organisation, est associée, aux

yeux de chaque militant, à la lutte des multiples forces anonymes sou-
dées dans un même combat patriotique et animées d'une même foi.
Elle est associée à l'irrésistible appel de la patrie et aux valeurs
fondamentales auxquelles chacun est attaché de toutes ses fibres.

« L'organisation représente cette force unificatrice dotée d'ubiquité qui permet à chaque geste, à chaque action isolée, de s'insérer étroitement dans l'entreprise collective de résistance nationale. Elle est cette présence anonyme, et pourtant concrète, qui envahit et bouleverse quotidiennement la vie de chacun. Elle est à la fois transcendante et immanente à chaque militant qui en est la création mais aussi le générateur collectif. » (1)

Cette ambivalence a engendré chez le FLN-ALN le meilleur et le pire : l'autoritarisme, la mobilisation et la participation du peuple algérien. Chacun des responsables, conscient de son pouvoir, en use avec d'autant moins de modération que la proximité du danger aura contribué à renforcer sa rigidité et son intransigeance. En effet, les risques sans nombre qu'encourt l'action armée, les dangers réels qui guettent les militants imposent à chacun un strict respect de la discipline et une soumission sans faille à la hiérarchie. Les directives, émanant du sommet ont le caractère obligatoire d'un ordre qui ne souffre aucune discussion, laquelle ne peut intervenir qu'après l'exécution de l'ordre. (2)

Malgré ce fait, le *nidham* a eu le grand mérite de s'assurer l'appui et le soutien de la Révolution. Et, celle-ci ne s'engage que si elle se reconnaît dans ce combat. Ce n'est ni par l'intimidation ni par la terreur que l'organisation gagne à sa cause les masses, mais en reflétant leurs aspirations, en dirigeant leur lutte. Le FLN n'est devenu ce parti-nation, mobilisant toutes les couches de la nation dans un même combat patriotique, qu'en cristallisant et en éveillant la conscience nationale. (3)

(1) Voir S. CHEIKH. — *L'Algérie en armes au temps des certitudes pour une excellente analyse des structures révolutionnaires de l'Algérie en guerre*, «Economic», Paris, 1981, pp. 239-265.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

Pour renforcer son contrôle politique de la société algérienne, le FLN-ALN a mis en place des organisations satellites [ou de masse]. Pour mieux organiser les travailleurs salariés, l'UGTA fut fondée le 24-26 février 1956 à Alger. Elle ne tarda pas à déclarer, à la veille de la grève des huit jours, que son but visait à « *plébisciter l'ALN, guide armé éprouvé et lucide de la Révolution algérienne bientôt triomphante* ».

Afin de mobiliser les commerçants et artisans nationaux, le CEEA fut créé, en septembre 1956, l'Union générale des commerçants algériens (UGCA). Son objectif essentiel était à la fois politique — obtenir l'adhésion de cette couche sociale — et financier — inviter ces catégories sociales à payer des cotisations en vue de financer l'effort de guerre.

A l'instar de l'UGTA, qui établit le 16 février 1957 en France l'Amicale générale des travailleurs algériens (AGTAG), l'UGCA y organise aussi l'Amicale générale des commerçants algériens (AGCA) sous l'égide de la Fédération de France du FLN. Elles fournissent de précieuses contributions au trésor de guerre du FLN.

Dès le commencement de la Révolution, les anciens membres de la section universitaire des étudiants affiliés au MTLD réussissent, avec l'appui du FLN, à fonder l'Union générale des étudiants musulmans algériens (UGEMA) à l'issue du congrès constitutif tenu à Paris du 8 au 14 juillet 1955. Pour Belaid Abdesselam, le fondateur principal de cette organisation estudiantine, « *quand le 1^{er} Novembre a été déclaré, nous étions engagés dans [la] lutte pour la création d'un syndicat national. Ce ne sont pas, donc, des idées qui sont postérieures au 1^{er} Novembre 1954, mais des idées qui ont précédé la Révolution.* »

Enfin à la base, les sections locales de l'UGEMA étaient organisées autour des centres universitaires de leurs membres, en tenant compte de leur implantation territoriale, non seulement en Algérie mais à travers le monde. Sa direction nationale était constituée par un comité directeur de 17 à 21 membres élus par le congrès annuel. Le comité choisit lui-même, en son sein, un exécutif formé de cinq à neuf membres.

Le but principal de l'UGEMA était de fournir un soutien direct au FLN et à l'ALN en recrutant, parmi les étudiants, des militants du FLN et de l'ALN et un appui politique en utilisant les mouvements et associations estudiantines à travers le monde. L'UGEMA a joué un rôle déterminant dans la libération du pays. Elle a fourni au FLN ses diplômés talentueux et habiles, ses cadres intellectuels et, à l'ALN, des officiers valeureux tels que le commandant Allaoua Benbaârouche. Des centaines d'étudiants ont connu la torture et les geôles coloniales. Certains d'entre eux ont été guillotines.

Finalement, dans son effort de reconquérir l'Algérie et de pacifier, par la terreur, son peuple, la France a créé tout un univers concentrationnaire, allant des prisons aux camps d'internement dans le Sud, de tri et, surtout, de regroupement des populations des zones montagneuses. A l'issue de la guerre, en 1962, plus de deux millions de personnes, sur huit millions d'habitants en 1954, étaient concentrés dans ces camps, plus d'un million environ, chassés des zones interdites vers les centres urbains et les pays voisins comme réfugiés de guerre déracinés de leurs communautés ancestrales, ont été structurés afin de leur permettre de continuer la résistance sous d'autres formes : grèves de la faim, protestations et dénonciations des conditions inhumaines. Toutes les luttes multiformes ont contribué à la victoire du FLN-ALN.

Les facteurs déterminant la victoire du FLN-ALN.

L'insistance sur l'unité d'action politique et militaire dans un cadre organisationnel unique, dirigée par le FLN-ALN, a permis la réalisation des objectifs définis par les fondateurs du mouvement national (ENNA-PPA-MTLD-J'OS et le CRUA), ce qui a signifié la défaite du colonialisme français et le triomphe du nationalisme algérien.

La proclamation de guerre publiée le 1^{er} Novembre 1954 par le comité des Six, complétée par la plate-forme de la Soummam, la constitution des institutions provisoires de l'Algérie révolutionnaire, définiront clairement les conditions du cessez-le-feu :

— reconnaissance de la nation algérienne une et indivisible :

— souveraineté de l'Algérie dans tous les domaines, y compris la défense nationale et la politique étrangère ;

— un seul interlocuteur : le FLN ;

— toute négociation avec la France doit être entamée sur la base de l'indépendance.

Après de longues négociations serrées, les représentants du GPRA ont exigé l'acceptation, par les représentants de l'Etat français, de ces conditions préalables à la proclamation du cessez-le-feu entre les deux belligérants.

En effet, le 18 Mars 1962, les accords d'Evian garantissant l'indépendance de l'Algérie furent signés par les représentants des deux pays. Ils reconnaissent que l'Etat algérien exercera sa souveraineté pleine et entière à l'intérieur et à l'extérieur. Cette souveraineté s'exercera dans tous les domaines, notamment la défense nationale et les affaires étrangères.

L'Etat algérien se donnera librement ses institutions et choisira le régime politique et social qu'il jugera le plus conforme à ses intérêts. Sur le plan international, il définira et appliquera, en toute souveraineté, la politique de son choix. (1)

Le triomphe du FLN-ALN a été rendu possible par :

1) L'héritage politique, idéologique et organisationnel, légué par l'ENA, PPA, MTLD, OS, CRUA aux militants et combattants de l'Algérie en guerre ;

2) La soumission de toute une société qui continue d'exhiber des tendances centrifuges en dépit de plus d'un siècle de centralisation administrative jacobine accompagnée d'une déstructuration — restructuration socio-économique — à une dynamique unitaire renforcée et propulsée par une dynamique organisationnelle unique.

Le génie du FLN-ALN est confirmé par le dépassement de la segmentarité, la consolidation de l'unité nationale, la réalisation de l'idée de nation et la construction d'un contre-Etat algérien qui devait remplacer l'Etat colonial à l'indépendance.

(1) BENVOUSSEF BENKHEDDA. — *Les accords d'Evian*, Publisud-OPU, Alger, 1986, p. 15.

Cependant, l'intransigeance des gouvernements français successifs, les défaillances de la classe politique algérienne et les faiblesses numériques, intellectuelles et idéologiques des lettrés (arabophones et francophones) et le rôle décisif joué par les anciens militants et cadres de l'OS ont fini par la *militarisation* de la Révolution de Novembre. Ce qui précèderait le rôle prédominant des *officiers supérieurs de l'ANP*, dont le noyau dur est issu de l'ALN des frontières commandée par le colonel Boumediène.

CHAPITRE VI

L'essence putschiste de la République algérienne démocratique et populaire (R.A.D.P.)

Hélas, la signature des accords d'Evian le 18 Mars 1962 a entraîné une course au pouvoir déclenchée par l'EMG de l'ALN des frontières tuniso-algérienne, considérée par l'ALN des wilayas comme constituée par des « fuyards » assoiffés de pouvoir et prêts à le saisir par tous les moyens.

La course au pouvoir, le coup d'Etat contre le G.P.R.A. et l'établissement du « système ».

La crise de 1962 a été provoquée essentiellement par la course au pouvoir déclenchée par les membres de l'EMG de l'ALN des frontières avec l'appui de Ben Bella, Khider, Abbas, Tewfik El Madani... Les officiers supérieurs, sous le commandement de Boumediène, ont réussi à organiser une coalition constituée par les partisans opportunistes issus du MTLD, de l'UDMA, des Oulémas aussi bien que par un conglomérat d'éléments descendant des serviteurs de l'Etat colonial.

Le but de cette coalition hétéroclite était de ravir le pouvoir par tous les moyens aux anciens membres de l'OS qui ont initié et dirigé la Révolution et aux dirigeants du comité central, qui étaient alors leurs alliés.

La désunion du FLN, et surtout de l'ALN de l'intérieur qui a subi tout le poids de la machine de guerre française, a permis à cette coalition d'opérer un coup d'Etat contre le GPRA ayant à la fois une

légitimité historique et institutionnelle, et de démanteler les structures organisationnelles des wilayas, qui ont fait leur preuve pendant la guerre, et de réactiver l'appareil étatique laissé en place par le pouvoir colonial.

En plus de cette reconduction de l'appareil répressif, les dirigeants de cette coalition ont préféré procéder à la reconversion des membres aguerris de l'ALN de l'intérieur et à l'élimination des centres de décision de tous les dirigeants, cadres et militants expérimentés de la Révolution. Ces opérations ont facilité la tâche aux éléments issus des familles collaboratrices pour investir les rouages de l'Etat et aux partisans des Oulémas pour prendre le contrôle de l'ordre symbolique, de l'orientation culturelle, des masses-médias, de l'édition publique et de l'école.

Enfin, l'effusion de sang provoquée a eu aussi des effets démoralisateurs et démobilisateurs. La démobilisation des militants et le découragement des combattants de l'intérieur, favorisèrent l'émergence et la propagation de l'opportunisme, du cynisme et des intrigues.

Ce nouvel état d'esprit facilitera l'ascension des éléments opportunistes habitués à flatter et à servir le potentat du moment. Ce coup d'Etat contre une direction politique légitime, au moment même où elle réalisait ses objectifs indépendantistes, formulés en 1926 par l'ENA, a créé un problème de légitimité politique dans l'Algérie indépendante.

Plus grave encore, il a consacré la prépondérance des officiers supérieurs de l'ANP dans la vie politique du pays. Ce qui aura des répercussions négatives sur l'évolution politique de l'Algérie.

Les idéaux et principes de Novembre dont tout le monde parle de nos jours — et dont la substance essentielle est composée par la chair et le sang de milliers de dirigeants, cadres et combattants de la Révolution ainsi que par d'innombrables autres victimes anonymes, la majorité écrasante étant des civils sans défense et, par conséquent, des cibles faciles, des forces de coercition du système de représailles établi par l'Etat colonial et ses généraux — seront remis en cause dès le cessez-le-feu.

En plus de ce coup d'Etat, même au niveau doctrinal, les auteurs du programme de Tripoli, animés par Ben Bella, ont osé remettre en cause non seulement la proclamation du 1^{er} Novembre, mais aussi le contenu politique et idéologique de la plate-forme de la Soummam ainsi que le règlement de la Révolution, adopté par le CNRA en pleine guerre de Libération, et insistant sur la séparation des pouvoirs, ce qui constitue universellement les mécanismes institutionnels sous-tendant et réglant le fonctionnement d'un système politique démocratique.

Le personnel politique de l'Algérie indépendante soumis à l'influence des officiers supérieurs de l'armée dirigés par Boumediène, a considéré la démocratie comme incompatible avec les conditions et la nature de la société algérienne ainsi qu'avec les exigences du développement et de la construction nationale. En un mot, le peuple algérien, qui venait de consentir des sacrifices énormes pour se libérer du joug colonial, était désormais considéré comme immature et incapable, par conséquent, non seulement de se gouverner, mais de choisir ses représentants légitimes. Ce qui revient à dire qu'il fallait absolument qu'il mette son sort entre les mains du parti unique, qui sera manipulé par les services de sécurité de l'ANP. Le FLN, de guerre transformé en parti unique, allait reconduire, par mimétisme, le système politique colonial de domination déguisé sous forme de *centralisme démocratique* emprunté aux expériences totalitaires de l'Union soviétique et de l'Europe de l'Est qui ont fini par s'effondrer pour des raisons essentiellement politiques.

Cette attitude du personnel politique et des officiers supérieurs de l'ALN de l'extérieur dominatrice, voire prédatrice vis-à-vis du peuple, n'a pas été le monopole uniquement des putschistes de EMG. Elle s'est manifestée, hélas, même au sein des officiers supérieurs de l'ALN de l'intérieur, qui devaient leur survie au peuple. L'épisode suivant illustre ce type de comportement. Un jour, nous avons été avisés, par des éléments sûrs et sérieux d'un mécontentement général de la population de la ville dans laquelle nous avions établi le P. C. de la wilaya II après le cessez-le-feu.

Nous attirons l'attention d'un responsable sur cette situation engendrée par la mauvaise conduite de certains éléments de l'ALN, représentés par les marsiens (ceux qui regagnaient ses rangs à la dernière minute) que nous venions de ramener des montages à la ville. Ce responsable, qui a toujours été attentif à ce genre de problèmes, nous répondit, ce jour-là, sèchement : « *Que Dieu les damne. Nous les avons libérés et ils se plaignent encore !* » Comme c'était un ancien militant du PPA-MTLD, il nous avait toujours autorisés à lui dire ce que nous pensions de ses décisions. Nous éclatâmes, nous aussi, en lui rétorquant franchement : « *Permetts-moi de te dire, d'après la remarque, le peuple algérien ressemble à un âne. Les Français l'ont monté pendant 132 ans, nous les avons donc forcés d'en descendre pour les remplacer nous-mêmes !* » Il me rassura que tout sera fait pour mettre fin à tous les dépassements.

Quelques semaines plus tard, les unités de l'ALN des frontières, assistées par l'un des commandants de la wilaya II, rallié à Ben Bella et Boumediène, et les mutins complices dans les garnisons de l'intérieur, furent accueillis par la population comme des libérateurs. Mais on ne tarda pas à regretter cette « *invasion* ». Et cela aussi était en contradiction avec les *idéaux* et les *principes de Novembre* aussi bien qu'avec les principes démocratiques universels.

Enfin, revenons aux auteurs du programme de Tripoli. Feignant s'inspirer de l'endogénie, tout en rejetant avec mépris et certitude tout apport exogène potentiellement libérateur, le chef de file de la force politique montante, Ben Bella, a insisté dans ce programme que désormais : « *Il faut éviter de s'inspirer des schémas tout faits, sans référence à la réalité algérienne.* »

Or, cette sacro-sainte *réalité* endogène était, hélas, le résultat d'un sous-développement accablant engendré par 132 de domination, d'exploitation, d'oppression et de dépossession colonialiste. Puisque le libéralisme et le socialisme scientifique étaient considérés comme étrangers à la société algérienne, nos idéologues ont opté pour un « *socialisme spécifique* », insistant sur l'instauration d'une justice sociale dérivée essentiellement de l'Islam et de la négation de la lutte, voire de l'existence des classes sociales dans la société algérienne.

Mais, étant donné le poids des couches populaires dans la libération du pays et la nature du colonialisme français, caractérisé par la concentration des ressources et de la richesse du pays entre les mains d'une minorité étrangère, les dirigeants de l'Algérie indépendante ont fini pour accepter un consensus national rendant inévitable la nationalisation des moyens de production et des ressources naturelles du pays, qui étaient contrôlées par les colons, et leur mise en valeur « *au profit des couches populaires* », qui constituaient plus de 90 % de la population (en 1958, seulement 1 % d'Algériens vivaient normalement).

Cependant, un compromis historique s'était imposé : la propriété privée détenue par les nationaux était épargnée, d'où la coexistence d'un secteur public dominant et d'un secteur privé qui restait sur la défensive tant que le rapport de forces au sein de la société algérienne était en faveur des couches populaires. L'instauration d'un parti unique était considérée comme un corollaire à la construction du socialisme à l'algérienne. Cet état de choses a déterminé l'émergence et le développement d'un système politique caractérisé par la surconcentration du pouvoir entre les mains du secrétaire général du parti unique qui sera aussi son chef de gouvernement soit président de la république. L'armée sera le support essentiel, le metteur en scène et le chef d'orchestre dirigeant le tout, par ses services de sécurité, notamment la Sécurité militaire, d'une manière occulte derrière les rideaux de la scène politique algérienne.

Cet état de choses a fait que le colonel Boumediène l'a utilisée d'abord pour faire son coup d'Etat contre l'autorité légitime de la Révolution et, ensuite, pour saisir le pouvoir et mettre Ben Bella, son allié durant la crise de 1962, en prison en 1965. Il l'a également utilisée pour développer le pays et consolider l'indépendance politique et économique ainsi que pour répartir les revenus, d'une manière plus ou moins équitable, au sein de la société algérienne. Hélas, il n'a, non seulement pas su préserver la pérennité de ce qu'il a construit, mais il a aussi créé un système politique caractérisé par une surconcentration des pouvoirs qui permettra au colonel Chadli Bendjedid et aux forces sociales qui étaient derrière lui, de démanteler ce que son prédécesseur avait construit. (1)

(1) Voir M. BENOÛNE. — *Notre dernière chance*, in « *Algérie Actualité* », n° 1376 (du 27 février au 4 mars) et n° 1377 (5-11 mars 1992).

Les caractéristiques saillantes du système politique de l'Algérie indépendante et son évolution.

La crise de l'été de l'indépendance, provoquée par la course effrénée au pouvoir, a abouti à une déviation de la Révolution. Au lieu de la *restauration* d'un Etat nation moderne, démocratique, c'est-à-dire dirigé par un gouvernement représentatif élu en toute liberté par le peuple et régi par le principe de la séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, Ben Bella, le nouveau *zaim* (leader) de l'Algérie indépendante, soutenu par les bataillons de l'ALN de l'extérieur et appuyé par le bureau politique du FLN, transformé en parti unique, et appuyé par le bureau politique du CNRA, désigna qui a fini par l'imposer au pays sans l'approbation du CNRA, désigna les candidats à la première Assemblée constituante et, une fois élus, ces députés du Bureau politique ont eu pour mission d'approuver les décisions prises par le *zaim* et ses hommes de confiance.

Ainsi, fort du soutien de l'ANP, il étendit « son emprise sur l'Assemblée alors qu'elle est officiellement chargée de désigner un gouvernement, de légiférer et de voter une Constitution. Son rôle se limitera, en fait, à entériner le projet de Constitution élaborée par le gouvernement » présidé par Ben Bella et le Bureau politique du parti unique, dont le *zaim* est le secrétaire général.

Au lieu d'assumer sa fonction, en exerçant son pouvoir de législation, la première Assemblée constituante de l'Algérie indépendante a fini par *plébisciter Ben Bella*. Elle a été réduite ainsi à restituer au patron du gouvernement et du Bureau politique *ce qu'il lui avait donné*.

Désormais, tous les pouvoirs hérités par le bureau politique seront concentrés entre les mains du chef de l'exécutif. Avant même l'adoption de la Constitution du 10 septembre 1963, le président du Conseil (Ben Bella) s'attribue de multiples fonctions et devient, à travers le gouvernement qu'il dirige, le détenteur d'un... pouvoir législatif concurrent.

Une fois désigné secrétaire général du parti unique, qui l'a fait élire président de la république, le *zaim* concentrait tous les pouvoirs politique, exécutif, législatif et judiciaire. Ainsi, la primauté théorique du parti unique a abouti, en fait, à la confiscation de la souveraineté

populaire à son profit. Cela est à l'origine du caractère doublement autoritaire du système politique de l'Algérie indépendante mis en place entre 1962 et 1965 par les putschistes victorieux.

En effet, selon Rabah Zouaïmia, un politologue juriste, « il l'est dans ses relations à la société et l'est également dans les relations internes qui se nouent entre les différents organes du pouvoir établi... il en découle une double délégation de la souveraineté en dehors de toute volonté du corps social. Elle est transférée vers le parti et, de ce dernier, en direction de l'Etat qui absorbe les strictures partisanses. En définitive, la souveraineté n'appartient plus au peuple, mais à l'Etat-parti qui désigne lui-même les représentants du corps social de sorte que l'élu est « nommé « élu » ». (1)

Ayant concentré tous les pouvoirs entre ses mains et écarté les politiques comme Mohamed Khider, qui sera tué en Espagne en 1966 par un agent de la DGSN, Ferhat Abbas... qui l'ont soutenu contre le GPRA, le *zaim* tenta, discrètement, de se débarrasser de ceux qui l'ont fait roi afin de pouvoir étendre son contrôle sur l'ANP. Son chef et fondateur principal, le colonel Boumediène appuyé par ses *compagnons*, c'est-à-dire le groupe d'Oudja, réagit brutalement. Le 19 Juin 1965, il l'arrêta, suspendit la Constitution et remplaça le Bureau politique du parti unique et l'Assemblée nationale par son « Conseil de la Révolution ».

Une fois qu'il a mis fin à ce qu'il appelle *l'anarchie du régime de Ben Bella*, le véritable chef incontesté et incontestable de l'ANP a informé le peuple algérien, par le biais de la proclamation du 19 Juin 1965, que le but de son coup d'Etat était, paradoxalement, de « construire un Etat démocratique sérieux, régi par des lois et basé sur une morale, un Etat qui saura survivre aux événements et aux hommes ».

Cette proclamation exprimait, emphatiquement, la volonté du nouveau président du Conseil du gouvernement et du Conseil de la Révolution de faire passer la nation « du désordre [Bendelliste] au

(1) M. ZOUAÏMIA. — *Institutions et forces politiques : l'incertitude*, in « Algérie, de l'indépendance à l'état d'urgence », Larmisses-1^{er} Harmattan, Paris, 1992, p. 231.

stade de l'organisation rationnelle d'une société nouvelle exigeant l'édification d'un Etat sérieux, stable et fort ».

Le système politique érigé et légué par Ben Bella et son allié Boumediène et ses compagnons à l'Algérie indépendante n'était, en fin de compte, ni libéral ni bolchévique. Le zaïm Ben Bella s'est donné les pleins pouvoirs d'un ex-gouverneur général de la colonie. Zouâmia a affirmé qu'« on peut soutenir... que c'est le modèle français qui a servi de référence au plan de l'organisation des rafd-français à l'intérieur du pouvoir central. A certaines époques de la colonisation, c'était l'exécutif français qui était le « législateur colonial ».

« En outre, l'autorité coloniale, représentée par un haut fonctionnaire, concentrait entre ses mains la totalité du pouvoir... On est aussi en présence d'un phénomène micro-minémique en ce sens qu'il y a certes réception du droit français, mais l'héritage est défiguré dans le sens d'un renforcement des structures d'autorité au détriment des structures de liberté ».⁽¹⁾

En somme, Boumediène et ses compagnons, après avoir violé la Constitution regissant les institutions provisoires de la Révolution algérienne votées par le CNRA, le Parlement de l'Algérie en guerre, et appliquées par le GPRA, foulèrent aux pieds, le 19 Juin 1965, la Constitution de la République algérienne démocratique et populaire (RADP), dans la confection de laquelle ils avaient eu un rôle déterminant. De 1965 à 1977, Boumediène concentrait entre ses mains tous les pouvoirs — exécutif, législatif, judiciaire, politique, militaire, et même symbolique — sans avoir ni légitimité historique ni légitimité des urnes. Une telle concentration excessive du pouvoir n'a été rendue possible que grâce à son contrôle effectif de la force coercitive. L'absence de légitimité est la cause principale à la fois de la crise de la morale publique (manque de civisme) et de la crise de légitimité politique caractérisant la société algérienne contemporaine.

Nous pensons que ce système politique, érigé par les deux premiers présidents de la République algérienne portés au pouvoir par deux putschs successifs, ressemble à une sorte de *sultanisme* de type ottoman. La Constitution de 1976, promulguée après l'adoption de la

(1) *Ibid.*, p. 230.

Charte nationale par référendum n'a fait que le reconduire. Cette surconcentration du pouvoir profitait au chef de la République. Ce dernier « concentre entre ses mains la réalité du pouvoir suprême dans la mesure où le régime ne connaît pas de bicephalisme au niveau de l'exécutif, ni la séparation des pouvoirs, où la personnalisation du pouvoir à travers laquelle le chef de l'Etat incarne, à lui seul, le peuple, le parti, l'armée, le siège de l'autorité ».⁽¹⁾

Un tel sultanisme, formellement autoritaire, a écarté toute possibilité de mettre en place et de faire fonctionner un système de gouvernement représentatif, constitué et dirigé par les élus du peuple et responsable devant eux. Cela aurait pu être possible même dans le cadre d'un parti unique capable de s'organiser et de fonctionner démocratiquement, sans se laisser entraver ni par les règles et les pratiques autoritaires du *centralisme démocratique*, ni par les interventions intempêtes d'un zaïm.

En d'autres termes, la surconcentration du pouvoir ne pouvait qu'aboutir à l'expropriation du corps social, à la subordination et minorisation du peuple algérien. En instaurant le sultanisme politique dans le domaine de l'organisation du pouvoir et de son exercice pratique, Ben Bella et Boumediène et ses compagnons ont violé non seulement la lettre, mais aussi l'esprit des principes et idéaux de la Révolution de Novembre 1954.

Cependant, dans le domaine social, économique, éducatif, la politique de Boumediène a obéi aux exigences dictées par le consensus social national imposé par la participation massive des couches populaires les plus démunies à la Révolution. Sa victoire ne pouvait que mettre en branle un processus de développement ayant un double objectif : la récupération des ressources nationales expropriées sous une forme ou une autre par l'Etat colonial et leur revalorisation et fructification par les entreprises publiques au profit de la majorité du peuple algérien.

La crise de 1962 n'a été résolue que par un compromis historique implicite : le respect de la propriété privée acquise légalement et appartenant aux nationaux.

(1) *Ibid.*, p. 233.

CHAPITRE VII

L'industrialisation du pays

ou

l'Algérie en chantier 1965-1978

Dès son arrivée au pouvoir grâce au putsch militaire du 19 Juin 1965, Boumediène a entrepris un développement planifié, accompagné par la récupération graduelle mais systématique des ressources naturelles ainsi que de tout le patrimoine productif du pays. Son régime les a confiées à des sociétés nationales, organisées par branches d'activités : industrielles, financières, commerciales, agricoles, assurances, services techniques... L'objectif principal de ces sociétés était de développer et fructifier toutes les potentialités productives du pays, dans le cadre d'une économie mixte dominée par un puissant secteur public, considéré comme le moteur du développement national.

Ce développement visait la consolidation de l'indépendance nationale et la satisfaction des besoins fondamentaux des couches populaires. Ainsi, sur environ 31,5 milliards de dollars dégagés des exportations des hydrocarbures, durant la période 1965-1978, 78,8 % ont été investis dans les activités productives. Ces investissements massifs ont créé 1,11 million d'emplois durant la même période. Ce qui a ramené le taux de chômage de 70 % de la population active en 1963-1964 à 15 % en 1979. Le taux de croissance annuelle moyen de l'emploi était de 4,5 %.

Ainsi, l'emploi dans le secteur productif (industrie, énergie, BTP) est passé de 28,6 % en 1967 à 42, 50 % en 1977. La moyenne de l'emploi industriel s'est accru de 12 % et celle de la valeur ajoutée de 6,20 %.

La production industrielle par habitant a connu une croissance de 14,10 % par an. L'emploi total est passé de 1,74 million de personnes à 2,8 millions durant la même période. Plus de 84 % des emplois ont été créés par le secteur public, constitué essentiellement par l'exportation des intérêts étrangers. Le revenu national est passé de 16,64 milliards de dinars en 1967 à 91,17 milliards en 1978, ce qui a représenté un taux de croissance de 17,40 % par an.

Le montant total des revenus disponibles des salariés a augmenté de 5,8 milliards à 33,4 milliards. Le revenu par habitant a connu une progression moyenne de 10 % par an et le montant global 11,9 %. Le SMIG s'est accru de 66 % entre 1967 et 1978. Le pouvoir d'achat de la population a progressé d'un taux annuel moyen de 4,45% entre 1969 et 1978. Le développement des services modernes, tels que l'éducation, la santé publique, etc. ont progressé rapidement. Par exemple, le nombre d'enfants scolarisés est passé de 1,37 million en 1966-1967 (37 % de filles) à plus de trois millions en 1977-1978 (40,8% de filles).

Le nombre d'étudiants du cycle moyen et secondaire est passé de 163 559 à 741 718 ; celui de l'enseignement supérieur de 3 718 à 55 148 durant la même période. Le taux d'analphabétisme a baissé de 89 % en 1954 à 50 % en 1978.

Quant au nombre de médecins, il a augmenté de 417 en 1967 à 4556 en 1979. Le nombre d'habitants par médecin a chuté de 10 136 à 3 969. Le taux de mortalité a baissé de 16,3 % à 8,6 % alors que l'espérance moyenne de vie est passé de 53,5 années à 62,83 années (1).

Tout ce développement a abouti non seulement à l'installation d'une industrie de base mais aussi, et surtout, à l'amélioration du standing de toutes les couches sociales. Il a mis en mouvement un processus de structuration sociale sans parallèle dans l'histoire de l'Algérie, ce qui a contribué à l'accentuation des contradictions sociales dont le résultat final est le changement du rapport de forces, au détriment des couches populaires, entre les classes algériennes rendant possible la négation de ces transformations.

Cela est dû aussi à la stratégie de préservation du pouvoir de Boumediène.

(1) Voir M. BENNOUNE. — *The making of contemporary Algeria 1830-1987*. Cambridge University Press. Angleterre. 1988.

Boumediène était tiraillé entre deux amours : l'amour de l'Algérie et l'amour du pouvoir. Cependant, il apparaît que l'amour du pouvoir chez lui était plus fort que celui du pays.

Deux cas illustrent bien la préférence de Boumediène. A un moment donné, Draïa le directeur de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), commença à lui créer des problèmes. Boumediène ne tarda pas à perdre confiance en lui ; il décida un jour de lui enlever le sif (sabre). Il lui confia le ministère du Transport durant une période où le pays était confronté à d'énormes problèmes dans ce domaine. Or, Draïa ne connaissait rien aux problèmes de transport et il était incapable de les résoudre. Il a aussi agi de la même manière avec Bencherif, le colonel qui lui posait des problèmes lorsqu'il était chef de la gendarmerie nationale. Pour s'en débarrasser, Boumediène lui a confié le ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement au moment où l'Algérie avait un besoin vital d'une bonne gestion de ce secteur.

Quand l'un de ses amis et proche collaborateur lui a reproché de régler les problèmes du pouvoir au détriment des problèmes du pays, il lui rétorqua : « *Je suis désolé, mais c'est comme ça.* » Ce qui explique pourquoi Boumediène a non seulement décapité le leadership de la Révolution mais aussi empêché l'émergence d'hommes politiques de qualité qui auraient pu préserver ce qu'il a réalisé avec le concours des cadres et des travailleurs durant cette période de reconstruction nationale.

En effet, la hausse des prix des hydrocarbures, la conjoncture internationale favorable aux pays du tiers monde et l'adhésion, de plus en plus manifeste, du peuple algérien à son projet de développement ont induit Boumediène à accélérer le rythme de réalisation des objectifs globaux de ses fameuses trois révolutions : industrielle, culturelle, agraire. Pour éviter que les revenus croissants des exportations des hydrocarbures ne soient détournés ou consommés, Belaid Abdesselam augmenta les investissements dans le secteur industriel. Boumediène décida aussi d'activer les réformes en cours, représentées par la « révolution agraire » et la « gestion socialiste des entreprises » ainsi que l'introduction de « l'école fondamentale polytechnique » et le lancement d'un certain nombre de projets dans le domaine social.

Tout cela ne pouvait qu'attiser les contradictions sous-tendant ce régime aussi bien que la société algérienne. Boumediène était conscient des conflits engendrés par tous ces développements qu'il a, lui-même, résumés en ces termes « aujourd'hui, des gens se battent pour ou contre la révolution agraire, pour ou contre la charte de l'entreprise socialiste, c'est-à-dire la promotion des travailleurs, pour ou contre la récupération de la langue nationale, c'est-à-dire une véritable arabisation, pour ou contre une véritable démocratisation, c'est-à-dire la participation réelle du peuple au pouvoir, pour ou contre la généralisation des allocations familiales, pour ou contre un système de retraite pour tout le monde ».

Toutes ces mesures provoquèrent l'opposition des couches nanties, et même des nouveaux riches, sur le plan intérieur et l'hostilité des grandes puissances occidentales qui ne lui ont jamais pardonné la ferme volonté de l'Algérie de militer en faveur de la restauration d'un ordre économique international équitable et son soutien efficace à toute cause juste à travers le monde. Selon Francis Jeanson, qui l'a rencontré plusieurs fois à la fin de sa vie, Boumediène avait « une volonté acharnée de poursuivre la lutte de Libération nationale contre un colonialisme économique demeure particulièrement virulent. »⁽¹⁾

Le développement socialiste de Boumediène a entraîné l'émergence d'une classe ouvrière d'origine rurale, la multiplication des membres des couches moyennes, l'apparition d'entrepreneurs privés et publics, de gros commerçants, d'affairistes, d'intermédiaires et de spéculateurs de tout acabit. Ces nouvelles catégories sociales, les apparatchiks du parti unique, quelques officiers supérieurs de l'armée, etc., ont renforcé les rangs des forces sociales et politiques conservatrices hostiles à la transformation socialiste de Boumediène. Cependant, la stratégie de conservation du pouvoir et de sa concentration entre ses mains, en s'appuyant sur les services de la Sécurité militaire, de l'ANP et de la DGSN, ainsi que l'appareil du parti utilisé comme une courroie de transmission entre le sommet et la base, consistait à favoriser la coexistence antagonique au sein de son régime de trois courants politiques contradictoires : un courant nationaliste, progressiste, socialisant et moderniste ; un courant passésiste, *çaçaliste*,

(1) FRANCIS JEANSON — *Algérie*, Seuil, 1991, p. 113.

conservateur, voire rétrograde ; et un courant constitué par les nouvelles couches nanties regroupant plusieurs catégories sociales. Après sa mort, les deux derniers courants se sont coalisés pour éliminer graduellement le premier. Ce qui a remis en cause le modèle de développement basé sur l'industrialisation.

Le résultat de la concentration excessive du pouvoir entre ses mains et sa stratégie pour le préserver quelles qu'en soient les conséquences, est connu. En maintenant dans son régime les représentants des forces sociales et politiques hétéroclites défendant des intérêts contradictoires, Boumediène n'a pas finalement su assurer la pérennité des réalisations positives de son régime après sa disparition. Or, gouverner, c'est prévoir l'imprévisible.

Les contradictions inhérentes à son régime étaient perceptibles de son vivant. En 1976, nous avons conclu une étude, publiée aux Etats-Unis, sur les forces politiques, la stratégie de développement et la paysannerie algérienne en soulignant le fait que « quelle que soit sa bonne volonté, Boumediène ne pouvait pas réussir à appliquer son socialisme en l'absence de véritables socialistes. »⁽¹⁾

En effet, étant donné ses contradictions et sa détermination à faire le bonheur des couches populaires sans faire réellement participer leurs véritables représentants — dans le cadre d'un système de gouvernement représentatif — aux décisions affectant le devenir et l'avenir du pays, la transformation socialiste imposée du sommet par Boumediène a généré et consolidé les forces socio-politiques qui réussirent à la miner de l'intérieur.

Ce qui leur a permis de la remettre en cause après sa disparition, sans la moindre résistance des bénéficiaires de son socialisme : les cadres, la jeunesse, les paysans pauvres et les travailleurs que Boumediène considérait comme les piliers sur lesquels reposait son régime. Ils seront remplacés par de nouvelles couches nanties telles que les intermédiaires, les gros trabendistes (trafiquants), les apparatchiks du parti, les officiers supérieurs de l'ANP et certains bureaucrates de services au sein desquels l'opportunisme le plus béat est devenu une seconde nature. Ils seront les véritables mercenaires autochtones du règne du colonel président et de ses collaborateurs prédateurs.

(1) MAHFOUD BENNOUNE. — *Merip Reports*, juin 1976.

En un mot, le chadisme, qui est la négation du boumédienisme, reposera sur des forces sociopolitiques parasitaires n'ayant aucune base dans la vie économique productives du pays.

CHAPITRE VIII

L'émergence et le développement du chadisme

La mort de Boumédienne, le 27 décembre 1978, rendit possible le changement du rapport de forces au sein de la société algérienne en faveur des nantis et des forces sociales et politiques conservatrices. voire réactionnaires, hostiles aux acquis des couches laborieuses rendus possibles par le mouvement nationaliste moderniste, représenté par l'ENA, PPA-MTLD, OS, FLN, ALN et le développement planifié de 1967-1978.

Sur le plan international, sa disparition coïncida avec l'émergence de la monarchie moyennéageuse saoudienne en tant que puissance financière du monde arabe, la *capitulation* de Sadate à Camp David, le déclin des pays du socialisme réel que rendaient irréversible le totalitarisme soviétique et le long règne corrompu de Brejnev, la révolution islamique iranienne, la résurgence de la nouvelle droite occidentale qui sera incarnée par le triomphe du Thatcherisme et du Reaganisme, l'accentuation de la crise de l'économie internationale.

Ces faits ont modifié le rapport de forces au niveau mondial en faveur des forces réactionnaires et de leurs représentants internationaux qui présentèrent et imposèrent le monétarisme et le néolibéralisme comme une panacée. Une telle conjoncture, défavorable aux Etats nationalistes, progressistes et socialistes des pays du tiers monde, ne pouvait qu'influer sur la succession de Boumédienne.

Le choix du colonel Chadli, un illettré sans aucune expérience politique, *managériale*, industrielle, commerciale... comme secrétaire

général du parti unique FLN, et par conséquent comme candidat unique aux présidentielles, par les officiers supérieurs, et notamment les responsables de la S.M., qui jouèrent un rôle déterminant dans l'imposition de celui-ci, a été accepté par tout le personnel politique sécrété par le système de Boumediène. Un cynique a observé que parce qu'il « représentait [l'ANP] dont il est tout simplement l'officier le plus ancien dans le grade le plus élevé et, qu'en somme, sa principale vertu était d'exister assez peu pour n'inqüiéter personne... »

En dépit de ce fait, l'Algérie officielle le présenta, cyniquement, à la nation comme « l'homme qu'il faut à la place qu'il faut ».

Or, dans cette conjoncture précise, le pays qui avait déjà réalisé d'énormes acquis, était confronté à une multitude de problèmes complexes engendrés notamment par une industrialisation rapide et difficile à maîtriser, par la consolidation des couches réactionnaires renforcées par la structuration sociale générée par la transformation sociale de Boumediène, par l'un des taux démographiques les plus élevés au monde, par la gestation de groupuscules intégristes, souterrains, aggravant ainsi et rendant quasi impossible la solution de la crise rampante de l'école, de l'université, du logement, de l'emploi...

Malgré tout cela, le personnel politique forgé par le système de Boumediène, et par conséquent soumis à la volonté des officiers supérieurs de l'ANP, qui détiennent de manière occulte l'exercice du monopole du pouvoir, accepta l'homme le plus inapte pour assumer la responsabilité de la consolidation du développement du pays qui exige de l'expérience, de l'énergie, de l'intelligence, de l'imagination, de l'effort, du dévouement et de l'abnégation, de l'intégrité et la compréhension de la complexité de la construction d'un Etat moderne et de la nécessité absolue de l'industrialisation, de ses exigences et de ses implications sociologiques et culturelles. Comme l'industrialisation est le moteur du développement, elle ne peut cependant réussir que si elle est accompagnée d'une modernisation infra-structurelle et, surtout, superstructurelle de la société, de l'économie et de la culture algérienne. Or, le chadisme était la négation non seulement du nationalisme, mais aussi du développement tout court.

Comment le chadisme a enfanté les « mafias » politico-financières et les intégristes.

A l'arrivée de Chadli au pouvoir, en 1979, l'Algérie était un gigantesque chantier. Malgré le laxisme de certains services publics qui avait des effets négatifs sur la performance économique et le rythme de développement, le pays était réellement en mouvement.

Les membres des classes laborieuses pensaient que l'avenir de leurs enfants sera non seulement assuré, mais meilleur. Cet élan et cet esprit collectif étaient dus à un volontarisme politique mobilisateur, parce qu'il était confirmé quotidiennement par des réalisations concrètes, par une perspective de développement et un leader charismatique, qui était à la fois détesté et admiré, même par ses adversaires les plus acharnés.

Une fois au pouvoir, Chadli avec l'aide de Brahimi « la science », va s'acharner non pas à parachever, rectifier et consolider, mais à réformer, pour mieux démanteler, ce que son prédécesseur a légué. Il commença par établir un « bilan critique » du développement de la décennie 1967-1978 en vue de mettre en exergue les aspects négatifs de cet héritage afin de discréditer le socialisme — que les conditions sociales, économiques, politiques et culturelles prévalant au lendemain de l'indépendance ont imposé comme seule alternative — qui fut, par conséquent, dénoncé comme un simple populisme démagogique. Il est significatif que ce bilan n'a fait finalement que le procès du secteur qui a entrepris et réalisé le développement du pays : l'industrie.

Au lieu de demander des comptes aux responsables des secteurs stagnants, on a lancé une campagne de dénigrement des responsables politiques et des cadres gestionnaires du secteur industriel.

« Les médias se font féroces : l'industrialisation qui avait occupé, pendant des années, les colonnes entières d'articles dithyrambiques, est maintenant le bon émissaire de journalistes devenus agrariens, écologistes, culturalistes. » (1)

(1) A. EL KENZ. — *La société algérienne aujourd'hui*, in « L'Algérie et la modernité », Codesria, Dakar, 1989, éd. El Kenz, p. 18.

Enfin, les critiques formulées dans ce document, qui étaient en partie « soufflées de l'extérieur » dans le cadre d'une campagne d'intoxication contre l'industrialisation de l'Algérie et reprises par ses adversaires nationaux, ont été utilisées comme argument pour justifier une restructuration des entreprises, une libéralisation des circuits commerciaux, l'encouragement du secteur privé et le changement des priorités de développement, la mise en cause graduelle des gains des couches populaires.

Sous prétexte de rationaliser leur gestion et d'augmenter leur rendement, et ne se basant sur aucune étude préalable, le pouvoir précéda, sans tenir compte des objections des chefs d'entreprises, à la restructuration des soixante-six sociétés nationales existantes. Celles-ci, qui constituaient le moteur de développement et la base matérielle du pays, ont été démembrées bureaucratiquement en 474 mini-entreprises. Leurs sièges centraux et leurs cadres supérieurs ont été dispersés aux quatre coins du pays. Les quelques noyaux durs, formés par des cadres expérimentés qui ont constitué les *cerveaux* et les *mémoires* des anciennes sociétés nationales, ont été brisés. Beaucoup d'entre eux ont fini par quitter l'Algérie (1).

Cette mesure est à l'origine de la désindustrialisation prématurée de l'Algérie.

Depuis lors, les nouvelles entreprises n'ont cessé de se débattre dans les difficultés tant financières que de gestion. Huit ans plus tard, au lendemain de l'explosion d'Octobre, Chadli lui-même admettra que 80 % d'entre elles sont déficitaires. En d'autres termes, la restructuration imposée du sommet a eu finalement pour résultat le démantèlement de l'économie et l'arrêt du processus de développement.

La libéralisation des circuits publics de distribution et de commercialisation a provoqué une spéculation effrénée qui a déclenché un processus inflationniste incontrôlable, érodant quotidiennement le pouvoir d'achat des classes laborieuses. Cette libéralisation a finalement amené la société algérienne à s'organiser, d'une manière infor-

(1) Voir M. BENNOUNE. — *The Making of Contemporary Algeria : 1930-1987*. Cambridge University Press, Cambridge, 1988.

melle, non pas autour de la production des biens et services, mais autour de la spéculation légale et illicite. Le marché parallèle s'est imposé comme mécanisme essentiel déterminant illicitement le fonctionnement d'une économie en dérive.

D'après Ali El Kenz, « *L'affairisme conduit inéluctablement à la corruption, une corruption qui s'empare, petit à petit, de tout le corps social et y génère un « malaise éthique » qui conduit à un cynisme généralisé et alimente, dans le même temps, les prêches des mosquées et les réactions de l'intégrisme religieux... « Les anciennes » forces sociales de la Révolution sont franchement pessimistes, les « nouveaux riches » optimistes, les classes moyennes dans l'incertitude, sinon dans le désarroi. Rationalistes et fideïstes, libéraux et marxisans, populistes et élitistes se renvoient la balle dans des débats encore incertains ... »* (1)

Par contre, les acquis sociaux des travailleurs productifs ont été réduits ou cartémment supprimés. Les salaires ont été pratiquement gelés, et les subventions de certains produits et services publics remises progressivement en cause. Cela a été accompagnée par l'élimination des cadres expérimentés (qui furent taxés de boumédiénistes), des syndicalistes progressistes ou populistes (grâce à l'introduction de l'article 120 des statuts du FLN, obligeant les responsables syndicaux à être membres du parti unique), l'intensification de la répression ouvrière, le renforcement des services de sécurité...

Une série de mesures ont été prises, et des avantages octroyés pour inciter les couches nanties — qui se sont enrichies en ponctionnant le secteur public et en exploitant leurs employés et les consommateurs — à investir leurs capitaux dans des activités lucratives. On a même reproché au régime précédent d'avoir entravé l'initiative du secteur privé national qui était, demeure et continue d'être parasitaire en raison même de la logique spéculative et mercantiliste sous-tendant son développement.

En réalité, la coexistence du secteur socialiste et du secteur privé, rendue inéluctable par le rapport de forces entre les classes sociales, le

(1) ALI EL KENZ. — *Op. cit.*, pp. 24-25.

compromis historique qui s'est dégagé de la solution de la crise de l'été de 1962 et la sous-capitalisation de la bourgeoisie algérienne au lendemain de l'indépendance, a permis aux opérateurs de ce dernier, et surtout aux affairistes, de ponctionner, par des moyens légaux et illicites, la rente pétrolière.

En fait, sous le régime de Boumédiène, mais surtout sous celui de Chadli, l'Etat-providence a *collectivisé* les coûts, les charges et les pertes exigés par le développement national et a privatisé l'accumulation de la richesse d'une manière illicite. Ce qui ne pouvait que miner et discréditer l'expérience socialiste de l'Algérie.

Des priorités d'investissement ont été modifiées en faveur des secteurs non productifs au détriment, surtout de l'industrie. Or, étant donné les limites des potentialités agricoles et confrontée à l'un des taux de croissance démographique les plus élevés au monde, l'Algérie n'a d'autre alternative que l'industrialisation. En dépit de ce fait, les grands projets industriels des sociétés nationales — comme la SNS pour la sidérurgie de l'Ouest, celles des *acières spéciaux*, ou la métallurgie et de l'aluminium, la Sonacome pour le CEMEL (équipements lourds)... — visant à compléter le système industriel projeté comme un tout cohérent et à parachever ainsi l'intégration intersectorielle, la création d'emplois pour d'innombrables jeunes, etc., furent annulés au moment où le pays jouissait d'une situation financière très confortable.

Pis encore, les sommes empruntées pour leur réalisation n'ont pas été restituées mais affectées à des projets non productifs qui ont entraîné un endettement sans un développement concomitant et conséquent (la dette extérieure de l'Algérie est passée de moins de douze milliards de dollars en 1978, investis dans des activités productives génératrices d'emplois et de revenus, à environ vingt-cinq milliards au moment de la démission forcée du colonel président. Les emprunts contractés à partir de 1985 ont été utilisés essentiellement pour payer les importations de biens de consommation. Cette somme de 25,5 milliards est à comparer avec le « détournement de 26 milliards de dollars » (avancé par l'ex-Premier ministre, Abdelhamid Brahimi, en 1990, à la veille des élections pluralistes pour favoriser la mouvance islamique, mais sans fournir aucune preuve pour soutenir son allégation diabolique). Or, de 1979 à 1991, les recettes d'exportation

d'hydrocarbures s'élevaient à 144,5 milliards de dollars (contre 32,6 milliards de dollars entre 1963 et 1978).

A titre d'exemple, l'annulation de la construction d'une usine de liquéfaction de gaz naturel à Arzew, destinée à alimenter le marché de l'Allemagne de l'Ouest et qui devait rapporter à l'Algérie un revenu annuel net d'un milliard de dollars, illustre l'impact destructeur de la politique poursuivie entre 1979 et 1992. Mais l'emprunt contracté a été utilisé pour financer la construction du centre commercial de Riadh El Feth et quatre notables du règne de Chadli ont reçu une commission s'élevant à plusieurs milliards de dollars canadiens. Aujourd'hui, ce centre commercial est pratiquement déserté.

Sous prétexte aussi de ne pas brader les prix des ressources énergétiques et *de ne pas vendre l'Algérie aux Américains*, on annula le plan de valorisation des hydrocarbures, VALHYD, dont l'objectif essentiel était la consolidation et l'accélération du processus d'industrialisation. Il devait rapporter à l'Algérie environ deux cents milliards de dollars en trente ans. Au moment où les prix des hydrocarbures atteignaient un niveau record (40 dollars le baril), on décida de réduire la production des hydrocarbures de 10 % pour préserver une partie de ces ressources aux *générations futures* !

Dans le seul secteur des hydrocarbures, le régime de Chadli, avec la complicité du gouvernement socialiste français, a fait perdre à l'Algérie un manque à gagner estimé entre trente et quarante-neuf milliards de dollars durant la période de 1980-1989.

En outre, en 1986-1987, une étude prospective établie par les services du Plan a montré que le nombre d'habitants passerait de 23,5 millions en 1986 à 34,5 millions en 1999, soit une croissance de 3,2 % par an ; la population active de 4,7 millions à 8,3 millions (soit 4,3 % par an) et la population employée de 3,9 millions à 6,2 millions (soit 3,9 % par an).

Cependant, la population potentiellement active, âgée de 15 à 64 ans, atteindrait 19 millions en l'an 2000.

Afin de maintenir le taux d'emploi de 1986, environ quatre millions d'emplois devraient être créés en quatorze ans (de 1967 à

1986, l'économie n'a créé que 2,32 millions d'emplois). Au coût moyen de 1986, la création de quatre millions d'emplois exigerait un investissement annuel de deux cents milliards de dinars. Pour maintenir le taux moyen d'occupation des logements de 1986, il faudrait construire 5,53 millions d'habitations avant l'an 2000, ce qui représente un montant faramineux. La valeur totale de la consommation des ménages passerait de 143,60 milliards de dinars en 1987 à 256,3 milliards en 1999.

Le régime de Chadli a répondu alors par la politique de l'autruche : il ferma le ministère de la Planification et changea le siège de presque tous les ministères ! Mais les problèmes ne disparurent pas pour autant. Ils s'accumulèrent, s'accrochèrent et se complexifièrent pour aboutir en toute logique à la tragédie actuelle, qui sera analysée dans un prochain livre intitulé : *La tragédie algérienne, causes et conséquences*.

Enfin ces exemples, pris au hasard, montrent clairement que le développement entrepris sérieusement à partir de 1967 n'a pas réellement échoué, mais a été délibérément cassé et prématurément arrêté par le régime de Chadli. En effet, comment peut-on faire le bilan d'une expérience industrielle de dix ans alors que la réalisation d'un complexe nécessite vingt ou trente ans ? L'histoire économique des pays industrialisés nous révèle que le succès et la maîtrise d'un processus d'industrialisation exige, au moins, soixante à cent ans et beaucoup d'efforts, d'échecs, d'erreurs et de sacrifices.

Tout cela explique, en très grande partie pourquoi, après trente-trois ans d'indépendance, le pays est confronté à une grave crise engendrée par treize ans de gâchis. Le régime de Chadli a été caractérisé aussi par l'émergence d'un affairisme rapace et prédateur et, surtout, le viol systématique des normes, règles et lois régissant universellement le fonctionnement des Etats-nations et des institutions modernes. Ainsi, le chadlisme n'est pas une doctrine, mais une pratique politique sous-tendue par une attitude sociale archaïque, dénuée de tout civisme, induisant les individus à considérer l'exercice du pouvoir comme une source d'enrichissement, non seulement pour eux-mêmes mais aussi pour leurs proches parents, amis, clients, collaborateurs... ce qui

explique la ruine actuelle de la nation. En d'autres termes, le chadlisme a engendré deux forces socio-politiques contradictoires et complémentaires « les mafias » et les intégristes.

En somme, la politique économique et sociale et les réformes entreprises par le régime de Chadli, qui ont entraîné la régression du développement, ont créé les conditions objectives et subjectives à l'émergence et à l'extension d'un intégrisme rétrograde et fondamentalement anti-démocratique. (Tout cela explique la nature sanguinaire du terrorisme intégriste qui est en train de mettre le pays à feu et à sang.)

Finalement, les problèmes fondamentaux des pays du tiers monde, tels que l'Algérie, ont été et resteront, le sous-développement, la faim, le chômage, l'analphabétisme, le manque de logements, des services sanitaires, de perspective de développement... La restauration de la démocratie et l'application des lois implacables du libéralisme économique reaganien, présentées comme une panacée par les démocrates occidentales et imposées par le FLN, dans les conditions de sous-développement, ne peuvent contribuer qu'à générer des crises graves multidimensionnelles, déstabilisatrices. Ce qui rend la « solution islamique » des mouvements intégristes plausibles aux yeux des peuples.

Cependant, cela ne veut pas dire qu'il faille attendre la création des conditions requises pour l'introduction du pluralisme politique. Car, un véritable développement au service des citoyens nécessite la participation active des travailleurs ainsi que l'apport et le soutien effectifs de la société civile. Il n'est, dans ce cas, que l'expression et la concrétisation de la démocratie au sens large.

Déjà, en 1982, après avoir visité la plupart de nos installations industrielles, les plus importantes dans le pays, et observé leur fonctionnement quotidien interne aussi bien que leurs relations avec leur environnement politique et administratif —, ce qui nous a permis de discuter avec les ouvriers, les agents de maîtrise, les ingénieurs, les cadres gestionnaires et les directeurs d'unités aussi bien qu'avec les responsables locaux du FLN, les walis (préfets) et les chefs de daïra (sous-préfecture) —, nous avons souligné, dans le commentaire que

nous avions écrit pour un film sur l'industrialisation de l'Algérie⁽¹⁾, et qui a été projeté dans bon nombre de pays, sauf en Algérie, que « la plupart des ouvriers sont venus de la campagne, chassés par la misère. Les complexes et les usines ont offert à certains la chance d'acquérir des qualifications, de bénéficier d'un salaire décent, ce qui a amélioré leurs conditions de vie. Néanmoins, ils souffrent d'un quotidien jonché de problèmes pénibles rencontrés à l'extérieur, qu'ils ramènent avec eux sur leurs lieux de travail.

« La gestion socialiste assure la participation des représentants des travailleurs à la prise des décisions au sein des unités de production. Les cadres gestionnaires voient d'un bon œil cette participation. Mais cette forme d'organisation permet au parti FLN d'intervenir dans le fonctionnement de cette gestion, et même dans la gestion quotidienne des unités de production. Cette interférence, mal à propos, complique la tâche de ces unités et constitue des obstacles à la conduite d'une gestion scientifique basée sur des critères justes et objectifs. Sans analyse aucune, certains se sont empressés alors de montrer du doigt l'échec de la gestion socialiste dans le secteur industriel !...

« Je crois réellement qu'une justice sociale ne peut réüssir que dans une économie industrialisée qui, à son tour, ne peut se construire sans la participation réelle des producteurs. Car la démocratie n'est pas seulement un impératif moral, mais constitue la condition sine qua non de la gestion rationnelle d'une société en développement. La démocratie contraint les hommes politiques au pouvoir à rendre des comptes aux représentants légitimes de la société. Elle réduit, non seulement les atteintes aux droits des individus et les erreurs de jugement, mais aussi le népotisme et la corruption. La démocratie réactive dans la société les critères de compétence, d'efficacité et favorise une division du travail, basée sur le mérite et la qualification. Par conséquent, le développement et la démocratie sont dialectiquement interconnectés. Le sous-développement ne peut générer que pyramide et stagnation. »

(1) M. BENNOUNE. — *Building a Nation, The Story of Algerian Industrialisation*, Vidéo Art TV Limited, Londres, 1983.

Nous avons également noté « qu'il ne peut y avoir de développement sans la création d'une base industrielle. Arrêter l'élan du procès d'industrialisation est une erreur de jugement monumentale dont les conséquences seront graves. C'est la condamnation des générations futures à la souffrance et à la dépravation ». En somme, le développement génère la démocratie et celle-ci renforce le développement.

« Les réalisations des décennies passées sont pourtant sans cesse étouffées par un taux démographique trop élevé pour les capacités de l'appareil de production et le pouvoir politique ne s'est jamais soucié de se pencher avec sérieux sur ce problème critique...

« La multiplication des emplois, la construction de logements, routes, transports, cinémas, centres culturels, doivent, non seulement croître au même rythme que le taux démographique, mais doivent s'employer à satisfaire les besoins actuels.

« Dès lors, nous devons nous employer à élever le rythme de l'industrialisation du pays. Un large marché national existe. Mais si l'objectif de cette industrialisation est de satisfaire des besoins fondamentaux de la société, il n'en demeure pas moins que celle-ci doit, à son tour, non seulement respecter sa logique, mais aussi accepter de se plier à ses exigences et implications sociologiques. En quinze ans, des progrès notables ont été réalisés. Mais, pourtant, beaucoup de choses restent encore à faire...

« Construire une société moderne, prospère, libre, organisée et surtout, démocratique n'est pas une tâche facile... Le poids écrasant des coutumes, des traditions rétrogrades et avilissantes dans notre conscience sociale pèse lourdement sur le présent de la société et peut l'empêcher de modeler un avenir prometteur et libre. »

En fait, le développement et la démocratie sont inséparables alors que l'application aveugle du libéralisme économique Reaganien imposé par le FMI, hypothèque toute tentative de démocratisation et rend n'importe quel pays, quelles que soient ses traditions étatiques ou culturelles, perméable à tout mouvement extrémiste, tel que le FIS, et par conséquent vulnérable.

En un mot, le *triomphe* de l'ex-FIS est dû essentiellement au discrédit du socialisme et à la libéralisation sauvage de l'économie et leurs corollaires.

CHAPITRE IX

La victoire électorale du FIS et sa signification

Pour tous les observateurs impartiaux et lucides de l'Algérie contemporaine, les électeurs algériens eurent le 12 juin 1990 et le 26 décembre 1991, d'amples raisons pour choisir les candidats FIS comme leurs futurs représentants aux assemblées locales et de wilayas et au Parlement. Seulement, ceux qui ont voulu ignorer le fait que le régime de Chadli, qui a été soutenu par les démocraties occidentales dès sa naissance — parce qu'il a remis en cause l'option socialiste de Boumédienne et entamé la libéralisation de l'économie, sans démocratisation concomitante de la vie politique, a perdu toute légitimité surtout depuis octobre 1988 —, furent surpris par le verdict populaire. (Rappelons à ceux qui veulent l'ignorer que le FIS n'a obtenu qu'un tiers de l'électorat algérien en 1990 et un quart en 1991.) Par conséquent, l'islamisme était alors un phénomène minoritaire même dans l'Algérie chadlienne.

La victoire électorale relative du FIS, un mouvement intégriste transclassiste, ayant deux bases sociales fondamentalement contradictoires : financé par de riches marchands et de gros trabendistes, soutenu par d'innombrables groupes de choc des quartiers populaires, est l'expression de l'échec du système politique du parti unique contrôlé par la Sécurité militaire. En effet, c'est ce système qui a permis la mauvaise gestion des affaires publiques et la corruption généralisée qui ont caractérisé le régime de Chadli et créé les conditions objectives et subjectives nécessaires, non seulement à l'ascendance du FIS lui-même, mais aussi à l'élargissement de sa base sociale et à la multiplication de ses partisans.

Ce mouvement, financé par l'Arabie Saoudite, a émergé au début des années 1970 pour s'opposer essentiellement à la « révolution agraire » et à l'approfondissement du socialisme de Boumédiène dont le but, comme nous l'avons constaté plus haut, était l'amélioration des conditions de vie des paysans pauvres et la participation des travailleurs à la gestion des entreprises. Par conséquent, un tel mouvement ne peut absolument pas être considéré comme « *l'essence populaire* ». Une fois au pouvoir, le FIS aurait certainement poursuivi une politique favorable à ses financiers au détriment de sa base populaire. En outre, l'économie de bazar, basée sur le négoce, prônée par le FIS nous aurait ramené à une époque mercantiliste.

Coupés du peuple et de la réalité socio-économique accablante, les principaux leaders du régime ont pris leurs vœux et leurs désirs ardents de s'accrocher au pouvoir, quelles que soient leurs conséquences sur le pays, pour des réalités. Leur incompetence, leur aveuglement et leur insensibilité à la souffrance et au désarroi du peuple les ont empêchés de maîtriser le processus démocratique qu'ils ont déclenché au lendemain des journées sanglantes d'Octobre 1988.

L'explosion du 5 Octobre n'était absolument pas provoquée par des *démocrates* ou des *jeunes assoiffés de démocratie*, mais par des apprentis sorciers à la solde d'un pouvoir acculé par une crise et par une échéance électorale ; mais ils ont été vite dépassés par la révolte des jeunes des quartiers populaires, vite récupérés par les intégristes, qui sont la négation du progrès, de la liberté et de la démocratie.

Le pluralisme politique, octroyé par Chadli et ses proches collaborateurs, a été conçu comme une fuite en avant visant à apaiser l'opinion locale et internationale et à éviter, de la sorte, d'être chassés du pouvoir. Ils ont aussi échoué dans l'analyse des effets éventuels d'un tel pluralisme sur des millions de jeunes citoyens qui n'ont ni formation, ni emploi, ni logement, ni aucune autre perspective de sortir indemnes d'une telle impasse.

Or, l'art de gouverner nécessite la capacité de prévoir. Obsédés par leur souci de perdurer, les trois hommes clés du régime — le président de la république, le secrétaire général du FLN et le Premier ministre — se sont persuadés que ces élections locales d'abord et

législatives ensuite aboutiraient à des assemblées mosaïques sans majorité absolue, manipulables et manipulables à souhait par la S.M. à la demande de la Présidence.

En réalité, la situation désespérée du pays écartait toute interprétation ou pronostic optimiste en faveur d'un parti qui venait de pousser la nation dans une impasse, ce qui a plongé la société dans un désarroi effroyable. Les conditions objectives et subjectives créées par treize ans de gâchis, qui a entraîné la régression du processus de développement, n'étaient absolument pas favorables à la restauration de la démocratie, sous l'égide de Chadli, et encore moins à sa réussite et à sa survie. En 1987, nous avons conclu, un essai en écrivant (1), qu'« *aucun pouvoir politique ne peut instaurer la démocratie par des décrets, car elle ne s'offre pas et ne s'impose pas. Elle ne s'arrache que par des luttes intellectuelles, politiques et sociales multiformes...* »

Et nous avions ajouté, qu'hélas, « *le thermidor légal de 1979-1980 — n'est finalement que l'aboutissement logique des discontinuités politiques du mouvement nationaliste — en provoquant une rupture historique avec l'héritage le plus révolutionnaire, légué par l'ENA-PPA-MTLD-OS-FLN-ALN, qui a rendu possibles les acquis positifs du développement des premières décennies de l'indépendance, a détruit les chances d'une véritable modernisation, susceptible d'aboutir à la transformation des structures mentales, façonnées par l'archaïsme traditionnel et cent trente-deux ans de domination étrangère, et au triomphe de la démocratie qui ne pourrait s'imposer comme une nécessité absolue qu'après une révolution industrielle. La coalition au pouvoir actuellement, constituée par des descendants de familles collaboratrices et les Oulémas, en s'appuyant sur des opportunistes sans scrupules et assistés par une catégorie de technico-khobzistes (opportunistes), ne peut être portense ni de progrès matériel ni de modernité, ni de démocratie.* »

D'Athènes à l'Amérique, l'institutionnalisation de la démocratie en tant que système de gouvernement basé, il est vrai, sur une économie de marché qui a toujours eu ses inévitables esclaves et ses laissés-pour-compte, a toujours été l'aboutissement d'un processus de

(1) M. BENNOUNE. — *Op. cit.*, p. 64.

développement général dans tous les domaines et non l'inverse ». Régis Debray a noté qu'il faut « ... bien se rappeler qu'en 1867 encore un tiers des adultes mâles britanniques jouissaient du droit de vote, et que le suffrage à moitié universel ne fut instauré en France qu'en 1875, après la révolution industrielle ... » (1)

L'anathème jeté sur le socialisme « populiste » de Boumediène et les ravages provoqués par les réformes sauvages, exigées par le FMI et appliquées brutalement par le gouvernement Hamrouche durant les années 1990-1991, ont rendu la « solution islamique » proposée par le FIS attractive, voire raisonnable, aux yeux de 25 % de l'électorat algérien durant les législatives du 26 décembre 1991.

L'absence de progrès est la cause principale de la tyrannie, du fascisme, sous toutes ses formes, et du désespoir qui a poussé le quart de l'électorat algérien, soit par conviction, soit par vengeance, soit par intérêt, à préférer la « solution islamique » — présentée par le FIS comme une panacée capable de résoudre tous les problèmes et d'extirper tous les maux de la société algérienne — au maintien au pouvoir de Chadli et de ses proches collaborateurs. Un vieil instituteur en retraite nous a dit : « J'ai voté pour le FIS parce que c'est le seul mouvement qui semble décidé à trainer dans la boue tous les responsables pourris, corrompus et inefficaces. » En insistant sur le départ de Chadli et sur le démantèlement du « système » — dont les hommes de main ont non seulement contribué à la déliquescence de l'Etat-nation concrétisé par la Révolution mais aussi gangrené la société algérienne entière —, les dirigeants du FIS ont rendu leur mouvement plus crédible, plus attirant et plus populaire que les « partis démocrates » qui ont été financés par le pouvoir avec les deniers publics alors que le pays était en faillite ! (2)

La bienveillance du pouvoir à l'égard du FIS a été relevée par tout le monde. D'après des sources saoudiennes, ce seraient les autorités algériennes qui ont demandé au gouvernement saoudien d'aider financièrement celui-ci. Cette démarche rentre dans le cadre d'une stratégie de préservation du pouvoir qui consistait à bipolariser la vie

politique algérienne en brandissant le FIS comme une menace à droite et en atomisant (ou segmentarisant) les forces politiques potentiellement démocratiques.

Le but visé était d'avoir une Assemblée nationale mosaïque. Selon un citoyen algérien : « En Algérie, le mouvement de démocratisation est impossible à enrayer. Mais on pourrait essayer de le détourner. D'où la création de tous ces mouvements, ces partis politiques qui seraient, soi-disant, tous des démocrates alors, qu'au fond, il y a déjà compté contre la démocratie ; d'abord en multipliant les partis, ensuite en jouant un jeu subtil en faveur du FIS. » (1) En effet, le nombre de ces partis s'élevait à plus de soixante.

En outre, légalement, le pouvoir n'aurait jamais dû accorder l'agrément à un parti intégriste extrémiste qui rejetait la Constitution dès le départ. Un tel mouvement a accepté de participer dans un processus démocratique pour arriver au pouvoir. Une fois son but atteint, il mettrait fin à la démocratie et la remplacerait par une « chouracratie », qui est une forme politique de despotisme théocratique. Et le modèle culturel moderne, basé sur la science, la technologie et les valeurs humanistes universelles, qui a jusqu'à présent orienté plus ou moins l'action de notre société sur elle-même, serait remplacé par un modèle culturel pré-copernicien, basé exclusivement sur le Coran et le Hadith, tels qu'ils sont interprétés par les idéologues charlatans du FIS ! (Voir annexe II)

Tout cela montre clairement que le chadisme a fait le lit de l'intégrisme. Contrairement aux affirmations de certains auteurs, ce dernier n'est absolument pas issu du nationalisme. Il n'est que le produit de l'action menée par l'association des Oulémas et ses disciples, d'un côté, et des contradictions inhérentes à une société stratifiée et sous-développée, comme l'Algérie, de l'autre. Incapables d'enrayer le déclin du pays et de résoudre la crise qu'ils ont provoquée, les leaders prédateurs ont été contraints de faire appel à Boudiaf, l'un des pères fondateurs de la Révolution algérienne, réduit à l'exil depuis le début des années 1960 pour tenter de ralentir la descente de la nation aux enfers.

(1) R. DEBRAY. — *Les empires contre l'Europe*. Gallimard, Paris, 1985, pp. 19-20.

(2) M. BENNOÛNE. — *Notre dernière chance* (1992), « op. cit. ».

(1) Cité par F. JEANSON. — *Algérie*, Seuil, Paris, 1991, p. 48.

CHAPITRE X

Le retour du Président Boudiaf le 16 janvier 1992

Devant le « péril » du FIS, les forces vives de la nation, représentées par l'ONM, Organisation nationale des moudjahidine, l'UGTA, l'Union générale des travailleurs algériens, le patronat public et privé, l'intelligentsia... réagirent en demandant implicitement à l'ANP d'intervenir pour sauver le pays. Menacé par l'entente entre Chadli et les représentants du FIS concernant une cohabitation possible et le lâchage de certains généraux, les chefs de l'ANP décidèrent rapidement d'arrêter le processus électoral et de contraindre le président à démissionner. Ainsi, acculés par une crise grave qu'ils ont engendrée, les corps constitués de l'Algérie officielle qui a tout fait pour supprimer la mémoire historique, et même technique, du pays (à l'occasion de l'atomisation des entreprises publiques et de l'éparpillement inconsidéré de leurs cadres pour défendre des intérêts égoïstes étroits et pour des raisons politiques qui défient tout bon sens), par le biais du Haut conseil de sécurité, ont eu le mérite d'arrêter le processus de mise à l'écart des responsables de la première heure de la Révolution et de renouer avec la Révolution de Novembre en nommant Mohamed Boudiaf, président du Haut conseil de l'Etat.

Le retour de ce dernier en Algérie, après vingt-huit ans d'exil au Maroc, constitua l'événement politique le plus significatif depuis l'indépendance, les nationalisations des intérêts étrangers, le lancement et la réalisation des plans de développement (1967-1978), car il suscita un sursaut national de la dernière chance. Pourquoi Boudiaf fut-il le catalyseur de l'espoir et d'un sursaut national qui aurait pu permettre au pays non seulement de sortir de la crise multidimensionnelle engendrée par treize ans de gâchis chadliques, mais aussi de

relancer le développement arrêté par la faillite financière entraînée par la gestion catastrophique de l'économie par le successeur du président Boumediène ?

Les jours qui suivirent le retour du président Boudiaf à Alger, le 16 janvier 1992, nous étions alors atteints par une grave maladie qui nous interdisait de former quelque projet d'avenir que ce fut, et dont l'issue semblait plus qu'incertaine. Cependant, nous nous efforçâmes de rédiger un essai intitulé : Notre dernière chance.

Dans la conclusion de cette étude, nous exposions les arguments soutenant l'idée que la désignation de Boudiaf, comme président du HCE, pouvait nous permettre d'empêcher les deux forces nocives engendrées par le gâchis chadliensque, les « mafias » politico-financières et les mouvements intégristes, de pousser l'Algérie dans l'abîme. Nous avons jugé nécessaire de les reproduire ici.

« Notre dernière chance ».

« Pourquoi Boudiaf peut-il être le catalyseur de l'espoir et d'un sursaut national, seul capable de nous sortir de la crise actuelle et de relancer le processus de développement ?... Nous devons avouer, en toute humilité, que nous avons eu l'honneur de connaître personnellement ce vétéran exceptionnel durant la crise de l'été 1962...

Nous avons eu de longues discussions. Boudiaf est capable d'aider la nation à sortir de l'impasse actuelle. Parce qu'il avait de nombreuses qualités au moment où nous nous sommes dit au revoir pour la dernière fois, au début de 1963, à Paris : un amour infini de la patrie, un enthousiasme hors du commun, une expérience et une intelligence politique sans pareille dans notre société, une intégrité morale exemplaire, une forte personnalité doublée d'une grande dignité qui lui permet néanmoins de rester modeste, ouvert et disponible.

« ... Boudiaf, il faut bien le rappeler, a été l'un des cadres les plus méthodiques, les plus rigoureux et les plus organisés du PPA-MTLD, l'un des dirigeants influents de l'OS, l'un des fondateurs principaux du

CRUA, l'organisateur de la réunion des 22, le coordinateur élu au bulletin secret du comité des Six. Ce dernier a non seulement fondé le FLN et l'ALN, mais aussi préparé les conditions préliminaires pour le déclenchement de la Révolution de Novembre, ce qui lui a permis de faire sortir le parti nationaliste de l'impasse dans laquelle ses dirigeants l'avaient poussé.

« Boudiaf s'est opposé au coup d'Etat contre le GPRA en 1962, à l'établissement du parti unique et au pouvoir personnel de Ben Bella. Il est le seul des dirigeants historiques de la Révolution qui a refusé toute compromission avec les régimes successifs de l'Algérie indépendante, ce qui lui a coûté vingt-huit ans d'exil.

« Boudiaf et les conseillers algériens qu'il a fait venir de leur exil doivent vite se rendre compte que l'Algérie d'aujourd'hui n'est ni celle de 1954, ni celle de 1962. La faillite financière engendrée par treize années de chadliisme ne doit pas cacher le fait que le pays a été transformé de fond en comble et qu'il a, malgré tout, réalisé un développement, dans une très courte période, sans parallèle dans le tiers monde.

« Cependant, il est navrant de constater que la plupart des gens sont tellement intoxiqués qu'ils parlent comme si rien n'a été accompli depuis l'indépendance. Il est vrai que ce développement a été coûteux en raison de la mauvaise gestion des affaires publiques et la corruption. Mais, en dépit d'une démographie galopante, tous les indicateurs socio-économiques montrent un progrès substantiel jusqu'à 1985-1986.

« En somme, et sans exagération aucune, dans le contexte algérien, Boudiaf est un homme hors du commun. Par conséquent, quels que puissent être ses défauts, il mérite, jusqu'à preuve du contraire, non seulement notre respect, notre reconnaissance et notre confiance, mais aussi et, surtout, notre aide désintéressée, intégrale, honnête et sincère afin qu'il puisse accomplir sa difficile mission. Car, dans un moment beaucoup plus difficile que celui que nous vivons, Boudiaf a contribué, d'une manière décisive, à trouver une issue honorable à l'impasse du mouvement nationaliste, durant la scission du MTLD en 1954. Tous les témoignages à ce sujet soulignent le rôle

déterminant joué par Boudiaf dans la résolution de la crise du parti nationaliste par le déclenchement de la Révolution. »

Selon un ancien du Comité central du MTL, « les arguments de Boudiaf et de ceux qui l'avaient suivi étaient les suivants : par discipline et respect des règles organiques, nous sommes restés fidèles au comité central et au comité directeur, dans le cadre statutaire. Mais, le président du parti lui-même a fait un travail fractionnel et s'est adressé directement à la base, en passant par-dessus nos têtes ; il a violé ainsi les règles du parti.

« A son tour, le Comité central a transgressé ces règles en acceptant d'abdiquer ses responsabilités et de remettre au président les pleins pouvoirs. Il n'y a donc pas de raison pour que nous continuions à respecter les statuts que tout le monde viole. Nous avons, nous aussi, des idées à exprimer et à défendre : sauvegarder un outil et un patrimoine forgés par le sacrifice de tous les militants et passer à l'action révolutionnaire. Nous reprenons notre liberté d'action et nous appelons les militants à se regrouper à s'organiser, à ne pas se diviser en suivant l'une ou l'autre des deux tendances. Il faut se préparer à l'action. » (1).

La réussite de la ligne politique défendue par Boudiaf en 1954 a eu pour résultat concret l'épopée de l'Algérie révolutionnaire (1954-1962) — ce qui a fait sa gloire dans le monde — et l'indépendance du pays, attachée par les armes. En un mot, les objectifs du mouvement nationaliste définis, dès 1926 par les fondateurs de l'ENA, ont été atteints. En 1962, il faut bien le rappeler également, c'est à lui que les officiers puischistes de l'état-major général de l'ALN de l'extérieur ont d'abord fait appel pour diriger un coup d'Etat qu'ils préparaient contre l'autorité légitime de la Révolution, le GPRA ! Boudiaf sans aucune hésitation, leur a demandé de rester dans leurs bases, pour se consacrer uniquement à leurs fonctions purement militaires. En effet, selon le témoignage de Lakhdar Bentobal, l'un des dirigeants principaux de la Révolution dont l'impartialité et la franchise brutale sont réputées :

« Au temps où il était détenu au château d'Aulhoy, Boumediène, qui était déjà entré en dissidence, avait envoyé Bouwejlika sonder un

faire-voir politique à opposer au GPRA. Sentimentalement et idéologiquement, Boumediène penchait pour Boudiaf, mais les dures paroles de ce dernier, la franchise brutale avec laquelle il s'exprimait, le respect scrupuleux du principe qu'il s'imposait à lui-même et qu'il cherchait à imposer aux autres, lui ont aliéné toutes les sympathies qu'il pouvait avoir parmi les officiers de l'EMG.

« Sa stratégie de pouvoir, parce qu'il en avait une lui aussi, était différente de celle de Ben Bella. Ce dernier disposait de deux alliés : un allié extérieur et un allié intérieur. L'Egypte, d'un côté lui donnait une dimension internationale, et l'armée des frontières, de l'autre, lui permettait de disposer de la force pure. Le reste ne comptait pas à ses yeux. C'étaient les deux piliers sur lesquels il pensait pouvoir s'appuyer pour remporter la bataille qui allait s'engager pour la direction. Boudiaf, lui, considérait qu'il ne pouvait pas être avec l'état-major dans l'illégalité. Et, plus que tout, il disait à qui voulait l'entendre qu'il ne marcherait jamais avec une armée de putschistes ...

« Par contre, il considérait les wilayas et la Fédération de France du FLN comme les seules structures susceptibles de jouer un rôle autant politique que militaire. Dans son esprit, il lui fallait combattre pour avoir la force politique à ses côtés, et ce n'est qu'avec la force politique qu'il parviendrait au pouvoir... (hélas), les forces politiques n'étaient pas homogènes. Elles étaient divisées en plusieurs tendances qui s'étaient à nouveau cristallisées dans des sortes de partis...

« Et puis, Boudiaf ne disposait d'aucun soutien extérieur, aucun Etat étranger ne lui servait d'appui. C'était un Algérien au plein sens du terme, dont le nationalisme... était aux dimensions purement algériennes. Pour lui, la force principale c'était le peuple algérien et les militants révolutionnaires qui lui servaient de cadres. Il n'estimait pas nécessaire d'avoir le soutien de Bourguiba, de Mohamed V, de Nasser ou de qui que ce soit d'autre.

« L'histoire a voulu que ce soit lui qui ait perdu dans la course qui s'était alors engagée pour le pouvoir. Reste le fait que, pour le bureau politique, nous dûmes beaucoup insister pour qu'il en fasse partie, même s'il devait se retrouver minoritaire pour un temps. J'étais persuadé que, petit à petit, ses idées finiraient par s'imposer. » (1).

(1) M. BENNOUNE et A. EIKENZ. — *Le hasard et l'histoire : entretiens avec Belaid Abdesselam*, ENAG. Alger, 1990, p.53.

(1) L. BENTOBAL. — *Mémoires inédites*.

Bentobal qui a l'esprit politique le plus analytique et le plus pénétrant des responsables de la Révolution a eu raison de souligner le fait que les idées de Boudiaf, qui est le représentant le plus typique du nationalisme... populaire et progressiste algérien, allaient, tôt ou tard triompher en raison de leur authenticité et leur justesse. Car, elles avaient déjà fait leurs preuves à la veille et pendant la guerre de Libération nationale.

L'échec politique de Boudiaf durant la crise de l'été de l'indépendance, qui était dû essentiellement au putsch orchestré par Boumediène avec la caution politique de Ben Bella contre la direction légitime de la Révolution alors que celle-ci venait de la mener à bon port et à l'opportunisme de la classe politique et des courtisans de tout acabit, a mis en branle un processus de déviation traduit dans les faits par l'élimination des centres de décision de tous les éléments patriotiques expérimentés. Le résultat est connu de tous : les prédicateurs triomphants ont fini par pousser la nation, trente ans plus tard, dans une impasse.

« Et, l'ironie de l'histoire veut, qu'aujourd'hui (janvier 1992), l'Algérie officielle soit contrainte de faire appel à celui qu'elle a délibérément écarté et ignoré pendant vingt-huit ans, pour trouver une issue honorable et salutaire.

« Le retour de Boudiaf, en tant que président du Haut conseil de l'Etat, peut en effet nous offrir une chance inespérée pour renouer avec nos idéaux de Novembre et redresser la barre, en reprenant en main notre destinée afin d'agir sur la dure réalité du sous-développement, de façon réfléchie, organisée et planifiée et non par la magie du verbe. »

Que faire pour enrayer la régression ? (Sept suggestions à Boudiaf)

Le redressement national souhaité nécessite, cependant, non seulement que les détenteurs réels du pouvoir, en l'occurrence les officiers supérieurs de l'ANP, laissent à Boudiaf les mains libres, mais aussi que toutes les forces vives de la nation lui apportent leur soutien indéfectible.

L'accomplissement de sa mission exige que les mesures suivantes soient prises immédiatement et appliquées graduellement :

« 1) Le système corrompu et corrupteur, érigé par Chadli et ses hommes, doit être totalement éradiqué. Tous les hommes politiques et tous les techno-bureaucrates courtisans qui ont tiré profit de ce système doivent être écartés des centres de décision. Cela constitue la condition sine qua non pour redonner confiance à la population et réhabiliter ainsi la crédibilité de l'Etat ;

« 2) Un bilan impartial, ayant pour but d'évaluer les résultats négatifs et positifs de treize dernières années qui ont marqué le règne de Chadli, soit établi et porté à la connaissance des citoyens. Il permettrait aussi à la nouvelle direction politique de dégager une stratégie de sortie de la crise.

« Il ne s'agit ni d'organiser une chasse aux sorcières, ni de procéder à des règlements de comptes. Cependant, délimiter les responsabilités et demander des comptes aux responsables de cette situation catastrophique, est une nécessité politique et morale absolue.

« 3) A la lumière de ce bilan, l'élaboration d'une nouvelle politique économique, sociale et culturelle conséquente s'impose. Elle devrait écartier à la fois la fuite en arrière qu'implique « la solution islamique » du FIS et les fuites en avant telles que pratiquées jusqu'à maintenant et dont le plan de relance économique du gouvernement Chozali est une illustration. La relance économique est essentiellement politique.

« En tant que telle, elle ne peut être confiée uniquement aux technocrates. Ces derniers doivent aider la direction politique à comprendre la situation, à définir une politique de relance et à la faire appliquer et respecter par les services compétents.

« 4) La mise en mouvement d'un sursaut national salutaire, qui nécessite la formation immédiate d'un rassemblement politique national autour d'objectifs clairement définis et qui fait appel à tous les éléments désintéressés disposés à oeuvrer pour sauver le pays de l'humiliation d'un réchelonnement qui sera imposé par le FMI, avec des conditions draconiennes, est un impératif politique, car sans une

organisation politique mobilisatrice et canalisatrice des énergies les plus créatrices de la nation, aucune direction politique, quels que soient son dévouement, son génie et ses capacités, ne pourrait résoudre les problèmes auxquels est confrontée notre société aujourd'hui.

« Conscient de certaines limites structurelles et culturelles d'une société segmentaire ayant de fortes tendances centrifuges qui minent son unité, Messali qui est l'un des fondateurs et dirigeants principaux du mouvement nationaliste avant son égarement en 1954, avait l'habitude de répéter dans ses discours la phrase suivante : « Si j'étais maître et le peuple algérien mon élève, je lui demanderais de conjuguer le verbe *organiser* au passé, au présent et au futur mille fois par jour. »

« En effet, l'organisation, qui exige le respect scrupuleux des critères, des normes, des lois et des règles, la ponctualité, la rigueur, la conscience professionnelle, la discipline... est la clé de tout succès dans le monde moderne.

« 5) La dynamisation de l'Etat, qui doit être modernisé, consolidé, réorganisé, est un impératif absolu. Désormais, il devrait respecter scrupuleusement les normes, les règles et les lois régissant universellement les Etats-nations et les institutions modernes. Car, dans un pays sous-développé, il est l'agent principal de transformation de la société et de la modernisation de l'économie. En d'autres termes, ce sont l'Etat et la société qui devraient, désormais, se plier aux exigences du développement et non l'inverse ;

« 6) La relance du processus de développement implique l'adoption et sans aucune ambiguïté, d'un modèle culturel qui oriente l'action de la société sur elle-même et sur son environnement basé sur la science, la technologie et les valeurs humanistes universelles modernes constituant le patrimoine commun de l'humanité. Chaque peuple de la terre, quelles que soient sa religion, ses spécificités culturelles... a le droit et le devoir de l'utiliser pour sortir du sous-développement chronique imposé par trois siècles de domination impérialiste ;

« 7) Comme la crise actuelle a été causée par la poursuite d'une politique inadéquate, sa solution ne peut être que politique.

« Certes, les lois de la république et l'autorité de l'Etat doivent être respectées et toute violence physique et verbale, ainsi que toute intimidation, venant du FIS ou d'autres mouvements extrémistes, doivent être réprimées avec la plus grande vigueur.

« Mais cela n'est pas suffisant. En effet, tant que les causes sous-tendant l'émergence et l'extension de l'intégrisme ne sont pas éradiquées, la neutralisation du FIS ne serait que temporaire. Si on ne compte que sur les services de sécurité pour « casser » tout mouvement extrémiste exploitant les griefs réels de la population, c'est une partie des couches populaires qui sera cassée. Ce qui aurait des conséquences graves. »

Devant la gravité de la situation, tous les citoyens de bonne volonté doivent « s'impliquer », comme l'a souligné Boudiaf. Car, « rétablir la sécurité des personnes et des biens, faire respecter les lois de la république, neutraliser tout extrémisme démagogique, aventureux et nihiliste, établir un bilan impartial, démanteler le système pourri et pourrissant, corrompu et corrupteur de Chadli, élaborer une nouvelle politique de relance véritable, redynamiser l'Etat, moraliser la vie publique, exiger le respect des normes, des règles et des lois régissant universellement l'organisation et le fonctionnement des institutions modernes, mettre en mouvement un rassemblement politique capable de mobiliser la société autour d'objectifs clairs et nobles, adapter l'école aux exigences de notre temps, reinculquer la valeur du travail... n'est pas une tâche de tout repos. Par conséquent, ni Boudiaf, ni les membres du HCE, ni le gouvernement, ni l'armée ne peuvent seuls, mener à bien cette tâche exaltante, sans l'aide décisive et désintéressée de tous les citoyens de bonne volonté. Donc, il est de notre devoir de soutenir Boudiaf et la nouvelle direction politique.

« Cependant, notre soutien indéfectible ne doit absolument pas nous empêcher de faire des suggestions et des propositions concrètes qui peuvent aller à l'encontre de celles proposées par le leadership et même formuler des critiques constructives en vue de faire avancer les choses et d'éviter l'enlisement et la répétition des erreurs passées. Car, il est indispensable que notre expérience, qui constitue un acquis précieux, soit capitalisée au profit de toute la nation.

« Il est évident que si Boudiaf échoue dans sa mission de trouver encore une fois dans sa vie une issue honorable à l'impasse dans laquelle est acculée notre société, ce serait l'échec de toute la nation. Par conséquent, la balle est dans notre camp. C'est à nous tous de jouer maintenant et de faire en sorte de gagner. Il n'y a pas de solution miracle ni d'homme providentiel. Cependant, sans un leader de vertu et de très grande abnégation, nous ne pourrions pas réussir non plus. Tout le monde doit en être conscient. » (1)

Ce qui précède prouve, pour les anciens militants qui ont eu le privilège de connaître l'ancien coordinateur du déclenchement de la Révolution, qui n'était pas une mince affaire, que Boudiaf avait, en dépit de son âge avancé et de son handicap physique (ne vivant qu'avec un seul poumon) les qualités et les capacités politiques et morales nécessaires d'un véritable leader. Cependant, étant donné la gravité de la situation et le fossé entre le peuple et les cliques au pouvoir, qui ont mal géré et mal gouverné le pays, on ne s'attendait pas à ce que ce vétéran exceptionnel produisît, aussi rapidement un tel déclic.

Nous pensons, contrairement à une opinion prévalant dans certains milieux, que le peuple algérien a montré, à maintes reprises dans le passé, qu'il était (et il est toujours) capable de s'unifier et de s'organiser pour entreprendre, avec succès, la réalisation de grands projets d'intérêt national si ses dirigeants lui fixaient des objectifs grandioses, lui expliquaient leur importance et se montraient à la hauteur pour bien le diriger à les atteindre. Il a été, il est et sera toujours prêt à accepter de grands sacrifices pour améliorer son sort, combattre l'injustice et se débarrasser de tous ceux qui l'ont exploité et gouverné tyranniquement, arbitrairement et inéquitablement.

Par conséquent, comme les problèmes de l'Algérie d'aujourd'hui ont été causés essentiellement par un leadership médiocre, corrompu et corrupteur et par une intelligentsia défailante, il est pédagogiquement utile de décrire comment Boudiaf a pu produire le déclic.

(1) M. BENNOUNE — *Notre dernière chance*, 13 février 1992. « op. cit. ».

CHAPITRE XI

Comment Boudiaf a produit le déclic : une enquête

L'annonce de la désignation de Boudiaf enthousiasma ceux qui l'avaient bien connu, intrigua les médias, contraria les ennemis internes et externes du peuple, laissa indifférents la majorité des citoyens et citoyens nés après 1962, provoqua la colère des notables du FIS et ses supporters inconditionnels, inquiéta les notables de l'ancien parti unique et frustra Aït Ahmed et ses partisans. Pourquoi cet exilé irréprochable, après avoir conseillé à l'Algérie officielle de respecter le choix du peuple, accepta-t-il d'assumer le leadership d'un sursaat national visant à enrayer le déclin de l'Algérie et d'une grande coalition anti-intégriste ?

Interrogé quelque temps avant qu'on lui ait proposé la présidence du HCE, sa réponse révéla sa grandeur d'âme, son grand attachement au peuple algérien et son amour de la patrie. En effet, il déclara prémonitoirement :

« Si un jour des perspectives meilleures se présenteraient pour que je sois utile à l'Algérie, je rentrerai, mais si c'est pour faire des histoires, non... L'Algérie a besoin d'hommes capables de se sacrifier pour elle, la servir et non se servir... J'ai confiance dans le peuple algérien ; malgré toutes les vicissitudes il reste un peuple honnête qui tient aux intérêts de l'Algérie... Le pays me manque, mon rêve est que l'Algérie trouve sa voie. »

Boudiaf n'a accepté la proposition des représentants de l'ANP qu'une fois convaincu par des personnalités indépendantes représentant la « société civile » — c'est-à-dire en dehors des cercles des gens au pouvoir — qu'il avait rencontrés à sa demande durant son

séjour clandestin à Alger, avant son retour officiel. Elles l'ont persuadé que le FIS avait réellement truqué les élections du 26 décembre 1991 et que son refus entraînerait l'Algérie dans une guerre civile. Etant véritablement démocrate et très attaché au peuple, il n'aurait pas pu aller à l'encontre de son choix si les élections avaient été véritablement « honnêtes et propres ».

Les hommes d'action réfléchis, programmés, rigoureusement appliqués et suivis, de la trempe de Boudiaf, ne font ni de discours creux, ni de promesses illusives en feignant d'agir sur la réalité par la magie du verbe tonitruant. Avant son départ de Rabat, il révéla humblement les raisons qui l'avaient amenées à accepter la mission exaltante que les responsables de l'ANP lui avaient confiée :

« *J'ai considéré de mon devoir, dans ces circonstances, de prendre mes responsabilités avec pour objectif de calmer la situation... Je pense qu'... on parviendra à un résultat dans l'intérêt de l'Algérie.* »

Dès son arrivée à Alger, il commença spontanément, honnêtement et clairement à ébaucher, non seulement le diagnostic de la crise multidimensionnelle qui sévissait depuis les débuts des années 1980, mais aussi à dégager les lignes de force de sa politique de redressement national énoncées ci-après :

1) La médiocrité des dirigeants a causé la déliquescence de l'Etat, ce qui a rendu inéluctables « *les irrégularités qui ont entaché le scrutin* » ;

2) La démocratie, qu'il considérait comme une option irréversible, n'est pas l'anarchie. Elle doit être « *bien pensée* ». La démocratie, c'est aussi le respect de l'ordre. Personne ne peut l'invoquer « *pour fouler aux pieds les symboles de l'Etat* » ;

3) Il constata que les « *Algériens ont voté FIS pour sanctionner le FLN* ». Aujourd'hui, ces deux fronts forment « *une alliance contre nature... pour... le pouvoir, et non pour l'intérêt supérieur de l'Algérie* » ;

4) Puisque, pour Boudiaf, « *le FLN était mort en 1962* » au moment où il se transforma en parti unique, fait qui a contribué à la

déstabilisation du pays, il était nécessaire pour le prétendu front de restituer le sigle du FLN historique au musée du Moudjahid ;

5) « *L'intérêt national exige que l'objectif du HCE, soit d'ouvrir de nouvelles perspectives à l'Algérie et de résoudre ses problèmes* » ;

6) Il doit prendre sérieusement en charge la jeunesse, pour qu'elle trouve solution à ses problèmes ;

7) Tout projet de société doit émaner des citoyens. « *L'Algérie a besoin d'un projet qui n'existe ni au FLN, ni au FIS. Ce projet existe dans le peuple algérien.* »

Dès son installation à la présidence, Boudiaf se mit au travail avec ses quatre hommes de confiance qui constituaient son cabinet.

Boudiaf à l'œuvre.

Tout en rassurant le peuple, il se mit à son écoute. Il voulait s'informer très vite systématiquement et aussi objectivement que possible de l'état de l'opinion publique et de la situation à l'intérieur de l'armée. Les informations sur la situation du pays et l'opinion du peuple provenaient de sources multiples : des rapports des services, des documents officiels, de sa lecture de la presse nationale et étrangère et de ses entretiens avec les anciens militants, les personnalités de la « société civile » et, surtout, des audiences qu'il accordait à tous ceux qui voulaient le voir, en groupe ou individuellement. Il appréciait beaucoup les synthèses établies par les services secrets sur la situation internationale et les articles d'information et d'analyse politique économique et sociale publiés dans la presse.

La journée de Boudiaf, durant les 166 jours passés à la tête de l'Etat commençait par un exercice de marche dans le jardin pour soulager son poumon. Une fois ce rituel quotidien accompli, il prenait son petit déjeuner en parcourant la presse. A huit heures précises, il arrivait à son bureau où il commençait par écouter une synthèse de la presse du matin. Il lisait lui-même les articles qui présentaient un intérêt particulier. Quelquefois, il les découpait afin de les archiver. Il travaillait à la présidence jusqu'à 13 heures.

Boudiaf passait les après-midi à sa résidence où il se dédait en lisant, en regardant la télévision ou, encore, en accordant des interviews. A partir de 17 heures jusqu'au dîner, il recevait les gens. Les audiences que certains membres de son entourage tentaient de manager et d'influencer en filtrant les personnes reçues lui permirent non seulement de recueillir des données brutes sur les conditions prévalant dans le pays, mais aussi de voir à l'œuvre les politicards, les opportunistes, les courtisans de bas étage, les lobbyistes de tout acabit ainsi que d'innombrables femmes et hommes de bonne volonté, motivés uniquement par la sauvegarde de la paix civile, la promotion du progrès et de la défense de l'intérêt national.

Comme Boudiaf était un communicateur, l'échange avec les personnes et les groupes structurés n'était pas inégal. Certes, il les écoutait d'abord, mais il profitait de ces occasions pour diffuser son message d'espoir, ses analyses, certaines informations susceptibles d'apaiser, de calmer, de modérer l'ardeur des éléments zélés, de contribuer à la prise de conscience de la complexité et de la gravité de la situation aussi bien que de ses ramifications internes qu'externes. Tout en faisant confiance aux responsables de l'ANP, il se sentait handicapé et même frustré et inquiet de ne pas être en mesure de connaître la nature sociologique et l'état de l'opinion de l'armée.

Il était également très gêné par son ignorance du personnel technocratique, bureaucratique, politique et de la classe dirigeante de l'Algérie post-chadlienne dont la majorité était caractérisée par l'opportunisme, l'incompétence, les courtisaneseries, l'esprit de clan et de clique, la soumission aux potentats qui monopolisaient l'exercice du pouvoir réel, derrière la scène publique, le népotisme, le clientélisme et, hélas, par la corruption matérielle et morale. Donc l'une des fonctions de ses audiences était la connaissance des potentialités humaines de la nation sans lesquelles il n'allait pas pouvoir opérer sa fameuse « rupture radicale » avec le système précédent, ses hommes et ses méthodes.

Enfin, l'homme qu'était Boudiaf, avait érigé l'intérêt national en une sorte de seconde religion et considérait sa transgression comme un péché abominable, voire comme un blasphème impardonnable. Il était

agacé et profondément choqué de découvrir que l'opportunisme le plus béat et le plus vulgaire était devenu la caractéristique la plus distinctive de la majorité des élites politico-militaires, technocratiques, managériales, administratives, religieuses ainsi que des lettrés arabophones, francophones et franco-berbérophones, comme si la *trabendisation* du commerce et de l'économie avait entraîné aussi la *trabendisation* des positions politiques, militaires, administratives, religieuses, etc. tout cela ne pouvait naturellement que miner l'intégration sociale, le développement économique et la défense de l'intérêt national qui doit, selon Boudiaf, transcender et prévaloir sur les intérêts sectoriels et individuels. Cependant, malgré cet opportunisme *déconcentrant* qu'il découvrait de *première main*, *Boudiaf restait inébranlable dans sa foi en le peuple algérien qui est demeuré sain dans sa majorité écrasante.*

Au fur et à mesure qu'il s'imprégnait des réalités complexes de l'Algérie post-chadlienne, Boudiaf synthétisait, analysait et assimilait les données brutes qu'il récoltait en discutant avec ses proches collaborateurs, ses visiteurs, les responsables de l'ANP, du gouvernement et les différentes individualités en vue d'intégrer ce qu'il apprenait dans une perspective globale en élaboration progressive. Ce processus d'apprentissage et d'immersion dans les réalités concrètes lui permirent, non seulement de comprendre les causes et la nature de la crise multidimensionnelle du pays, mais aussi d'identifier les forces nocives qui ont poussé la nation dans une impasse ainsi que de formuler une tactique et une stratégie mobilisatrices des énergies les plus saines pour les neutraliser. Ce qui aurait empêché les « maffias » chadliennes et les hordes intégristes de plonger l'Algérie dans le drame meurtrier, dévastateur, terrifiant et traumatisant que nous vivons.

Les deux découvertes de l'homme du 1^{er} Novembre 1954.

Sa visite de la Foire de la production nationale, à Alger lui permit de connaître les différents produits et les cadres des entreprises publiques et privées. Il en fut impressionné. A la fin de sa visite, il déclara que le pays possédait suffisamment de potentialités humaines et industrielles pour surmonter la crise engendrée par le gâchis chadliennes.

Son voyage en Oranie lui révéla, ainsi qu'à ses proches collaborateurs, que la démarche et le style Boudiaf avaient bel et bien produit un déclic. Le peuple, qui avait compris son message et jugé son approche et sa perspective crédibles, commençait déjà à croire en lui. Les réalisations industrielles qu'il avait visitées, les travailleurs, les cadres et les gestionnaires qu'il avait vus à l'œuvre et rencontrés étaient suffisamment qualifiés, compétents et habiles.

Ces deux découvertes l'enchantèrent, l'instruisirent et le changèrent. Il décida, au cours de son voyage dont le but était de lancer la constitution du RPN considéré comme un instrument politique incontournable, d'entamer une campagne pour se faire légitimer rapidement et mettre fin à une période transitoire handicapante par une consultation populaire éventuelle.

Boudiaf s'était rendu compte qu'il ne pouvait mobiliser le peuple, réformer le système de Chadli, neutraliser ses hommes de main, mettre fin à la subversion intégriste, établir un Etat de droit, restaurer sa crédibilité parmi la population, relancer le processus démocratique, que s'il cassait les accapareurs des biens publics, assainissait la justice et réduisait le rôle de l'armée à la seule défense du territoire national. Ainsi, comme en 1962, il comptait surtout sur une « force politique » plutôt que sur le recours à la force coercitive pour atteindre ses objectifs. Avec l'aide des suggestions de ses visiteurs non opportunistes et non carriéristes, d'un petit groupe d'anciens militants amis qui étaient indépendants, démocrates, libres et intégrés, de la société civile et, surtout, de ses proches collaborateurs, l'ancien coordinateur national formula une tactique politique ayant pour but de créer les conditions nécessaires pour la réalisation des grands objectifs stratégiques mentionnés ci-dessus.

En d'autres termes, se rendant compte que sa démarche était contre-carrière soumoisement, que sa perspective et son projet étaient rejetés et combattus à la fois de manière ouverte et occulte, et se sentant soupçonné, surveillé, voire espionné, Boudiaf fut contraint de capitaliser son expérience d'ancien révolutionnaire qui avait longtemps travaillé dans la clandestinité. Avisé, prudent, vigilant, loyal et

s'efforçant d'éviter tout malentendu avec ceux qui l'avaient désigné, il leur communiquait toujours ses discours d'avance. Quelquefois, lorsqu'ils lui demandaient de les changer, il tenait compte de leurs suggestions.

De retour de son voyage en Oranie, Boudiaf et les membres de son cabinet décidèrent d'en évaluer les aspects négatifs et d'analyser systématiquement ce qu'ils en avaient appris.

Ayant constaté la disponibilité, l'approbation et le soutien manifestés par les couches populaires et ayant pris conscience de l'existence d'une industrie de base aussi bien que d'une population industrielle résultant de son implantation, de son fonctionnement et gestion subséquentes, Boudiaf et ses proches collaborateurs décidèrent, à la veille de son voyage dans le Constantinois où l'ancien chef de la wilaya de l'OS de l'Est algérien avait formé la plupart des membres de la réunion des « 22 », qui sera fatidique pour la colonisation, d'élaborer un discours programme clair, compréhensible pour tous, cohérent, mobilisateur et analysant tous les problèmes fondamentaux : jeunesse, monde du travail, emploi, chômage, formation éducation, religion, industrie, énergie, production, réformes économiques, subversion intégriste, impasse politique et, surtout, proposant les solutions et la voie à suivre pour inverser le processus involutif-régressif afin d'établir l'ordre public, relancer la croissance et le développement et instaurer une « démocratie authentique ».

Convaincu du déclic qu'il venait de produire, sûr de la confiance que le peuple était en train de lui témoigner et certain du bien-fondé de sa démarche, Boudiaf décida de forger, avec l'appui des éléments patriotes, « une force politique » indispensable à l'instauration d'une véritable république démocratique, moderne, gouvernée par les représentants élus du peuple et responsables devant lui.

Le discours testament prononcé à la Maison de la culture de Annaba, le 29 juin 1992, était le résultat du gigantesque effort entrepris par Boudiaf pour accomplir sa dernière mission au service d'une haute idée qu'il avait toujours eue de l'Algérie et de son grand peuple malchanceux.

Le discours testament du 29 juin 1992

Avant d'entamer son voyage dans l'Est du pays, qui devait le conduire à Annaba au complexe industriel d'El Hadjar, à la zone industrielle de Skikda, et dont le but était de transmettre son message d'espoir au peuple, de s'informer auprès de lui, d'observer sur place les réalisations économiques et les conditions sociales, culturelles... des citoyens, il réunit son cabinet pour bien préparer son discours contenant les grandes lignes de son programme d'action : rassembler et organiser les forces vives pour contourner et neutraliser les forces hostiles au redressement national, propager une vision saine et juste de la religion musulmane, créer les conditions nécessaires d'un retour à une démocratie authentique...

Ce discours, divisé en thèmes et en trois parties dont la première fut exposée par le président Boudiaf le 29 juin 1992 — qui restera jusqu'à la fin des temps pour les patriotes de ce grand pays, humiliés par des prétendus leaders-prédateurs, une journée d'opprobre, de trahison et de trahison — l'organisateur du déclenchement de la Révolution ne le terminera pas, car les assassins l'en empêcheront en tirant sur lui, à bout portant, devant les caméras de l'ENTV en plein midi.

Le destin aura voulu que ce grand vétéran tombe au champ d'honneur en accomplissement la dernière mission de sa vie au service de l'Algérie qu'il a toujours adorée. Par conséquent, il est du devoir de toutes les Algériennes et de tous les Algériens, épris de liberté, de progrès, de démocratie... de se souvenir de son discours-testament, car il devait être son programme salutaire pour empêcher « les mafias » et toutes les forces nocives de faire basculer la nation dans l'abîme.

QUELQUES EXTRAITS DU DISCOURS-TESTAMENT PRONONCE AU PALAIS DE LA CULTURE, ANNABA, LE 29 JUIN 1992

1) *La jeunesse est non seulement capable, mais elle est l'avenir...*

Notre devoir est d'encourager les jeunes. L'un des objectifs et l'une des priorités est de travailler avec eux, car se sont eux l'avenir du pays. Aussi, nous demandons à cette jeunesse de s'organiser comme nous demandons aux cadres, au plus haut niveau de l'Etat, de manifester de l'intérêt à cette partie de la population et de l'aider en vue de sa promotion et de son bien-être.

2) *Malgré certaines carences l'Algérie possède les ressources humaines et matérielles pour sortir de la crise.*

Le socialisme... C'est certain... a donné quelques résultats... on n'est pas là pour critiquer... Aujourd'hui, il faut être réaliste avant toute chose. Et notre réalité est connue. Ce qui est encourageant, c'est que l'Algérie dispose de compétences et de richesses. En trente ans, elle a formé des hommes, des jeunes cultivés et des cadres compétents. Ces richesses... auraient pu permettre à l'Algérie... de se développer, et surtout, de sortir de la crise dans laquelle elle se débat...

3) *La privatisation n'est pas une fin en soi. Le but est de développer une économie nationale viable et prospère.*

Dans le pays existent deux secteurs économiques, l'un public et l'autre privé. Il faut assainir le secteur public. Cet assainissement, il faudrait que nous y allions de façon décidée.

Le secteur public comprend deux parties : l'une est en mesure de se redresser, que l'Etat s'engage à assister et à assainir pour qu'elle puisse se développer et donner des fruits ; l'autre partie se trouve dans

une grande faille. A celle-ci, il faut également trouver des solutions. Le secteur privé doit nouer des relations avec le secteur public. Nous avons appris qu'auparavant, ils étaient antagonistes. Ce n'était ni dans l'intérêt de l'économie nationale, ni dans celui du pays...

Les fonds de participation... doivent être un instrument de redressement et d'assainissement, de promotion de la production nationale et d'aide aux projets productifs. La production est le fruit des matières premières et de la main-d'œuvre...

4) Le travail est la source du progrès et du développement.

... Nous savons que la main-d'œuvre est le premier facteur du progrès et du développement. Au commencement, se trouvent des idées et le travail. Les peuples qui ne fournissent pas d'efforts, qui ne travaillent pas et n'avancent pas, régressent.

5) La raison d'Etat, le respect de soi et d'autrui obligent les citoyens à passer l'intérêt national avant l'intérêt particulier.

Comme notre démarche vise à promouvoir le progrès et l'intérêt national, je pense que tous les Algériens sont patriotes. Mais il faut que les cadres et les officiers supérieurs de l'ANP comprennent une chose : il existe des intérêts personnels, cela est indéniable, mais si nous faisons de ces intérêts personnels le stimulateur et le moteur de l'humanité, la société ne se développerait pas. Aussi, j'attends de l'assistance, des cadres et de tous les Algériens de ne jamais perdre de vue que l'intérêt général doit être au-dessus des intérêts personnels...

... Dès qu'arrive le mois de Ramadhan, les prix montent au ciel. Il faut étudier d'où provient tout cela. Il y a une classe d'Algériens qui, pour leurs intérêts personnels, font flamber les prix sans se soucier des pauvres et des citoyens à faible revenu. Nous ferons la guerre à ces maux et à ces gens qui ont dévié et qui ont placé leurs intérêts au-dessus de l'intérêt de la société, au-dessus de l'intérêt national.

6) La protection et la promotion des cadres est l'une des priorités de la démarche bouadijienne.

Des pratiques destructrices sévissent en Algérie... Il s'agit du remerciement des cadres compétents et de travailleurs auquel procède

systematiquement tout nouveau ministre. Il faut protéger ces forces vives de la nation. Dans ce but, nous allons promulguer une loi qui protégera et rassurera les cadres afin qu'ils travaillent pour l'intérêt général. De sorte que le ministre ou n'importe quel autre responsable ne pourra plus limoger tel cadre parce qu'il ne marche pas avec lui.

Ces pratiques sont irresponsables. La question des cadres... figure parmi nos priorités, qui sont le logement, la jeunesse et aussi la formation.

7) Sans le peuple, rien ne peut se faire...

Le peuple algérien est connu pour son esprit de résistance, sa dignité, sa noblesse... [Cependant] si nous voulons éviter les dérives, il faut être honorable...

L'idée force du rassemblement patriotique est qu'il ne saurait y avoir de progrès sans coopération entre le peuple et sa direction...

Cette coopération doit avoir lieu à la base... Après la Révolution... il n'y a pas eu fusion entre la base et le sommet. Cette situation a généré des dysfonctionnements.

... L'Etat qu'il faut construire ne doit pas se confondre avec ses structures ou avec les personnalités qui le composent. Il n'y aura d'Etat que lorsque le peuple prendra conscience et que cet Etat émanera de lui.

Que l'Algérie et l'avenir de l'Algérie restent toujours présents à notre esprit... Que chaque Algérien qui se sent Algérien se calme et interroge sa conscience : que fait-il pour l'Algérie ? Et non que peut faire l'Etat pour moi ?

Quel est l'intérêt de celui qui brille un bus, un local ou dépose une bombe ? Est-ce pour arriver au pouvoir ?... Le pouvoir est aujourd'hui résolu et déterminé à débarrasser le peuple algérien de ces éléments néfastes. »

8) Seul le vote du peuple doit aboutir au changement de l'Etat.

Si cet Etat est non valable, le peuple a la ressource de le changer par les urnes... L'Etat qui ne se respecte pas ne sera pas respecté.

C'est pour cela qu'il faut que les personnes qui sont dans les rouages de l'Etat, à tous les niveaux, l'honorent par leur démarche, leur comportement, leurs relations avec les citoyens, cet Etat est basé sur des valeurs.

Le prince des poètes, Chawki a écrit : « Les vertus et les valeurs constituent les nations. Lorsque s'en vont ces vertus, les nations disparaissent. »

Les peuples dépourvus de valeurs ne sont pas des peuple... Le citoyen... c'est par son comportement, ses valeurs, ses positions qu'il honore l'Etat qui l'a honoré d'une responsabilité.

9) Le sommet doit donner l'exemple ; c'est pourquoi le retour à la démocratie s'impose aujourd'hui.

L'exemple doit provenir du sommet. [Que les] gens qui dirigent ce peuple, qui ont des responsabilités mais n'ont pas les vertus et les valeurs qui les rendraient respectables [sachent que] l'objectif premier du HCE est de rendre l'Etat respectable, du sommet jusqu'à la base.

... Il faut que le responsable soit à la hauteur, sinon qu'il cède la place à des gens plus valables. Qu'ils se mettent dans l'esprit qu'il existe des gens capables de les remplacer. La vie de l'être humain est courte. Demain, nous irons tous vers la mort. La compétence et l'intégrité sont nécessaires pour assumer des responsabilités. La personne doit occuper son poste pour travailler, fournir des efforts.

Le deuxième objectif du HCE est de rendre la tranquillité aux citoyens. Le pouvoir actuel doit en finir avec les actes de violence.

Le troisième objectif du HCE est [de]... revenir à la démocratie, mais une véritable démocratie, pas une démocratie source d'anarchie, d'allégations et de rumeurs. La démocratie est la tyrannie des compétences. Les gens qui ont les compétences doivent être valorisés. Ce sont ceux-là qui doivent être aux avant-postes. Dans l'avenir, nous ferons en sorte d'accorder à la science une place primordiale.

*« La religion est à Dieu et la patrie est à tout le monde. »
(ZEGHLOU PACHA.)*

Le problème de l'Algérie n'est pas religieux... L'Islam est ancré en Algérie... Comment pouvons-nous connaître le for intérieur des gens ? Laissons Dieu en être juge... Ce sont les intentions qui valident les actions. Celui que Dieu n'a pas placé dans le droit chemin ne le sera pas par l'homme. Je n'ai pas à demander des comptes à un homme, fait-il ou non la prière. Si Dieu le place dans le droit chemin, tant mieux. La prière éloigne des turpitudes. La religion est dans les coeurs. La religion est dans les actions, les comportements, la conduite et la dignité...

10) La complexification et la mondialisation de l'économie obligent les Musulmans à changer pour mieux s'adapter aux temps modernes.

Aujourd'hui, l'économie est devenue vaste. Le monde aussi. L'Islam est compatible avec les changements. Les véritables Musulmans doivent être convaincus du progrès. La société qui mérite le meilleur n'accepte pas n'importe quoi. Avec quoi nous ont surpassés les autres nations ? Elles nous ont surpassés par la science. Et la religion musulmane...

Les balles de son ou de ses assassin(s), tirées traîtreusement dans le dos du président Boudiaf, l'empêchèrent de terminer sa phrase !

La signification de l'assassinat du président Boudiaf : « Le système » ne ressemble-t-il pas au monstre de Frankenstein ?

La courte expérience de Boudiaf (du 16 janvier au 29 juin 1992) a montré que le peuple algérien est disponible à se mobiliser si le pouvoir politique est non seulement sincère avec lui, mais aussi capable d'élaborer une stratégie politique mobilisatrice, de l'expliquer en termes clairs et de la traduire en actions concrètes. Boudiaf a convaincu le peuple de sa sincérité, tout en lui proposant une perspective cohérente et une stratégie appropriée de sortie de la crise multidimensionnelle du pays.

Le mérite de Boudiaf et de ses conseillers (formels et informels) est d'avoir compris la nature de l'impasse dans laquelle la société

algérienne a été accueillie par le régime de Chadli. Rappelons que ce régime a engendré deux forces contradictoires et complémentaires : les mafias politico-financières, qui ont pillé et gaspillé les ressources de la nation, et le mouvement intégriste, représenté par le FIS, le géniteur du FIDA, de l'ALS, du GIA, responsables du génocide en cours. A cela s'ajoutent les vieux partis politiques, dont le plus important est l'ancien parti unique, le FLN, sous la direction de son secrétaire général, Abdelhamid Meïri, et une multitude de petits partis et de micros-sanafirs, dont le nombre total s'élève à 74 entités ! Et dont l'établissement a été financé par les deniers publics, au moment où l'Etat était en banqueroute. Ce qui corrobore la thèse affirmant que le régime du colonel président et de ses collaborateurs prédateurs a resegmentarisé politiquement la société algérienne pour perdurer !

Ainsi, le pluralisme politique offert par Chadli Bendjedid et ses collaborateurs a rendu l'impasse politique infranchissable. Le génie politique de Boudiaf l'a amené à essayer de contourner toutes ces forces politiques en formant son rassemblement politique national.

Le drame est qu'au moment où il a réussi à rétablir le lien avec le peuple, on a décidé de l'abattre. Si cet acte illustre la tragédie de l'Algérie indépendante, son exemple signifie qu'une sortie honorable de cette crise multidimensionnelle, engendrée par treize ans de gâchis, est possible à condition que les dirigeants éliminent des centres de décision, les hommes du système précédent, récupéreront les biens de l'Etat mal acquis, punissent les corrompus et s'efforcent, simultanément, de neutraliser les terroristes intégristes qui ont mis le pays à feu et à sang.

Les officiers supérieurs de l'ANP, qui détenaient l'exercice du monopole du pouvoir réel, avaient dû non seulement soutenir, mais aussi adopter une telle démarche, seule capable de permettre au pays d'entrayer le drame que vit notre peuple.

Cependant, l'assassinat de Boudiaf a signifié que le « système » hérité de la période précédente non seulement résiste et défait toute transformation radicale, mais aussi montre qu'il est irréformable. Serait-il « démocratisable » ? Pis encore, il ressemble de plus en plus au monstre de Frankenstein. S'il n'est détruit ce système finira par dévorer le peuple algérien ! (*Voir annexe III.*)

Paniquée par la colère populaire provoquée par le meurtre de Boudiaf, une petite clique d'officiers supérieurs de l'ANP, qui monopolise l'exercice du pouvoir réel derrière la scène politique algérienne, décida alors de nommer Belaid Abdesselam comme Premier ministre. Ce dernier, qui a été écarté par Chadli et ses hommes, en 1980, établit un bilan de la fameuse *décennie noire* et dégaga une stratégie algérienne de sortie de la crise, centrée sur des priorités politiques, administratives et économiques. Comme c'était la seule stratégie nationale élaborée depuis la disparition de Boumediène et, comme elle a été abandonnée par les détenteurs du monopole de l'exercice du pouvoir réel après le renvoi du responsable de son élaboration, nous lui avons consacré une étude à la demande du forum du tiers monde de Dakar.

CHAPITRE XII

Une stratégie algérienne de sortie de la crise^(*) (acceptée, puis abandonnée par un pouvoir inapte)

La stratégie algérienne de sortie de la crise⁽¹⁾ profonde engendrée en très grande partie par treize ans de « gâchis chadliques », telle qu'elle a été définie par le gouvernement Abdesselam dans trois documents officiels⁽²⁾, se veut globale, graduée, multisectorielle et, surtout, planifiée selon une programmation précise et rigoureuse, tenant compte de tous les paramètres. Comme toute stratégie de sortie de crise, elle doit naturellement découler de la nature de la crise en question et des causes qui la sous-tendent. Nous allons tenter d'abord d'esquisser les caractéristiques saillantes de la crise actuelle de la société algérienne, telle qu'elle a été perçue et diagnostiquée par les auteurs de ces trois documents gouvernementaux. Ensuite, nous tâche-

(*) Acceptée au lendemain de l'assassinat du président Bouafiaf, en septembre 1992, par les détenteurs occultes du monopole du pouvoir et rejetée en août 1993 par ceux qui l'ont approuvée une année auparavant. Cette étude, qui a été terminée le mois de juin 1993, a été préparée à la demande du forum du tiers monde de Dakar, animé par SAMIR AMIN. Nous publions telle qu'elle a été rédigée.

(1) Nous pensons que cette stratégie élaborée le lendemain de l'assassinat du président Bouafiaf, qui a certainement besoin d'être améliorée sur le plan technique, est toujours valable.

(2) Ces documents officiels sont les suivants :

- 1) Programme de travail du gouvernement (19 septembre 1992) :
- 2) Plan national pour 1993 (janvier 1993) ;
- 3) Perspectives à moyens termes et équilibres macro-économiques et financiers (janvier 1993).

rons de décrire aussi fidèlement que possible cette stratégie algérienne de sortie de la crise basée sur une sorte d'« économie de guerre ». Cela signifie, entre autres choses, « l'engagement résolu du gouvernement pour arrêter la dégradation de la situation qui affecte le pays, sa détermination à utiliser strictement les ressources dont il disposera pour entamer un processus de redressement, nécessitent un regain de confiance de la nation envers l'Etat et une participation active du peuple ». (1)

Ce programme implique une austerité, une rigueur exemplaire, une mobilisation des ressources matérielles et humaines et tenant compte des contraintes objectives et des potentialités du pays aussi bien que des facteurs endogènes et exogènes...

Enfin, nous concluons cette étude par une tentative d'évaluation critique de cette stratégie, dont l'échec ou la réussite sera probablement déterminé par des facteurs endogènes essentiellement politiques et non techniques, financiers ou économiques.

Le constat fait par les auteurs de la stratégie algérienne de sortie de la crise.

La crise de « gouvernance » de l'Algérie post-boumediéniste a entraîné une crise multidimensionnelle : politique, économique, sociale et sécuritaire. Elle se caractérise par une régression et une dégradation « au niveau des structures de l'Etat, des organisations politique et sociale ainsi que des opérateurs économiques ayant pour conséquence la déstabilisation du pays.

Le changement des priorités d'investissement, et l'arrêt des grands projets industriels ont fini par remettre en cause le processus de développement, réorganiser l'économie autour de la consommation (au lieu de la production) et décourager l'effort. La politique énergétique de Belkacem Nabi a fait perdre au pays environ cinquante milliards de dollars entre 1979 et 1989.

La restructuration des sociétés nationales a entraîné leur démantèlement, la dilapidation des ressources financières au détriment des

(1) *Ibid.*

investissements productifs, « la gestion dispendieuse des importations, la persécution et la marginalisation des cadres gestionnaires des secteurs productif. » Cette entreprise de déstabilisation a eu les effets négatifs suivants : la baisse de la production, la faible utilisation des capacités de production dans tous les secteurs, la diminution des investissements productifs, l'augmentation des taux d'inflation et la croissance de la demande induite par une démographie galopante...»(1)

La combinaison de tous ces facteurs ont eu pour conséquence :

- 1) Une réduction du niveau de consommation par habitant de plus de 20 % en termes réels entre 1985 et 1991 ;
- 2) Une croissance des inégalités sociales : enrichissement rapide et spéculatif de groupes limités et l'apparition de poches grandissantes de pauvreté ;
- 3) Une aggravation de la crise de logement (traduite par un taux d'occupation de plus 7,5 personnes) ;
- 4) Une inflation galopante, particulièrement depuis 1987 atteignant 31,8 % par an en 1992 ;
- 5) Un chômage touchant plus 1,5 million de personnes (avec une majorité de jeunes, dont plus de 20 000 diplômés de l'Université et 55 000 techniciens supérieurs) ;
- 6) Une succession de dévaluations du dinar (dont la valeur officielle a été divisée par cinq entre 1988 et 1991) entraînant, entre autres choses, un découvert bancaire global d'environ 300 milliards de dinars ;
- 7) Une dépendance alimentaire quasi absolue : les produits de base qui fournissent les trois quarts de la ration énergétique sont à plus de 87 % importés ; la facture de l'alimentation importée s'élève en moyenne à deux milliards de dollars par an ;
- 8) Un endettement extérieur sans un développement interne concomitant : le service de la dette absorbe 70 % des ressources en devises depuis 1989.

(1) *Ibid.*

En cinq ans seulement, de 1987 à 1992, le total des intérêts payés par l'Algérie au titre de sa dette extérieure dépasse plus de douze milliards de dollars ... (1)

Aujourd'hui (1993), la situation des mini-entreprises issues de la restructuration des années 1980, est caractérisée par de lourdes sujétions mises à leur charge par l'Etat, sans contre-partie », une gestion rudimentaire, une organisation inadaptée, une force de travail (surtout au niveau de la gestion) sous-qualifiée, des équipements généralement obsolètes (sans renouvellement, pièces de rechange et maintenance) et un environnement économique et commercial marqué par un désordre juridique, réglementaire et dérogatoire ». Et l'imposition suivie de la modification ou l'abrogation des taxes et des droits de douanes.

La quantité de monnaie en circulation est passée de 118 milliards de dinars en 1980 à 389,2 milliards de dinars en 1990, soit un taux annuel moyen de croissance de 23 %. Le montant des réserves a baissé de 7,06 milliards de dollars en 1980 à 3,08 en 1989. La PIB par tête d'habitant a chuté de 2,752 dollars en 1989 à 1,607 en 1991.

La performance de toute l'économie nationale est négativement affectée par un environnement administratif inadéquat et déficient. En effet, l'administration du pays — au niveau local aussi bien que central — est caractérisée par un sous-encadrement et un sous-équipement. Ce qui signifie l'absence d'un « instrument efficace de mise en oeuvre des politiques de l'Etat. »

Ainsi, l'administration publique, à l'instar du secteur productif public, n'a pas été épargnée par l'oeuvre de destruction accomplie sous le couvert des restructurations successives. Elle a été ébranlée, dans certains cas de façon sérieuse, « dans ses fonctions et son rôle de puissance publique, dans son organisation centrale et locale et dans le cadre statutaire et professionnel de ses agents » (2).

En outre, cette administration est gangrenée par la corruption, le clientélisme, le népotisme et l'irrespect des normes, des critères et des

(1) *Ibid.*

(2) *Ibid.*

règles. « En plus de son aspect moral en tant que destructeur de la société, la corruption constitue aujourd'hui un facteur de perte de crédibilité du pays et un obstacle majeur à la mise en oeuvre de toute action économique et à fortiori, à tout effort de redressement au moins des deux secteurs clés : l'agriculture, l'industrie.

En effet, les limites physiques de l'agriculture algérienne sont accentuées par les faiblesses de l'industrie, qui a été profondément touchée par des effets de la restructurations du début des années 1980. « L'appareil industriel, gelé en 1980 alors qu'il était en pleine édification, est détruit. Du fait de l'interruption du processus d'intégration, cet appareil est fortement dépendant d'intrants importés. Par ailleurs, la production nationale n'est suffisante ni en quantité, ni en diversité, ni en qualité, si bien que la satisfaction de la quasi-totalité des besoins sociaux exige le recours à l'importation. » (1)

Cette situation a amené le pouvoir politique durant la « décennie noire », dans le cadre d'une stratégie de préservation du pouvoir par tous les moyens, à autoriser le recours de plus en plus généralisé au crédit à court terme pour payer les produits de consommation importés, y compris les denrées alimentaires ; cela a fini par rendre la structure de la dette extérieure du pays quasi ingérable. Le service de cette dette, qui s'élève en 1992 à 9,42 milliards de dollars sur une somme totale de 26,16 milliards de dollars (2) hypothèque lourdement les recettes d'exportation et rend extrêmement vulnérable l'économie algérienne dans un monde instable.

C'est cette ponction annuelle exorbitante qui est à l'origine du fameux « risque algérien ». « Ce risque » a provoqué « le surenchérissement des conditions de crédits et, par l'adjonction de surcoûts (sweeteners), se traduisant par une surfacturation des prix des produits importés, ce qui porte l'intérêt effectivement payé sur les crédits finançant l'achat de ces produits à une moyenne de 25 %. Cela est dû au fait que la crédibilité de l'Algérie est sérieusement ébranlée » (3).

(1) Conseil national de la planification. — *Perspectives à moyens termes et équilibré macro-économiques et financiers* (janvier 1993).

(2) *Ibid.* et FAH pour 1992.

(3) *Ibid.*

L'Algérie doit compter sur elle-même pour résoudre les problèmes difficiles engendrés par le « gâchis chadliques », et lever les contraintes structurelles qui l'entravent, sans compromettre sa souveraineté et sans porter atteinte à son indépendance. Cela exige un leadership de qualité.

Hélas, c'était ce qui avait manqué (et continue de manquer le plus jusqu'à ce jour).

Les contraintes structurelles.

Le pays est confronté à un problème sécuritaire majeur, dont les causes socio-économiques et politiques ont été esquissées ci-dessus. Ce problème épineux non seulement menace la vie et les biens des citoyens innocents, mais aussi risque de miner l'unité nationale, qui n'a été finalement cimentée et forgée que grâce à une lutte de plus d'un demi-siècle menée par le peuple algérien, sous la direction des dirigeants, cadres et militants nationalistes de l'ENA, PPA, MLTD, OS, FLN-ALN. Pis encore, l'adoption du PAS portera atteinte à la cohésion sociale de la société algérienne.

En outre, l'Algérie subit aussi le poids de contraintes structurelles quasi insurmontables. La plus importante de ces contraintes est représentée par l'un des taux de croissance démographique les plus élevés au monde. Le nombre d'Algériens est passé de dix millions en 1962 à plus de 29 millions en 1997. En effet, la population algérienne a triplé depuis l'indépendance. Elle doublera encore d'ici l'an 2025 et s'élèvera à 35 millions d'habitants en l'an 2005. Cela signifie que la société et l'Etat doivent se préparer à prendre en charge la naissance, les soins de santé, l'alimentation, le logement, l'habillement, la scolarisation... de plus de 10 millions d'enfants durant les huit prochaines années !

Cette croissance rapide de la population contribuera non seulement à l'augmentation vertigineuse de la demande sociale, mais aussi et, surtout, à l'accélération du processus de migration et d'urbanisation. De 1963 à 1997, la population algérienne est passée de dix à vingt-deux millions de personnes. Les ruraux ont accru de 70 %, tandis que les citadins ont plus que triplé. Cependant, l'agriculture

n'occupe plus que 40 % de la main-d'œuvre rurale. Ainsi, la plupart des « paysans » sont devenus, en réalité, des « ouvriers paysans ». Car la source principale de leurs revenus, comme de leurs activités, dépend du travail salarié en dehors de l'agriculture. « La base agraire de plus en plus étroite de la société rurale algérienne... est un trait remarquable de la structure sociale rurale de l'Algérie, compte tenu surtout de la sous-industrialisation du pays. » (1)

Ainsi, la population urbaine est passée de 3 774 908 (30 % de la population totale) en 1966 à 11 424 368 (49,6 %) en 1987 et atteignant en 1973 un taux d'urbanisation de 51,1 %. Les campagnes ont transféré un tiers de leur croissance démographique naturelle aux centres urbains durant cette même période. Elles ont enregistré une croissance de 3,4 millions de personnes. « Cette dynamique démographique alimente ainsi un mouvement de création de nouveaux centres ruraux et la promotion de ces centres en nouvelles agglomérations urbaines. »(2) La population rurale agglomérée vivant dans les villages ou dans des centres en voie d'urbanisation a pratiquement doublé, passant de 3 à 5,5 millions de personnes, tandis que la population éparsse n'a augmenté que de 5 247 000 en 1966 à 61 080 000 en 1987.

De la fin du XIX^e siècle jusqu'aux années 1970, les migrations se sont portées vers les grandes villes (Alger, Oran, Annaba, Constantine...). Cependant, depuis 1979, les migrations rurales stimulent l'urbanisation des petites agglomérations urbaines ou infra urbaines, tandis que les métropoles régionales ont toutes enregistré toutes un bilan migratoire déficitaire (3).

« La crise agraire forme le mécanisme de base qui pousse une partie croissante de la population à s'agglomérer dans des centres plutôt qu'à grossir les banlieues des grandes villes, pour bénéficier des services de santé, de scolarité, de transport et de communication et accroître ainsi les chances d'une insertion ultérieure à l'activité urbaine. Ainsi, l'urbanisation des campagnes résulte d'un double pro-

(1) H. AIT ANJARA. — *Le changement social dans les campagnes algériennes*, dans « Algérie comprendre la crise », sous la direction de G. Manceron, éditions Complexes, Bruxelles 1996, pp. 95-110.

(2) *Ibid.*, 110.

(3) *Ibid.*

cessus. Elle traduit en premier lieu la pression démographique sur les terres cultivables. La population agricole, celle des ménages vivant sur des exploitations agricoles a très sensiblement augmenté en 1996 et 1987 (20 %) sur une superficie en terres cultivables pratiquement inchangée. Une partie de la main-d'œuvre agricole en excédent, paysans parcellaires, ouvriers agricoles, pasteurs des zones steppiques, à la recherche d'un emploi, tentent ainsi de se fixer au sein d'agglomérations.

En second lieu, l'urbanisation des campagnes est la conséquence de la saturation des capacités d'accueil des grandes villes et des villes moyennes dans le domaine de l'emploi et du logement. L'implantation de nombre de nouveaux centres aux carrefours routiers indique la présence d'une population qui recherche la proximité des voies de communication et son insertion au réseau des relations interurbaines » (1).

Dans le passé, l'Etat a confronté ce problème par la création d'emplois en dehors de l'agriculture. Ce qui a nécessité l'installation d'infrastructures de base dans le cadre de l'industrialisation du pays et de la décentralisation administrative. Cet excédent de main-d'œuvre fut attiré vers les agglomérations rurales en voie d'urbanisation, tout en fournissant à la population agricole les ressources et les services complémentaires indispensables à ses activités.

Cette politique d'équilibre régional a exigé d'importants investissements publics et des transferts en faveur des producteurs agricoles. Ces actions étaient intégrées dans une perspective globale visant le développement du pays et l'intégration de la société, grâce à la création d'emplois productifs, hélas, cette politique de développement a été abandonnée au profit du P.A.S. Néanmoins, « l'inclusion d'une partie majoritaire de la main-d'œuvre dans le marché du travail étend désormais les effets de la crise économique aux zones rurales ».

« Dès lors, conclut Ait Amara, on peut se demander si l'on n'est pas à la veille d'une grande crise rurale qui viendrait élargir et renforcer la crise urbaine frappant le pays depuis près d'une décennie. » (2)

(1) *Ibid.*

(2) *Ibid.*

L'évolution de ces processus exigera, en effet, dans un proche avenir, un fort développement concomitant des infrastructures de base tels que les réseaux routiers, rail, alimentation en eau, assainissement des villes qui croulent sous le poids d'une population croissante, ce qui exercera d'énormes pressions sur les ressources naturelles, les terres arables et l'eau potable.

La surface agricole utile (SAU) ne couvre que 7,5 millions d'hectares. Pis encore, la SAU par habitant n'est que de 0,3 ha. En outre, elle est réduite quotidiennement par la pression démographique, l'érosion et la désertification. Les terres irriguées ne s'étendent que sur 4,5% de la SAU. La quantité d'eau de surface disponible, déjà faible du fait du climat n'est régularisée qu'à 30 %.

« L'existence de fortunes amassées en un tournemain par les privilégiés du régime, couplée à l'absence de transparence dans l'attribution par l'administration de nombreux biens appartenant à la collectivité, a induit des frustrations et des rancœurs qui ont gravement porté atteinte aux valeurs attachées au travail, au sens de l'équité, voire à l'unité, l'intégrité et la paix de la nation ». (1)

En somme, il faut revenir au fait que le « gâchis chadliquesque » a eu pour conséquence le discrédit de l'Etat, la division de la nation, la désagrégation de l'édifice économique et social dont la construction a coûté tant d'efforts et de sacrifices, ainsi que « les tragiques événements d'Octobre 1988 qui ont marqué la rupture d'un peuple avec ses dirigeants qui, par leur incurie et leur laxisme, ont conduit le pays vers la faillite et l'ont engagé dans la voie du désordre et de la violence » (2). Ce qui a affecté le prestige moral et l'autorité politique de l'Algérie non seulement sur le plan interne mais aussi et, surtout, sur le plan international. Pour les auteurs du programme de redressement national :

« Une telle situation n'est sûrement pas le résultat fortuit d'une quelconque fatalité, mais l'aboutissement d'un plan de déstabilisation visant à remettre en cause les gains acquis de « notre lutte » de Libération nationale, à ébranler notre indépendance et notre souveraineté, et à casser le processus de développement économique et social engagé par notre pays.

(1) Programme du gouvernement. — *Op. cit.*

(2) *Ibid.*

« L'assassinat du président Mohamed Boudiaf constitue la tragique illustration de la volonté de ceux qui, à l'intérieur comme à l'extérieur, ne peuvent se résoudre à voir l'Algérie demeurant debout, fidèle à son passé et indéfectiblement attachée aux valeurs et aux idéaux hérités de la Révolution du 1^{er} Novembre (1954)... »

L'attentat qui a visé l'aéroport « Houari Boumédiène » témoigne de la détermination hargneuse des intégristes qui n'hésitent pas à utiliser les moyens les plus horribles pour tenter de déstabiliser l'Etat à « l'intérieur, et de ruiner son crédit à l'extérieur afin de décourager, notamment, toute coopération de l'étranger à notre développement et à l'animation de notre économie ».

La mauvaise gestion des affaires publiques, suivie par une libéralisation économique chaotique — impulsée surtout par le gouvernement Hamrouche durant les années 1990 et 1991 — ont entraîné le retrait et la déliquescence de l'Etat. Cette situation a eu des effets négatifs sur la qualité des services fournis par l'Etat aux citoyens, d'où les insuffisances suivantes :

« L'inadéquation du modèle de prise en charge des besoins sanitaires de la population, caractérisée notamment par une sous-utilisation des ressources humaines et matérielles, une augmentation considérable des dépenses du système de santé ainsi qu'une pénurie chronique de médicaments essentiels et de matériels médico-chirurgical de base, alors que des produits secondaires (médicaments, de confort cosmétiques) étaient disponibles :

« L'inadéquation entre les systèmes d'enseignement secondaire et supérieur caractérisée notamment par :

« a) Des performances insuffisantes des différents cycles de l'enseignement fondamental et qui découlent tout particulièrement de la pédagogie, des programmes et de la qualité des enseignants ;

« b) Des distorsions entre les filières d'enseignement secondaires et les filières de formation supérieure existantes en nombre beaucoup plus réduit ;

« c) Le niveau des bacheliers qui ne répond en général pas aux exigences requises pour la formation supérieure ;

« d) L'absence d'adéquation entre l'enseignement dispensé dans les universités et les besoins réels de la société en cadres, faute de mécanismes appropriés de sélection et d'orientation, et faute de coordination avec les secteurs utilisateurs. »

Il découle de cette situation le fait saillant suivant :

« Notre économie est aujourd'hui ébranlée dans ses fondements, désarticulée dans son organisation et fortement dégradée dans ses résultats. Les fruits du développement ont été inégalement répartis à travers la société, et le système de gestion de l'économie a répandu le gaspillage et la corruption.

« La prédominance des règles de cooptation clientéliste sur les règles de sélection sur la base du mérite ont fait, de la loyauté envers les tenants du pouvoir le principal critère de promotion, au détriment de la compétence. » (1)

Hélas, cette demande n'a été satisfaite que par un recours massif à des produits importés payés par des emprunts à court terme et moyen terme à des taux d'intérêts exorbitants. Cette situation explique l'endettement rapide sans développement concomitant du pays.

Tous ces facteurs ont stimulé l'expansion d'activités spéculatives, contribuant à l'émergence d'un marché parallèle, de la contrebande, la généralisation de la fraude fiscale, la corruption et la « trabendisation » de l'économie et de la société algérienne.

En dépit d'une prétendue priorité accordée par le régime de Chadli à l'agriculture, de la libéralisation des circuits de commercialisation des produits agricoles, de la restructuration des domaines « autogérés » et de la privatisation rampante des unités de production, la dépendance alimentaire n'a cessé de s'aggraver. La baisse du prix des hydrocarbures, entamée à partir de la fin de 1985, a contraint les autorités gouvernementales à emprunter sur le marché financier international pour payer les factures croissantes des produits agricoles importés. Ce qui accéléra l'endettement du pays.

Entre seulement 1985 et 1990, 30,48 milliards de dollars ont été empruntés. Cet endettement s'est traduit par une ponction grandissante

(1) *Ibid.*

de la rente pétrolière au profit des banques étrangères pour financer la consommation, alimentée par le recours à l'importation licite et illicite des biens et services, et le gaspillage des ressources matérielles et financières du pays. Ce qui a fini non seulement par miner l'effort de construction technico-économique mais aussi par diminuer drastiquement l'investissement. Ce qui a mis en présence un processus prématuré de désindustrialisation, causée par la « restructuration » des entreprises publiques qui a abouti à leur atomisation débilite.

En effet, les 66 sociétés nationales existantes ont été réparties en 474 mini-entreprises, dont les sièges ont été répartis à travers le pays, sans aucune préparation ni planification. Quant aux entreprises publiques locales, elles ont été simplement pulvérisées en les multipliant par plus de trois, c'est-à-dire que leur nombre est passé de 500 en 1979 à 1865 en 1985 (1).

A cela s'ajoute la suppression de la fonction de développement de l'entreprise ainsi que la destruction de son « cerveau » qui centralisait ses différentes fonctions, mais aussi « stockait » les informations théoriques et pratiques vitales pour sa gestion et son innovation (2).

« Cependant, pour mener à bien cette immense tâche de redressement national, il nous faut voir la réalité en face et établir sans complaisance l'état des lieux. » (3)

Les causes de la crise.

La crise multidimensionnelle de la société algérienne d'aujourd'hui est le résultat direct de la politique ainsi que des pratiques néfastes de Chadli Bendjedid et ses proches collaborateurs. Le phénomène Chadli a représenté pour le pays une entreprise de sape. Pendant que 90 % de la population s'appauvrisait, une couche d'affairistes

(1) Voir M. BENNOUNE. — *The Making of Contemporary Algeria : 1830-1987*. Cambridge University Press, Cambridge 1988 pp. 264-266 où nous avons analysé en détail la restructuration des entreprises publiques et ses conséquences immédiates.

(2) M. BENNOUNE et I. HAYEF. — *Pouvoir et décentralisation économique en Algérie* (novembre 1983).

(3) Programme du gouvernement. — *Op. cit.*

parasitaires ont accumulé des fortunes colossales. Comme le chadisme, qui a été substitué au « populisme » de Boumediène, a été caractérisé par le népotisme, le clientélisme, la corruption, et un laxisme étatique débilite, le pays a fini par être ruiné et surendetté, les deniers publics ont été détournés ou gaspillés. Tout cela a abouti à la remise en cause de la légitimité du parti unique et du régime de Chadli. Ce qui ne pouvait que précipiter l'explosion d'Octobre 1988, durant laquelle le groupe au pouvoir osa donner l'ordre aux forces armées et aux services de sécurité non seulement de massacrer environ 500 personnes, mais aussi de torturer et emprisonner d'innombrables citoyens. Ce fait a sapé définitivement la crédibilité de l'Etat et a discrédité complètement la classe politique associée avec le parti unique, l'administration de Chadli, y compris l'ANP et ses services secrets.

En outre, dans les faits l'abandon de la politique économique et sociale de Boumediène s'est traduit par l'annulation des grands projets industriels dont l'objectif était de compléter le système industriel projeté. Cette décision a impliqué l'arrêt brutal du processus d'industrialisation et du développement national entamés à partir de 1965.

La tâche de tout gouvernement chargé d'un redressement national (en trois ans) est compliquée à l'extrême par les carences du « relais de l'Etat » représenté par les « fonds de participation » et leurs organes, la Banque d'Algérie ainsi que tout ce qui constitue « les espaces intermédiaires » dans la gestion de l'économie et du commerce. Quant au système bancaire, qui est demeuré figé et inadapté, il n'est pas en mesure de « fournir aux opérateurs économiques, dans des conditions acceptables, le soutien financier et, surtout, les services bancaires nécessaires » (1).

Enfin, le népotisme, le clientélisme et, surtout, la corruption se sont généralisés au point qu'ils constituent aujourd'hui (1992) un facteur de perte de crédibilité de l'Etat et un obstacle important au fonctionnement rationnel et efficace de l'économie comme de l'administration, et à tout effort de redressement et de transformation. La généralisation du « trabendo » (ou commerce informel) aggravée

(1) *Ibid*

par le développement de la contrebande et de la « maña » politico-financière »; représentant « non seulement une atteinte grave à l'économie, mais également un mal social qui se manifeste par l'enrichissement illicite et scandaleux de certains, tout en contribuant à détourner une partie de la jeunesse du travail productif » (1).

La sortie de la crise exige l'exploitation maximum des potentialités de la nation.

Tant que les « contraintes » majeures ne sont pas levées, d'une façon ou d'une autre, le pays ne pourra pas exploiter pleinement toutes ses potentialités, non seulement pour sortir de la crise, mais aussi pour relancer son développement et l'exploitation maximum de toutes les potentialités de la nation. L'Algérie dispose des grandes potentialités suivantes :

1) Des ressources humaines quantitativement inépuisables et qualitativement appréciables et améliorables que lui offre une jeunesse innombrable dont une proportion importante est suffisamment instruite et passablement qualifiée ; elle n'attend qu'un autre Boudiaf capable de les mobiliser et de les enthousiasmer. (Les sept millions de jeunes scolarisés sur 26 millions d'habitants) qui risquent de « constituer une contrainte, peuvent devenir un potentiel formidable lorsque (cette force de travail)... est mise en confiance et qu'elle sent un début de réponse positive à ses attentes professionnelles et sociales » (2).

En outre, les couches laborieuses et les cadres, hommes et femmes, constituent une nouvelle catégorie socioprofessionnelle dynamique. Une importante proportion de cette catégorie se distingue par une bonne qualification technique, une solide formation universitaire, une excellente expérience et une compétence élevée dont « l'utilisation rationnelle exige un changement des [habitudes], des comportements ainsi qu'un enrichissement des connaissances théoriques et pratiques dans le domaine de la gestion et de l'organisation des entreprises et de l'administration ».

(1) *Ibid.*

(2) *Ibid.*

2) Les femmes, qui constituent plus de la moitié de la population, et que les traditions et les valeurs rétrogrades ont reléguées aux travaux domestiques (93 % d'entre elles sont considérées comme « femmes au foyer »), représentent un potentiel extraordinaire pour le développement, la transformation et l'édification de la société et de l'économie algériennes. En plus, l'émigration algérienne à l'étranger, si elle est prise en charge organisée et sollicitée par l'Etat, peut contribuer à la construction de la nation :

3) Des ressources naturelles, telles que le gaz, le pétrole, le condensat, le minerai de fer, le phosphate, le zinc... existent en quantités suffisantes pour relancer l'industrialisation du pays. La valorisation et l'exploitation rationnelle de ces ressources permettent à l'Algérie de surmonter toutes ses difficultés actuelles :

4) L'appareil industriel installé durant les décennies 1960 et 1970, malgré sa vétusté relative, constitue un potentiel de production appréciable. Ce patrimoine important est susceptible d'être amélioré, modernisé et rationalisé par l'injection de nouveaux investissements nécessaires aussi bien que par la maîtrise de l'organisation du travail, des problèmes de gestion... :

Cela nécessite le perfectionnement continu du personnel pour assurer une croissance soutenue « une meilleure productivité et une compétitivité des produits industriels sur les marchés locaux et extérieurs ».

En plus, à l'ombre du secteur d'Etat, un secteur privé industriel a réussi à émerger, à s'organiser et à se diversifier grâce à un marché national protégé. S'il arrive à s'orienter vers des activités productives, il constituera un « facteur de développement », d'« innovation » et de « créativité ». A ce titre, l'Etat doit l'encourager et le soutenir.

5) Malgré ses limites physiques et structurelles, l'agriculture algérienne possède certaines potentialités réelles, susceptibles de lui permettre de soutenir des taux élevés de croissance et de diversifier sa production. Ce qui réduirait la dépendance alimentaire du pays :

6) Le potentiel touristique pourrait être mieux exploité. Le développement de ce secteur stimulerait l'extension des réseaux de transport et contribuerait à l'amélioration de la production artisanale... :

7) Enfin, le pays a une excellente expérience dans le domaine du commerce et de la coopération internationales, ainsi que des atouts géopolitiques importants. L'Algérie est aussi très proche de grands marchés européens... (1)

La stratégie algérienne de sortie de la crise exige la mobilisation massive et l'exploitation maximale et rationnelle de toutes ces potentialités humaines et matérielles afin de lever les contraintes majeures esquissées ci-dessus.

Le gouvernement, entend à court terme enrayer le déclin économique, atténuer la crise sociale et morale, rétablir l'autorité de l'Etat, redynamiser l'administration, intensifier la lutte anti-terroriste et contre la corruption. A moyen terme, l'action du pouvoir exécutif a pour but la création des conditions nécessaires pour la relance de la croissance et l'accélération du développement sans lequel rien ne serait résolu.

L'action d'un gouvernement conscient et entreprenant.

Conscient de la gravité de la situation du pays, le gouvernement est déterminé à restaurer et renforcer l'autorité de l'Etat, « un Etat fidèle à ses valeurs séculaires, ouvert sur le progrès et la modernité » et fondé sur « la justice sociale et la solidarité nationale ». Car la société algérienne durant cette conjoncture difficile a besoin :

1) De la reconstruction d'un Etat juste, fort, crédible et de droit, agissant dans la transparence ;

2) D'un Etat fondé sur le « compter sur soi », le travail et l'effort productif ;

3) D'un Etat déterminé à promouvoir la justice sociale et à lutter résolument contre le terrorisme intégriste, le parasitisme, la corruption et la fraude fiscale. (2)

Cette reconstruction et réhabilitation de l'Etat-nation — que le mouvement nationaliste ENA, PPA, MTLD, OS, FLN, ALN de guerre ont fondé — exige la mise en oeuvre d'une « administration aux struc-

(1) *Ibid.*

(2) *Ibid.*

tures renouées, modernes et performantes » (1). Une telle rénovation « doit être perçue comme un axe stratégique destiné à doter le pays de « structures » administratives adaptées et efficaces ainsi que de « moyens » adéquats leur permettant de canaliser les énergies les plus créatrices des citoyens, portés par un élan collectif, aussi bien que de leur fournir les services publics indispensables au fonctionnement normal et rationnel des institutions et de la vie collective modernes. L'administration centrale et locale d'un pays comme l'Algérie, doit être considérée comme l'agent principal du progrès culturel, du développement économique et de la transformation sociale, parce que l'une de ses fonctions essentielles est l'encadrement technico-administratif et l'intégration socio-économique de toutes les collectivités locales constituant la société globale.

En d'autres termes, l'administration est appelée à « améliorer les prestations au profit du citoyen. [Car], retrouvant sa dignité et le droit d'exiger les prestations qui lui sont dues, le citoyen retrouvera par là même la confiance à l'égard des institutions de son pays » (2).

La modernisation et consolidation des structures administratives doivent être accompagnées par la formation, le recyclage, la sélection et la promotion des meilleurs fonctionnaires ainsi que l'exigence du respect des normes et des règles régissant le fonctionnement des administrations publiques modernes. Cela renforcera la « pérennité des grands services publics. (La loyauté et l'engagement de leurs agents à l'égard de l'autorité, doivent être à toute épreuve. Leur sort ne doit pas être tributaire des mutations politiques et, à terme, du jeu normal de l'alternance au pouvoir.) ».

Enfin, cette action gouvernementale implique :

1) La redéfinition des schémas organiques et relationnels de l'administration centrale et locale ;

2) Le renforcement et la protection des « services de souveraineté et de puissance publique en tant que facteurs d'intégration et de cohésion nationale » ;

(1) *Ibid.*

(2) *Ibid.*

3) La révision du cadre professionnel des fonctionnaires qui devraient désormais, agir et se comporter comme des « public servants » (serviteurs publics), en tenant en considération dans tous les cas la « compétence et le mérite comme le seul critère déterminant la promotion professionnelle et l'accès à la responsabilité ».

L'une des conditions nécessaires pour la restauration de l'autorité et de la crédibilité de l'Etat est la réforme, la modernisation, la consolidation, et la garantie de l'indépendance de l'appareil judiciaire. Cette action doit être accompagnée par le recrutement, le maintien et la promotion des meilleurs juges, capables d'assurer un fonctionnement judiciaire, équitable et efficace « dans la stricte application de la loi, à même de conforter le citoyen » et de consolider l'action du gouvernement et par voie de conséquence, le renforcement de l'Etat et la protection du citoyen contre l'arbitraire. Une justice équitable constitue la condition sine qua non de la paix sociale et de la stabilité politique du pays. ⁽¹⁾

En somme, pour atteindre tous ces objectifs, des dispositions législatives répressives visant la suppression du terrorisme et de la corruption ont été prises et renforcées afin de permettre à l'Etat de restaurer son autorité, et de rétablir sa crédibilité. Deux cours spécialisées, ayant les pouvoirs nécessaires, l'une pour combattre les *crimes terroristes*, l'autre pour combattre *la corruption ont été créées*.

Le but immédiat de cette action gouvernementale visant :

1) L'assainissement de la situation explosive et pourrie laissée par Chadli et ses proches collaborateurs ;

2) La restauration de la « confiance du peuple en lui-même et envers l'Etat » ;

3) La reprise du processus démocratique.

Le déploiement de cette stratégie algérienne de sortie de la crise oblige l'exécutif à :

— « travailler à rétablir dans le pays un climat social serein et assaini », et mener à bien un scrutin électoral dès que les conditions générales le permettraient ;

⁽¹⁾ *Ibid.*

— réviser les listes électorales afin de rétablir sur des bases justes et saines, évitant ainsi toute éventuelle contestation et garantissant à tout l'électorat la participation au scrutin ;

— créer toutes les conditions nécessaires pour « réhabiliter la valeur du travail en basant la rémunération sur les facteurs objectifs de performance et de perfectibilité, et pour mobiliser les potentialités humaines, économiques et naturelles au service du développement de la nation ». ⁽¹⁾

Cependant, en attendant les résultats problématiques des efforts entrepris, notamment en matière de valorisation des hydrocarbures, la rareté et les limites des ressources matérielles et financières disponibles rendent une politique d'austérité, durant au moins trois ans, inéluctable pour arrêter le processus d'endettement, ce qui éviterait au pays l'humiliation et le recul qui résulteraient d'un rééchelonnement obéissant au diktat du F.M.I.

La politique d'austérité, ses causes et ses implications.

Devant la faillite et le déclin, voire la régression inéluctable de l'économie nationale, le peuple algérien est appelé encore une fois à consentir des sacrifices et à se mobiliser afin de faire sortir le pas de la crise actuelle. En effet, étant donné le surendettement relatif de l'Algérie, la contraction et le surenchérissement des taux d'intérêt exigés par les banques étrangères (qui imposent de plus en plus des « conditionnalités dont le coût politique et social » n'est plus « supportable »), la stratégie « algérienne » constitue la seule alternative plausible. Selon l'expression des auteurs du programme de travail du gouvernement, « une politique d'austérité rigoureuse, réduisant de manière drastique le recours à l'importation, s'impose-t-elle comme impératif catégorique pour la réussite de notre redressement économique ».

La réussite de la politique d'austérité implique la prise des mesures et la promotion des réformes (avec leur application rigoureuse) suivantes :

⁽¹⁾ *Ibid.*

1) La libéralisation du commerce extérieur en faveur de ceux qui procurent des devises à eux-mêmes et à l'Etat ;

2) La limitation des importations « au strict minimum » nécessaire à la survie du pays ;

3) « La poursuite d'une politique dynamique et imaginative de substitution à l'importation, car « l'austérité dans l'utilisation de nos ressources en devises ne produira pleinement ses efforts que si elle est accompagnée d'un recours plus intense, mieux adapté et résolument innovateur à nos potentialités internes ». (1)

Pour atteindre ces objectifs dans les plus brefs délais, et faire sortir le pays de la crise aussi rapidement que possible le gouvernement :

1) « Incitera les entreprises, les artisans et les citoyens à rechercher au maximum la substitution de moyens et de produits nationaux aux « produits et aux services importés de l'extérieur. A cet effet, des mesures fiscales avantageuses et les conditions d'un meilleur accès aux crédits seront prises en leur faveur » (avec le réacheminement c'était le contraire qui s'est produit) ;

2) Prendra des mesures nécessaires pour alléger les taux d'intérêt appliqués aux crédits qui leur sont accordés aussi bien pour le financement des campagnes afférentes aux différentes productions agricoles que la réalisation des investissements destinés à valoriser leurs exportations ;

3) Edicterà toutes les mesures incitatives visant à promouvoir et à diversifier les exportations hors hydrocarbures, notamment en vue de permettre aux producteurs et à tous les opérateurs économiques, qu'ils soient publics ou privés de couvrir en totalité ou en partie leurs besoins en devises par les produits de leurs propres activités ;

4) Envisagera le bénéfice d'un taux de change préférentiel en faveur des exportateurs, notamment envers ceux qui réussissent une percée sur le marché international grâce à leurs efforts et à leur

(1) *Ibid.*

ingéniosité, de façon que l'accès à ce marché ne se réduise pas uniquement à l'exploitation d'un avantage inhérent aux potentialités naturelles du pays ;

5) Interdira toute importation de produits concurrents de la production nationale, sauf dans le cas où il s'agit strictement de compléter cette production nationale dans la couverture des besoins vitaux des activités économiques et de la consommation de populations algériennes (1).

Cependant, toutes ces actions transformatrices envisagées par le gouvernement vont buter à la fois contre les « mafias » de l'import-export ainsi que « l'immensité des besoins sociaux » d'une population nombreuse, ayant l'un des taux les plus élevés de croissance démographique au monde, et contre la quantité limitée et encore hypothétique des ressources immédiatement mobilisables.

La mise en oeuvre des choix et priorités économiques et sociaux sera déterminée par les principes de base découlant de certaines valeurs sociales prévalant dans la société algérienne, telles que la justice sociale, l'équité, l'égalité, la solidarité...

Par conséquent, toutes les catégories sociales seront contraintes de partager « équitablement » non seulement les efforts nécessaires à fournir, mais aussi « le coût des ajustements de la politique économique ». Les relations entre toutes ces catégories doivent être régies par une solidarité effective entre elles.

Pour réaliser cet objectif, une « contribution de solidarité nationale » sera instaurée par l'Etat. Elle doit être considérée comme un apport de ceux qui ont le plus en faveur de la collectivité nationale et au bénéfice de ceux qui ont le moins : un tel effort est de nature à renforcer la cohésion nationale et la paix civile ».

En outre, l'Etat doit assurer la « disponibilité des produits de première nécessité » et leur « commercialisation » dans toutes les régions du pays aux mêmes prix, grâce à un système de péréquation » basé, sur :

(1) *Ibid.*

1) « Un soutien direct aux catégories sociales les plus défavorisées ;

2) Une politique fiscale plus juste et plus rigoureusement appliquée. Cela exige l'instauration d'un impôt sur le patrimoine, « tout en préservant l'outil de production aussi bien que le logement familial obéissant à des normes socialement acceptables ». (1)

Toutes ces mesures incitatives, pour être crédibles et mobilisatrices, doivent être accompagnées par un contrôle des fortunes mal acquises, ainsi que par la moralisation et la transparence de la vie publique.

Le contrôle des fortunes et la moralisation de la vie publique.

A l'ombre du secteur public, une infime minorité d'affairistes, de policiers, certains officiers supérieurs de l'ANP, hauts fonctionnaires, apparatchiks du parti unique, cadres supérieurs de l'Etat... ont accumulé, grâce à des activités spéculatives ou à des « pratiques qui relèvent de l'enrichissement sans cause, et dans bien des cas au détriment du patrimoine de l'Etat ou des revenus fiscaux soustraits frauduleusement, ou par laxisme des lois édictées dans le cadre des récentes réformes économiques. L'accumulation de ces fortunes, amassées généralement en périodes anormalement courtes, constitue l'une des causes majeures qui sont à l'origine de la détérioration de l'esprit civique, et de la dégradation morale qui rongent dangereusement la cohésion de notre société. L'existence de ces fortunes, perçues par notre opinion comme des biens mal acquis, et comme le fruit de la corruption, participe pour une large part, à la perte de confiance des citoyens algériens en leur Etat ; elle est de fait, l'un des facteurs qui ont détruit la crédibilité de l'Etat et affaibli considérablement son autorité auprès de l'immense majorité des Algériens ».

Ainsi, la restitution de certains biens mal acquis et l'instauration d'un contrôle efficace de ces fortunes constitue la condition sine qua non de tout effort de moralisation de la vie publique. Mais une telle décision va certainement provoquer une opposition acharnée contre le

(1) *Ibid.*

gouvernement. L'assassinat de Boudiaf a démontré jusqu'ou peuvent aller les « mafias politico-financières » pour protéger leurs nouvelles richesses (1). Cependant, malgré ce fait, le gouvernement est décidé à reprendre :

1) « Tous les biens cédés par l'Etat et qui auront fait l'objet d'opérations spéculatives aboutissant à « enrichir sans cause des individus peu scrupuleux » ; tout sera fait « pour permettre à l'Etat de récupérer l'ensemble des rentes ou des valeurs dont il aura été abusivement frustré » ;

2) « La moralisation de la constitution de ces fortunes s'impose-telle comme l'un des critères fondamentaux par lesquels doit se manifester et se concrétiser toute action visant à rétablir l'autorité de l'Etat et à restaurer sa crédibilité auprès des citoyens ».

Dorénavant, le gouvernement est obligé politiquement et moralement de « soumettre ces fortunes et (de) contraindre les détenteurs à rendre à la collectivité les richesses dont elle a été indûment déposée, même lorsque cette dépossession de la collectivité nationale s'est effectuée sous le couvert d'une législation qui semble, dans bien des cas, avoir été sciemment élaborée et consolidée pour les besoins de la cause ».

« Il mettra en place un « système permanent et efficace pour le contrôle de la Constitution et de l'évolution des patrimoines privés qui devront, à l'avenir, se soumettre aux règles de la transparence et de la morale publique » (2).

La stratégie algérienne de sortie de la crise multidimensionnelle actuelle, visant à renforcer le « front interne » insiste sur la nécessité de la mobilisation et de la participation populaire dans le cadre du mouvement associatif. Les différentes associations peuvent prendre en charge d'une façon efficace et démocratique les problèmes innombrables de la collectivité nationale. En raison de ce fait, le pouvoir exécutif entend lui donner « le soutien et l'aide nécessaires pour l'accomplissement des actions d'utilité publique qu'il entreprendra ».

(1) Ce passage a été écrit avant la campagne de presse déclenchée par la presse contre Abdesslam dans le courant du mois de mars 1993.

(2) Programme du gouvernement. — *Op. cit.*

La mobilisation et la participation de toutes les couches laborieuses nécessitent le maintien en permanence au moins au niveau micro-économique du dialogue et de la concertation entre les employeurs et les représentants légitimes des travailleurs. Car, « la survie de l'entreprise [publique et privée] est en jeu. La solidarité entre tous les éléments constitutifs de l'entreprise, notamment les salariés et les détenteurs du capital social, devra conduire, dans un cadre de concertation, à prendre des décisions souvent douloureuses ».

Le gouvernement encouragera « le dialogue entre tous les partenaires sociaux et favorisera toutes les initiatives susceptibles d'aboutir à la prévention et au règlement des différends de travail »⁽¹⁾. Cette stratégie algérienne implique une définition minutieuse des priorités, et l'élaboration de plans à court et à moyen terme, et leur exécution d'une manière rigoureuse et vigoureuse.

La planification de la sortie de la crise.

La stratégie algérienne de la sortie de la crise définie dans le programme de travail du gouvernement a inspiré et guidé l'élaboration de deux documents, le budget d'équipement de l'Etat pour 1993 et la loi de finances de la même année ainsi que deux Plans : le *Plan national pour 1993* et les *Perspectives à moyen terme* (1993-1997).

Ces documents et plans gouvernementaux révèlent les priorités retenues, les objectifs ciblés, les actions à mener et les conditions à réunir afin d'atteindre les buts fixés : faire sortir l'Algérie de la crise multidimensionnelle engendrée par le chadisme.

En dépit, des contraintes financières, le gouvernement a décidé de commencer à relancer partiellement la croissance économique, même dans le court terme. Cependant, les principales priorités retenues sont la prise en charge des besoins essentiels des couches défavorisées, l'assainissement financier des entreprises publiques pour préserver l'outil de production et l'emploi, la relance de l'habitat et du B.T.P. ainsi que la stimulation de la production agricole afin de réduire la dépendance alimentaire et, par voie de conséquence, la valeur des importations.

⁽¹⁾ *Ibid.*

Cependant, à court terme (1993-1995), la priorité des priorités est la solution du problème de la dette extérieure, qui apparaît à tort ou à raison — à l'architecte de la stratégie algérienne de sortie de la crise — comme l'obstacle principal à surmonter avant d'envisager sérieusement de résoudre les autres problèmes fondamentaux qu'affronte la société algérienne : d'où la nécessité absolue de procéder à la limitation des importations (en devises) des biens et services durant au moins les trois prochaines années au strict minimum. ⁽¹⁾

La nécessité de planifier le commerce extérieur pour réduire le ratio de la dette étrangère.

Selon les prévisions du plan annuel 1993, le commerce extérieur doit dégager, au moins, un excédent de 3,55 milliards de dollars en 1993. Cela impliquera une baisse de 6 % en volume. Le *tableau 3* indique l'évolution de la valeur des importations pour le fonctionnement des secteurs productifs entre 1991 et 1993. (En millions de dollars courants.)

TABLEAU N° 1. — Prévisions des importations pour 1993

	1991	1992	Prévisions 1993	Variations annuelles en prix courant %	
				1992	1993
TOTAL : activités productives.....	4536	4778	4835	5,3	1,3
Agriculture.....	187	208	220	9,0	7,7
Energie.....	26	28	29	9,2	3,7
Hydrocarbures.....	168	174	177	4,0	1,7
Industrie.....	3284	3408	3402	12,4	-0,2
BTP.....	483	543	584	12,4	7,6
Services.....	388	421	423	8,5	0,5

SOURCE : *Plan national pour 1993*.

⁽¹⁾ Le Chef du gouvernement. — Note de présentation du projet de loi de finances pour 1993.

Globalement, les importations de biens d'équipement connaîtront une augmentation moyenne de 4,4 %. Cependant, seuls les secteurs de l'énergie, des hydrocarbures et des I.S.M.M.E. (1) augmenteront respectivement en volume de 5 %, 8,8 % et 10 %. Quant à la valeur des importations des autres secteurs, elle connaîtra une baisse de 5 % (700 millions de dollars contre 734 en 1992) et d'environ 8 % en volume.

La valeur des importations qui est passée de 13,01 milliards de dollars en 1984 à 11,89 milliards en 1986 et à 9,77 milliards en 1988, pour s'élever à 11,49 en 1990 et chuter à 9,3 milliards de dollars en 1992, ne doit pas dépasser 8 milliards de dollars en 1993. D'après les perspectives à moyen terme élaborées par la C.N.P. les importations de biens et services découlant des objectifs fixés par le gouvernement évolueront (en moyenne annuelle) de 10 milliards d'ici 1994, et atteindront 14,5 milliards de dollars durant la période 1995-97. « En volume cela signifie une baisse de l'ordre de 2 % en cumulé sur 1973-74, la reprise ne s'amorçant qu'à partir de 1995 (plus de 5 % par an) ».

TABLEAU N° 2. — Projection de la balance des paiements (1992-1997)

	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Importations de biens et services	9,93	9,96	10,29	11,28	12,83	14,64
Dont marchandises	8,05	8,03	8,28	9,11	10,43	11,98
Exportations de biens et services	12,11	12,04	12,22	13,87	15,63	16,87
Dont hydrocarbures	11,06	10,90	10,96	12,46	14,06	15,12
Solde des opérations sur biens et services	2,18	2,13	2,00	2,59	2,80	2,23
Autres recettes et dépenses nettes	1,45	1,66	1,76	1,73	1,49	1,45
Emprunts M.L.T.	7,07	5,78	4,86	4,05	3,85	3,85
Service de la dette (Y compris F.N.I.)	-9,42	-9,34	-8,70	-7,66	-7,06	-6,68
Ajustement et court terme nets	-1,34	-0,27	-0,15	-0,31	-0,73	-0,21
Solde B paiements (équivalents variation des réserves brutes)	0,06	-0,10	-0,30	-0,40	+1,00	-0,64
Ratio service dette (Y compris F.N.I.)	77,8	77,6	71,2	55,2	45,2	39,6

SOURCE : C.N.P. — Perspectives à moyen terme et équilibres macro-économiques et financiers (Janvier 1993).

(1) Industrie sidérurgique, métallurgique, mécanique et électrique.

La réalisation de ces objectifs serait déterminée par des facteurs exogènes et endogènes qui échappent complètement au contrôle du gouvernement. Par exemple, la réduction des importations ne pourrait donner les résultats escomptés — le paiement de la dette dans un temps record, et la relance de la croissance et du développement — que si les exportations algériennes sont diversifiées et accrues. Le *tableau n° 2* analyse l'évolution future de la balance des paiements projetés jusqu'en 1997, l'année terminale du plan à moyen terme (en milliards de dollars).

La valorisation des hydrocarbures entamée en 1991, ne conduira à donner des résultats qu'à partir de 1995 avec la mise en service du doublement du gazoduc Italie, et la réhabilitation des unités GNL qui seront renforcées les années suivantes par l'entrée en production du gazoduc ouest, ainsi que la mise en exploitation du jumbo-GPL.

Ainsi, compte tenu des prévisions du prix du pétrole à l'exportation (soit 20-21 dollars-baril en 1993-1994 et 22-23 dollars-baril sur 1996-1997) et du profil des exportations en volume retenu, les exportations d'hydrocarbures s'élèveraient à une moyenne annuelle de 11 milliards de dollars sur 1993-1994, pour atteindre 15 milliards de dollars en 1997.

Cependant, l'une des conditions nécessaires pour la maîtrise du commerce extérieur est l'augmentation et la diversification des exportations de biens et services hors hydrocarbures.

« Elles pourraient pratiquement doubler sur la période quinquennale pour atteindre 1,8 milliard de dollars en 1997. La réalisation de cet objectif doit être soutenue par la mise en place dès 1993 d'un dispositif incitatif notamment autour des volets suivants :

- « — organisation du marché libre des échanges ;
- « — développement du crédit et de l'assurance exportation ;
- « — stimulation des entreprises pour la recherche de partenaires ;
- « — adaptation du cadre d'intervention des exportations aux règles et pratiques du marché international. » (1)

(1) C.N.P. — Perspectives à moyen terme.

En outre, le gouvernement doit encourager l'émigration algérienne à l'étranger à participer à la construction de leur pays. Ce qui pourrait accroître les transferts nets des capitaux de l'extérieur. Néanmoins, ces derniers sont projetés par les planificateurs en relative stabilisation sur la période 1993-1995 autour d'une moyenne annuelle de 1,4 milliard de dollars. Mais un accroissement des transferts nets contribuerait sans doute à la baisse du ratio du service de la dette extérieure, qui était considérée par les détenteurs du pouvoir public successifs comme un « secret d'Etat » et dont, par conséquent, le montant était caché au peuple algérien. Cela révèle à quel point nos dirigeants nous avaient méprisés et dupés pendant longtemps.

TABLEAU N° 3. — Stock de la dette extérieure 1984-1993

	1984	1985	1989	1990	1991	1992	1993
Stock de la dette (MLT) (hors engagements vis-à-vis F.M.D.)	15,9	18,5	26,067	25,34	25,02	24,40	23,27
Dette MLT (y compris engagements vis-à-vis F.M.D.)	—	—	—	26,01	25,93	23,21	23,74
Dette L.T.	—	—	—	1,7	1,24	0,95	0,70
Dette extérieure globale:	—	—	—	27,71	27,17	26,15	24,44
Dette globale/le PIB %	—	—	—	63	73,3	59,6	46,8

SOURCES : C.N.P. — *Plan national pour 1993 et F.M.I.*

En tout, entre 1980 et 1990, par ordre du pouvoir politique, l'Algérie a emprunté aux banques étrangères pas moins que 45,99 milliards de dollars. Elle a été obligée de rembourser près de 61,5 milliards de dollars, répartis entre 18,4 milliards d'intérêt et 43,1 milliards représentant le principal. Le montant total de l'intérêt payé par l'Algérie en 1991 et 1992 s'élève à 4,59 milliards de dollars. Ce qui fait que la somme globale ponctionnée par les Banques étrangères sous forme d'intérêt a englobé 22,189 milliards de dollars en douze ans (1980-1992).

Selon l'expression d'un économiste : « Le dernier maillon de la chaîne de valorisation du capital de prêt est le remboursement du principal et des intérêts ; autrement dit, le capital prêté doit rentrer au bercail en ramenant avec les fruits de son travail. L'Algérie n'a pas failli du tout à son rôle économique international de valorisation du capital de prêt et de ses résultats. » (1)

Enfin, dans les perspectives à moyen terme, les planificateurs ont projeté l'évolution suivante du processus de désendettement du pays :

TABLEAU N° 4. — Projection du processus de désendettement de l'Algérie (1992-1997) (en milliards de dollars)

	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Dette MLT (y compris engagement vis-à-vis du F.M.I.)	25,21	3,74	21,92	20,24	18,89	17,87
Stock global de la dette (court, moyen et long terme)	26,16	24,44	22,52	20,71	—	—

SOURCE : C.N.P. — *Perspectives à moyen terme.*

Le montant de la dette extérieure multilatérale, y compris les engagements vis-à-vis du F.M.I, baissera de 25,21 milliards de dollars en 1992 à 20,24 milliards en 1995 et à 17,87 milliards de dollars en 1997. Quant au montant du stock global (à court, à moyen et long terme) de cette dette, il chutera de 26,16 milliards de dollars en 1992 à 20,71 milliards en 1995.

Ainsi, le montant de la dette extérieure de l'Algérie, qui s'élève au 30 décembre 1992 à 25,2 milliards de dollars, devrait baisser d'au moins 7 milliards de dollars entre 1993 et 1997. Ce montant qui représente 56 % du PIB en 1992 devrait être ramené à 24 % en 1997. Le service de cette dette extérieure, qui absorbe actuellement les trois quarts des recettes d'exportations du pays baisserait à 39,6 % d'ici cinq ans.

(1) M. BOUDERSA. — *La ruine de l'économie algérienne sous Chadli*, éditions Rahma, Alger, 1993, p. 27.

La réalisation de ces objectifs projetés, y compris l'équilibre de la balance de paiements à moyen terme, compte tenu des hypothèses retenues pour les facteurs externes, dépendrait essentiellement de la capacité du gouvernement à « contenir les importations telles que projetées sur 1993-1994 et concomitamment à respecter le plafond annuel des crédits commerciaux à mobiliser. Le dérapage de l'évolution de ces crédits a été en effet à l'origine du gonflement durant les cinq dernières années du service de la dette dont la chute prévue en début d'année est à chaque fois reportée sur l'année suivante.

Les opérateurs du commerce extérieur ne manqueront pas d'arguer du caractère « prioritaire » de l'importation des produits, soit pour activer soit pour approvisionner le marché, et la tentation sera grande de succomber à leurs arguments en augmentant le niveau des crédits commerciaux (12-36 mois) dont la mobilisation est toujours possible à court terme compte tenu du niveau actuel des réserves de change. D'un autre côté, nos principaux partenaires ne manqueront pas de nous proposer des lignes de crédits à court terme (12-36 mois) pour soutenir leur commerce extérieur sans risque et en gagnant beaucoup d'argent (sweeters).

Succomber à cette situation remettrait en cause l'objectif de réduction du service de la dette et conduirait à rendre inexorable la solution du rééchelonnement de la dette extérieure. D'où l'importance du dispositif d'orientation et de suivi du commerce extérieur mis en place à travers le « comité ad hoc ».

En revanche, la baisse importante envisagée du stock de la dette extérieure dans le scénario retenu peut être atténuée (voire à être stabilisée), à la condition impérative que le plafond des crédits commerciaux liés soit toujours respecté. En d'autres termes, les ressources additionnelles éventuelles doivent provenir :

- de crédits financiers à délai de grâce important ;
- de crédits concessionnels multilatéraux ou bilatéraux ;
- de ressources non génératrices d'endettement (droits d'entrée ou cash flow relatif aux hydrocarbures, investissements directs, exportations supplémentaires, transferts).

Les ressources additionnelles devraient au demeurant être utilisées en priorité à :

- 1) Se substituer encore à des crédits commerciaux pour hâter la chute des ratios du service de la dette ;
- 2) Desserrer la contrainte des importations à destination des activités productives génératrices de devises nettes (exportatrices ou d'import-substitution efficace) et de l'investissement créateur d'emplois durables ;
- 3) Accélérer la reconstitution des réserves de change ⁽¹⁾.

En somme, l'amélioration des équilibres financiers extérieurs, base du programme de travail du gouvernement et condition sine qua non de la reprise de la croissance et du développement économique, social, culturel ... exige donc impérativement une réduction du service de la dette lui-même. Ce qui permettra au pays d'élaborer une nouvelle stratégie industrielle, et d'initier à partir de 1995 un programme d'investissements dans les secteurs vitaux, stratégiques et productifs.

Le Plan national pour 1993 a pour but principal la création des conditions nécessaires pour l'exécution du plan à moyen terme (1994-1997) et la réalisation de ses objectifs. En raison de ce fait (et dans le cadre des dispositifs d'appui à la réalisation des objectifs du premier plan), « cinq grandes catégories d'actions doivent être mises en évidence et constituer, pour les institutions et administration publiques économiques, les objectifs déterminants de leur plan de charge :

- 1) Maîtrise des opérations de commerce extérieur en liaison avec les objectifs de croissance de la production ;
- 2) Préparation de la relance à terme de l'économie ;
- 3) Protection du pouvoir d'achat des catégories sociales les plus défavorisées ;
- 4) Luites contre les tensions inflationnistes ;
- 5) Mise en oeuvre des activités et des priorités « d'investissements définis dans le budget d'équipement pour 1993 » ⁽²⁾.

(1) C.N.P. — « Perspectives à moyen terme ». — *Op. cit.*

(2) *Ibid.*

Investissement, emploi, production (1993-1997).

Sans investissement productif, il n'y aura ni croissance de la production utilisant au maximum l'appareil industriel existant, ni relance du développement économique, social et culturel. Cependant, la réduction rapide de l'endettement du pays limite la capacité de l'Etat à investir, d'où la nécessité de définir, en tenant compte de nos besoins et de nos contraintes financières, les activités prioritaires à court et moyen termes. Les priorités retenues à court terme par le gouvernement se résument ainsi :

TABLEAU N° 5. — Répartition des crédits d'investissements projetés de l'Etat (en milliards de dinars)

SECTEURS	1993	1992	% d'accroissement
Industries manufacturières	1,84	1,40	31,4
Mines et énergies.....	5,20	4,00	30,0
(Dont électrification rurale).....	4,35	3,25	33,8
Agriculture et hydraulique	18,24	11,43	59,6
Services productifs.....	0,96	0,75	28,0
Infra. économique et administratives.....	24,60	17,33	44,9
Education et formation.....	14,50	11,08	30,9
Infrastructures socio-culturelles.....	5,60	3,83	46,2
Habitat.....	8,70	1,87	365,0
PCD (Plan communaux de développement)	14,00	12,20	14,7
Divers.....	15,37	12,56	22,3
TOTAL.....	109,00	76,45	42,6

SOURCE. — C.N.P. — *Projet de Plan national pour 1993*. Budget d'équipement de l'Etat (décembre 1992).

Le montant des crédits d'investissements projetés, qui est en croissance par rapport à 1992 de 42,6 %, révèle la volonté du gouvernement de renverser la tendance régressive qui a prévalu depuis 1986. Mais comme le pays ne peut pas lutter sur tous les fronts immédiatement et simultanément, le nouveau responsable de l'économie, a accordé la priorité durant la première phase de la période transitoire (1993-1995) à l'atténuation du chômage (affectant au moins 25 % de

la population active) et à la relance des indispensables activités du B.T.P. (dont le principal objectif est la solution du problème épineux créé par la crise sévère du logement). Les crédits accordés aux secteurs prioritaires se sont accrus par rapport à 1992 comme suit : l'habitat + 365 %, l'agriculture et hydraulique + 59,6 %, l'infrastructure socio-culturelle + 46,2 %, infrastructures économiques et administratives + 41,9 ... (1)

Selon les planificateurs, la réalisations de ce programme d'investissements a une multiplicité d'objectifs :

Primo, « la redynamisation des programmes d'équipements publics dans les secteurs prioritaires, notamment dans l'agriculture et les infrastructures de base » ;

Secundo, l'exécution d'un « programme d'action multiforme en vue d'accroître les capacités de mobilisation de l'eau, d'inciter à une utilisation rationnelle et efficiente des ressources mobilisées et d'assurer leur protection contre les risques de pollution ou de surexploitation » ;

Tertio, les crédits (14 milliards de dinars) alloués aux « plans communaux de développement des collectivités locales permettront la réalisation et la rénovation des infrastructures d'assainissement et d'alimentation en eau potable, le désenclavement des zones rurales insuffisamment touchées par le développement et la dynamisation des programmes d'habitat social » ;

Quarto, le redémarrage des activités du B.T.P. par le lancement en 1993 d'une centaine de milliers de logements à caractères social ; « le but est d'atteindre la construction et la livraison de 200 000 logements par an au minimum pour résoudre ce problème grave ».

En outre, le gouvernement a consacré 91 milliards de dinars aux opérations en capital dont 83,5 milliards de dinars seront affectés aux fonds d'assainissement des entreprises publiques. Ces crédits sont destinés à couvrir :

« — le différentiel des changes sur emprunts extérieurs des banques non rétrocedés aux entreprises ;

(1) *Ibid.*

« — la compensation de certaines pertes de change des entreprises publiques sur les dettes extérieures antérieures à l'année 1990 » ;

« — la rémunération du gel du découvert bancaire des entreprises publiques et des entreprises locales et régionales non autonomes... » (1).

Cette opération a pour but principal la protection et la consolidation du patrimoine industriel national ainsi que la préservation de l'emploi et de l'outil de production moderne représenté par les entreprises publiques.

Cependant, le tarissement des sources de financement extérieur, qui sera causée en partie par la politique de « désendettement » du pays, devrait inciter les institutions concernées (les banques, la CNEP...) à tenter d'accroître l'épargne nationale, de mieux la mobiliser et de l'orienter vers l'investissement productif. Néanmoins, étant donné l'état sinistré des entreprises publiques, la capacité d'absorption de nouveaux investissements productifs de l'industrie est relativement limitée dans l'immédiate. Mais l'ampleur du chômage, aggravé par l'arrivée sur le marché du travail de plus de 250 000 personnes/an, contraint le gouvernement à lancer immédiatement de nouveaux projets « économiquement rentables » qui s'inscrivent dans la dynamique de développement à moyen terme et (de) créer aussi les conditions propices au développement de la PME.

A cet effet, il convient de constituer un portefeuille d'études de projets à « maturer » durant cette phase de transition ; de même la constitution de sociétés mixtes avec des partenaires extérieurs, sera encouragée par les grands projets de façons à :

- s'assurer de la rentabilisation des projets ;
- élargir les débouchés (exportation notamment) ;
- maîtriser la technologie ;
- limiter à court terme la ponction sur les ressources de change.

(1) *Ibid.*

L'acuité de ces quatre contraintes risque de s'amplifier avec le temps, compte tenu de la pression démographique, et rend nécessaire la mise en oeuvre d'un plan de maîtrise de la croissance démographique. A court terme, le programme d'investissement de l'Etat « qui s'élève en 1993 à 245 milliards de dinars, dont 121 milliards de dinars pour les secteurs directement productifs, a été évalué en conformité avec les perspectives de manière à desserrer la pression sur les ressources rares (bilans devises positif), de réduction des délais de livraison des équipements, de rentabilisation des infrastructures existantes dans certains secteurs pour permettre de concentrer les ressources sur les nouveaux programmes prioritaires et de création d'emplois au moindre coût » (1).

Cette politique gouvernementale aura, selon les planificateurs, un effet positif sur l'évolution attendue de la structure de l'emploi d'ici 1997.

TABLEAU N° 6. — Evolution de la structure de l'emploi (1992-1997)

SECTEURS	1992	1993	1997	Evolution du taux annuel moyen %		
				1992	1993	1993-97
Agriculture	1050	1080	1216	1,0	2,8	2,9
Industrie	547	547	620	0,0	0,0	2,5
BTP	684	715	870	1,4	4,5	4,9
Administration	1135	1165	1290	2,7	2,6	2,6
CCE et SCES	880	900	1074	1,1	2,2	4,0
	4296	4407	5070	1,4	2,5	3,4

SOURCE — C.N.P. — Perspectives à moyen terme.

Les résultats de l'effort d'investissement envisagé par les pouvoirs publics ne pourraient être obtenus que si l'ensemble des objectifs assignés aux deux plans en cours étaient atteints.

(1) C.N.P. — Plan national pour 1993 : « A l'heure actuelle (1993), globalement 3,5 à 4 millions de DA (emploi créé) 270 milliards de DA d'accumulation en 1992, contre 60 000 emplois créés. »

TABLEAU N° 7. — Création de l'emploi (1992-1997)

	1992	1993	1997	1993-97
Agriculture	10	30	30	166
Industrie	0	0	30	73
BTP	10	31	40	186
CCE et SCES	10	20	59	194
Administration	30	30	30	155
TOTAL	60	111	195	774

SOURCE. — *Ibid.*

Le programme national d'investissement 1993-1997.

Ainsi, durant les deux premières années du plan à moyen terme 1993-97, la structure de l'investissement demeurera « déséquilibrée au profit des secteurs non directement productifs (en relation avec la reprise des dépenses d'équipements de l'Etat), il conviendra de corriger progressivement ce déséquilibre, de revenir vers une proportion cible de l'ordre de : 50 à 55% directement productifs ; 20% habitat (et) 25 à 30 % non directement productifs » (1).

Dans les secteurs productifs, les opérateurs devraient accorder la priorité absolue à la création des conditions nécessaires pour la relance des investissements, notamment par :

- 1) La clarification du schéma de financement des investissements productifs (rôles de la BAD, des banques, de nouvelles institutions éventuelles à créer, du marché financier ...);
- 2) L'inscription de l'assainissement financier des entreprises publiques dans une démarche plus globale qui dépasse le strict traitement du découvert bancaire et tiennent compte de l'assainissement nécessaire des créances et dettes ainsi que de l'amélioration de leur gestion et management ;

(1) C.N.P. — « Perspectives à moyen terme. » — *Op.cit.*

- 3) L'adaptation du cadre institutionnel permettant la mise en oeuvre de la restructuration industrielle, et le redéploiement de l'appareil de production public, national et local : code de commerce, code des investissements, caisse d'assurance-chômage, assurance crédit à l'exportation, refonte des textes de 1988 relatifs à l'autonomie et à la gestion des actions des entreprises publiques détenues par l'Etat (devenir des fonds de participation, groupements d'entreprises) ;

- 4) La dynamisation de la P.M.I. notamment par des actions d'aménagement du territoire (création de zones d'activités), de promotion de communes et zones pauvres, d'encouragements des investissements ;

- 5) L'assainissement de l'économie et de la gestion de la contrainte de financement renvoient à l'année 1995 la relance significative de l'investissement productif ;

- 6) Le développement du partenariat pour améliorer l'efficacité de l'outil de production, pénétrer durablement le marché extérieur, et réduire les risques inhérents à tout investissement (technologie, processus, management, marché...)

En plus de ces actions à court terme, les entreprises, les institutions et les services publics concernés devront entreprendre dès 1993 :

- 1) « Les études nécessaires à la définition de stratégies industrielles à moyen terme et les plans de financement y afférent, intégrant la contribution des différents agents économiques (capitaux publics, épargne privée intérieure et extérieure) » ;
- 2) Ces stratégies devront, entre autres choses, cibler les créneaux d'exportations et de valorisation des ressources aussi bien que ceux d'intégration et de substitution aux importations ;
- 3) La rationalisation du système bancaire, par la mise en place des instruments de sa modernisation (Plan comptable bancaire), inspection, gestion de portefeuille, informatisation, décentralisation, qui permettra d'améliorer la qualité des prestations, de réduire les coûts du crédit... de développer le marché financier ainsi que la diversification du paysage financier actuel, indispensable à la mobilisation

LE TABLEAU N° 8. — Résumé de l'évolution du PIB entre 1992 et 1997

SECTEURS	1992		1993		1994		
	Valeur	Crois. En %	Valeur	Crois. en %	Valeur	Crois. en %	
		<i>Vol.</i>		<i>Prx</i>		<i>Vol.</i>	<i>Prx</i>
Agriculture.....	118,8	4,8	147,0	4,0	257,8	4,0	12,3
Hydrocarbures...	255,2	2,6	259,9	0,6	451,4	4,4	7,4
Industrie.....	99,4	0,6	120,3	0,0	212,8	3,4	12,7
BTP (y c. TP pétroliers).....	131,6	6,0	166,0	6,0	308,4	5,6	12,3
Services.....	176,7	3,1	210,9	2,0	366,5	4,0	11,3
Somme V.A.....	781,6	3,3	904,0	2,3	159,7	4,3	10,6
La PIB.....	856,6	2,7	987	2,1	174,7	4,4	10,5
La PIB. HORS Hydro.....	601,4	2,8	726,7	2,7	129,6	4,4	11,7
La PIB TOTAL...	987	2,9	114,9	2,2	202,6	4,2	10,8
Le PIB/hab en dollar.....	1691,0		1908	—	2455		

SOURCE — *Adapté des perspectives à moyen terme.*

La nécessité de maîtriser le processus d'inflation.

Dans le constat fait par le gouvernement, dans l'introduction de son programme de travail, les effets négatifs des politiques macro-économiques inflationnistes poursuivies par ses prédécesseurs ont été soulignés en ces termes : « Les prix à la consommation » ont augmenté de plus en plus vite depuis 1987 au point de dépasser 30% par an en 1992. » (1).

(1) *Ibid.*

effective de l'épargne privée et du développement d'une « inter-médiation » efficace permettant aux banques de s'adapter aux motivations du marché et aux comportements des différents agents économiques :

4) La bancarisation de l'économie informelle (notamment domiciliation obligatoire préalable des opérations de commerce extérieur) ; (cette mesure a pour objectif la protection et la relance de la production nationale) (1).

La relance de la production nationale.

Le but principal de toutes ces actions, mesures et dispositions est de relancer le développement, et de stimuler immédiatement mais surtout à moyen terme la croissance de la production économique.

Cependant, étant donné la rareté des ressources disponibles, le PIB ne pourrait progresser qu'à une moyenne annuelle de 2 % durant 1993 et 1994 et de plus de 5 % entre 1995 et 1997.

Ainsi, « la croissance relativement faible en début de période sera essentiellement tirée par la croissance de l'agriculture et du B.T.P. (respectivement 4% et 6 % en moyenne par an) avant de l'être par l'ensemble des secteurs en fin de période ». La croissance de la PIB entre 1990 et 1997, telle qu'elle a été projetée par les planificateurs se maintiendra à un taux acceptable.

En tout, la valeur du PIB s'élève à 987 milliards de dinars en 1992, soit un taux de croissance moyen annuel de 2,9 % en volume (et 21 % en prix courant par rapport à 1991) à 1 149 milliards de dinars en 1993, soit un taux de croissance moyen annuel de 2,2 % en volume (et à 13,9 % en prix courant) pour atteindre 2 026 milliards de dinars en 1997, ce qui représentera un taux de croissance moyen annuel de 4,2% en volume (et 10,8 % en prix courant).

La réalisation de ces objectifs planifiés dépendrait de la maîtrise des processus inflationnistes.

(1) *Ibid.*

Ce constat a amené les planificateurs à relever que « l'inflation, qu'elle soit ouverte, c'est-à-dire effectivement reflétée par l'indice des prix, ou réprimée, avec son corollaire le marché parallèle et les pénuries, constitue un frein à un régime de croissance durable et efficace et exacerbe les tensions sociales.

Dans la période de transition vers une économie compétitive régie par les règles du marché, qui implique à terme un niveau d'inflation comparable au rythme international, les difficultés de maîtrise des tensions inflationnistes sont aggravées par l'imperatif du désendettement extérieur d'une part, et par l'emballlement de la dette publique intérieure, d'autre part »⁽¹⁾.

En effet, de 1993 à 1997, la double prise en charge du désendettement extérieur ainsi que l'assainissement des comptes des entreprises publiques (300 milliards de dinars de découverts bancaires rachetés) par le Trésor tripleraient l'encours de la dette publique intérieure, ce qui représenterait plus de 45 % du PIB.

TABLEAU N° 9. — Evolution de l'encours de la dette publique internationale (1992-1997)

	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Avances Banque d'Algérie.....	94,0	94,0	94,0	94,0	94,0	94,0
Obligations de rachat des créances bancaires sur les entreprises publiques (hors hydrocarbures).....	93,7	238,7	234,8	314,8	214,8	194,8
Bons d'équipement.....	95,0	83,0	73,0	53,0	53,0	43,0
Déficit monétaire.....	51,1	170,7	318,8	517,9	517,9	590,5
TOTAL.....	338,8	586,4	720,4	817,5	879,7	922,3

SOURCE. — C.N.P. — *Perspective à moyen terme*. (annexe)

⁽¹⁾ *Ibid*

Cependant, l'accroissement progressif de la part du budget

d'équipement et d'investissement publics (hors fonds alloués à l'assainissement financier des entreprises), accompagné par la décelération de la hausse du budget de fonctionnement exorbitant à partir de 1995, contribuerait à réduire le risque d'un chamboulement inflationniste. La part du budget d'équipement serait stabilisée autour de 10 % du PIB et celle du budget de fonctionnement à environ 20 % du PIB à la fin de la période couverte par le plan à moyen terme (1973-1997). Mais entre 1993 et 1994, la « stabilité de la masse salariale, qui représenterait 12 % du PIB, et des subventions serait « annihilée » par l'augmentation de la dette publique intérieure... Le déficit budgétaire, hors fonds d'assainissement, qui est de l'ordre de 1,3 % du PIB en 1992 augmenterait fortement en 1993 et 1994 (7,3 % et 8,2 % du PIB respectivement, puis devrait chuter en 1995, avant de descendre en dessous de 2 % en 1997.

En tenant compte d'une part des prêts du Trésor aux entreprises pour l'achèvement des programmes d'investissements lancés (près de 50 milliards de dinars cumulés sur la période), d'autre part des remboursements du Trésor (Sonatrach et obligations des autres entreprises), le solde du Trésor (hors fonds d'assainissement) serait déficitaire respectivement de l'ordre de 8 % et 9 % en 1993 et 1994 et de 20 % en fin de période »⁽¹⁾.

En somme, il faut dès maintenant prendre des mesures ayant pour but de diminuer la part à monétiser du déficit du Trésor, ainsi que son niveau, en procédant à une amélioration du rendement du système fiscal et à une accélération de la mise en œuvre de la restructuration industrielle.

Si de tels objectifs fixés par les planificateurs sont réalisés, le taux de l'inflation commencerait à baisser dès cette année (1992). En effet, selon le plan à moyen terme, les prix à la consommation ne croîtraient que de 16 % en 1993 contre 32 % en 1992. (« Le déflateur de la PIB hors hydrocarbures se situerait autour de 18 %). Le taux d'inflation baisserait en 1994 aux environs de 13-14 %, avant de chuter au niveau international de 4 à 5 % par an en 1997 »).⁽²⁾

⁽¹⁾ *Ibid*

⁽²⁾ *Ibid*.

Cependant, ces résultats attendus ne pourraient être obtenus que si le gouvernement est capable :

- 1) De contrôler l'évolution des coûts intérieurs par une politique appropriée des revenus liant leur évolution à un accroissement de la production et par une amélioration sensible du rendement fiscal ;
- 2) De développer l'épargne, notamment à terme, et de l'orienter vers des activités productives et de logement ;
- 3) D'organiser le marché libre des changes... dans la perspective d'y orienter la demande vers l'importation de produits socialement utiles, de réduire le taux de change sur le marché et d'aller vers l'unification à terme des taux de change ;
- 4) De maîtriser l'évolution des déficits budgétaires et du Trésor ;
- 5) De maîtriser l'évolution des crédits à l'économie, en particulier vers les entreprises publiques, et de veiller à ce que les crédits accordés aient en contrepartie la création de richesse » (1) ;
- 6) De contrôler efficacement l'évolution des revenus, de la consommation et de l'épargne.

L'évolution des revenus, de la consommation et de l'épargne.

La baisse prévue du taux de l'inflation, accompagnée par la relance du B.T.P., dont l'objectif est l'augmentation des livraisons de logements, redonneraient « espoir à la population », et faciliteraient l'acceptation de la politique gouvernementale d'austérité conçue et « appliquée » à toutes les couches sociales d'une façon solidaire et équitable. En d'autres termes, le but du gouvernement est surtout d'essayer de garantir aux couches défavorisées un revenu décent.

En effet, en dépit de la politique d'austérité, le montant global des revenus des ménages s'accroîtrait de 17,3 % en 1993 contre 36,3% en 1992. Comme le taux d'inflation prévu est de 16 %, les revenus globaux des ménages n'augmenteraient finalement en termes réels que d'une moyenne annuelle de 1,1 %.

(1) *Ibid.*

Néanmoins, le revenu disponible moyen par habitant, après déduction des prélèvements obligatoires, est prévu à la baisse de 1,4 % durant 1993 en « cohérence avec le programme d'austérité durant la phase transitoire de 2-3 ans, puisque la situation économique générale n'est prévue de s'améliorer qu'à partir de fin 1995 » (1).

Cette projection confirme la tendance à la baisse en volume de la consommation des ménages par habitant, qui a déjà connu un recul de 20 % de 1984 à 1991 en raison de l'érosion du pouvoir d'achat des salariés, et dont les victimes principales comprenaient essentiellement les classes moyennes. Durant cette période, la situation socio-économique a été marquée par la croissance du chômage des nouveaux entrants sur le marché du travail, l'expansion de l'économie informelle et l'accélération de la concentration des revenus. Cette situation milite en faveur d'une limitation à court terme de la baisse du pouvoir d'achat moyen des salariés, tout en « organisant de façon plus ciblée les transferts de revenus à destination des catégories réellement vulnérable de la population.

L'administration fiscale devra redynamiser son action de façon à élargir le champ de contribuables, à organiser les solidarités nécessaires et à faire en sorte que l'impôt payé soit fonction de la capacité contributive réelle des citoyens ».

Cependant, ce recul serait « conforté par la priorité donnée à l'habitat, qui est le meilleur stimulant pour l'épargne des ménages ». Selon les perspectives à moyen terme, le taux de croissance moyen annuel de l'épargne serait de 1,5 % en 1993 et de 1 % pour 1994 en termes réels. Ce qui permettrait de dégager une épargne de l'ordre de 80 milliards de dinars durant ces deux années.

La croissance de la consommation des ménages à « partir de 1995 devrait se traduire par un net fléchissement du taux d'épargne... qui ne pourrait être partiellement compensée par une meilleure collecte des liquidités existantes. Parallèlement la capacité d'auto-financement des entreprises devrait s'améliorer progressivement » (2).

(1) *Ibid.*

(2) *Ibid.*

A part de rares exceptions, le programme de travail du gouvernement a été accueilli favorablement par tous les partenaires sociaux, tels que l'Union générale des travailleurs algériens, l'Union nationale des entrepreneurs publics, le patronat privé ainsi que la plupart des intellectuels et de la presse privée et publique. Six mois après la formation du gouvernement Abdesselam — en dépit de quelques réserves et critiques de certains aspects de ce programme formulées ici et là — aucune critique honnête, sérieuse et responsable n'a osé remettre en cause ce programme et la stratégie de la sortie de la crise qui en découle. Cependant, cette stratégie algérienne, comme elle constitue et implique toute une « révolution » (ou la « rupture radicale » préconisée par le défunt président Bou diaf, la rupture avec les pratiques, les habitudes, le style de travail... du système précédent), une austerité durant au moins trois ans et une mobilisation de la population aussi bien que des institutions administratives, économiques, financières, éducatives, de communications, et notamment les services de sécurité et des forces armées, sa réussite ou son échec seront déterminés essentiellement par des facteurs politiques endogènes.

Aucune mobilisation massive n'est possible sans une prise de conscience de la nature et des dangers de cette crise multidimensionnelle, de ses causes historiques, sociologiques, morales, structurelles, etc. Une telle prise de conscience n'existe que parmi une minorité infime d'intellectuels intégrés et perspicaces, de militants sincères, dévoués mais marginalisés, de citoyens ayant des sentiments patriotiques élevés, de cadres expérimentés, compétents et conscients des implications et significations de l'impasse dans laquelle le « chadisme » a poussé la société, l'économie et la culture algériennes. Cependant, même ces catégories ne partagent pas une vision homogène et conséquente susceptible de permettre au pays de trouver une issue à cette impasse. Par conséquent, une prise de conscience par la majorité des citoyens et citoyens de la gravité de la situation et de la nécessité absolue de la modifier afin d'enrayer le déclin de la nation, d'arrêter la déliquescence de l'Etat — dont la restauration et la construction a coûté d'énormes sacrifices humains et matériels — de transformer la réalité sous-développée et sous-développante ambiante, est nécessaire. L'action collective réfléchie et planifiée — le contraire

de la magie verbeuse ou de l'activisme « politique » fruste imposé jusqu'à maintenant par une clique inculte, irresponsable, inefficace et dictatoriale ; son impotence, inconséquence et insouciance l'ont induite à recourir systématiquement à des fuites en avant, et à des surenchères démagogiques dans les domaines politique, religieux, idéologique, économique, éducatif — exige un grand effort pédagogique pour persuader la population non seulement de consentir des sacrifices supplémentaires, mais surtout de se mobiliser pour assurer le succès de cette stratégie salvatrice. En d'autres termes, sans persuasion, il n'y aura de prise de conscience ni des problèmes réels, ni de leurs racines, ni de leurs solutions potentielles.

Enfin, quoique la crise multidimensionnelle que traverse la société algérienne d'aujourd'hui ait été causée par une multiplicité de facteurs exogènes aussi bien qu'endogènes, sa nature multiforme écarte toute explication moniste et milite en faveur d'une approche multidisciplinaire tenant compte de ses causes multiples : historiques, structurelles, culturelles, économiques, sociales, financières, démographiques, et particulièrement politiques.

Certes, toute stratégie conséquente de sortie de cette crise doit viser à agir éventuellement sur toutes les causes qui la sous-tendent. Cependant, faute de moyens suffisants, aucun gouvernement ne peut envisager de mener des actions sur tous les fronts. Par conséquent, les pouvoirs publics sont obligés de centrer leurs actions sur certains secteurs prioritaires et de tenter d'éradiquer les causes les plus nocives politiquement, socialement, économiquement, et moralement afin de rétablir la crédibilité de l'Etat et de regagner la confiance des citoyens victimes de tant d'abus. Le pouvoir exécutif est obligé d'adopter les mesures adéquates en vue de créer les conditions nécessaires pour assurer la réussite de cette stratégie algérienne de sortie de la crise.

CONCLUSION

Les conditions déterminant la réussite, ou l'échec de la stratégie algérienne de sortie de la crise.

Les conditions nécessaires susceptibles d'assurer la réussite de la stratégie algérienne de sortie de la crise peuvent être résumées comme suit :

1) Comme cette crise multidimensionnelle a été déterminée par une multiplicité de facteurs, une stratégie conséquente de sortie doit impliquer l'éradication des causes qui la sous-tendent. Etant donné sa profondeur, sa complexité et sa multidimensionnalité, sa solution requiert une action gouvernementale de longue haleine. Par conséquent, le facteur temps est déterminant. En effet, « rien ne se fera de durable si on change de programme chaque année », ce qui doit obliger les détenteurs du monopole de l'exercice du pouvoir réel à mettre fin à l'instabilité gouvernementale et les associations, partis et personnalités politiques à abandonner au moins à court et moyen termes leurs « ambitions et spéculations sur l'avenir politique » du pays afin de permettre au gouvernement actuel d'appliquer son programme de travail qui a été accueilli favorablement par la plupart des représentants des forces vives et par les citoyens. Car, cette instabilité gouvernementale alimente la suspicion, les hésitations, la démobilisation... des cadres et des citoyens à s'engager. L'aggravation de la situation est due en partie au fait que d'Octobre 1988 à juin 1992, c'est-à-dire en trois ans et neuf mois, l'Algérie a connu la formation et la dissolution de trois gouvernements ainsi que l'élaboration et l'abrogation de trois programmes consécutifs. Ainsi, à l'instar du programme de Tripoli (1962) de la Charte d'Alger (1964), de la Charte nationale (1976)... aucun de ces trois programmes gouvernementaux établis par le pouvoir exécutif et approuvés par les autorités supérieures pour faire sortir le pays de la crise n'a été finalement appliqué ;

2) La mise en œuvre du programme du gouvernement et le déploiement concomitant de la stratégie nouvelle qui en découle nécessite l'existence d'une direction politique très cohésive, ayant l'autorité et le pouvoir politique nécessaires pour faire face à une situation difficile. Les membres qui la constitue doivent non seulement partager la même analyse des causes multiples sous-tendant cette crise, mais être aussi déterminés à soutenir une action commune visant l'éradication de ses racines, tout en agissant d'une manière décisive sur ses conséquences : le terrorisme intégriste, la déliquescence de l'Etat, la détérioration des conditions de vie, la polarisation des classes sociales, la méfiance des citoyens envers la classe politique, secrétée par le régime dictatorial, développementaliste et redistributif... de Boumédienne ainsi que par le système corrompu et corrupteur de Chadli, qui a « mal gouverné » le peuple algérien et mal géré, voire dilapidé son économie durant la période 1979-1992 ;

3) Pour que cette direction cohésive nationale puisse exister, les détenteurs du pouvoir réel, qui monopolisent son exercice d'une façon occulte depuis le coup d'Etat contre le G.P.R.A, doivent accepter soit de l'exercer directement à l'instar des officiers supérieurs de l'armée turque, soit de déléguer aux responsables politiques des instances supérieures de la république, représentées par le H.C.E., le gouvernement, le C.C.N.... qui doivent sans ambiguïté, ni équivoque, s'efforcer de réaliser les plans basés sur le programme du gouvernement esquissés ci-dessus ;

4) Le choix des hommes — à tous les niveaux; ministères, entreprises, wilayas, collectivités locales — est la clé du succès ou de l'échec de tout gouvernement chargé de résoudre les problèmes complexes de la société algérienne, qui donne l'impression, en dépit de ses importantes potentialités, d'être engagé dans un processus de décomposition quasi irréversible. En outre, « il faut que ceux qui acceptent la responsabilité aujourd'hui soient exemplaires dans leur moralité, leur éthique, leur travail » leur comportement politique... Dès le mois de septembre 1992, nous avons souligné le fait que tout redressement exige au préalable « l'assainissement de l'administration, c'est-à-dire la liquidation de tous les hommes laissés par l'ancien président de la république dans le système. D'abord, parce qu'ils sont, avec Chadli, en partie responsables, ensuite parce qu'ils sont liés aux

mafias. Cet assainissement est une condition politique sine qua non à la restauration de la crédibilité de l'Etat vis-à-vis de la population » (1).

En d'autres termes, le programme du gouvernement ne pourrait pas réussir sans opérer au préalable une « rupture radicale » avec le « système », ses hommes, leurs méthodes de travail, leur irresponsabilité, leur incompétence...

5) Comme les citoyens perçoivent la corruption comme le problème numéro un et comme un phénomène généralisé, la lutte contre ce fléau menée par le gouvernement doit être soutenue par les détenteurs du pouvoir réel.

Pour mener à bien sa politique, le gouvernement a mis en place un comité ad hoc, chargé du contrôle et de la coordination des importations, et surtout de l'allocation des devises disponibles pour financer la relance de la croissance économique. Sa fonction principale était de gérer dans la plus grande transparence, les devises et les importations, et de faire en sorte que les priorités dans ce domaine soient respectées.

Cependant, dès le début de la mise en application des programmes d'action du gouvernement, le général Nezzar, ministre de la Défense nationale et représentant de l'ANP au sein du HCE demanda au chef du gouvernement d'abandonner son programme et de dire à la nation qu'il avait échoué. Mais ce dernier refusa et s'efforça de l'appliquer. Devant le refus du gouvernement de rééchelonner la dette du pays et d'accepter les conditionnalités du FMI, le HCE exigea le départ du « père de l'industrie » algérienne. Il l'a remplacé par Rédha Malek qui non seulement abandonnera l'une des stratégies les plus adéquates de sortie de la crise élaborée jusqu'à alors par l'Algérie mais rééchelonnera la dette extérieure. Ainsi, l'assassinat de Boudiaf qui a provoqué un déclin et le renvoi de Abdesselam ont confirmé l'irréformabilité de la République algérienne démocratique et populaire et accentué à l'extrême l'instabilité gouvernementale du pays. Désormais, l'Algérie semble être prise entre la peste et le choléra. (*Voir annexe II'*)

(1) M. BENNOUNE. — *Seul Abdesselam*, entretien réalisé par A. DEBBIH et M. LARAS, *Algérie-Achualité* du 1^{er} au 7 octobre 1992.

CHAPITRE XIII

L'Algérie post-boudiafienne, entre les marchands de « l'islamisme », les « mafias », le terrorisme, le FMI et un pouvoir navigant à vue

L'assassinat de Boudiaf, et, le renvoi de Abdesselam par les détenteurs du monopole du pouvoir réel, exercé d'une manière occulte, ont laissé l'Algérie prise entre des marchands de la religion tels que Nahmah, un ancien saboteur du service public vital, les PTT et Djaballah, un ancien chef de bande intégriste dont les membres ont même osé vitrioler les étudiantes de l'université de Constantine — les « mafias » des bandes terroristes islamistes, le FMI et un pouvoir déterminé à louver entre eux pour préserver le « système » corrompu et corrupteur.

La disparition de Boudiaf et le lâchage de Abdesselam, suivis par l'abandon de leurs politiques et stratégies respectives de sortie de la crise, ont convaincu la majorité écrasante des citoyens que ceux qui monopolisent l'exercice du pouvoir réel grâce à leur contrôle illégitime des forces de coercition pour promouvoir leurs intérêts individuels au détriment des intérêts collectifs nationaux ; « ne laissent personne capable d'enrayer le déclin de l'Algérie travailler ». « Ils ne laissent ni un Boudiaf, ni un Abdesselam » confronter sérieusement les problèmes fondamentaux de la nation, tels que le népotisme, la corruption, la restitution des biens de l'Etat spoliés, l'assainissement de l'administration, des entreprises publiques... gangrenées par les mafias politico-financières et agressées par les hordes intégristes...

Tout cela explique pourquoi récemment l'un des marchands de la religion a osé profaner la mémoire du président Boudiaf, l'organisateur principal du déclenchement de la guerre de Libération nationale, qui a permis à Djaballah et ses émules d'émerger de l'anonymat pour devenir des mains de la politique dans une Algérie post-chadienne ruinée par des leaders prédateurs et mise à feu et à sang par les hordes intégristes terroristes.

Lakhdar Bentobal, l'un des grands dirigeants de la Révolution algérienne, m'a dit un jour de 1984 : « Les politiciens algériens se réparent en trois catégories : ceux qui ont fait la Révolution, ceux qui ont été formés par la Révolution et ceux qui ont été excrétés par la Révolution. »

A la question : « Ne penses-tu pas que ce sont ceux qui ont été excrétés par la Révolution qui dirigent actuellement l'Algérie ? », il répliqua clairement et succinctement par l'affirmative. Je lui dis : « Donc, le chadisme, qui n'est ni une doctrine sociale ni une doctrine économique, ni une doctrine philosophique, mais une simple pratique politique, mne essentiellement par le népotisme, le clientélisme, la corruption, la remise en cause de la possibilité de l'industrialisation et du développement du pays, est finalement un sous-produit délégué par la Révolution de Novembre ! »

La question qui se pose est celle-ci : Comment un homme tel que le colonel Bendjedid, qui n'a eu ni expérience militante dans un parti politique nationaliste, ni capital culturel, ni capacité particulière et, par voie de conséquence, que rien ne prédestinait pour diriger la nation dans une étape critique de son histoire, comment donc un tel homme a pu être porté à la tête de l'Etat ?

Dès son premier discours au peuple algérien, en tant que président de la république et secrétaire général du parti unique, il avoua qu'il n'avait jamais appartenu ou milité dans un parti politique avant le déclenchement de la Révolution ; ce n'est certes pas parce qu'il était très jeune, mais parce qu'il était indifférent à l'occupation de son pays par la France. Or, l'Étoile nord-africaine, le véritable mouvement nationaliste algérien, à laquelle a succédé le PPA et le MTLD, et dont les jeunes cadres et militants les plus conséquents de la

génération de Chadli préparèrent et déclenchèrent la guerre de Libération nationale, le 1^{er} Novembre 1954, est un mouvement qui date de 1926. Par conséquent, il n'est donc pas surprenant que Bendjedid, qui n'a eu aucun passé nationaliste avant 1954, devienne l'incarnation de la négation du nationalisme algérien.

C'est la raison pour laquelle le chadisme ne pouvait qu'excréter, à son tour, deux forces politiques, sans ancrage dans le mouvement nationaliste, qui sont paradoxalement, à la fois contradictoires et complémentaires :

1) Les *maffias* dénoncées avec force par feu le président Boudiaf, qui a eu le grand mérite et l'honneur d'organiser le déclenchement de la guerre de Libération, non seulement en dehors des partis et associations, mais aussi contre la volonté politique de leurs dirigeants défaits et velléitaires ;

2) l'intégrisme, au sens où on l'entend aujourd'hui, qui a souillé et abâtardi la pensée religieuse et politique actuelle.

Comment donc, un homme de la stature de Boudiaf peut-il admettre de justifier un *dialogue* avec les deux forces responsables de la crise que traverse le pays et qui a entraîné le peuple algérien dans une descente aux enfers.

La déliquescence de l'Etat et la désintégration de l'économie et la société, engendrées par le gâchis « chadistique » ont fait de la couardise, de l'opportunisme et de la corruption politique, matérielle, morale, voire religieuse, une seconde nature pour la majorité écrasante du personnel politique et technocrate, ainsi que les chantages officiels de la religion.

Cet état de choses a poussé récemment monsieur Djaballah, l'un des nains politiques qui se sont auto-proclamés leaders des micro-sanafirs intégristes et qui font commerce de la religion en exploitant ainsi le sentiment religieux des couches populaires et leur désarroi, engendré par le gâchis du régime du colonel Chadli, à souiller et insulter l'âme et la mémoire de feu Boudiaf en déclarant :

« Le président Boudiaf a une grande responsabilité dans l'aggravation de la crise que traverse le pays, car il a refusé le dialogue ... » [sic.]

Ainsi, un marchand de la religion a osé assassiner Boudiaf une seconde fois.

Or même un main politique, tel que Djaballah, ne doit pas ignorer que la résolution de toute crise requiert, d'abord et avant tout, l'élimination radicale des causes qui l'ont engendrée. Elle exige aussi la mobilisation de tous les citoyens de bonne volonté ainsi que la nécessité de *tendre la main* à tous les individus, les couches et forces politiques saines et patriotiques en vue de leur permettre de s'organiser pour sauver l'Algérie. C'est ce qu'a compris Boudiaf, l'homme qui a joué un rôle déterminant dans le dépassement de la crise politique, précipitée par la scission et la dislocation du MTLD, et c'est ce qu'il a tenté de faire.

En effet, dès son premier discours à la nation en tant que président du HCE, Boudiaf a conclu en affirmant, solennellement, devant le peuple algérien :

« A tous, sans exception, je tends la main avec confiance et espoir et renouvelle mon sermon pour la réconciliation, l'entraide et la coopération pour l'édification de l'Algérie dont avaient rêvé nos martyrs et dont rêvent nos jeunes aujourd'hui, une Algérie où régnera la paix, la clémence, la tolérance, l'unité des rangs et le travail créateur. »

Faut-il rappeler à notre nain, qu'une semaine avant son assassinat, le président Boudiaf jugea nécessaire d'expliquer au peuple algérien les raisons qui l'ont amené à créer une large organisation politique capable de permettre à toutes et à tous de participer à l'effort de redressement national, en s'interrogeant en ces termes :

« Pourquoi le Rassemblement patriotique national ? Le RPN est un cadre qui réunit tous ceux qui croient au peuple algérien et ses capacités. Le RPN vise à organiser un dialogue constructif en vue de parvenir à mobiliser la nation sous le mot d'ordre l'Algérie d'abord et avant tout. Il serait illusoire et irraisonné de réfléchir à des solutions aux graves problèmes que vit le pays si l'action du pouvoir n'est pas soutenue et animée par l'action des Algériens... »

« Le RPN offre un cadre d'expression à ceux qui veulent un changement concret pour un travail, un logement et un système éducatif de

haut niveau pour leurs enfants, pour une bonne gestion des entreprises et pour la dignité et le respect de chaque citoyen et, enfin, pour une justice sociale à travers la lutte contre les inégalités sociales.

« Le RPN se fixe comme objectif la lutte contre l'inertie, la faiblesse, le doute et l'échec. Le choix est clair : rester les bras croisés et attendre, ce qui signifie continuer de faire marche arrière et le désespoir permanent, ou se mobiliser et s'engager dans la bataille de la survie ; alors tout deviendra possible pour relancer l'Algérie.

« L'esprit de Novembre est toujours présent dans les mémoires et nous guide encore. Le RPN est, par conséquent, ouvert à tout parti politique désirant y adhérer à condition qu'il accepte sa plate-forme. Les partis qui ne veulent pas y adhérer poursuivront, naturellement, leur activité en toute liberté, dans le cadre de la loi... et dans le respect des dispositions en vigueur... »

En ce qui concerne le dialogue, le président Boudiaf, quels que soient ses défauts, a montré ses qualités d'homme d'Etat digne d'un Winston Churchill devant la montée du nazisme en Europe : aucun dialogue « avec ceux qui tuent nos jeunes éléments de la sûreté, de la gendarmerie, de l'armée nationale et qui posent des bombes dans des lieux publics [car] ils sont des criminels et des hors-la-loi. L'Etat agira à leur égard avec rigueur... »

« Enfin, ceux qui complotent pour déstabiliser le pays et entraver sa relance, après l'avoir mené à cette situation actuelle, ne peuvent être des interlocuteurs sincères en dépit de leurs appels répétés à la réconciliation nationale. A l'exception de ceux-là, nous disons oui au dialogue avec tous les Algériens, quelle que soit leur sensibilité, leur situation ou leur rang. Nous disons oui au dialogue avec les Algériens soucieux de l'avenir de leur pays et de celui de leurs enfants, ainsi que la préservation de la paix civile et de l'économie. Nous disons oui au dialogue avec tous ceux qui veulent le salut du pays. »

Cette situation montre clairement que Boudiaf n'a jamais été contre le dialogue. Mais, le sens qu'il lui donnait est loin de l'utilisation politique actuelle de ce concept. Nous avons déjà eu l'occasion, à la veille de la conférence nationale, (25-26 janvier 1994) dans l'hebdomadaire de langue arabe *al-Maqd*, de dire que cette notion

politicienne du dialogue est une mystification pour tromper l'opinion publique algérienne aussi bien qu'internationale, car ce concept est substitué à un mot clé en politique : celui de la *négociation* ; négociation en vue d'associer des forces politiques représentatives à la prise de décision concernant la gestion des affaires du pays.

Personnellement, nous pensons que la tromperie réside dans le fait que ceux qui détiennent le pouvoir réel veulent utiliser le dialogue dans le seul but de se maintenir avec une couverture légitimante en apparence et ceux qui sont invités à dialoguer viennent avec l'intention de se saisir de ce pouvoir.

Nous sommes en fait devant un marché de dupes. Mais, c'est le peuple qui fera les frais de ces manœuvres politiques. Et l'abandon par les détenteurs du pouvoir réel de la démarche bouddhiste prouve non seulement que le lâche assassinat de l'ancien coordinateur national du déclenchement de la Révolution a été le résultat d'un complot politique tramé dans les hautes sphères de la nomenclature militaire-politique, mais aussi que même un nain comme Djaballah pourrait devenir un « géant » en l'absence d'une véritable alternative.

Le sacrifice consenti par le président Boudiaf pour son pays interdit à toute personne, qui se respecte et respecte les valeurs sacrées de l'Islam et les valeurs humaines en général, de formuler des critiques insidieuses à l'encontre d'un héros mort et enterré.

Devons-nous rappeler au prétendu leader, qu'aux yeux des observateurs de la scène politique algérienne, l'assassinat de Boudiaf est la preuve éclatante de son succès dans la création des conditions préalables et nécessaires à la sortie de l'impasse politique dans laquelle se trouvait le pays. En effet :

1) Le peuple commençait à retrouver confiance en l'Etat que Boudiaf symbolisait désormais ;

2) Le Rassemblement national, transcendant les partis et regroupant en son sein les forces vives de la nation, à l'instar du FLN, ALN de 1954, prenait forme.

Comment Djaballah ose-t-il fouler aux pieds, la mémoire d'un homme qui a consenti le sacrifice suprême afin de régler la crise engendrée par les leaders prédateurs de ce pays depuis le début des

années 1980 ? En réalité, seules les *maffias* et les hordés intégristes, aux visages multiples, excrétées par le chadisme sont aujourd'hui (1994) responsables de la tragédie que vit la nation. Un proverbe populaire ne dit-il pas : « *Aich, tchouf* » [qui vivra verra] ?

Assurément, nous vivons une période chargée de paradoxes où le lâche se pose en héros et où le héros est tenu pour lâche ! Maudite soit la démocratie du colonel Chadli, instrument utilisé par lui et par ses hommes pour se maintenir au pouvoir et grâce auquel ses avortons sont devenus des personnalités politiques dont la presse enregistrée, avec empressement, les propos ineptes, fielleux et dégradants.

Hélas, l'histoire de l'Algérie nous a fourni, par le passé, des situations semblables. Ce fut le cas de Hadj Hajdouj, un partisan de l'insurrection d'El Mokrani (1871) qui, après avoir été éconduit, isolé, raillé par la population de Mila qui avait refusé de rejoindre les rangs d'El Mokrani, tint à haute voix les propos suivants :

« *Ghaitou aïth, rahou f'hal* » [Déniguez-le, et moquez-vous de lui, c'est un homme !]

Tragique ironie du sort ! Djaballah, un de ces hommes qui font commerce de la religion et un nain de la politique, trouve l'audace de s'attaquer à un géant, l'un des pères fondateurs de la Révolution algérienne, lâchement et traîtreusement assassiné au moment où il déployait tous ses efforts pour sortir l'Algérie de la spirale infernale dans laquelle elle avait été entraînée et lui redonner sa dignité afin qu'elle retrouve la place qui lui revient dans le concert des nations.

Enfin, le déclic produit par Boudiaf en l'espace de quelques mois a prouvé que le peuple algérien n'est pas dupe. Il a su distinguer entre les géants, tels que Boudiaf, qui ont pu façonner l'histoire de leur pays dans les moments les plus critiques pour permettre à leur nation de progresser, et les nains politiques, tels que Djaballah et consorts, qui veulent le ramener à des temps révolus.

Avant eux déjà, une série de coups d'Etat avaient permis l'émergence de prédateurs prétendument leaders qui ont fini par provoquer la banqueroute du pays et qui ont, parallèlement, rendu possible la mise à l'écart, et même le bannissement de véritables leaders.

Mais l'expérience de Boudiaf a montré que le peuple est toujours disponible à se mobiliser, si les « néo-janissaires », qui monopolisent l'exercice du pouvoir d'une manière occulte et dont la majorité écrasante étaient les hommes de main du colonel Bendjedid, laissent un véritable leader civil, et pourquoi pas militaire, diriger le pays qui est à la dérive. Hélas, entre octobre 1988 et aujourd'hui (octobre 1994), la nation, plongée dans un désarroi profond, a vu apparaître et disparaître six gouvernements (soit, en moyenne, un gouvernement tous les dix mois) et cinq programmes de redressement. Or, d'après mes entretiens avec d'anciens ministres et mêmes Premiers ministres, il faut en moyenne six à huit mois pour que des ministres (universitaires de surcroît) maîtrisent leurs dossiers.

L'instabilité gouvernementale : causes et conséquences.

A l'instar du programme de Tripoli, de la Charte d'Alger, de la Charte nationale, aucun de ces programmes n'a été appliqué. Comment, dans ces conditions peut-on continuer à croire à la capacité à redresser la barre de ceux qui monopolisent l'exercice du pouvoir ? Le tableau suivant montre la succession de ces différents gouvernements entre octobre 1988 et avril 1994.

TABLEAU 10. — Les différents gouvernements de l'Algérie entre 1988 et 1994

Gouvernement	Date de formation	Date de renvoi
Kasdi MERBAH	5 novembre 1988	9 septembre 1989
Mouloud HAMROUCHE	9 septembre 1989	5 juin 1992
Sid Ahmed GHOZALI	5 juin 1991	8 juillet 1992
Belaid ABDESSELAM	8 juillet 1992	21 juillet 1993
Rédha MALEK	21 juillet 1993	11 avril 1994
Mokdad SIFI	11 avril 1994	...

Le renvoi du gouvernement Abdesselam et la mise aux oubliettes de son programme indique bien l'impasse politique qui a rendu la résolution de la crise actuelle impossible tant que les forces politiques, engendrées par treize ans de gâchis (1979-1992) « chadliques » maintiennent le contrôle du système politique algérien.

Les membres du Haut comité d'Etat nommèrent l'un d'eux, Rédha Malek, qui était alors ministre des Affaires étrangères, comme Premier ministre, succédant à Abdesselam. Son gouvernement ne dura que huit mois et demi. Tout en adoptant une attitude ferme vis-à-vis du terrorisme intégriste, il commença à soulever le problème de la corruption et de l'assainissement de l'Etat et des finances publiques. Cette politique attira sur lui la colère des hommes laissés en place par Chadli. Il fut congédié et remplacé par un obscur technocrate dont la seule vertu est d'être originaire du triangle du... B.T.S.

Cette instabilité gouvernementale révèle, à la fois, l'impuissance de ceux qui monopolisent l'exercice du pouvoir réel, derrière la scène politique, et la gestion catastrophique d'une crise multidimensionnelle grave.

En effet, depuis l'explosion d'Octobre 1988, dont les instigateurs demeurent inconnus en raison du refus du pouvoir de mener une enquête ayant pour but de faire connaître la vérité, l'aggravation de la situation du pays a été causée par le fait que ceux qui détiennent le pouvoir réel se sont payés le luxe d'offrir au pays huit gouvernements et sept programmes successifs. Ce qui a représenté, en moyenne, un gouvernement et un programme tous les dix mois et demi ! Naturellement, aucun de ces programmes n'a été appliqué. Or, tous ces gouvernements ont été choisis et imposés au pays par ces détenteurs du pouvoir réel d'une manière occulte.

Ces huit programmes, dont cinq ont été déjà archivés, ont été aussi approuvés par eux. De Kasdi Merbah à Ahmed Ouyahia (bis), ces chefs de gouvernement successifs ont eu pour mission la résolution de la crise qui sévissait depuis la deuxième moitié des années 1980. Mais, en les empêchant de mener jusqu'au bout leurs politiques, nos potentats invisibles, qui n'ont de compte à rendre devant aucune institution nationale, ont accentué cette crise au lieu de l'atténuer et

l'entrayer éventuellement. Cela est dû, entre autres choses, à leur refus d'agir, d'une manière décisive et déterminée, sur les causes qui la sous-tendent.

Cette instabilité gouvernementale ne pouvait qu'avoir des effets désastreux sur l'évolution socio-économique du pays. La jeunesse, en premier lieu, se trouve aujourd'hui sans perspective d'avenir. En effet, en dépit d'un sous-emploi chronique, le taux de chômage est estimé à plus de 34 % de la population active.

L'écrasante majorité de ces chômeurs est constituée par des jeunes dont plus de 100 000 diplômés des universités et 55 000 techniciens supérieurs.

En outre, en 1990, le taux de chômage de la classe d'âge 55-59 ans n'était que 2,5 % ; celle des 30-40 ans de 10,3 % ; mais celle des 20-25 de 45,5 % et celle des 16 à 19 ans de 63,5 %. De 1985 à 1990, le nombre de chômeurs âgés de 16 à 19 ans a augmenté de 78,6 % et celui des 20-40 ans de 234 % ! Ce chômage touche surtout les collectivités rurales et semi-rurales qui totalisent, en 1990, à elles seules, 53,7 % des chômeurs. Pis encore, malgré l'extrême jeunesse des chômeurs « plus de la moitié (50,5 % des personnes sans emplois déclarent être des chefs de famille, d'où des besoins sociaux à satisfaire plus importants ». (Voir annexe 1.)

Déjà en 1992, plus de 4,3 millions de personnes étaient considérées sans revenus. Pis encore, près de la moitié des salariés vivent en dessous du seuil de pauvreté. La malnutrition, qui a été presque éliminée, est en croissance. Le niveau de consommation par habitant, en termes réels, a baissé de plus de 20 % entre 1987 et 1991, accompagné par une polarisation socio-économique et l'apparition de poches grandissantes de pauvreté, l'aggravation de la crise de logement (80 % des logements des grandes villes ont moins de trois pièces). Cependant, de gros trabendistes continuent de s'enrichir sans fournir d'efforts dans l'import-export.

Plus de 80 % des entreprises publiques, qui ont constitué le moteur du développement des décennies 1960 et 1970, sont pratiquement en faillite. Le taux d'utilisation des capacités de production des industries hors hydrocarbures a chuté de 63,1 % en 1988 à 50,7 % en 1992 et baissant à moins de 46 % en 1997.

Cela est dû à l'ouverture des barrières douanières exigée par le FMI, à la vétusté de certains équipements, au manque de pièces de rechange, à la dépendance de l'appareil productif de l'importation de certains intrants, en raison de l'arrêt prématuré de l'industrialisation par le régime de Chadli.

En effet, la valeur totale des importations de biens d'équipement a soit stagné, soit baissé depuis 1988. Après avoir été réduite drastiquement, et inconsiderement entre 1985 et 1987, la valeur des importations des biens d'équipement est passée de 1,9 milliard de dollars en 1988 à 2,11 milliards en 1992.

La combinaison de tous ces facteurs (et tant d'autres difficultés) ont eu pour conséquence logique une régression inquiétante de la croissance de la production industrielle depuis, précisément, l'explosion et le massacre d'Octobre 1988. En effet, le taux de croissance annuel moyen est passé de -4,7 % en 1988 à -2,9 % en 1989, à -0,2 % en 1990, à -7 % en 1991, à -4,9 % en 1992, à -2 % en 1993, à -8,5 % en 1994, à -1,5 % en 1995, chutant à -8,6 % en 1996. Cela explique pourquoi le PIB par tête d'habitant a décliné de 2,752 dollars en 1989 à 1,607 en 1991. Cette évolution indique non pas seulement l'interruption du développement, mais, hélas, sa régression en dépit du fait que la population, comme il a été indiqué ci-dessus, n'a cessé de croître durant cette période.

En effet, elle est passée de 23 446 000 en 1988 à plus de 29 000 000 en 1997, ce qui représente une croissance totale de plus de 6,5 millions de nouveau-nés à nourrir, à habiller, à scolariser, à loger et à employer éventuellement. Le défunt président Bouadiaf a eu la perspicacité et le courage d'attirer l'attention des Algériens sur la nécessité de ralentir et de réduire le taux de croissance démographique en ces termes :

« Savez-vous que, chaque année, notre population s'accroît de 786 050 habitants, soit une ville de plus de la taille de Constantine. A ce rythme de croissance, l'Algérie atteindra dans vingt ans, les 50 millions d'habitants ! »

En effet, le nombre de naissances vivantes est passé de 362 9000 en 1954 à 646 801 en 1974, à 846 381 en 1984, baissant à

768 217 en 1994. Le taux brut de natalité a baissé de 50,12 % en 1967 à 45,02 % en 1977, à 34,60 % en 1987 et à 28,22 % en 1994. Le taux brut de mortalité a chuté de 17,37 % en 1968 à 13,48 % en 1978 et baissant à 6,55 % en 1994. Quant au taux d'accroissement naturel, il est passé de 3,42 % par an en 1967 à 2,17 % en 1994.

Le taux élevé de croissance démographique, accentué à l'extrême par le faible taux de croissance de la production agricole, dû essentiellement à des facteurs organisationnels et géographiques et, surtout, à l'existence d'une multiplicité d'intermédiaires spéculateurs qui contrôlent complètement les circuits de commercialisation de tout ce secteur vital, en amont et en aval, ne pouvaient qu'aggraver la dépendance alimentaire du pays qui ne cesse de se compliquer d'une année à l'autre. Ainsi, la valeur des importations de denrées alimentaires s'élève à une moyenne annuelle de deux milliards de dollars. Cette valeur a augmenté de 1,8 milliard de dollars en 1988 à 2,01 milliards en 1992.

En raison de la chute vertigineuse des prix des hydrocarbures, à partir de 1985, l'affaiblissement de l'appareil de production entraîné par la restructuration des entreprises des années 1980, le régime de Chadli a recouru, d'une manière irresponsable, aux emprunts sur le marché financier international pour financer les importations de biens de consommation et de denrées alimentaires.

Cette initiative imprudente a eu pour résultat l'aggravation de la structure de la dette extérieure de l'Algérie, aussi bien que l'augmentation de son endettement global. Sur un montant de 26,16 milliards en 1992, le service de la dette s'élève à 9,42 milliards, ce qui représente 75 % des recettes des exportations algériennes !

Le chute des prix des hydrocarbures en 1993, d'environ 20 dollars par baril à environ 14 dollars a eu pour résultat la perte de deux à trois milliards de dollars de revenus nets. Ce qui fait que le service de la dette de l'Algérie, cette année, s'élèverait à plus de 9,4 milliards de dollars (83 % des recettes des exportations), dont plus de deux milliards représentant le montant des intérêts, contre la valeur d'environ dix milliards de recettes en devises !

Cette chute prévisible des prix des hydrocarbures a été invoquée pour justifier un rééchelonnement négocié avec le FMI impliquant un réajustement structurel dévastateur.

A court terme, ce rééchelonnement contribuera à réduire le ratio de la dette. Cependant, les réductions drastiques des dépenses sociales auront des effets néfastes sur les conditions de vie des salariés et de tous ceux qui ont des revenus fixes.

A long terme, c'est-à-dire d'ici cinq à sept ans, le montant global de la dette algérienne atteindra 36 à 38 milliards de dollars. Aujourd'hui, trois ans après le rééchelonnement, la dette totale du pays a atteint plus de 32 milliards de dollars.

Cette situation ne peut que compliquer le problème créé par la subversion intégriste. En effet, depuis le massacre des jeunes soldats de l'ANP, à Guemmar, le 25 novembre 1991, l'insécurité engendrée par le terrorisme intégriste, n'a cessé de s'étendre et de s'accroître. Ce carnage inqualifiable a eu lieu, il faut le rappeler, un mois avant les élections législatives du 26 décembre de la même année. L'administration de Chadli n'a révélé le massacre de Guemmar qu'après les élections législatives du 26 décembre 1991. Depuis cette date, et l'assassinat du président Boudiaf, la descente aux enfers du pays n'a cessé de s'accélérer de jour en jour. Le peuple algérien a été poussé au centre d'un cercle infernal de représailles par les mafias et leurs hommes de main embusqués dans les centres de décision de l'Etat, ainsi que par le FMI et les hordes terroristes intégristes qui s'efforcent toujours d'assassiner son intelligence.

Réitérons cette instabilité gouvernementale, qui battant le record même de l'Italie, révèle l'insouciance, voire l'incapacité congénitale des potentats, qui monopolisent l'exercice du pouvoir réel, d'envoyer le drame que vit le peuple algérien depuis l'explosion d'Octobre 1988. Ils n'ont pas le droit (ni légal, ni moral) de maintenir un « système » en place parce qu'il leur permet non seulement de préserver leurs privilèges et richesses mal acquis mais aussi de continuer à permettre le pillage du pays au détriment de la majorité des citoyens.

Une demi-solution est plus dangereuse qu'une non solution. Une demi-démocratie ne pourrait que pousser la jeunesse bloquée (65 % à 70 % de la population) dans les bras des marchands de la religion (Djaballah, Nahnah, voire Abassi Madani...).

Enfin, pourquoi et comment la Révolution de Novembre 1954, qui est une véritable montagne majestueuse a-t-elle accouchée d'une telle tragédie ?

Pourquoi et comment les potentats militaro-politiques du « système » ont-ils osé acculer l'Algérie indépendante dans une telle impasse politique ?

En d'autres termes, comment en est-on arrivé là ?

CHAPITRE XIV

Comment en est-on arrivé là ?

La nature, la structure, le fonctionnement et la performance du système politique algérien, basé sur le parti unique et l'Etat-providence opérés et manipulés par la Sécurité militaire, ont été prédéterminés par le fait que l'armée a échappé au contrôle politique. De 1962 jusqu'à ce jour, à l'exception de la période Ben Bella (1962-1965) emprisonné jusqu'en 1980 et les six mois de la présidence de l'Etat par Boudiaf, ce sont les représentants de l'ANP issue de l'ALN de l'extérieur qui ont présidé aux destinées de l'Algérie.

Cependant, les racines sous-tendant la prédominance de l'armée dans la société algérienne remontent à 1947. En effet, le parti nationaliste PPA-MTLD décida de créer l'Organisation spéciale (O.S.), dont la mission était de préparer les conditions nécessaires au déclenchement de la guerre de Libération. Mais, une fois la formation politico-militaire d'environ 2 000 jeunes militants achevée, la direction politique du parti, qui s'était embourgeoisée, commença à tergiverser. Devant la scission de ce mouvement nationaliste en 1954, Boudiaf, l'un des dirigeants principaux de l'OS, réunit les « 22 » anciens cadres de cette organisation paramilitaire à Alger, en juin de la même année. Devant la défaillance de la direction politique du MTLD et des autres partis et mouvements algériens de l'époque, les « activistes » de l'OS déclenchèrent la Révolution, le 1^{er} Novembre 1954, non seulement en dehors de leur propre parti, mais aussi contre la volonté de toute la classe politique réformiste de l'époque. En d'autres termes, la scission du parti nationaliste a empêché le pays de capitaliser l'expérience politique de tous ses dirigeants, cadres et militants dans un moment crucial. Ce fait a constitué la première discontinuité politique du mouvement nationaliste algérien.

Néanmoins, le plus grand mérite des responsables du déclenchement de la guerre de Libération nationale a été de comprendre la nécessité absolue d'unifier toutes les forces vives du pays autour de l'objectif principal : la libération nationale. Malgré nombre de vicissitudes, d'erreurs de jugement, de difficultés, le FLN-ALN a rendu possible l'épopée de cette période. Pour la première fois dans la longue histoire du pays, le peuple algérien était organisé et mobilisé d'une façon efficace, ce qui lui a permis de chasser l'occupant, les armes à la main.

Hélas, la crise de l'été de l'indépendance fut provoquée par une course effrénée au pouvoir, déclenchée par Boumédiène et ses compagnons des frontières se trouvant à l'extérieur du pays.

Cependant, le renversement du GPRa qui constitue un coup d'Etat contre un gouvernement légitime, n'a été possible que grâce à l'adhésion d'hommes soi-disant politiques tels que Ben Bella, Khider (assassiné par un agent de la DGSN en Espagne, en 1966, parce qu'il avait détourné le trésor de guerre du FLN déposé en Suisse), Ferhat Abbas...

Le succès de Ben Bella et Boumédiène a été suivi de la mise à l'écart systématique d'innombrables dirigeants, cadres et militants aguerris de la Révolution. Ainsi, encore une fois, l'expérience politique précieuse de ces gens-là a été gaspillée et le peuple algérien découragé et démobilisé. Cette démobilisation a permis à des forces opportunistes d'accaparer l'appareil de l'Etat et le parti unique.

Cependant, la crise de 1962 est en partie l'aboutissement des différends entre les dirigeants de la révolution, remontant au congrès de la Soummam. Celui-ci, après avoir consolidé, structuré, organisé, défini une stratégie politico-militaire et, surtout, unifié la Révolution algérienne en la dotant d'une direction politique nationale, provoqua une première fissure en son sein. Abane Ramdane, Latbi Ben M'Hidi, Youcef Zighoud et tous les dirigeants de l'intérieur avaient raison d'insister sur la primauté de l'intérieur sur l'extérieur. Néanmoins, cette nécessité révolutionnaire a été mal interprétée par Boudiaf, Ben Bella, Khider... qui se trouvaient alors au Caire.

En outre, la question de la primauté du « politique » sur le « militaire », qui a été occultée jusqu'à maintenant par beaucoup, provoqua

aussi un malaise au sein des maquisards de la première heure. En effet, étant donné l'organisation du FLN-ALN, il est quasiment impossible de distinguer entre le « politique » et le « militaire », ce qui a amené beaucoup de combattants et, surtout, les cadres les plus politisés des wilayas, à comprendre que les anciens dirigeants des partis politiques ont voulu utiliser cette notion, qu'ils avaient soufflé à Abane, pour écarter ceux qui ont déclenché la Révolution des centres de décision. Après tout, ils étaient de simples « militants en armes ».

Beaucoup d'analystes de la Révolution algérienne feignent d'ignorer le fait que les activistes de l'OS, constatant la défaillance, les carences et les dérobades de la classe politique, qui englobait le PPA-MTLD, l'UDMA, l'association des Oulémas, le PCA... ainsi que la passivité des élites intellectuelles (francophones et arabophones), désignèrent un comité des « Six », lors de la réunion des « 22 », qui décida de « fermer la direction politique de la Révolution aux dirigeants des partis, moyennement et associations politiques d'avant 1954 et de passer à l'action directe sans leur aide ».

En dehors des centralistes, qui ont regagné les rangs du FLN-ALN sans trop tarder, les représentants de l'UDMA, des Oulémas, du PCA et, même des administratifs ne l'ont fait qu'une fois la Révolution implantée et étendue aux quatre coins du pays. Quant aux messalistes et aux collaborateurs de tout acabit, ils l'ont ouvertement combattue.

Ainsi, à la veille du congrès de la Soummam d'août 1956, tous les partis et mouvements politiques algériens, à l'exception du MNA, étaient présents au sein de l'organisation révolutionnaire. Pour consolider et unifier davantage la Révolution, Abane a convaincu Ben M'Hidi et Belkacem Krim, anciens membres du comité des « Six » d'*ouvrir les instances suprêmes* de la Révolution algérienne à l'ancien personnel politique : centralistes, udmistes et oulémasistes. Lorsque, durant les préparatifs de ce congrès, le colonel Ouamrane manifesta son opposition à ce projet, en disant « *on leur a ouvert la Révolution, mais pas la direction* », Abane le fit taire brutalement. Cependant, l'opposition des anciens maquisards de l'OS au « parachutage » de l'ancien personnel politique au sein des instances suprêmes ne s'arrêta pas là.

Durant les assises du congrès, Youcef Zighoud et Lakhdar Bentobal combattirent la proposition de Abane. Devant l'impasse, ils

la soumettre au vote. Elle obtint quatre voix contre deux, ce qui amena Zighoud, en route avec son adjoint Bentobal vers le nord Constantinois, à dire à ce dernier : « *Désormais, la Révolution est compromise ; tâchons au moins de sauver l'indépendance.* » Un mois plus tard, Zighoud tomba au champ d'honneur, avant de se rendre en wilaya I pour tenter de résoudre la crise provoquée par la mort de Mustapha Benboulaïd.

La grève des huit jours, qui a permis aux parachutistes du général Massu non seulement de démanteler, en partie, les réseaux politico-militaires de la Zone autonome d'Alger, mais aussi d'arrêter l'un des membres du CEE — Ben M'Yhidi —, força les autres membres à quitter l'Algérie.

Une fois au Caire, le CEE sera élargi à neuf membres au lieu de cinq (quatre civils et cinq colonels). La primauté du « politique » sur le « militaire » et la primauté de l'intérieur sur l'extérieur furent abolies. En fait, trois colonels [Krim, Boussouf et Bentobal] tentèrent, d'abord, d'isoler Abane, le partisan le plus acharné de la primauté du politique sur le militaire et de l'intérieur sur l'extérieur, puis, lorsqu'il leur résista, le firent exécuter. Désormais, la prépondérance du « militaire » fut de règle. Le « trio » exerça le pouvoir réel par le biais du CIG. Les présidents successifs du GPRa firent en quelque sorte figure de potiches.

Cependant, en dépit des pénibles difficultés et erreurs inévitables, le « trio » a su mener le bateau de la Révolution à bon port. Leurs expériences les ont transformés en hommes politiques, et même en hommes d'Etat, habiles, sages, pondérés et perspicaces.

Les membres de l'EMG de l'ALN des frontières, commandée par le colonel Boumédiène, bien habillée, bien entraînée, bien armée et quasiment professionnalisée, contestèrent le pouvoir dévolu par le « trio ». Ils devinrent, de plus en plus ouvertement, putschistes. Le personnel politique du GPRa, au lieu de les combattre, les considéra comme les « forces ascendantes » de la Révolution et commencèrent à les encourager et à les aider. Ainsi, dès la signature des accords d'Evian, qui consacraient l'indépendance de l'Algérie et la proclamation du cessez-le-feu, les putschistes de l'EMG, avec l'aide de

certains « politiques » tels que Ben Bella, Ferhat Abbas, Tewfik El Madani... décidèrent de perpétrer un coup d'Etat contre le GPRa, qui jouissait d'une double légitimité « historique » et « institutionnelle ». Car, les institutions de la Révolution étaient régies par la Constitution provisoire préparée et adoptée par le CNRA, le Parlement de l'Algérie en guerre.

Ce coup d'Etat consacra la prépondérance du « militaire » sur le « politique », de l'« acte » sur le « concept », de l'« inculte » sur l'« intellectuel ». La responsabilité historique du colonel Boumédiène et les politiques qui avaient soutenu son entreprise putschiste est monumentale. Il arracha la direction de la Révolution constituée par (Boudiaf, Krim, Boussouf, Bentobal, Benkhadda, Dahleb, Lyazid...).

A sa mort, seize ans plus tard, il laissa le destin du peuple algérien et de l'Etat nation établi par le mouvement nationaliste ENA-PPA-MTL-D-OS-CRUA-FLN-ALN de guerre entre les mains du colonel Chadli et ses collaborateurs prédateurs, dont la plupart étaient issus de l'armée française, sans aucune formation politique, sans entrainement socio-logique, sans capital culturel sans base sociale. Pis encore, les détenteurs du monopole de l'exercice du pouvoir réel derrière la scène politique ont recouru de plus en plus aux technobureaucrates khobzistes, qui se sont laissés transformés en mercenaires, pour gérer les affaires courantes de la nation... (*Voir annexe II.*)

Tout cela ne pouvait que contribuer ou prédéterminer le drame que vit le peuple algérien, aujourd'hui.

CONCLUSION GENERALE

Pour l'anthropologue, le « système » *politique* d'une société donnée, à une période historique donnée, est non seulement imbriqué dans l'ensemble de la culture, mais aussi le résultat des conditions géographiques, historiques et sociales. En Algérie, la combinaison des facteurs écologiques, historiques et culturels ont donné naissance à des structures sociales segmentaires qui ont fini par conditionner, voire déterminer, le comportement, les valeurs et les idées politiques des habitants et des organisations politiques successives, régissant soit les communautés villageoises tribales, soit les Etats traditionnels consécutifs, soit l'Etat-nation contemporain établi par le mouvement nationaliste et ses alliés.

Quoique l'ensemble de la culture — qui comprend un système sociologique, un système idéologique et un système idéologico-symbolique (interconnectés structurellement et fonctionnellement d'une manière dialectique et non mécanique) — ait été originellement engendré par la praxis, une fois qu'elle a émergé et pris une multiplicité de formes, soit symbolico-abstraites, soit organico-physiques concrètes, elle se transforme en facteurs culturels conditionnant, influençant et déterminant les perceptions, les compréhensions, les conceptions, les comportements... des membres de la société qui la portent, la partagent et la transmettent d'une génération à une autre. Ce qui explique la nécessité d'appréhender le sous-système politique sans faire abstraction ni de la culture globale, ni de l'histoire, ni de la géographie, ni des structures sociales de base qui façonnent les conduites politiques, morales, éthiques, économiques, religieuses des membres de la société. Car, selon l'apte expression du grand historien Braudel, « *les ripostes de l'homme ne cessent, à la fois, de le libérer du milieu qui l'entoure et de l'asservir aux solutions [ou conduites] qu'il a imaginées. Il quitte un déterminisme pour retomber dans un autre* ».

En ce qui concerne l'influence des structures sociales sur l'évolution, la permanence et la stabilité ainsi, que l'évolution historique des peuples, de leurs sociétés et de leurs cultures respectives, Albert Soboul a noté que « pour l'historien, une structure est sans doute un assemblage, une architecture, mais plus encore une réalité que le temps transporte en quelque sorte, qu'il véhicule très largement et qu'il use peu à peu. Certaines structures, à vivre longtemps, deviennent des éléments relativement stables pour une infinité de générations. Elles freinent alors le mouvement de l'histoire, elles en ralentissent l'écoulement. D'autres, au contraire, [le rythme inégal d'évolution des structures] sont plus promptes à s'effriter et à se dissocier. Si bien, qu'à l'intérieur du mouvement de l'histoire, les structures sont à la fois soutiens et, en même temps, obstacles de l'histoire. Obstacles de l'histoire, les structures se marquant comme les limites de l'homme et ses expériences s'affranchissent plus ou moins difficilement. Pensons, par exemple, aux structures mentales : celles qui évoluent le plus lentement et dont Braudel a pu dire qu'elles étaient « prisons de longue durée »... (1)

Dans le cas de l'Algérie, ses habitants ont été amenés, par les incursions, invasions et conquêtes post-néolithiques successives, à s'accrocher dans leurs régions montagneuses, steppiques, désertiques, à leurs genres de vie. Ce qui a impliqué la préservation de leurs structures sociopolitiques et économiques tribales sous-jacentes, basée sur la « *commune agro-pastorale* » et la défense de l'intégrité territoriale de leurs terroirs respectifs nécessaires à leur reproduction démographique et sociale. Ce faisant, ils ont développé une double dialectique de résistance armée et de refus des emprunts socioculturels et techno-économiques. Ce qui les a empêchés de dépasser les limites structurelles inhérentes à une société segmentaire dans laquelle les facteurs de stabilité étaient plus puissants que les facteurs de changement, d'où la permanence des structures, la stagnation techno-économique concomitante, le ralentissement, voire le gel, du devenir politique et, par voie de conséquence, historique.

(1) A. SOBOLU. — *Le mouvement interne des structures*, in « *Marxisme et structuralisme* », Union générale de l'édition, Paris, 1970, p. 168.

C'est pourquoi, dans l'Algérie traditionnelle et antique aux valeurs de laquelle la majorité des citoyens d'aujourd'hui continuent de tenter de s'accrocher désespérément, personne n'échappait à l'influence omniprésente et omnipotente de la « *tradition* ». Ce qui explique le fait que l'histoire n'était appréhendée que dans une optique khaldoumienne (ou cyclique) en tant que « *répétition d'un temps réversible* ». Cette conception cyclique était à la fois la somme et la conséquence de la détermination structurelle (ou culturelle) de l'histoire politique de l'Algérie d'avant 1830.

Ainsi, les luttes contre les occupants où les Etats autochtones successifs visant non pas la transformation de l'organisation sociale, la vision du monde, les valeurs prévalantes, les coutumes, les traditions, les genres de vie, les techniques de production... mais le simple retour à l'âge d'or de la vie libre dans la commune agro-pastorale originelle, dépourvue de différenciation sociale, sans domination étatique, sans exploitation économique, sans oppression politico-administrative, sans injustice, et débarrassée des envahisseurs ainsi que des interférences exogènes ou externes à la communauté villageoise, municipale ou tribale. L'absence d'une dialectique transcendante de l'état socio-politique originale était l'une des causes sous-tendant l'écart entre le développement des forces productives de l'Algérie « *musulmane* » traditionnelle et celui des pays « *chrétiens* » de l'Europe, qui ont été transformés par l'émergence, le développement et l'évolution du capitalisme en tant que système socio-économique, voire culturel. Ce décalage dans le niveau de conscience sociale et de développement a rendu la colonisation capitaliste, entreprise par la France en 1830, quasi inéluctable.

Impulsée par l'idéologie libérale, et, ayant pour objectif l'accumulation primitive du capital sous une forme coloniale, l'Etat français procéda à une colonisation directe. Ce qui a impliqué une dissolution des structures socio-économiques communautaires ancestrales basée essentiellement sur la tribu. L'Algérie et ses habitants ont été intégrés non seulement à la France « *métropolitaine* », mais surtout au marché capitaliste international en tant que payeurs d'impôts, travailleurs salariés, fournisseurs de certaines matières premières et consommateurs de produits manufacturés importés des pays capitalistes, notamment de France.

La destruction-restructuration de la société a engendré de nouvelles catégories, couches et classes sociales au sein de la société colonisée et une prise de conscience concomitante capables de permettre à une certaine élite de comprendre la véritable nature du colonialisme français moderne ainsi que les obstacles structurels de la société algérienne érigés par la segmentarité.

Cette double prise de conscience leur a permis de créer les conditions objectives et subjectives pour lutter efficacement contre le colonialisme, tout en dépassant grâce à l'élaboration d'une dialectique révolutionnaire, les limites structurelles qui ont entravé le développement et l'évolution politique et, par voie de conséquence, le devenir historique de l'Algérie durant des millénaires. Ces forces nouvelles étaient représentées essentiellement par les travailleurs migrants en Europe, notamment dans la région parisienne. Leur situation en France les a aidés à prendre conscience non seulement des causes des problèmes fondamentaux que confrontaient leurs concitoyens, spoliés et dominés, mais aussi de leurs propres capacités et potentialités et comment les exploiter au maximum pour devenir maîtres de leur destin, se libérer, s'épanouir, s'affirmer, se développer, progresser et prospérer.

En effet, en mai 1927, les fondateurs de l'ENA, dont les objectifs indépendantistes furent réalisés le 18 mars 1962, affirmaient, dans une lettre adressée aux parlementaires français et à la grande presse française : « Nous avons entrepris de développer chez le peuple algérien l'idée qu'il n'aura les libertés et la meilleure existence, auxquelles il a droit, qu'en luttant pour les obtenir et en s'organisant pour cette lutte, à la tête de laquelle, comme en Chine, comme aux Indes, comme en Indonésie, devrait être un parti national populaire. »⁽¹⁾

Cela révèle que la philosophie politique des fondateurs du mouvement nationaliste ENA-PPA-MTLD-OS-FLN-ALN est basée sur l'« idée révolutionnaire » des temps modernes sous-tendant la Révolution glorieuse de l'Angleterre (1688), la Révolution américaine de 1776, la Révolution française de 1789, la Révolution d'octobre 1917 et la Révolution chinoise, qui ont été à la fois le produit et la conséquence directe de la modernité.

(1) Cité par B. STORA. — In *Messali Hadj, 1889-1974*, Paris, Le Sycomore, 1982, p. 72.

Ainsi, une minorité agissante de militants déterminés et dynamiques ont dégagé un programme politique, une stratégie cohérente, tenant compte des conditions objectives et subjectives prévalentes et forgé des tactiques ponctuelles pour faire face aux variations conjoncturelles. Tout cet effort était canalisé par des structures organisationnelles révolutionnaires d'un parti moderne représenté successivement par l'ENA-PPA-MTLD-(OS) et FLN-ALN (1954-1962).

Ce programme, après avoir été enrichi ultérieurement et adapté aux circonstances fluctuantes consécutives, a été appliqué par les fondateurs du FLN-ALN grâce auxquels le pays restaura son Etat détruit par l'armée coloniale au XIX^e siècle, tout en le dépassant par l'établissement d'un véritable Etat-nation moderne.

Tant que la guerre de Libération dura, le FLN-ALN a su maintenir son unité, même apparente, qui se confondait alors non seulement avec l'unité nationale mais aussi avec le « *parti-nation* » et son intégrité territoriale. L'historien anglais Home a écrit, à ce sujet : « Plus on étudie la Révolution algérienne, plus on en vient à se rendre compte avec quel succès le FLN [ALN] réussit à risser un cocon impénétrable autour des constantes fissures et des perpétuels dissentiments qui se produisaient à son sommet (il y a peut-être là une leçon pour l'Occident avec ses présents excès d'autodestruction politique)... pour les masses musulmanes d'Algérie, le seul spectacle d'une façade indienne et sans apparentes fissures était un immense encouragement. »⁽¹⁾

Cependant, réitérons le fait qu'une fois le cessez-le-feu proclamé et l'indépendance acquise, une crise profonde éclata au sein du FLN et de l'ALN de l'extérieur. Elle se généralisa durant l'été 1962 à travers tout le pays, dressant les compagnons d'armes et les militants de la veille les uns contre les autres, allant jusqu'à l'effusion de sang : les responsables principaux de cette course au pouvoir furent Boumediène et ses alliés. Comme il a été démontré ci-dessus, les causes de la crise de l'été de l'indépendance, — qui aura des conséquences néfastes sur le développement politique de l'Algérie indépendante avaient des

(1) A. HORNE. — *Histoire de la guerre d'Algérie*, Albin Michel, Paris, 1977, p. 423.

racines profondes dans l'histoire du mouvement nationaliste populaire. Elles étaient le prolongement à la fois de l'intransigance fanatique des dirigeants français et de la crise du MTLD de 1953-1954 qui a abouti à l'éclatement de ce parti révolutionnaire, mais dévié de sa ligne par des dirigeants embourgeoisés, coupés des militants et du peuple et qui l'ont orienté vers la voie légaliste-électorialiste sans issue. Au lieu de déclencher la lutte armée par le parti en tant que tel avec son organisation, ses cadres et militants éprouvés et son expérience accumulée, la direction politique préféra précipiter la scission du mouvement nationaliste et n'a laissé aucun choix aux activistes de l'OS qui ont eu l'audace, et surtout la perspicacité de créer, dans des conditions difficiles, le FLN et l'ALN et de déclarer la guerre à la France au moment le plus opportun.

L'appel lancé par les fondateurs de l'organisation révolutionnaire à tous les « partis algériens » de rejoindre le FLN et l'ALN était dicté par le souci majeur de renforcer la résistance contre l'occupant, déterminé à maintenir « l'Algérie française ». Dans de telles circonstances, tous les citoyens ont le droit et le devoir de participer à la libération de leurs pays occupés. Par conséquent, cette décision était irréprochable sur tous les plans, car elle a contribué à augmenter l'efficacité du FLN et de l'ALN.

Cependant, l'ouverture des instances suprêmes de la Révolution nationale aux représentants des mouvements et partis réformistes anti-nationalistes et anti-populaires, qui avaient refusé auparavant toutes les demandes faites par le PPA-MTLD en faveur d'une action unitaire ayant comme objectif la lutte pour l'indépendance, était la source principale de la crise politique du FLN et de l'ALN de 1962. En dépit du fait que cette ouverture a certainement contribué, à court terme, à consolider le front anti-colonial, néanmoins, à long terme, elle provoquera des déviations successives culminant en la remise en cause du processus révolutionnaire, mis en mouvement par l'ENNA en 1926.

Le parachutage de l'ancien personnel politique réformiste dans les instances de la guerre de Libération nationale — entamé au congrès de la Soummam et consacré par le dosage des membres du deuxième CCE, parachévé à l'occasion de la constitution du GPRA, présidé par Ferhat Abbas — a fait du FLN ce qu'il est devenu depuis lors : un

rassemblement d'éléments opportunistes, ayant des bases sociales hétéro-gènes, dépourvu de cohérence idéologique et de vision politique commune pour la construction de l'Etat post-indépendance et plus grave, défendant des intérêts objectivement contradictoires et inconciliables. Comme nous l'avons indiqué précédemment, cette évolution a été pressentie par Youcef Zighoud, en 1956.

Pis encore, une fois la victoire certaine, les forces sociales, qui étaient neutres dans le conflit opposant les nationalistes au pouvoir colonial, appartenant à des familles collaboratrices qui s'étaient enrichies grâce à des récompenses pour des services rendus à la colonisation, ont également rallié la Révolution !

A l'instigation des officiers putschistes membres de l'état-major de l'ALN des frontières algéro-tunisiennes et algéro-marocaines, une coalition, constituée par des partisans de l'UDMA, des Oulémas ainsi que par un conglomérat d'éléments opportunistes descendant des serviteurs de l'Etat colonial... se forma sous le leadership du colonel Boumediène, chef de l'état-major de l'ALN de l'extérieur, appuyé par Ben Bella, de son co-prisonnier, Khider, et de ses alliés du moment Abbas Tewfik El Madani, Cheikh Kheiredine... Le but de cette coalition hétéroclite était de déloger les anciens activistes de l'OS et les centralistes qui venaient de présider à la plus grande victoire politico-militaire de l'histoire du peuple algérien.

Donc, nous pouvons dire que la crise du lendemain de l'indépendance a été provoquée par la course au pouvoir déclenchée par des dirigeants ambitieux, excités par des forces politiques anti-nationales et par des puissances étrangères qui craignaient une Algérie indépendante gouvernée par l'équipe qui avait dirigé la guerre de Libération et qui avait pu acquérir une expérience et un prestige sans pareils dans le tiers monde. Cette crise a permis à Ben Bella, appuyé fortement par les bataillons de l'ALN des frontières commandés par le colonel Boumediène, d'orchestrer un véritable coup d'Etat contre une direction politique légitime, issue de la Révolution et responsable de la victoire sur l'ennemi. La désunion du FLN, et surtout de l'ALN de l'intérieur — qui avait supporté tout le poids de la machine de guerre française — a permis à cette coalition de démanteler les structures organisationnelles révolutionnaires des wilayas et la réactivation (ou la

reconduction) de l'appareil étatique et administratif laissé en place par les autorités françaises. En outre, au lieu de faire la « reconversion » du personnel hérité de l'Etat colonial, les bureaucraties du GPRa et les membres de l'ALN de l'extérieur ont préféré procéder à la « reconversion » de la plupart des membres du FLN et de l'ALN de l'intérieur. Ces deux opérations ont permis, entre autres, aux Oulémas, de prendre le contrôle de l'ordre symbolique, des mass-média et de l'éducation nationale, et, à des éléments issus des familles collaboratrices, d'investir l'appareil de l'Etat en accaparant les postes clés dans l'armée, l'administration, la justice, le commerce...

L'effusion de sang provoquée par le colonel Boumediène et ses unités de l'ALN de l'extérieur — qui étaient déjà professionnalisées (1) grâce à leur encadrement par les officiers et sous-officiers algériens de carrière issus généralement de familles collaboratrices, qui ont déserté l'armée française pour rejoindre les rangs de la Révolution, et renforcées par les officiers formés dans les académies militaires arabes — a eu des effets démobilisateurs néfastes. La démobilisation des militants et le découragement des combattants de l'intérieur, provoqués par les fissures du sommet de l'appareil de la Révolution, favorisèrent l'émergence et la propagation de l'opportunisme et des intrigues. Ce nouvel état d'esprit facilitera l'ascension des éléments issus de la « féodalité » collaboratrices et des courants réformistes antinationalistes, habitués à flatter et à servir toute classe politique ascendante quelle que soit son origine ethnique, et quelle que soit sa politique ou son idéologie. L'important est d'acquiescer des positions avantageuses au sein de l'Etat. Car l'exercice du pouvoir et le service public étaient et sont toujours connus comme un moyen d'enrichissement grâce à la corruption et au trafic d'influence.

Le résultat de la crise de l'été de 1962 était l'élimination des instances exécutives, législatives et politiques de l'Etat algérien indépendant de tous les leaders et les responsables appartenant au PPA-

(1) D'après HARBI, « sur le plan militaire, l'état-major renonce aux franchissements en force du barrage qui se sont révélés coûteux en hommes, inefficaces et démoralisants. Le but est de fixer le maximum de troupes françaises sur les frontières par des harcèlements rapides, mais violents, combinant l'utilisation de l'artillerie lourde et des fanassins. Lentement, mais sûrement, l'armée perdit son caractère initial en évoluant dans le sens d'une armée de type classique », (*l'ère l'armée de métier*), « Les Temps Modernes », octobre 1977, n° 375 bis, p. 174.

MTLD-OS et qui avaient acquis une riche expérience, d'abord au sein du parti avant 1954 et, ensuite, en dirigeant la guerre de Libération. Ce règlement de compte au sommet a été accompagné et suivi par un processus de mise à l'écart systématique des cadres, des militants et des combattants dévoués à la cause nationale et éprouvés par de longues années de luttes multiformes, d'emprisonnement... dans des conditions précaires et extrêmement difficiles. Le fait que le pays, dévasté par sept années et demie de guerre, n'a pas pu bénéficier de leurs longues expériences et de leur dévouement, constitua l'une des plus graves discontinuités politico-idéologiques et, surtout, historiques que l'Algérie a connues jusqu'alors, dont l'aboutissement logique et prévisible sera le coup d'Etat du 19 Juin 1965. Ce dernier événement marquera l'emprise totale du groupe d'Oudja (Boumediène, Ahmed Gaïd, Medeghri, Bouefflika) et des anciens officiers de l'armée française après le coup d'Etat avorté du colonel Zbiri en 1967 et aidé, d'ailleurs, d'une façon déterminante par Belard Abdesselam, Mohamed Benyahia, Aït-Chaâlal... et des intellectuels tels que Mostefa Laçheraf, M.C. Sahli, Benhabyles... et les anciens dirigeants de l'UGEMA.

Cependant, ces deux derniers événements politiques confirmeront la tendance de mise à l'écart des éléments valables, issus du MTLD et du FLN-ALN de l'intérieur, et accentuera ainsi la discontinuité politique entamée antérieurement. Ce qui permettra aux éléments opportunistes de s'emparer de certaines positions clés dans l'appareil de l'Etat, aux anciens officiers de l'armée française de consolider leur emprise sur l'ANP, et aux partisans des Oulémas de forger la conscience politique et idéologique de la jeunesse algérienne. Cet état de choses a ouvert la voie à l'intégrisme d'aujourd'hui dont la nature idéologique est non seulement inédite mais aussi étrangère à la société et à la culture algérienne.

Cependant, le premier régime de Ben Bella (1962-1965) a nationalisé les terres spoliées par les colons et le deuxième régime, de Boumediène (1965-1978), a récupéré toutes les ressources ainsi que le patrimoine productif du pays qui étaient contrôlés par des étrangers. C'est le régime de Boumediène qui a réalisé le programme économique et social formulé par l'étoile entre 1926 et 1933.

De telles acquisitions n'ont été rendues possibles que grâce à la mise en place d'une contre-structure organisationnelle, capable de mobiliser les énergies et les potentialités des couches laborieuses et populaires, et l'imposition d'une dynamique unitaire, ayant comme aboutissement logique l'établissement d'un contre-Etat. Cet Etat-nation, se voulant l'incarnation de la volonté du peuple, fut, dès sa naissance libérateur, centralisateur, unificateur, garant de la souveraineté populaire, de l'intégrité nationale et de la défense des frontières du pays. Sa différence avec les anciens Etats algériens reposait sur le contenu politique et idéologique : moderniste, développementaliste et, surtout, se voulant comme l'agent principal des transformations infra-structurelles et superstructurelles de la société, de l'économie et de la culture en général. Il a en partie adopté un modèle culturel post-copernicien, basé sur la science, la technologie, l'idée révolutionnaire développée par les philosophes européens du siècle des lumières et les valeurs humanistes universelles, c'est-à-dire dérivées de la synthèse averroésienne.

Cependant, la réalisation d'un tel projet (et la pérennité des acquis positifs), qui a été initialement (1962-1978) dicté par le rapport de forces en faveur des couches laborieuses et paupérisées (constituant plus de 95 % de la population totale) avides de progrès et de bien-être matériels, présuppose l'existence soit d'un « bloc national », soit d'une classe sociale ou, simplement, d'une classe politique, pourvue d'un capital culturel suffisant et consciente de la nécessité d'un développement national, basé sur l'industrialisation, ainsi que de sa logique et de ses exigences idéologico-politiques. La condition sine qua non de sa réussite réside dans l'acceptation et l'intériorisation, sans équivoque, de ce qu'on appelle communément la « modernité », ses corollaires et ses implications sociologiques.

Hélas, le parti du FLN, en tant que parti unique — soumis par Boumediène au contrôle et aux manoeuvres des « services de sécurité », qui opèrent tout le « système » (englobant le politique, l'économique, le social, l'idéologique) — était constitué, depuis le ralliement des centralistes en 1955, des partisans de l'UDMA, des Oulémas (1956) et, particulièrement, des progénitures des familles collaboratrices, d'un conglomerat de forces hétérogènes, véhiculant des idéologies diverses : moderniste, rétrograde, réactionnaire et

archaïque et représentant des intérêts contradictoires et irréconciliables, a compromis les acquis les plus positifs et rationnels de la Révolution.

Cependant, le maintien par le régime de Boumediène de quelques éléments de valeur, issus du PPA-MTLD et de l'UGEMA (tendance nationaliste) dans le gouvernement, l'administration, la diplomatie et l'industrie permettra au pays de construire son économie, de réduire le taux élevé du chômage hérité de la période coloniale, d'améliorer les conditions de vie des couches populaires, d'imposer son point de vue sur le plan international...

Malheureusement, étant donné l'existence de forces politiques hétérogènes, représentant des intérêts contradictoires au sein de l'appareil du parti et de l'Etat, ce développement aboutira à des résultats à la fois positifs et négatifs. Tant que le rapport de forces était en faveur des couches populaires, tout le monde s'affichait comme socialiste et anti-impérialiste et pour une triple révolution « industrielle, agraire, culturelle ». Mais, dès que l'équilibre a basculé en faveur des forces conservatrices internes, renforcées par la structuration sociale engendrée par le développement des deux premières décennies de l'indépendance ainsi que par la résurgence de la nouvelle droite réactionnaire sur le plan mondial, les « options fondamentales » seront remises en cause par les membres du soi-disant Conseil de la Révolution pendant que Boumediène agonisait encore à l'hôpital.

Sa mort subite aboutira à un « thermidor », sans l'émergence d'un Napoléon algérien capable de consolider la modernisation de l'économie et la société algérienne, qui ne peut réussir que si son corollaire, la modernité, est accepté sans équivoque par les forces sociales dominantes. Néanmoins, aucun pouvoir politique — qui n'est chez nous, comme ailleurs, que le reflet de la majorité des citoyens — ne peut instaurer ni la « modernité », ni la « démocratie » par des décrets, car elles ne s'offrent pas et ne s'imposent pas ; elles ne s'attachent que par des luttes intellectuelles, politiques et sociales multiformes. Dans leurs centres de développement, la « modernité » et la « démocratie » ont été la résultante d'une longue histoire (1).

Cependant, étant donné ses structures sociales de base, sa longue intimité directe avec l'Occident libéral, notamment la France, sa proxi-

erie géographique de l'Europe du Sud démocratique, son esprit égalitaire, son attachement à la justice sociale, l'absence d'une aristocratie « féodale », l'immensité de son territoire (l'Algérie est le onzième parmi les plus vastes pays du monde), son passé révolutionnaire et le caractère populaire de la culture politique algérienne, l'emprise des officiers supérieurs de l'ANP, particulièrement « des services de la Sécurité militaire », sur la vie politique et le fonctionnement du système légué par Chadli, la démocratie pourrait garantir non seulement l'avènement de la nation algérienne, mais sera aussi le moyen le plus efficace pour déloger les « maffias » et leurs hommes de main « *embusqués dans les centres de décision de l'Etat* ». La corruption, le népotisme, le clientélisme et le « néo-patrimonialisme », qui ont été à l'origine de la crise multidimensionnelle engendrée par treize ans de gâchis « chadliques », ne peuvent être éliminés que si les hommes politiques deviennent responsables devant leurs électeurs qui sont les mieux placés pour les récompenser ou les sanctionner, par le vote, dans le cadre d'une Constitution démocratique et non totalitaire.

Par conséquent, la transition vers la démocratie devrait d'abord transférer le pouvoir réel des mains de ceux qui l'ont exercé et qui continuent de le faire — dans le cadre de la Constitution de 1996 — aux véritables représentants légitimement élus par les citoyennes et citoyens. Cela implique le rétablissement de la « primauté » du « politique » sur le « militaire » et la suppression de l'emprise des officiers supérieurs de l'ANP, notamment ceux de la Sécurité militaire qui semblent aussi avoir confondu, jusqu'à maintenant, la sécurité de l'Etat avec la sécurité et la pérennité des cliques au pouvoir. Or, il dangereux de réduire la notion de l'Etat au personnel militaro-politique qui le dirige pendant une certaine période. Car il est l'exécutif de la nation. Les services secrets, qui sont nécessaires, constituent les « oreilles » et les yeux de l'Etat démocratique gouverné réellement par les élus du peuple. Et les protecteurs des secrets et de la sécurité de l'Etat doivent être, non seulement contrôlés, mais aussi commandés par les représentants légitimes du peuple souverain.

(1) Voir R. DEBRAY. — *Les empires contre l'Europe*, Gallimard, Paris, 1985, pp. 19-20.

En d'autres termes, la « militarisation » du système politique algérien, qui commença durant la Révolution en raison des défaillances et des carences quasi congénitales de la classe politique velleitaire, devrait cesser graduellement afin de mettre fin à la dichotomisation des gouvernants : les officiers supérieurs de l'ANP monopolisent l'exercice du pouvoir réel, d'une manière occulte, en nommant des gouvernements instables, n'ayant aucune autorité morale et politique, issus soit du parti unique, soit de technocrates sans technologie, sans idées originales, sans imagination, soit d'officiers de l'ANP à la retraite et dont le rôle principal est de gérer les affaires courantes d'une nation en dérive. Il est temps de rétablir sincèrement et honnêtement la primauté du « politique » sur le « militaire ». Car, « nous n'admettons pas, écrit Platon, que la science des généraux soit la science politique, puisqu'elle est à son service. » C'est la finalité de l'action collective d'une institution qui détermine son « caractère social ou anti-social » : les artisans et leurs ciseaux « peuvent faire une œuvre d'art, ou la détruire », de même, les forces armées « peuvent défendre une société ou porter atteinte à sa sécurité ».

ANNEXES

(De la page 207 à 240)

PRISES DE POSITIONS ET INTERPELLATIONS
D'UN ANTHROPOLOGUE ET HISTORIEN
DES FAITS ÉCONOMIQUES
ET SOCIAUX (1977-1997)

ANNEXE I

Cessons de nous mentir

Alger, le 10 mars 1995.

Lettre ouverte

A
MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE L'ÉTAT
ET MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Devant la tournure tragique des événements, la répétition des erreurs passées, la persistance du népotisme, du régionalisme sectaire et du clientélisme, qui ont déjà entraîné le pays dans un cercle infernal de représailles, et profondément choqué par l'imposture cachée derrière le triomphalisme affiché par certains membres du gouvernement, le devoir de vérité et le souci de l'avenir de la nation nous commandent d'attirer votre attention sur l'inexactitude de certains chiffres statistiques révélés récemment par le Chef du gouvernement.

En effet, le 18 mars 1995 à Jijel, M. Sifi déclare devant « les membres de la société civile » : « Les premiers résultats enregistrés sur le terrain ainsi que ceux qui sont attendus dans les prochains mois nous autorisent... à retrouver l'espoir et la confiance en nous-mêmes... Ces tendances favorables sont annonciatrices de *grande prospérité* pour notre pays et fondent raisonnablement l'espoir d'un *véritable boom économique* attendu par notre peuple. Cette *relance économique* sera assurément confortée par la *sortie de la crise*... Nous nous attendons, à travers la mise en œuvre du programme du gouvernement à la création de *plus de 900 000 emplois d'ici l'année 1997* ».

Ce chiffre avancé par le Chef du gouvernement, qui doit être vérifié, représente en moyenne la création de 300 000 emplois par an, un record jamais réalisé par le pays. En effet, de 1967 à 1978, et dans des conditions autrement favorables, l'Algérie n'a pu créer que 1,2 million d'emplois, soit une moyenne annuelle de 99 376 postes de travail. De 1980 à 1990, l'économie nationale a créé au total plus de 1,23 million d'emplois, soit 112 000 postes par an. Durant les années 1991-1992, sur environ 250 000 demandes additionnelles. Le rythme de création d'emplois n'était que de 60 000. En 1993, seuls l'administration, l'éducation et les services de sécurité ont continué de recruter du personnel. Quant aux autres secteurs, tous ont vu le nombre de leurs employés baisser. Globalement, le nombre de personnes employées a chuté de 4,28 millions en 1992 à 4,25 millions au 31 décembre 1993. Le recul de la production a entraîné la compression des effectifs de la production occupée. C'est pourquoi l'emploi a enregistré, pour la première fois depuis l'indépendance, un taux de régression en moyenne de moins de 0,6 correspondant à 28 000 suppressions de postes de travail.

D'après les services du C.N.P., cette régression est due aux pertes d'emplois dans les secteurs productifs durant la période 1991-1993, (- 58 000, représentant 1,5 % de l'emploi de ces secteurs en 1992). Plus de 50 % de ces suppressions d'emplois étaient enregistrées dans le B.T.P., qui a connu, avec l'agriculture, la plus forte baisse de la valeur ajoutée (4 % en volume). Pis encore, selon le ministre de la Restructuration industrielle, les suppressions d'emplois, dans le cadre de l'ajustement structurel, forceront au chômage au moins 250 000 travailleurs. Cependant, certains experts estiment qu'entre 500 000 à 800 000 travailleurs perdront leurs emplois durant les trois prochaines années ! Ce qui accroîtra le problème du chômage.

En effet, l'année 1993 a été marquée par l'augmentation du chômage en Algérie, dont le taux officiel est passé de 19,75 % en 1990 à 23,8 % en 1992 et à 26,8 % en 1993 pour atteindre 28,8 % en 1994, soit 1,93 millions de chômeurs contre 1,75 million l'année précédente.

L'accroissement de la population du pays exacerbe les problèmes du chômage, de l'habitat, de l'école... En effet, au rythme d'une croissance démographique moyenne annuelle de 2,6 %, les Algériens seront au nombre de 36,70 millions en l'an 2005. Et les moins de 15 ans représenteront 40 %. La population active supplémentaire sera elle de 4,6 millions, soit un accroissement annuel moyen de 4 %. La demande annuelle additionnelle de l'emploi passera de 252 000 en 1991-1995 à 309 000 de 1995 à l'an 2000 et de 367 000 de l'an 2001 à l'an 2005.

Sur le plan macro-économique, le maintien du niveau de l'emploi de 1989 exige un taux de croissance annuelle du P.I.B. de 7,2 % entre 1990 et 1995, 6,15 % entre 1996 et l'an 2000 et de 5,7 % entre l'an 2001 et l'an 2005. Or, d'ores et déjà, il nous faut admettre que cet objectif est irréalisable, car le taux de croissance moyen est passé de -4,7 % en 1988 à -4,9% en 1991, baissant légèrement à -4,5 % en 1992 et -2,5 % en 1993 et à -0,2 % en 1994, au lieu des - 3 % prévus. Les régressions continues de la P.I.B. durant l'année 1994 est très alarmante parce que les 10 milliards de dollars consacrés par l'Algérie à l'importation n'ont généré aucune croissance économique. Le rééchelonnement de la dette extérieure, qui n'a jamais résolu les problèmes économiques des pays qui ont subi les ajustements structurels imposés par le F.M.I., n'a d'intérêt que s'il relance la croissance. Or la nation est prise dans un engrenage d'endettement croissant sans relance de la production nationale ni développement concomitants. Si la gestion des devises, telle qu'elle s'est déroulée en 1994, persiste, le pays se trouvera d'ici 5 ans avec une dette d'environ 36 milliards de dollars et une économie stagnante et plus que jamais dépendante.

Dans la même déclaration de Jijel, M. Sif, confondant « livraison » et « réalisation » de logements, de l'année 1994, affirme que « le rythme des livraisons, qui n'a guère dépassé les 40 000 logements par an durant les dernières années, a connu un saut appréciable en passant en 1994 à plus de 80 000 logements, et il est prévu, pour 1995, la réalisation d'un programme d'environ 160 000 logements (sic !) ».

Le Chef du gouvernement doit expliquer comment il est parvenu à une telle projection, sans tenir compte des faibles performances du secteur de l'habitat dans un passé récent. Or la prospection se fonde d'abord et avant tout sur la rétrospection et l'évaluation objective des moyens de réalisation. En d'autres termes, aucune projection ne peut être crédible, si elle ne tient compte des performances passées, des capacités de réalisation du secteur de l'habitat, des contraintes techniques, financières, politiques et sécuritaire... qui déterminent le rythme de construction.

Durant la décennie 80, sur les 1,36 million de logements planifiés, 957 000 ont été réalisés, dont 275 000 par le secteur privé. Ce qui représente un taux de réalisation de 70 % seulement malgré la participation massive des entreprises étrangères, soit 95 700 logements par an.

Cependant, malgré cet effort, le taux d'occupation était de plus de 7,7 personnes par logement à la fin de la période. Pour le ramener à 6,6 personnes par unité, il aurait fallu livrer 2 millions de logements !

Malheureusement pour la nation, le chadisme rampant a abouti dans ce secteur vital, comme dans le reste de l'économie nationale à une « trabendisation » rapace. Des fortunes colossales ont été et, hélas continuent d'être amassées d'une manière illicite, au détriment des couches laborieuses, par d'innombrables spéculateurs protégés par les potentats des régimes successifs jusqu'à ce jour.

Puisque « gouverner c'est prévoir », permettez-nous, Monsieur le Président, d'ajouter que d'ici l'an 2000, selon les services du C.N.P., compte tenu de la tendance à la nucléarisation de la famille algérienne, qui sera alors de cent pour cent, la demande sociale en logements s'élèvera à plus de 3,5 millions, soit une moyenne annuelle supérieure à 318 181 logements. Ce qui exigera, pour ce seul secteur, un investissement total de plus de 740 milliards de dinars.

Dans les pays développés, le B.T.P., lorsqu'il est soutenu par une industrie de base, a toujours constitué l'un des secteurs moteurs de l'économie. Aussi, s'il est mis un terme à la trabendisation qui parasite ce secteur, où la spéculation et le profit, au détriment du logement adéquat à moindre coût règnent en maîtres, alors sera-t-il en mesure de contribuer à résoudre la crise multidimensionnelle de la société algérienne, en réduisant le problème du logement et en empêchant la régression des autres secteurs.

Considérant la situation critique de l'industrie et de l'agriculture comme aussi urgente et prioritaire que le terrorisme, permettez-nous, Monsieur le Président, de vous demander de ne pas compter sur les techno-bureaucrates en veillant personnellement sur ces deux secteurs vitaux, afin que les erreurs passées ne se reproduisent plus.

Fragilisées à l'extrême par des réformes successives, mal conçues et mal appliquées, leur restructuration en cours dans le cadre du programme d'ajustement structurel exigé par le F.M.I. et la Banque mondiale et les grandes puissances capitalistes risquerait de compromettre définitivement les chances de développement de l'Algérie.

Le principal responsable de l'un des secteurs clé de l'économie, qui est l'industrie, dont la désignation à ce poste a été déterminé, non par le professionnalisme et la compétence, mais plutôt par des liens de parenté, ne croit pas à la possibilité du développement du secteur qu'il gère. Au cours d'une discussion avec lui, il nous tint les propos suivants : « Nous ne sommes pas en mesure de résister, ni aux destructions des écoles par les terroristes, ni aux pressions et exigences des grandes puissances, ni aux injonctions du F.M.I. et de la Banque mondiale... Quant au peuple, il faut qu'il apprenne à se serrer la ceinture, et même à accepter l'idée d'habiter dans des bidonvilles,

qu'il faut établir en respectant certaines normes urbanistiques élémentaires, c'est-à-dire des bidonvilles asymétriques ayant des rudiments de rues... » ! En un mot, ce pseudo techno-bureaucrate propulsé ministre, a voulu nous convaincre de lever les bras et de capituler !

Or, la tâche qui attend ce responsable défaitiste est immense, et une politique à la mesure des enjeux de ce secteur doit être rapidement mise en place, avant qu'il ne soit trop tard.

En effet, l'appareil industriel installé dans les années soixante et soixante-dix, arrêté prématurément par le régime de Chadli Bendjedid, avant d'être complété et transformé en un système industriel intégré, est déjà vétuste et ne continue de fonctionner que grâce à la débrouillardise de nos ouvriers.

Ainsi, si l'industrie algérienne n'est pas renouvelée, améliorée, modernisée et rationalisée par l'injection de nouveaux investissements aussi bien que par la maîtrise de l'organisation du travail, des problèmes de gestion, de maintenance... elle deviendra obsolète avant 2005.

La relance de ce secteur exigera l'importation, en priorité, de biens d'équipement et d'autres inputs nécessaires à son fonctionnement normal, le perfectionnement continu du personnel pour assurer une croissance soutenue, une meilleure productivité et une compétitivité des produits industriels sur les marchés interne et externe. Il n'existe pas d'autres alternatives à la relance de l'industrialisation du pays.

L'expérience des pays développés a montré que, sans une industrie de base, capable de satisfaire la demande en inputs des autres secteurs tels que le B.T.P., l'infrastructure sociale, l'agriculture... aucun développement véritable ne peut être envisagé. Malgré certaines potentialités réelle, susceptibles de soutenir des taux plus élevés de croissance et de diversifier la production, l'agriculture algérienne est handicapée par des limites physiques et structurelle insurmontables. Elle se caractérise notamment par une dotation foncière faible : 7,3 millions d'hectares représentant 2,9 % de la superficie globale. La désertification aggravée par l'érosion, l'extension des zones urbaines aux dépens des terres agricoles, la pression démographique sur la terre...

En effet, en 1992, l'Algérie ne disposait que de 0,30 ha par tête d'habitant (moins que la Tunisie et le Maroc). Ce ratio baissera à moins de 0,20 ha par tête d'habitant en l'an 2020. La densité de la population dans la zone tellienne passera de 173 habitants au km² en 1990 à 283 habitants au km² en l'an 2010. Ce résultat est encore plus significatif lorsqu'on défatigue les espaces montagneux non habitables, car on constate alors que l'on passe de 592 habitants au km² en 2010 à 667 habitants au km² en 2020.

Monsieur le Président, il existe des forces occultes dont les hommes de main, embusqués dans le système, omnipotents et omniprésents, poussent, au nom de l'efficacité et de la croissance agricole, à libérer les initiatives et les énergies des producteurs algériens en privatisant les terres agricoles arabes... Une bonne partie des régions fertiles entourant les grands centres urbains est déjà accaparée par des spéculateurs qui l'ont laissée en jachère en attendant de l'acquérir légalement pour y construire. Rappelons que la valeur marchande des terrains bâtis est de quinze à vingt-cinq fois supérieure à celle des terres réservées aux cultures agricoles. Par conséquent, quel que soit le mode de propriété de ces terres fertiles, public ou privé, individuel ou collectif, l'Etat doit légalement les mettre à l'abri des appétits des promoteurs immobiliers ou autres et s'assurer qu'elles soient exclusivement consacrées aux cultures agricoles vivrières.

Monsieur le Président, la résolution de la crise multidimensionnelle actuelle nécessite la consolidation et l'assainissement de l'Etat. Car ce dernier est l'agent principal d'adaptation, de transformation et de redressement, particulièrement en temps de crise. Ceci implique la récitation de la fonction de planification, qui doit être redéfinie à la lumière de la nouvelle donne imposée par la situation actuelle interne et externe, et ses exigences. Un Etat qui ne se dote pas, ne serait-ce qu'à titre indicatif, et à tous les niveaux, d'un système de planification, peut être qualifié de sourd, aveugle, voire de décréché.

Monsieur le Président, l'un des problèmes majeurs de l'Algérie est la violation, par ceux qui l'ont dirigée, des normes, des critères des règles... qui ont universellement régi la gestion et le fonctionnement des Etats-nations et de leurs institutions modernes. En effet, ignorant ou feignant d'ignorer leur nature et leur logique organisationnelle ainsi que leurs diverses fonctions, les responsables algériens, surtout de la décennie quatre-vingts, semblaient croire en une espèce de lamarckisme politico-administratif, selon lequel l'exercice d'une fonction crée la compétence requise. Le résultat est connu de tous !

La gestion de la crise engendrée par le régime de Chadli et par ses notables tels que Taleb Ahmed, Abdelhamid Brahim, Abdelhami Mehri, Mouloud Hamrouche, Sid Ahmed Ghozali ... l'ont transformée en une tragédie en livrant le peuple aux deux forces contradictoires et complémentaires générées par le système : les « mafias » et la nébuleuse intégriste avec ses hordes terroristes. Aussi, pensons-nous que toute stratégie sincère de sortie de la crise implique nécessairement l'éradication des premières et la neutralisation des dernières, faute de quoi il ne peut y avoir de retour à la démocratie.

Par ailleurs, pour des raisons historiques et politiques, les détenteurs du pouvoir réel ont recouru, pour gouverner le pays, à des techno-khobzistes dont l'opportunisme est devenu une seconde nature. Ces pseudo technobureaucrates comptent sur la magie du verbe pour agir sur la réalité qu'ils ont à gérer. D'où l'émergence d'un discours dont l'expression est un miroir inversant et déformant de cette réalité. Ainsi, le réchelonement qui, aux yeux du monde, est l'aveu de notre incapacité à gérer nos finances est présenté comme un succès dont on chante les avantages et les bénéfices !

Or cacher, déformer, ou amplifier les données de base d'une situation, d'un problème, d'un contentieux... c'est tromper le « maître » et le « peuple », ce qui ne fait qu'aggraver la crise.

Le retour à la démocratie, qui implique la mise en branle d'un processus électoral, s'impose afin de démasquer tous les opportunistes et y mettre un terme. Ceux qui pensent assurer leur avenir politique en propageant des informations rassurantes, en promettant un « boom économique » magique se trompent lourdement. Car seule la vérité peut rétablir la confiance du peuple en ses gouvernants et en l'Etat.

Cessons donc de nous mentir ! Il y va de l'avenir de cette nation et de celui de la démocratie.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

MAHFOUD BENNOUNE :

Ancien membre de l'A.L.N (1955-1962).

Ancien membre du CCN,

Professeur à l'université d'Alger, à la retraite.

ANNEXE II

Cessez de mettre l'Algérie à feu et à sang !

Alger, le 6 septembre 1995.

Lettre ouverte

A
MONSIEUR ANOUAR HADDAM,
PORTE-PAROLE DE L'EX-FIS ET DES GROUPES TERRORISTES
AUX ETATS-UNIS

Depuis cette lettre aux responsables de l'ex-FIS, leur « moujahidine » ont redoublé de cruauté et de férocité. Les récents massacres et carnages qu'ils ont perpétrés dans l'Algérie contre nos villageois sans défense ont prouvé la nazification des terroristes intégristes et la faillite de la politique d'apaisement menée par le pouvoir.

Suite au débat ⁽¹⁾ organisé par l'ARNA, une radio américaine diffusant en langue arabe à partir de Washington DC, au sujet de la prochaine élection présidentielle algérienne, dans le contexte de la crise que traverse le pays, je m'adresse encore une fois à vous, monsieur Anouar Haddam, pour vous informer et informer l'opinion publique nationale et internationale, de la traduction sur le terrain de votre djihad el moussalah (armé), mené par vos hordes intégristes contre la société algérienne.

En effet, de Chicago, où vous résidez, vous avez déclaré en substance, au nom de l'ex-FIS et de ses groupes armés, que votre mouvement est non seulement contre la tenue de l'élection présidentielle, mais qu'il s'oppose à

(1) Ce débat, qui s'est déroulé le 20 août 1995 par téléphone, a mis en présence trois points de vue : celui de M. Mahfoud Nahmah, à partir d'Alger, celui de M. Haddam, à partir de Chicago, et celui de M. Bennoune, à partir de Détroit, U.S.A.

certs les participants à ce scrutin : individus, associations, partis politiques. Usant d'un ton menaçant, vous avez confirmé votre hostilité à la sanction des unes. Vous vous êtes permis de dire, face au monde entier et sans aucune gêne ou embarras, que votre nébuleuse intégriste continuera le djihad armé pour faire respecter le choix du peuple.

En d'autres termes, vous invoquez le choix du peuple pour interdire à ce peuple de choisir librement son futur président. Or, les responsables de l'ex-FIS ont, eux-mêmes, organisé une grève insurrectionnelle, en mai 1991, pour exiger du pouvoir de l'époque de tenir une élection présidentielle anticipée, en violation de la Constitution. Cette grève a, du reste, révélé la détermination des partisans de l'ex-FIS à violer les règles du jeu démocratique, une fois parvenus au pouvoir. En dépit de son laxisme envers votre mouvement, le pouvoir fut contraint alors d'arrêter, et de traduire en justice ses responsables.

Qui vous permet, aujourd'hui, trois ans après avoir entrepris délibérément de mettre la nation à feu et à sang, de vous opposer à la participation des autres formations politiques à l'élection présidentielle prévue le 16 novembre 1995 ? Qui vous donne le droit de les menacer par le djihad armé, que vous prônez, et que vous justifiez au nom de l'Islam ?

Ne pensez-vous pas que les crimes sauvages, les destructions des usines, des écoles, des ponts, des moyens de transport publics, les incendies de forêts dans un pays menacé par l'avancée du désert..., perpétrés par vos « moudjahidine » vous dénie le droit de parler au nom du peuple algérien ? Ce peuple que vos agissements et votre comportement ont rendu si honteux aux yeux du monde !

En outre, quelles que soient la justesse et la sainteté de votre cause, elles ne peuvent justifier la mise à mort de l'intelligence algérienne, lâchement et gratuitement assassinée, à travers nos éducateurs, nos journalistes, nos artistes, nos écrivains, nos savants... Lors du débat, je me rapelle vous avoir conseillé de demander aux responsables de votre organisation intégriste de mettre fin au cycle macabre de représailles qu'ils ont initié en recourant à la terreur la plus insensée de l'histoire moderne. Car l'établissement d'un soi-disant « Etat islamique » par les meurtres et les assassinats collectifs, les décapitations, les égorgements, les viols de femmes et de fillettes, les mutilations des corps, les cadavres piégés, les bombes dans les rues aux heures de pointe, dans les aéroports, dans les maisons, dans les édifices publics... a fini par mettre en branle un processus infernal non seulement de dévalorisation de la personne humaine, mais aussi de désislamisation et de déshumanisation de vos prétendus moudjahidine, transformés en machines à semer la mort, la désolation, la dévastation...

Votre réponse révèle non seulement votre aveuglement et entêtement, mais aussi vos prises de positions contradictoires, et surtout votre hypocrisie, « nifaq » : Ce qui peut signifier que, même vous, qui ne tuez pas directement, avez été profondément affecté par le processus de désislamisation et de déshumanisation. Vous avez en effet dit, à plusieurs reprises, que vous « dénonciez tout terrorisme » qui provoque « la mort des innocents ». Vous avez déclaré que les signataires du contrat national de Rome ont demandé la constitution d'une commission d'enquête habilitée à déterminer les responsabilités dans les crimes sauvages que j'ai attribués à votre nébuleuse intégriste. Vous avez donc tenté d'insinuer, et ce, après avoir revendiqué d'innombrables actes terroristes odieux et lâches, dont l'assassinat du professeur de psychiatrie, le docteur Boucebsi, la bombe du boulevard Amirouche qui, à la veille du ramadhan, tua plus de quarante personnes et blessa plus de deux cent cinquante citoyens et citoyennes innocents, que votre organisation n'est pas responsable de ces crimes sauvages. Cependant, vous vous êtes tout de suite contredit, en affirmant que vos moudjahidine continueront le djihad armé jusqu'à ce que la dictature militaire respecte le choix du peuple.

Ma conscience de citoyen indigné et mon devoir d'éducateur-chercheur, qui continue toujours d'essayer de s'éduquer jusqu'à la fin de ses jours, en tâchant de se consacrer, corps et âme, à la recherche de la vérité et une vérité toujours relative, me contraignent de vous écrire pour vous informer, si vous ne l'êtes déjà, des drames induits par votre *djihad* el moussalah (armé).

Le mardi 25 août 1995, vers vingt heures du soir, j'ai reçu un coup de téléphone du Nord Constantinois, où j'ai été maquisard entre 1955 et 1962, et dont j'ai connu la plupart des villages ruraux et leurs habitants, surtout ceux de ma génération. Mon interlocuteur m'informa alors, d'une voix accablée, cachant à peine son dégoût et son indignation, en ces termes :

« Le désespoir a poussé les membres des hordes intégristes, que leur rejet par le peuple et leur défaite par les forces de sécurité ont transformés en mutants plus brutaux et plus sauvages que les bêtes féroces blessées et traquées, à commettre des crimes qui dépassent tout entendement. Le jeudi 17 août, des groupes armés terroristes firent irruption à Berrag, un village de la commune d'El Grarem, à une trentaine de kilomètres dans le nord-ouest de Constantine, où ils égorgèrent quatorze mères de famille, en présence de leurs proches. Parmi elles, trois étaient enceintes et l'une mère d'un bébé de trois jours ! Comble de l'horreur, une fillette supplia les membres de cette bande d'épargner sa mère pour qu'elle puisse continuer à prendre soin de ses frères et sœurs, et de l'égorgier à sa place ! L'émir de la horde lui asséna un coup de pied pour l'éloigner, et trancha lui-même la gorge de sa mère ! »

Je vous rappelle, ainsi qu'à vos autoproclamés chyouyouth charlians que, même durant une guerre déclarée officiellement entre les premiers musulmans et leurs ennemis de l'heure, le Prophète, ordonna à Abdurrahman Ibn Awf, son chef militaire de « ne jamais commettre d'abus de confiance ni de trahison, de ne jamais mutiler personne, de ne jamais tuer un mineur ou une femme. Ceci est le pacte de Dieu et la conduite de son Prophète (que le Salut soit sur Lui) pour votre guidance ». En outre, le Prophète, précis aux troupes dépechées pour arrêter l'avancée de l'armée byzantine : *En vengeance les blessures qui nous ont été infligées, ne molestez pas les habitants inoffensifs dans leur retraite domestique, épargnez la faiblesse des femmes, ne blesses pas les bébés accrochés au sein ou ceux qui sont malades et au lit. Gardez-vous de démolir les maisons des habitants qui n'opposent pas de résistance, ne détruisez pas leurs palmiers... et ne mutiliez pas les corps, ne tuez pas les enfants.*

Une juriste, spécialisée en droit humanitaire musulman et en droit de l'homme écrit : « Des règles plus détaillées pour la conduite de la guerre furent données par les premiers khalifes dans les harangues célèbres aux soldats... Aux guerriers de la première expédition en Syrie, le premier khalife, Abou Bakr Essedik énumère un certain nombre de principes... *Arrêtez-vous, ô gens, que je puisse vous donner dix règles à retenir par coeur ! Ne commettez pas de trahison, ne vous écartez pas du droit chemin. Vous ne devez mutiler personne... Ne brûlez pas le palmier ni ne lui mettez le feu. Ne coupez pas un arbre susceptible de donner des fruits ; vous ne devez égorger ni moutons, ni boeufs, ni chameaux, sauf pour votre subsistance.*

Une autre version apporte les précisions suivantes : *Si Dieu vous accorde la victoire, n'abusez pas de votre avantage, et prenez garde à ne pas tacher vos épées du sang de celui qui se rend. Vous ne toucherez davantage ni les enfants, ni les femmes, ni les hommes infirmes que vous trouverez parmi les ennemis... Ne détruisez pas les produits de la terre ; ne brûlez pas les maisons... Qu'aucune destruction ne soit commise si elle n'est nécessaire... Ne troublez pas le calme des moines et des ermites ; ne détruisez pas leurs demeures.*

Le deuxième khalife, Omar Ibn El Kha'atab, a élargi le champ des protections accordées aux non combattants et prévenait contre les abus de la puissance militaire en ces termes : *Ne mutiliez pas lorsque vous avez le pouvoir de le faire. Ne commettez pas d'excès lorsque vous triomphez. Ne tuez pas le vieil homme, la femme ou le mineur, mais essayez plutôt de les éviter au moment où les deux armées se rencontrent, dans la jougue de la victoire et au moment des attaques prévisibles.* (1)

Vos pratiques sociales, politiques et militaires, ainsi que vos interprétations et conceptions erronées de l'Islam ont amené les partisans de votre mouvement et de ses groupes terroristes à violer non seulement la lettre, mais aussi l'esprit de la *Charia* que vous voulez imposer aux Algériennes et aux Algériens par la force. Le résultat est que les groupuscules de votre nébuleuse intégriste se sont transformés en sectes hérétiques. En utilisant la religion musulmane pour conquérir le pouvoir, par tous les moyens et quoi qu'il dût en coûter au peuple et à la nation, vous vous êtes éloignés de l'Islam.

Vous le savez bien. Aucun musulman ne peut s'arroger le droit de traiter un autre musulman d'apostat et de lui déclarer le *djihad* el moussalah (armée) pour le « réislamiser » ou l'exécuter pour le sauver et sauver son âme. Aucun musulman n'a le droit de condamner un Etat-nation d'un pays musulman dont la Constitution stipule que « l'Islam est la religion de l'Etat ». Une telle condamnation constitue, vis-à-vis de la loi, la cause principale de la fîma, guerre civile, qui sevit dans le pays depuis le massacre des jeunes soldats du service national, à Guemmar, le 27 novembre 1991, un mois avant les élections législatives du 26 décembre de la même année.

Votre nébuleuse intégriste et ses alliés du contrat national ont une étrange façon, et les gens de bon sens en conviendront, de « défendre et de faire respecter le choix du peuple » en exterminant et en mutilant les enfants, les femmes, les hommes, vieux et jeunes, qui composent ce peuple, par des voitures piégées.

Pourquoi donc les cibles de vos assassins ne sont-elles jamais les véritables responsables de la faillite de l'économie nationale et de la crise actuelle, devenue une tragédie dont souffre le peuple dans son esprit et dans sa chair, chaque jour que Dieu fait ? Simple question qui ne me fait pas, pour autant, l'adepte de votre justice expéditive.

Hélas, Monsieur Haddam, vous n'êtes pas seul impliqué dans ce que subit ce peuple de crimes et d'exactions. Les autres participants de votre conclave romain, tels que Monsieur Aït Ahmed — que j'ai eu l'honneur de rencontrer, pour la première fois et la dernière lors de la rentrée du GPRA, en 1962 —, le secrétaire général du FLN, qui a déshonoré et profané ce sigle historique, Ben Bella — qui, au lieu de s'assagir en vieillissant, continue de jouer un rôle néfaste dans l'histoire tragique de ce pays meurtri —, ne sont pas moins impliqués et complices. Je me permets de leur rappeler que les ennemis de leurs ennemis, ou simplement de leurs adversaires politiques, ne peuvent

(1) KARIMA BENNOUNE. — *Law in Islamic Jurisprudence*, « Michigan Journal of International Law », vol. 15, hiver 1994.

être considérés ni comme leurs amis ni comme leurs alliés naturels. Car leurs agissements les ont non seulement désislamisés et déshumanisés mais les ont aussi transformés en ennemis mortels du peuple algérien, certes victime d'abord de la corruption et de la mauvaise gestion que lui ont infligées le président Benjedid et ses collaborateurs et, depuis trois ans, du terrorisme intégriste.

L'une des erreurs politiques monumentale commise par votre mouvement a été le recours au terrorisme. Au lieu d'œuvrer en vue de rassurer le peuple, de le protéger, en épargnant ses usines, ses écoles, ses fermes, ses moyens de communication, pour gagner son soutien politique et moral dans votre prétendue lutte contre le système et ses hommes corrompus et corrupteurs, vous vous l'êtes aliéné.

Une femme du peuple, parlant des mafias politico-financières et de vos hordes terroristes, a déclaré, avec sagesse et amertume à la fois, révélant ainsi la capacité d'adaptation des couches populaires à survivre dans des conditions difficiles : « Entre les voleurs et les tueurs, je n'ai qu'un choix pour protéger ma vie. Je préfère vivre sous l'autorité des voleurs. » C'est un choix douloureux, que je comprends, ô combien !

Lors des élections législatives de décembre 1991, l'ex-FIS convainquait 25 % de l'électorat que, seule la « solution islamique » était capable de faire sortir le pays de la crise « en restaurant le règne de la justice ». En voulant faire respecter le choix de la solution islamique, comme vous l'avez dit, en lâchant vos hordes intégristes, vous avez précipité le peuple dans une descente aux enfers, au lieu du paradis terrestre que vous n'avez cessé de lui faire miroiter.

Je conclus cette lettre en citant un passage que je partage entièrement, publié dans le cahier de l'UNESCO, consacré à la violence :

« Il faut rompre le cercle vicieux frustration, radicalisation, intolérance, violence.

« Il est inadmissible que, par l'application extrémiste d'une idéologie, par l'interprétation perversité d'une religion — toujours fondée sur l'amour — par l'influence obscurantiste d'une secte, des êtres humains soient convaincus que leur cause exige le sacrifice d'autres êtres humains. Il est erroné de croire pouvoir trouver un remède à l'exclusion sociale et au désespoir en s'attaquant, sans pitié, à des innocents. Il est illusoire de croire qu'un ordre quelconque puisse se maintenir par la force, par la violation des lois, sans esprit de dialogue.

« Que les uns et les autres sachent qu'il n'y a qu'une solution : faire faire les armes, [les bombes] et laisser parler les hommes et les femmes...

« Non à la violence, à la terreur, au terrorisme ! »

Votre mouvement, qui s'est trompé d'époque, de peuple et de cible, est la négation même de la raison et de la démocratie, du bon sens et des valeurs islamiques, humanistes et universelles. C'est la raison pour laquelle il ne peut être porteur ni de paix, ni de progrès, ni de prospérité, ni de culture, ni de civilisation, ni de compréhension entre les individus et les peuples, ni de coopération. Votre mouvement est voué à l'échec. Il est d'avance condamné par l'histoire, parce qu'il s'est rendu coupable de crimes contre l'humanité le jour où ses dirigeants osèrent recourir à un terrorisme sans précédent dans l'histoire moderne.

*Alger, le 6 septembre 1995,
MAHFOLD BENNOUNE.*

ANNEXE III

Alger le 1^{er} mars 1996.

Lettre ouverte

A

MONSIEUR OUYAHIA, CHEF DU GOUVERNEMENT

Surseoir à votre décision, ou démissionner

MONSIEUR LE CHEF DU GOUVERNEMENT,

Depuis que l'Algérie a été poussée dans un cercle infernal de représailles par le régime de Chadli Bendjedid, je n'ai personnellement rencontré aucun citoyen indifférent à la descente de la nation aux enfers.

Par conséquent, soucieux de l'avenir du pays et conscient de l'agonie silencieuse d'innombrables compatriotes de bonne volonté, appartenant à toutes les catégories socioprofessionnelles, dont la plupart œuvrent dans l'anonymat et l'abnégation pour redresser la situation dramatique actuelle, je me sens dans l'obligation de vous dire, en toute franchise, que votre décision de ponctionner les salaires de millions de travailleurs et d'employés du secteur public et de l'administration, afin de régler, temporairement, les salaires impayés d'autres travailleurs, victimes de mauvaise gestion, ne peut qu'aggraver le drame que vit le peuple algérien.

Certes, généreuse et motivée par de bonnes intentions, votre mesure reste néanmoins, unilatérale, inopportune, hâtive, voire dictatoriale.

Nul ne l'ignore et n'est en droit de l'ignorer, les méthodes autoritaires, qui ont fait, dans un passé récent, la preuve de leur inefficacité, auraient dû être bannies à jamais d'une Algérie qui aspire, de toutes ses fibres, à la démocratie et à la liberté. Ce prélèvement forcé sur les salaires s'est fait sans concertation

ni consultation préalables, et sans aucune préparation nécessaire de l'opinion publique. Cette façon de gouverner relève du hara-kiri politique qui, en contraignant « la victoire du peuple » du 16 novembre 1995, anéantirait l'immense espoir soulevé par cet événement historique.

Au lendemain de la « victoire du peuple », je déclarais au journal « Horizons », qu'à l'heure actuelle, le peuple algérien a montré qu'il est capable de relever les défis. À ceux qui doutent de ce peuple, je dis que s'il est bien dirigé et si ses dirigeants ont des programmes au service de l'intérêt national, le peuple sera disponible. En d'autres termes, si au lieu de ses pieds, sa tête le commande, il pourra faire des miracles. »

Le président élu déclara, quant à lui deux jours plus tard que « c'est la victoire du peuple algérien ». Cependant, j'ajoutais que « personnellement, j'ai connu trois grandes déceptions dans ma vie de militant et d'intellectuel : la première a été causée par la crise orchestrée contre la direction légitime de la Révolution ; la deuxième a été provoquée par le grand démantèlement des sociétés nationales opérées par Chadli et ses hommes. Ce démantèlement est à l'origine de la banqueroute de l'Etat algérien. La troisième a été suscitée par l'assassinat de Bouadij dans des conditions obscures au moment où il réussit à mettre en mouvement un véritable sursaut national et l'abandon de sa politique par les quatre potiches du HCE et les démenteurs du pouvoir réel qui les manipulaient derrière la scène politique officielle.

Aujourd'hui..., j'espère que je n'aurais pas à subir une quatrième déception [car] chaque fois qu'un mouvement se remet en marche, grâce à l'intervention du peuple et à des dirigeants sincères, une multitude d'opportunistes tentent de prendre le train en marche. Certains pour le ralentir, le dévier de sa destination et d'autres pour le faire dévaler. Le peu de militants et dirigeants sincères qui veulent le faire aboutir seront éjectés, marginalisés ou écartés !

Le nouveau président « a un mandat du peuple. Il ne doit de faveur ni à un potentat, ni à un clan et encore moins à un régime. Aujourd'hui, il faut que les gens sachent qu'une nouvelle ère s'ouvre », et comme disait Bouadij, « la démocratie est la tyrannie des compétences. » Mais, sachant que la démocratie ne s'offre pas — elle s'arrache par les luttes des acteurs historiques organisés —, il aimait à répéter « qu'on ne peut pas faire de la politique et construire un pays sans une force politique saine ».

J'ai conclu cette interview, en ces termes :

« Sur le plan politique, l'Algérie a maintenant les éléments essentiels pour surmonter sa crise. Primo, les forces de sécurité, les patriotes qui ont pris les armes, les intellectuels et les journalistes qui ont combattu le terrorisme par leur plume, sont forts du soutien de onze millions de votants. Secundo, sur le plan international le peuple algérien a montré qu'il est capable de régler ses problèmes par les urnes... Cette participation massive a montré l'attachement des Algériens à la démocratie et à leur souveraineté. Si les mesures décisives sont prises par le nouveau président, l'Algérie recouvrera son prestige d'avant et très bientôt. La tâche est exaltante. Dans le domaine économique (il ne faut pas se leurrer), le programme d'ajustement structurel aura les conséquences d'une guerre dévastatrice. Mais si on s'organise bien, et si on gère bien cette victoire du peuple, l'Algérie a les moyens de s'en sortir ! »

Au lieu des « mesures décisives », la « nouvelle ère » s'ouvrit hélas par une tentative de musellement de la presse privée indépendante, la mise à l'écart des personnalités, des associations de femmes, du syndicat et des éléments anti-intégristes et antiterroristes, qui ont contribué à la « victoire du 16 novembre », la nomination de plusieurs ministres intégristes « modérés », l'autorisation d'une campagne médiatique triomphaliste et coûteuse, à la limite de l'ivresse et de l'escroquerie, menée par votre prédécesseur, le tout couronné par votre circulaire ordonnant le prélèvement des salaires, et ce, en violation du cadre juridique.

Monsieur le Chef du gouvernement, votre mesure est considérée par tous les juristes consultés à la fois illégale et anticonstitutionnelle. Son application minerait non seulement le pouvoir exécutif, mais aussi le pouvoir législatif « transitoire ». Son maintien irait jusqu'à porter atteinte à la crédibilité du Premier magistrat du pays, fraîchement élu, sur la base d'un programme électoral promettant aux citoyens le respect et l'égalité devant la loi, la sécurité de leurs personnes et de leurs biens, une répartition équitable des sacrifices qui seraient exigés par la résolution de la triple crise sécuritaire, politique et socio-économique, crise — faut-il le rappeler — qu'ils n'ont pas causée mais dont ils font les frais au quotidien, alors que les véritables responsables n'ont jamais été inquiétés.

Loin de résoudre les problèmes, la solution que vous imposez, comme étant la seule, a déjà provoqué, avant sa mise en œuvre, une situation explosive, source de tous les dangers et dérapages.

Or, selon des experts, il existe au moins trois solutions qui sont non seulement légalement envisageables et susceptibles d'emporter l'adhésion de tous, mais aussi plus efficaces. Gouverner des citoyens qui ont perdu confiance en leur Etat oblige les gouvernants à avoir non seulement beaucoup d'imagination et d'humilité, mais aussi une propension à écouter, à expliquer, à persuader et, surtout, à les servir.

Permettez-moi de vous rappeler, Monsieur le Chef du gouvernement, les propos que je vous ai tenus dans votre bureau au mois d'avril 1994, alors que vous étiez directeur de cabinet du président de l'Etat : « *Dans un pays comme le nôtre, la politique doit être une passion qui exige d'abord la libération de soi pour servir son peuple. Elle devient art de bien gouverner lorsqu'elle aura été longtemps mise au service des humbles, des exploités, des opprimés, des laissés-pour-compte et des bienfaiteurs de l'humanité.* »

Même Machiavel, si négativement connoté dans l'esprit du commun des mortels, a écrit : « *Ceux qui peignent les paysages se trouvent dans la plaine pour considérer la forme des montagnes et des lieux élevés ; et pour examiner les lieux bas, ils se juchent sur les sommets. De même, pour bien connaître la nature des peuples, il faut être prince et, pour connaître les princes, être du peuple.* »

Aussi, vous faut-il anticiper toutes les conséquences de chaque décision politique et ses effets immédiats et lointains sur les gouvernés aussi bien que tirer les leçons du passé afin d'éviter la répétition des erreurs commises par vos prédécesseurs.

En effet, la crise multidimensionnelle, engendrée essentiellement par les leaders-prédateurs de la décennie noire, a été transformée en tragédie par la gestion catastrophique des gouvernements successifs. A présent, aucune erreur n'est désormais permise.

Par conséquent, étant donné les remous causés par votre décision de prélèvement de salaires et son rejet massif et indigné qui a abouti au durcissement du front social, il ne vous reste plus, Monsieur le Chef du gouvernement, que deux options possibles pour éviter à la nation l'irréparable : surseoir à vote mesure ou démissionner de votre poste de Chef du gouvernement. En vous déterminant pour l'une ou l'autre des options, ce serait répondre à la voix de la sagesse et de la raison et, par-là même, laisser les mains libres au Président de la République pour exercer son rôle et droit d'arbitrage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Chef du gouvernement, l'expression de mes sentiments distingués.

Alger, le 1^{er} mars 1996.

MAHFOUD BENNOUNE :

Professeur à la retraite,

Ancien membre de l'ALN (1955-1962),

Ancien membre du CCN, de Bourdjaf.

ANNEXE IV

Alger, le 1^{er} Novembre 1997.

Le peuple algérien est pris entre la peste et le choléra

Lettre ouverte

A

MONSIEUR LAMINE ZEROUAL
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET MINISTRE
DE LA DÉFENSE NATIONALE

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

L'Algérie célèbre aujourd'hui le 43^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954 dans la mort, le deuil, le désespoir, la misère croissante, l'absence totale d'une perspective de développement, et même d'une relance de la croissance dans un proche avenir.

Cet anniversaire, il faut le rappeler, coïncide également avec l'an V du patricide commis contre Mohamed Boudiaf, l'un des pères fondateurs de cette Révolution, la deuxième année de votre élection à la présidence de la V^e République algérienne démocratique et populaire, et « l'achèvement de la mise en place de l'édifice institutionnel » par une fraude généralisée.

Ainsi, au lieu de l'Etat-nation « moderne, démocratique et social » pour lequel ont été exterminés plus d'un million de citoyens, déracinés trois millions (sur une population de 8,3 millions), entassés dans les camps de regroupement deux millions et détruits 8 000 villages paysans, nous avons un Etat régi par une Constitution totalitaire, gouverné par un tiers de ministres « islamistes » et contrôlé par les institutions de Breton Woods :

Pis encore, en dépit de promesses de rupture et de changement répétés, le peuple algérien se trouve toujours pris entre la peste constituée par les « mafias » identifiées et dénoncées par feu le président Boudiaf ; les gros trabendistes, les affairistes rapaces de « l'import-export » associés aux potentats du « système » et protégés par eux, le FMI, la Banque mondiale, une mondialisation rampante subie plutôt que négociée, les techno-bureaucrates « khobzistes » sans distinction académique, sans expérience ni compétence soudain promus ministres, voire hommes politiques, les chefs farfelus d'une multitude de micro-partis (sanafits) qui momayaient leur participation aux élections en servant de « lievres » et le « choléra » représenté par les intégristes culturalistes, « assalistses » et religieux dont les hordes terroristes armées se sont nazifiées à l'extrême en raison de leur idéologie islamiste fasciste et de leurs expériences meurtrières et dévastatrices. Les premiers sont en train de l'opprimer, le ponctionner, le piller, le paupériser pour enfin l'exclure. Quant aux seconds, après l'avoir assourdi par des prêches hystériques, ils lui ont déclaré le djihad armé qui s'est déployé de crimes en carnages, de carnages en génocides, après leur revers militaire d'abord et politique ensuite, scellé notamment par leur rejet par le peuple lors de la présidentielle du 16 novembre 1995. Le génocide ira s'amplifiant, suite à la libération conditionnelle de Abassi Madani le gourou principal du FIS, le géniteur du FIDA, de l'AIS et du GIA.

Monsieur le Président, lorsqu'un peuple est assailli de partout, comme c'est le cas de notre peuple aujourd'hui, le devoir et le sens de la responsabilité de son leadership leur dicent d'élaborer une stratégie cohérente et appropriée à même de lui permettre de contre-attaquer avec célébrité sur tous les fronts. Car « dans la bataille de la liberté, écrit M.C.S Salmi, il ne suffit pas de tenir, il faut vaincre ».

Ni malediction divine, ni fatalité, le drame que vit notre peuple aujourd'hui est le résultat d'une crise multidimensionnelle engendrée par le clientélisme, le népotisme, le néopatrimonialisme (ou la privatisation de l'accumulation de la richesse d'une manière illégale et immorale et la collectivisation des coûts du développement économique et social) la généralisation de la corruption, le viol des critères, des normes, des règles et des lois régissant universellement les Etats-nations modernes pratiqués à outrance par le colonel, président Chadli et ses collaborateurs prédateurs. En outre, la gestion catastrophique de cette crise par les huit gouvernements qui se sont succédé depuis l'explosion d'Octobre 1988, l'ont transformée en une véritable tragédie.

Des chercheurs et des hommes politiques intègres ont démontré qu'il existe une corrélation directe entre la corruption, l'affairisme rapace et l'intégrisme religieux. « L'affairisme, écrit le professeur El Kenz déjà en 1987, conduit inéluctablement à la corruption qui s'empare petit à petit de tout le corps social et y génère un malaise éthique » qui conduit à un cynisme généralisé et alimente, dans le même temps les prêches des mosquées (islamistes) et les réactions de l'intégrisme religieux... Les « anciennes forces sociales de la Révolution sont franchement pessimistes, les « nouveaux riches » franchement optimistes, les classes moyennes dans l'incertitude... »

En 1993, Belaid Abdesselam, alors Chef de gouvernement, expliquait les effets néfastes de la corruption en ces termes : « La corruption donne naissance à des comportements individuels incompatibles avec les fondements moraux de toute société qui aspire à la modernité, au progrès et à l'équité. Ne récompensant ni la compétence, ni le mérite, elle décourage l'effort et déprécie le travail... La corruption (pervertit) les hommes, les procédures et les institutions. »

Dans « L'âge des extrêmes : l'histoire du 20^e siècle », Eric Hobsbawm définit la nature de l'intégrisme indou, juif, chrétien (ou) musulman comme « la maladie qui se veut remède ». En effet, les tenants de « l'Islam politique » ont commencé à le présenter aux peuples arabo-musulmans, surtout après la défaite de leurs armées lors de la guerre des « six jours », comme une panacée à tous les maux dont ils souffraient : misère, inculture, sous-développement, régimes militaires autoritaires...

Cependant, les régimes des pays musulmans, y compris celui de la Turquie laïque, en cédant à la globalisation rampante, en adoptant des programmes d'ajustement structurel, en accélérant le retrait de l'Etat pour faire place à un capitalisme « pur et dur », celui de la main invisible » d'Adam Smith, n'ont pas su, pu ou voulu aider leurs sociétés à développer des systèmes immunitaires contre le virus contagieux qu'est l'idéologie intégriste. L'alternative du « libéralisme sauvage » pour résoudre les problèmes socio-économiques des pays arabo-musulmans marqués par de grandes inégalités ne peut, malheureusement, qu'aider à l'extension de ce virus ou à sa mutation.

Pour l'Algérie, toute stratégie sincère et honnête visant à enrayer la tragédie actuelle, doit cibler en priorité l'assainissement de l'Etat, dont la justice et l'administration, afin d'éliminer la corruption et les corrompus, négocier la mondialisation, organiser la résistance contre le FMI et la Banque mondiale, et neutraliser les hordes terroristes sauvages, tout en s'attaquant aux causes qui ont engendré le virus islamiste.

Pour tout observateur objectif, le drame algérien apparaît comme le plus granit qui soit dans les pays du tiers monde. Car, l'Algérie possède assez d'atouts, de moyens, de ressources humaines et matérielles susceptibles d'en faire l'une des nations en développement les plus dynamiques, les plus stables et les plus prospères. Aussi, est-il du devoir de tout un chacun de s'interroger sur les causes objectives et subjectives de cette tragédie. Comme le désastre micro-économique, qui a été engendré par l'adoption du PAS, est occulte, un bilan sommaire de ses conséquences s'impose.

Durant l'été 1997, j'ai pris part à deux conférences tenues respectivement à l'université de Berkeley, en Californie et à l'université d'Oxford, Angleterre, consacrées à « L'examen des causes, de la nature et des conséquences de l'Islam politique ». La majorité écrasante des spécialistes présents, dont de nombreux chercheurs arabo-musulmans, ont été unanimes à souligner l'échec politique, économique, intellectuel, éthique et moral des mouvements et gouvernements islamistes.

Au même moment, alors qu'était établi ce constat sans appel, en Algérie, des ministres islamistes, membres du gouvernement Ouyahia bis prenaient les commandes de sept ministères. L'un d'eux, le ministre de l'Industrie, un secteur sensible et complexe, entrait en fonction sans aucune expérience industrielle ni managériale, avec pour seul viatique la carte de son parti !

Les choses n'allaient pas en rester là, puisque le mois de juillet, le ministère de l'Intérieur annonçait la surprenante « libération conditionnelle » de Abbassi Madani », le numéro 1 de la nébuleuse intégriste. Le pouvoir se montrait clément et magnanime.

« La libération conditionnelle de Madani, écrit *le Monde* du 16 juillet 1997, est intervenue au lendemain d'un attentat à la bombe, qui a fait vingt et un morts à Baraki » portant ainsi à plus de cent le nombre de civils tués en quatre jours dans le pays. « Dans la nuit... du 12-13 juillet 1997, quatre personnes au moins auraient été égorgées à Ksar El Bokhari... trente trois d'entre elles, dont quatre femmes ont été égorgées dans le petit hameau de Meftah par une vingtaine d'hommes armés qui ont aussi enlevé vingt et une jeunes filles. »

Et ce journaliste du *Monde* de conclure perfidement comme pour justifier ces crimes odieux : « Les violences ont fait plus de soixante mille morts depuis 1992, après l'annulation du premier tour des élections législatives remporté par le Front islamique de salut, selon des sources occidentales. »

Monsieur le Président, ce chiffre est avancé à l'étranger depuis plus de deux ans. Récemment, Aït Ahmed l'a élevé à 120 000 morts et, comme par surcharge, Anouar Haddam l'a porté à 200 000, dans un message transmis sur Internet après les hécatombes de Haï Raïs, Bentelha, Beni Messous...

Les porte-parole du pouvoir n'ont-ils jamais reçu d'instructions pour le confirmer, infirmer ou rectifier ?

Le refus de dire la vérité au peuple, selon nous, participe non seulement d'une attitude dangereuse, mais aussi méprisante à l'égard d'un peuple qui a maintes fois montré qu'il était en avance sur ses gouvernants et que l'on persiste à traiter comme mineur officiellement.

Quant aux dégâts matériels et financiers estimés à 89 milliards de dinars, en 1994, nul ne sait aujourd'hui à combien ils s'élèvent. 200, 300 milliards ? Il est permis de spéculer.

A cela s'ajoute la « désétoffisation » ou « décétralisation » de la société. Au moment de la libération de Abbassi Madani, selon des sources sûres, l'Algérie avait perdu depuis 1992 plus de 450 000 cadres, experts, ingénieurs expérimentés, professeurs, journalistes, artistes... Le peu de scientifiques restés au pays ont été réduits au silence par la terreur des hordes intégristes et l'indifférence des pouvoirs publics à leur sort. En moins de quatre ans, leur pouvoir d'achat s'est vu diminué de 41 %. A titre d'exemple, le traitement d'un professeur de médecine, patron d'un service de chirurgie n'est que de 40 000 dinars par mois, soit l'équivalent d'un peu moins que le SMIG français.

En 1994, M. Bessalah, directeur du Centre de développement des technologies avancées, révélait dans une étude que « le potentiel humain de recherche évalué actuellement à quelque 4 000 hommes-temps plein, soit 164 chercheurs par million d'habitants, reste nettement en deçà de la moyenne mondiale. Les objectifs fixés par l'ONU, en 1981, à savoir 250 chercheurs par million d'habitants dans les PVD sont loin d'être atteints. La Tunisie en compte 560, l'Égypte 500, le Ghana 240, l'Asie 400 ; l'Amérique latine 580, l'Europe 1 500, l'Amérique du Nord 2 000, le Japon 4 500 ».

De ce potentiel humain de recherche, selon une étude publiée par le CERIST en 1990, seulement 12,68 % des enseignants chercheurs détiennent un doctorat l'Etat ou un PHD, 17,75 % un doctorat de 3^e cycle, 30,07 % un simple magister... Par conséquent, ce potentiel scientifique et technique déjà sous-qualifié s'est vu amputé de ses meilleurs chercheurs durant le grand

través de 1994-1995. Compétitifs sur le marché international de la « matière grise », la plupart d'entre eux ont été recrutés dans les pays développés. D'où la gravité de cet état de choses lorsque on sait que la formation d'un professeur chercheur de qualité exige de 15 à 20 ans.

L'Algérie alloue en moyenne 0,2 % du PIB par an à la recherche contre 0,6 % par la Côte-d'Ivoire, 1,2 % par le Sénégal et 3 % par les pays de l'OCDE. Et le taux de consommation des crédits alloués par le gouvernement ne dépassent pas les 20 à 30 %

Les enseignants chercheurs qui n'ont pas pris le chemin de l'exil ont été humiliés, leur grève brisée, leur syndicat libre contesté, leurs universités menacées de fermeture par un ministre promu à ce rang, en vertu de ses liens de parenté avec l'un des barons du « système ». Après avoir affaibli la résistance du corps enseignant du supérieur, et ridiculisé l'idée de la recherche scientifique, le même ministre s'est vu récompensé comme député élu du RND, et confié le sort des 7,5 millions d'élèves des cycles fondamental et secondaire.

Ce secteur, déjà fragilisé à l'extrême, rejette en moyenne, chaque année un demi-million de jeunes sans qualification qui vont grossir les rangs des jeunes chômeurs de la tranche d'âge des 16-19 ans. Le taux de chômage pour cette tranche d'âge est estimé officiellement à plus de 64 %.

Or, l'adoption par les pouvoirs publics du plan d'ajustement structurel, la soumission de l'Etat algérien au contrôle du FMI et de la Banque mondiale, bien qu'ayant aidé au rétablissement des grands équilibres macro-économiques, ne laissent à ces jeunes aucune perspective d'acquiescer une formation, trouver un emploi, accéder à un logement, fonder un foyer...

En effet, depuis 1994, les gouvernants ont été obligés de réduire les dépenses publiques et d'arrêter les investissements dans les activités productives, ce qui a permis de dégager 7 milliards de dollars de réserves immobilisées.

Les objectifs de la Banque mondiale et du FMI ont donc été atteints. Car ils visent notamment à amener l'Algérie à générer les excédents nécessaires au remboursement de la dette rééchelonnée. Ceci explique pourquoi leurs experts ont obligé le gouvernement algérien « à baisser ou à flotter sa monnaie pour permettre, selon un expert algérien, une dévaluation régulière et suffisante afin d'équilibrer sa balance courante des paiements, sans le recours

à des ressources extérieures excessives. Les importations ont donc été pénalisées et par-là même le développement économique. Le FMI a d'autre part exigé la libéralisation progressive des transactions de capitaux, pour permettre le rachat par le secteur privé des actifs détenus par l'Etat, et donc de supprimer toute possibilité de subventions budgétaires. En contrepartie de cette dévaluation et de la libération du commerce, des capitaux, des prix et des taux d'intérêt, on s'attendait à des investissements directs, mais cela ne s'est pas produit. En revanche, « ce qui a bien eu lieu, c'est un transfert de revenus vers l'extérieur sans déblocage interne de l'économie ».

En effet, selon un journal européen en date du 1^{er} octobre 1997, « les placements des corrompus » algériens à l'étranger représentent cinq fois la valeur du PIB de l'Algérie depuis 1962. « Rappelons qu'en 1989, le P.I.B. du pays s'élevait à 51,1 milliards de dollars. « A Genève, des rues entières appartiennent aujourd'hui par le truchement de sociétés immobilières par actions (qui garantissent l'anonymat des propriétaires réels) » à des potentats militaire-politiques. A Berne, un diplomate plénipotentiaire « veille sur la bonne marche des transferts. Certains diplomates algériens se sont même fait rappeler à l'ordre par le département (Suisse) des affaires étrangères : ils passent leur temps à fonder des sociétés écrans au Lichtenstein. Ce qui n'est pas exactement une activité classique de diplomate ».

En effet, même après les révélations beaucoup plus crédibles et dignes de foi de l'écrivain, député de Genève concernant les 37 milliards de dollars placés par nos corrompus dans les banques suisses, aucune demande officielle de l'Algérie n'a été enregistrée. A tel point que « même les députés conservateurs suisses s'étonnent jamais : jusqu'à ce jour, le gouvernement algérien n'a déposé la moindre requête en entraide judiciaire internationale pour récupérer, ne serait-ce qu'une modeste partie de ce butin sanglant volé au peuple algérien ». Et il conclut, en soulignant que « l'Algérie crève de ses potentats militaire-politiques. Car, ajoute-t-il, les commissions empochées lors de l'importation d'équipement militaires sont gigantesques ».

La corruption au sein de la société algérienne à tous les niveaux et dans tous les secteurs, à l'exception du secteur public industriel dont les cadres gestionnaires sont victimes d'une cabale diabolique, qui vise à discréditer l'industrie de base algérienne et sa population, l'acquis le plus libérateur et le plus positif de la Révolution de Novembre, n'a jamais atteint un degré aussi aigu. La République algérienne démocratique et populaire s'est quasiment transformée en une république bananière.

Monsieur le Président, c'est tout cela d'abord qui me pousse à vous écrire. Ensuite, à l'instar de millions d'Algériens, je vous ai accordé ma voix le 16 novembre 1995, en raison de votre réputation d'homme intègre et dévoué et aussi en ma qualité d'ancien moujahid (1955-1962), par devoir de solidarité, enfin en tant que professeur, chercheur, spécialiste de l'histoire, des peuples, des cultures et des sociétés arabo-musulmanes en général et maghrébines, en particulier.

En effet, devant cet état de fait accablant et alarmant à la fois, le devoir de l'expert est « d'oser penser et se prononcer » en usant de son « entendement » pour « prévenir » « le prince » et le « public qui lit » des fautes ou insuffisance observées. Mon but est d'essayer d'éviter à notre peuple, avant qu'il ne soit trop tard de subir le sort tragique des « peuples » incapables, selon l'apite expression de Hegel, « d'indépendance » et de démocratie.

Monsieur le Président, comme prévu, le PAS adopté par votre administration n'a finalement enrichi que les créanciers étrangers. L'Etat surveillé par le FMI et une infime couche de nantis qui représente de 0,5 % à 1,5 % de trabendises et d'affairistes, de potentats militaro-politiques, de technobureaucratiques corrompus et corrupteurs... Au plan micro-économique, son impact a provoqué la faillite des entreprises publiques et privées productives, laminé les classes moyennes, qui constituent le moteur du développement et de la modernisation infrastructurelle et superstructurelle, paupérisé les salariés, réduit au chômage d'innombrables travailleurs et bloqué la mobilité et l'intégration sociale de la jeunesse.

A l'heure actuelle, plus de sept cent mille ménages (soit un ménage sur six, représentant environ 4,83 millions de personnes) ne disposent d'aucun revenu régulier. L'érosion du pouvoir d'achat a touché de plein fouet les 10 % de la population la plus faiblement rémunérée. Celle-ci consacre, en effet, une forte proportion de ses dépenses aux biens alimentaires. De 1991 à 1994, les prix des quinze produits alimentaires de base ont été multipliés par trois ou quatre.

Globalement, le « traitement de choc » prescrit par le FMI et administré avec zèle par le gouvernement a entraîné une forte baisse du pouvoir d'achat : celui des cadres a chuté entre 1989 et 1995 de 41 %, celui des agents de maîtrise de 36 % et celui des agents d'exécution de 20 %.

Quant au chômage, il ne cesse de s'accroître. En dépit des affirmations du ministère de Travail et des Affaires sociales qui avance le chiffre de 28 %, le taux de chômage réel varie entre 34 et 36 %, atteignant parfois les 80 % dans certaines wilayas. Cette situation a poussé ceux qui le peuvent au retour à l'agriculture vivrière traditionnelle. Néanmoins, selon des témoignages crédibles, les conditions socio-économiques de beaucoup de familles rurales sont en deçà de celles qui existaient avant 1962 !

L'espoir de voir la courbe du chômage amorcer un fléchissement est aujourd'hui quasi nulle. En 1996, le projet du complexe sidérurgique de Jijel dont l'un des objectifs était de désenclaver et de développer la vallée de Oued El Kebr, aussi bien que de transformer l'Algérie en pays industrialisé, capable de produire au moins 60 % de ses biens d'équipement lourds, a été abandonné. Durant la même année, la compression de l'emploi a touché 55 787 travailleurs de l'industrie dans 402 entreprises publiques, soit 18,14 % des effectifs. Ce bilan s'aggravera en 1997 et 1998 lorsque plus de 130 000 emplois dans deux secteurs vitaux productifs, l'industrie et le B.T.P. seront supprimés, à la suite de la dissolution projetée de 50 grandes entreprises publiques nationales (soit 20 % du total) et 400 entreprises de wilayas et communales représentant le tiers de ce type d'entreprise.

Pourtant, l'Algérie a reçu plus de 14 milliards de dollars du FMI de 1994 à 1996 et en 1998, ce « soutien » devrait s'élever à plus de 20 milliards de dollars. Cela n'empêche qu'aucun investissement en dehors des hydrocarbures n'a été fait depuis plus de cinq ans pour relancer la croissance des secteurs productifs d'emplois et de richesses.

Selon un expert de l'économie algérienne, en raison de l'absence d'une politique économique appropriée, « il est impossible d'investir en Algérie. Il n'y a pas eu de développement du marché, et pas davantage d'incitation à l'accumulation et à l'investissement. Seule la spéculation existe et rapporte énormément, le PAS ayant permis de réaliser des marges très importantes ».

En effet, entre 1989 et 1996, la régression globale de la production industrielle, secteurs public et privé confondus, a été de l'ordre de 20 %. Certaines branches ont connu un véritable effondrement. Il s'agit notamment du textile, de la confection, du cuir et chaussures, aussi bien que des industries de base, telles la sidérurgie, la métallurgie, la mécanique, l'électronique. Et alors que les capacités installées sont passées de 50 % en 1993 à 42 % au premier semestre 1997, les pouvoirs publics, sous l'influence de certains

~~Les~~ **poteries** militaires politiques autorisent les 25 700 opérateurs privés et seulement 500 entreprises publiques à importer massivement des biens de consommation, soit 10 milliards de dollars entre 1995 et 1996.

Les entreprises nationales publiques et privées sont en mesure de répondre à la demande interne, en employant des travailleurs algériens. « Mais avec l'adoption du PAS, écrit un économiste algérien, le commerce extérieur a été ouvert et constitue un lieu d'importantes luttes d'intérêts. Le partage d'au moins 10 milliards de dollars ne laisse indifférents ni les grandes administrations de l'Etat ni les différents groupes d'intérêts puissants. L'enjeu des réformes actuelles semble principalement se situer à ce niveau. »

La privatisation du secteur industriel programmé par le gouvernement va à contre-courant de la tendance à la désindustrialisation. En effet, la part du secteur privé industriel, hors hydrocarbures, a chuté de 26 % à 15 % entre 1979 et 1995.

Ainsi, donc, les conditions requises pour une privatisation efficace et transparente ne sont pas réunies. Car, selon un autre expert algérien « les privatisations en l'absence d'un champ politique (transparent) et de partenaires sociaux (libres) qui puissent contrôler, débattre, ou participer, se font dans des conditions extrêmement discrètes et non écrites. Le grand banditisme de type économique s'est développé dans tous les niveaux ».

Les spéculateurs du commerce interne et international en empêchant l'émergence d'un capital industriel national et l'insécurité constituent un obstacle majeur aux investisseurs sérieux et honnêtes, qu'ils soient étrangers ou nationaux. En l'absence d'une politique industrielle depuis le démarrage des entreprises du début des années 80, la privatisation des 450 entreprises d'Etat, dont 400 sont déficitaires et qui emploient près de 1,7 million de personnes, risque fort d'entraîner leur « trabendisation » ou transformation en dépôts ou ateliers d'assemblage.

La privatisation de l'accumulation et l'étatisation des coûts de développement, surtout durant la décennie noire (1979-1992) ont abouti à la concentration de « liquidités » entre les mains des spéculateurs maffieux. Grâce à la protection douanière du marché national, ces énormes liquidités leur ont permis d'oligopoliser les activités commerciales, certains services et l'immobilier.

Les conséquences en sont le surendettement sans un développement concomitant, le recours au rééchelonnement de la dette extérieure et l'adoption du plan d'ajustement structurel. Ainsi « dans le cadre de l'ajustement, observe le même expert cité précédemment, l'Etat étant contrôlé par le FMI, ce sont, en fait, ces personnes qui sont les vrais patrons de la bureaucratie et qui font pression sur celles qui auparavant leur distribuaient les rentes pour privatiser les missions classiques de l'Etat. Ce sont elles que l'on a trouvées les premières dans les opérations de commerce extérieur, dans le rachat de l'immobilier ou enfin, lors de l'acquisition des actifs privatisés du secteur public... Le bureaucrate d'Etat travaille aujourd'hui exclusivement pour celui qui possède des liquidités. L'Etat est en fait privatisé par ces spéculateurs. Ce qui ne gêne pas le FMI. Ce dernier voit, en effet, d'un bon oeil la disparition des missions classiques de l'Etat ».

Ainsi, le sommet de la pyramide de la nouvelle structuration socio-économique est occupée par « les prébendiers ou spéculateurs privés ». Ces entrepreneurs d'un nouveau genre « sont les principaux bénéficiaires du PAS. Ils dicent la conduite financière et économique de l'Algérie ».

Une minorité infime de la bureaucratie a aussi tiré profit du PAS. Les cadres gestionnaires qui sont les véritables agents de la modernisation et porteurs des acquis les plus positifs de la modernité et, par conséquent, de la traduction des idéaux et principes de Novembre en action transformatrice, ont été appauvris, dénigrés et persécutés, à la grande satisfaction du FMI et de la Banque mondiale. Quant aux autres couches et classes sociales au bas de la pyramide, elles sont littéralement aux abois.

Enfin, le PAS n'a jamais permis à un pays de se développer. Car « il n'y a pas de macro-économie bonne, écrit Samir Amin, sans politique sociale et culturelle bonne et vice versa ». Un autre économiste de renom a calculé que « la mise en œuvre des politiques préconisées » par les institutions de Bretton Woods « finirait par résoudre les drames sociaux de notre époque dans exactement 908 ans (années, pas jours ou semaines) » ! D'où la nécessité pour l'Algérie d'élaborer et de mettre en œuvre (pour sa sauvegarde et son salut et le respect de l'esprit et de la lettre de Novembre), un programme de développement économique et social aux antipodes de celui dicté par ces deux institutions.

Yousieur le Président, la fonction d'un leadership en général et dans des situations difficiles, en particulier, est de penser l'impensable, imaginer l'imaginable, entreprendre l'impossible pour changer le cours des choses. Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Table des matières

	PAGES
PREFACE	9
CHAPITRE PREMIER. — <i>Les structures sociales de la société algérienne et leurs influences sur le développement historique du pays</i>	13
Les caractéristiques saillantes de la Régence d'Alger	16
La formation et la destruction de l'Etat de l'émir Abdelkader	17
CHAPITRE II. — <i>La formation de l'Etat colonial, basé sur la violation des droits de l'homme</i>	23
L'organisation administrative de l'Etat colonial	26
Le régime politique de l'Algérie coloniale	28
CHAPITRE III. — <i>La réaction nationaliste algérienne à la situation coloniale</i> ..	33
Les élections préfabriquées, et l'échec de l'expérience électorale du MTLD, dans un contexte colonial	35
L'établissement de l'Organisation spéciale (OS)	37
CHAPITRE IV. — <i>Les préparatifs du déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954</i>	43
La déclaration de guerre contre la France pour restaurer l'Etat algérien	44

MAHFOUD BEVNOUCHE :

Ancien membre de l'ALN (1955-1962),

Ancien membre du CCN.

CHAPITRE V — *Les moyens de réalisation de la restauration de l'Etat algérien* 49

Les structures horizontales (ou territoriales) 49

Les structures verticales du FLN-ALN 52

Les facteurs déterminant la victoire du FLN-ALN 57

CHAPITRE VI. — *L'essence putschiste de la République algérienne démocratique et populaire (RADP)* 61

La course au pouvoir, le coup d'Etat contre le GPRA et l'établissement du « système » 61

Les caractéristiques saillantes du système politique de l'Algérie indépendante et son évolution 66

CHAPITRE VII. — *L'industrialisation du pays ou l'Algérie en chantier 1965-1978* 71

CHAPITRE VIII. — *L'émergence et le développement du chadisme* 77

Comment le chadisme a enfanté les mafias « politico-financières » et les intégristes 79

CHAPITRE IX. — *La victoire électorale du FIS et sa signification* 89

CHAPITRE X. — *Le retour du président Bouafia le 16 janvier 1992* 95

Noire dernière chance 96

Que faire pour enrayer la régression ? (Sept suggestions à Bouafia) 100

CHAPITRE XI. — *Comment Bouafia a produit le défilé : une enquête* 105

Bouafia à l'œuvre 107

Les deux découvertes de l'homme du 1^{er} Novembre 1954 109

Le discours testament du 29 juin 1992 112

Quelques extraits du dernier discours de Bouafia 113

CHAPITRE XII. — *Une stratégie algérienne de sortie de la crise (acceptée, puis abandonnée par un pouvoir inapte)* 121

Le constat fait par les auteurs de la stratégie algérienne de sortie de la crise 122

Les contraintes structurelles 126

Les causes de la crise 132

La sortie de la crise exige l'exploitation maximum des potentialités de la nation 134

L'action d'un gouvernement conscient et entreprenant 136

La politique d'austérité, ses causes et ses implications 139

Le contrôle des fortunes et la moralisation de la vie publique 142

La planification de la sortie de la crise 144

La nécessité de planifier le commerce extérieur pour réduire le ratio de la dette étrangère 145

Investissement, emplois, production (1993-1997) 153

Le programme national d'investissement (1993-1997) 156

La relance de la production nationale 158

La nécessité de maîtriser le processus d'inflation 159

L'évolution des revenus de la consommation et de l'épargne 162

CONCLUSION. — *Les conditions déterminant la réussite ou l'échec de la stratégie algérienne de sortie de la crise* 167

CHAPITRE XIII. — *L'Algérie post-boumédienne, prise entre les marchands de l'islamisme politique, les « maffias », le terrorisme sauvage, le FMI et un pouvoir navigant à vide* 171

CHAPITRE XIV. — *Comment en est-on arrivé là ?* 185

CONCLUSION GÉNÉRALE 191

ANNEXES

PRISES DE POSITIONS ET INTERPELLATIONS D'UN ANTHROPOLOGUE ET HISTORIEN DES FAITS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX (1974-1997)

ANNEXE I. — *Cessons de nous mentir* 207

ANNEXE II. — *Cessés de mettre l'Algérie à feu et à sang !* 215

ANNEXE III. — *Sursoyez à votre décision, ou démissionnez* 223

ANNEXE IV. — *Le peuple algérien est pris entre la peste et le choléra* 229

Table des matières des tableaux

TABLEAU N° 1. — *Prévisions des importations pour 1993* 145

TABLEAU N° 2. — *Projection de la balance des paiements (1992-1997)* 146

TABLEAU N° 3. — *Stock de la dette extérieure (1984-1993)* 148

TABLEAU N° 4. — *Projection du processus de désendettement de l'Algérie (1992-1997)* 149

TABLEAU N° 5. — *Répartition des crédits d'investissements projetés de l'État* 152

TABLEAU N° 6. — *Évolution de la structure de l'emploi (1992-1997)* 155

TABLEAU N° 7. — *Création de l'emploi 1992-1997* 156

TABLEAU N° 8. — *Résumé de l'évolution de la PIB 1992-1997* 159

TABLEAU N° 9. — *L'évolution de l'encours de la dette publique internationale (1992-1997)* 160

TABLEAU N° 10. — *Les différents gouvernements successifs de l'Algérie entre 1988 et 1994* 178

IMPRIMERIE DAHLAB
108, RUE DE TRIPOLI - HUSSEIN-DEY
ALGER
TÉLÉPHONE : 77.72.27

MAHFOUD BENNOUNE, anthropologue et historien, est né en 1936, à El Akbia, un village situé entre Mila et El Milia, chaîne nuptérienne, dans une famille de militants nationalistes du PPA-MTLD.

Très jeune, il s'installe à Alger, où il travaille, étudie et milite au sein du MTLD.

En 1955, il rejoint les rangs de l'ALN, dans le Nord Constantinois.

Zighoud et Bentobal, lui confient, entre autres, des missions en ville, notamment auprès de Abane Ramdane, à Alger, durant les préparatifs du congrès de la Soummam, et auprès du CCE, comme correspondant de la wilaya II.

Dès la signature des accords d'Evian, le 18 mars 1962, MAHFOUD BENNOUNE fut nommé membre de la commission mixte du cessez-le-feu, chargé des relations avec le groupe du FLN de l'exécuteur provisoire, installé alors à Boumerdes (ex-Rocher Noir). Le 28 août, les puischistes, victorieux de l'ALN de l'extérieur, ordonnèrent sa « reconversion » à la vie civile.

Après avoir participé, avec Bonafis, à la formation du PRS, il se consacra à ses études supérieures, à Paris, Londres et aux Etats-Unis, où il soutint sa thèse de doctorat d'Etat.

BENNOUNE est titulaire d'une licence et d'un D.E.S. d'histoire sur l'Histoire des idées, d'une licence et d'un magister en anthropologie.

Enseignant pendant sept années, dans plusieurs universités algériennes, il rejoint l'université d'Alger, en 1977.

Nommé directeur de l'Institut des techniques de planification et d'économie appliquée, en 1979, il démissionne en septembre 1981; membre du CCN.

BENNOUNE, est l'auteur de plusieurs ouvrages et études et d'un film documentaire : The Building of a Nation.